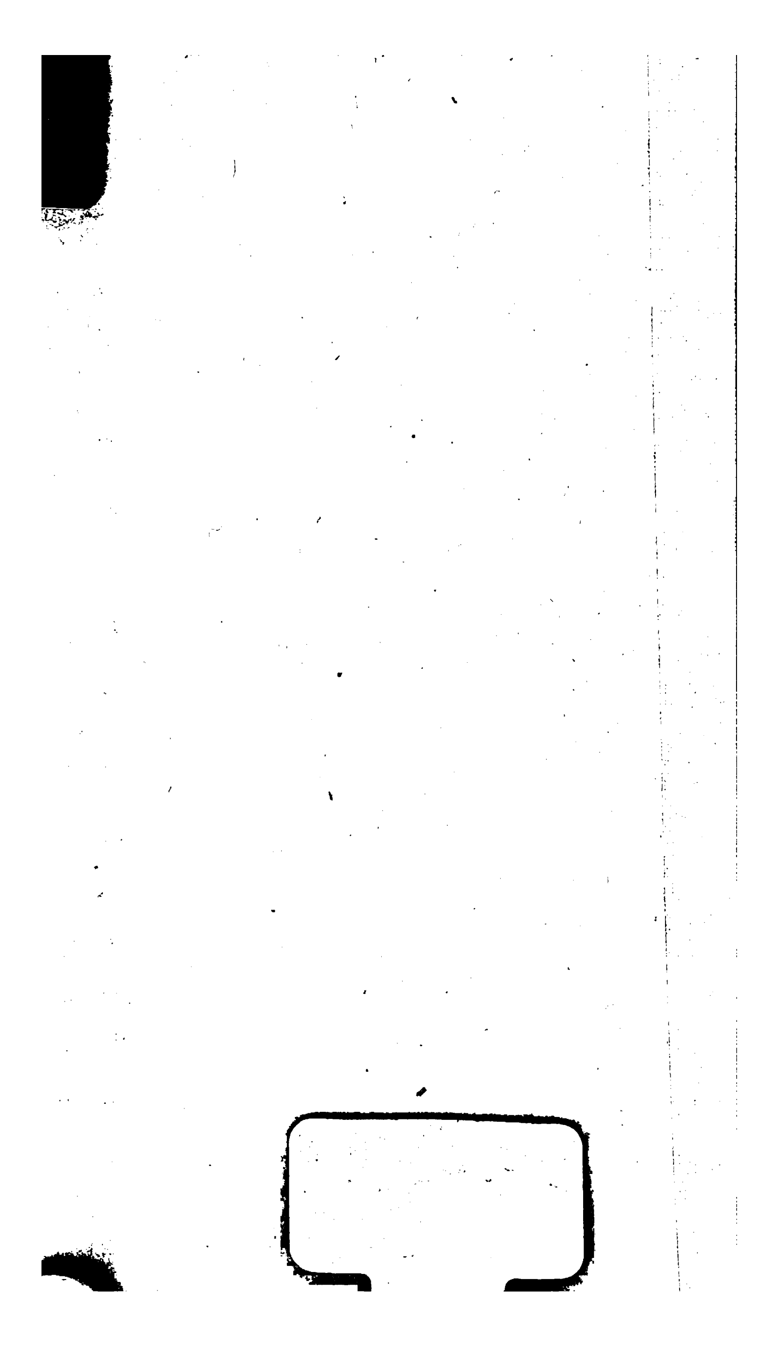
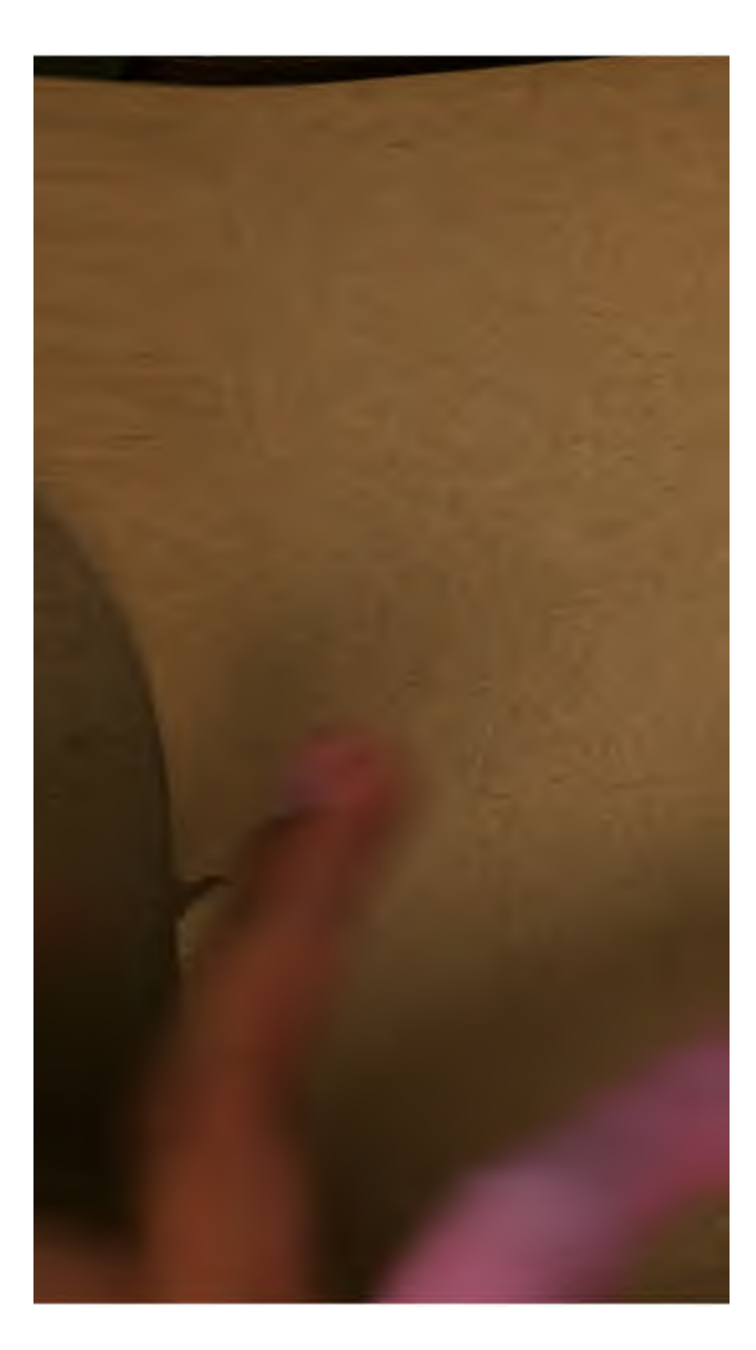

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08157125 3



La [illegible]later.

[illegible]



VIE DE L'EMPEREUR JULIEN,

Par M. l'Abbé DE LA BLETERIE, *Professeur d'Eloquence au College Royal ; & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

NOUVELLE ÉDITION.

Trois livres relié.



A PARIS,

Chez { la Veuve SAVOYE, Libraire, rue S. Jacques,
SAILLANT, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais,
la Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin-S. Jacques,
DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise,
BAILLY, Libraire, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

VIE DE L'EMPEREUR JULIEN,

Par M. l'Abbé DE LA BLETERIE, *Professeur d'Eloquence au Collège Royal ; & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

NOUVELLE ÉDITION.

Trois livres relié.



A PARIS,

Chez { la Veuve SAVOYE, Libraire, rue S. Jacques,
SAILLANT, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais,
la Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin-S. Jacques,
DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise,
BAILLY, Libraire, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

IL eſt juſte que je rende compte au Public de l'occaſion & des motifs qui m'ont engagé à écrire la Vie de Julien. Je tombai, il y a pluſieurs années, ſur ſes ouvrages. Malgré la juſte horreur que m'inſpire ſon apoſtaſie, je le trouvai auſſi éloquent, auſſi ingénieux, & peut-être plus digne d'être lu, que pluſieurs des anciens écrivains du paganiſme. Outre que ſa morale eſt plus épurée que la leur, parce qu'elle a conſervé une teinture de la nôtre, j'apperçus dans ſes écrits une infinité de choſes utiles pour l'hiſtoire; d'autres, contre l'intention de l'auteur, très-avantageuſes & très-honorables à la religion. Il me parut fâcheux que des ſcrupules mal fondés empêchaſſent de traduire en notre langue ce qui méri-

toit d'être traduit. L'empereur Jovien, disois-je en moi-même, tout zélé qu'il étoit pour la foi, ne crut point qu'il fût incompatible avec le véritable esprit du christianisme, de faire orner le tombeau de Julien, & d'honorer jusques dans les cendres de ce prince réprouvé la qualité d'homme ou d'empereur. Seroit-ce donc un crime de ne pas négliger les productions de son esprit, & de les tirer de l'obscurité des langues savantes ? L'excellente version latine du P. Petau a déjà mis Julien à la portée de ceux qui n'entendent pas assez le grec pour lire l'original : & la célebre *satyre des Césars*, donnée en françois par M. Spanheim avec un long & docte commentaire, a instruit les plus habiles sans scandaliser les plus ignorans.

Je ne rapporterai point toutes les réflexions qui me vinrent à l'esprit sur l'utilité des ouvrages de Julien. Je les détaillerai en temps & lieu. Il suffit de dire ici que j'en traduisis

quelques-uns. Jusqu'à présent, des occupations plus pressantes ne m'avoient pas permis de songer à mettre au jour ce qui est en état de paroître. Etant enfin résolu de le donner au Public, j'ai cru qu'il étoit d'une nécessité indispensable d'y joindre un abrégé du caractere & des actions de Julien, pour servir d'introduction à ses ouvrages. Mais j'ai bientôt senti qu'il eût fallu le pinceau de Plutarque, pour peindre Julien tout entier dans un espace aussi borné que celui d'un discours préliminaire. J'ai craint de ne faire qu'effleurer un sujet qui vaut la peine d'être approfondi : & c'est ce qui m'a déterminé à écrire plus au long la vie de ce prince. Ainsi les traductions ont enfanté naturellement l'idée d'une préface : & l'impossibilité de dire dans une préface tout ce que j'avois à dire, a produit un livre, qui sera bientôt suivi des traductions dont il est l'annonce & l'avant-propos.

Plus j'ai étudié Julien, ſoit dans ſes propres écrits, ſoit dans les autres monumens de l'antiquité, plus il m'a paru intéreſſant. Le contraſte de ſes vices réels & de ſes vertus apparentes, joint à la diverſité de ſes ſituations & de ſes avantures, forme un morceau d'hiſtoire, où l'on trouve, avec la plus exacte vérité, le merveilleux des fictions. Si le tableau eſt amuſant, il n'eſt pas moins inſtructif. On y voit réſulter de l'aſſemblage des qualités les plus éminentes un tout enſemble défectueux & mal aſſorti; parce que ce n'eſt point la religion & la raiſon, mais uniquement la vanité, qui les domine & qui les met en œuvre. On y découvre quel eſt le vuide & le danger des talens humains; & de quelles extravagances deut ſe repaître un eſprit dégoûté du vrai, & abandonné à ſa propre inquiétude. L'homme eſt deſtiné, quoi qu'il faſſe, à croire & à ſe ſoumettre. S'il ſecoue le joug de

la foi, il faut qu'il ſacrifie ſa raiſon à des opinions arbitraires, inſenſées, & plus incompréhenſibles que les myſteres qu'il rejette. Julien abandonnant la religion chrétienne pour ſe livrer aux illuſions du paganiſme & de la théurgie, eſt un exemple dans lequel tout incrédule doit plus ou moins ſe reconnoître. La perſécution que ce prince fait aux Chrétiens, offre un ſpectacle frappant. Elle force, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, la Majeſté ſuprême à ſortir de ſon ſecret, pour ſoutenir par de nouvelles preuves le chriſtianiſme attaqué d'une maniere nouvelle: & ces preuves ſont ſi éclatantes, que les Payens mêmes les ont tranſmiſes à la poſtérité. En un mot le ſujet eſt heureux, & doit, ce ſemble, réuſſir même entre les mains d'un auteur médiocre.

Ornari res ipſa negat, contenta doceri.

C'eſt, je l'avoue, ce qui m'a le plus encouragé.

Je n'ai en vue que de bien faire connoître celui dont j'écris la vie. Il y a peu de princes ſur leſquels nous ayons plus de mémoires : mais, qu'il me ſoit permis de le dire, la plupart de ces mémoires n'ont pas été écrits avec aſſez de ſang froid. C'eſt le ſort des hommes extraordinaires, d'avoir des admirateurs & des cenſeurs trop prévénus, ſur-tout lorſque des intérêts auſſi vifs que les intérêts de religion, empêchent les ſuffrages de ſe réunir. La juſte indignation des Chrétiens contre un apoſtat, contre un perſécuteur, ne leur a pas toujours permis de faire attention à ce qui pouvoit mériter en lui quelque eſtime. La reconnoiſſance aveugle des Payens envers le reſtaurateur de l'idolâtrie, leur a fermé les yeux ſur les défauts les plus eſſentiels. Sans parler des Orateurs, de qui l'on

n'a pas droit d'attendre une exactitude si scrupuleuse, les Historiens mêmes cessent d'être historiens, dès qu'ils parlent de Julien, & deviennent des accusateurs ou bien des panégyristes. Il faut pourtant excepter un petit nombre d'écrivains de part & d'autre, qui lui ont rendu assez de justice.

Au fond, on ne doit pas s'imaginer qu'il soit toujours impossible de concilier les auteurs qui ont parlé le plus diversement de Julien. Comme ils ne l'ont pas regardé dans le même point de vue, ils en disent, il est vrai, des choses fort différentes, mais qui ne sont pas toujours opposées : & pour l'ordinaire, si les Chrétiens & les Payens paroissent se contredire, c'est que Julien étoit lui-même un amas de contradictions. M. Fleury observe judicieusement, *qu'il y avoit dans ce prince un tel mê-*

lange de bonnes & de mauvaises qualités, qu'il étoit facile de le louer & de le blâmer, sans altérer la vérité.

Comme j'ai examiné Julien à charge & à décharge, & que c'est le résultat de cet examen que je présente à mes Lecteurs, j'en ai dit également le bien & le mal. Je ne crois point que le bien que j'en ai dit doive peiner les consciences les plus délicates. Ce seroit trop priser les vertus humaines, que de se persuader contre l'expérience de tous les siecles, que Dieu ne les donne jamais à ses plus grands ennemis. J'ai représenté celles de Julien dans le vrai, c'est-à-dire, toujours défigurées par quelque défaut : & d'ailleurs il les a tournées contre leur auteur; ce qui doit nous les rendre odieuses.

Quelques lecteurs trouveront peut-être que je coule trop légérement sur certains endroits de l'hif-

toire de Julien ; que je ne détaille pas toujours les expéditions militaires ; que je ne décris point les batailles, &c. Mais je les supplie de vouloir bien ne pas perdre de vue le but que je me suis proposé, & de se rappeller ce qu'a dit Plutarque au commencement de la vie d'Alexandre, pour prévenir une semblable critique. Je me sers de la version d'Amyot. » Les plus hauts & les plus glo- » rieux exploits, dit-il, ne sont pas » toujours ceux qui montrent » mieux le vice ou la vertu de » l'homme : ains bien souvent une » légere chose, une parole ou un » jeu, mettent plus clairement en » évidence le naturel des person- » nes, que ne font pas des défaites » où il sera demeuré dix mille » hommes morts, ni les grosses » batailles, ni les prises des villes » par siege ni par assaut. Tout ainsi » donc comme les peintres qui » portrayent au vif, recherchent

» les semblances seulement, ou
» principalement en la face & aux
» traits du visage, esquels se voit
» comme une image empreinte des
» mœurs & du naturel des hommes,
» sans guere se soucier des autres
» parties du corps : aussi nous doit-
» on concéder que nous allions
» principalement recherchant les
» signes de l'ame, & par iceux
» formant un portrait au naturel
» de la vie & des mœurs d'un
» chacun, en laissant aux Histo-
» riens à écrire les guerres, les
» batailles & autres telles gran-
» deurs ».

APPROBATION.

J'Ai lu par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, *les Vies des Empereurs Julien & Jovien*, par M. DE LA BLETERIE : le mérite de ces Ouvrages est assez connu, & l'on ne peut qu'applaudir au projet d'en multiplier les éditions. A Paris le 12 Mai 1775.

Signé FOUCHER.

VIE



VIE DE L'EMPEREUR JULIEN.

LIVRE PREMIER.

IL n'y a rien de plus opposé que les différentes idées qu'on se forme de Julien. Plusieurs, qui ne le connoissent que par son apostasie, en font un monstre semblable aux Nérons & aux Domitiens. D'autres, éblouis de ses qualités brillantes, voudroient l'égaler aux Trajans, aux Antonins & aux Marc-Aureles. Pour moi, sans être surpris de ces deux ju-

gemens, je ne puis approuver ni l'un ni l'autre. Julien a eu sans doute de grandes qualités; & la religion, qui nous ordonne de prier pour nos persécuteurs, tandis qu'ils peuvent se convertir, ne nous permet pas de noircir injustement leur mémoire, lorsqu'ils ont reçu leur condamnation: mais il eut aussi de grands défauts; ensorte qu'après avoir distingué avec précision l'apostat du philosophe & de l'empereur, je trouvé qu'il ne fut point un grand homme, mais un homme singulier.

Il n'eut point ce fonds de bon sens, qui doit être le centre & le point fixe des vertus; qui n'en laisse briller aucune aux dépens de l'autre; qui ne les outre jamais; qui les regle, les unit, & par un heureux concert, forme l'homme vertueux. Une passion déréglée pour la gloire le porta avec une espece de fanatisme à

tout ce qui lui parut eſtimable ; &, par un goût faux, il eſtima tout ce qui pouvoit le ſingulariſer. Exempt des vices groſſiers qui humilient l'orgueil, il eut les défauts qui le flattent, & ceux que l'amour-propre n'apperçoit que dans les autres.

Tandis qu'il fut dans l'obſcurité de la vie privée, ou qu'il n'occupa que le ſecond rang, la crainte de l'empereur Conſtance régla en lui les bonnes qualités, & réprima les mauvaiſes ; mais l'indépendance & le pouvoir ſouverain le développerent tout entier. Je tâcherai de le peindre au naturel, en choiſiſſant parmi ſes actions & ſes paroles ce qui ſera le plus propre à le caractériſer. Quoique les évenemens auxquels il eut part ſoient intéreſſans, & qu'ils ſemblent, par leur variété, aſſortis à la bizarrerie de ſon caractere, je n'y toucherai qu'au-

tant qu'ils serviront à faire connoître sa personne, parce que je n'écris pas son histoire, mais sa vie.

Liban. Or. X. p. 262. Du Cange, Byzant. Fam. Zonar. l. XIII.

L'EMPEREUR CONSTANCE-CHLORE (*a*), pere du grand Constantin, laissa, entr'autres enfans, JULE-CONSTANCE, prince doux & modéré, qui vit sans jalousie le diadême sur la tête de son frere, & l'aima toujours sincérement. Jule-Constance épousa d'abord Galla, dont il eut une fille & deux fils. On ignore le nom du premier. Le second est le césar Gallus. Après la mort de Galla, Jule-Constance se remaria avec Basiline, fille du préfet Julien (*b*), qui

(*a*) Constance-Chlore étoit fils d'Eutrope, homme de condition, d'une des meilleures maisons d'Illyrie, & de Claudia, fille de Crispus, frere de l'empereur Claude II.

(*b*) On a sujet de croire que c'est *Anicius-Julianus*, qui fut consul en 322. La maison

fut le particulier de son siecle le plus illustre par sa naissance, par ses richesses & par son crédit, & peut-être le premier sénateur de Rome qui ait fait profession publique du christianisme. Il avoit été engagé dans le parti de Maxence : mais Constantin, après la victoire, respecta dans ce grand homme des talens supérieurs, & une vertu encore supérieure aux talens. Il le fit consul, préfet, & enfin son beau-frere. Du mariage de Basiline avec Jule-Constance, nâquit à Constantinople, le 6 Novembre 331 (*a*), sous le con- An de J.C. 331.

des Anices étoit la plus illustre de Rome dans les IVe. V^e^. & VIe. siecles. Sa noblesse remontoit jusqu'au temps de la république. On trouve un *L. Anicius-Gallus*, consul, l'an de Rome 593 ou 594. Vers le même temps, *Caïus-Anicius* eut l'honneur du triomphe, & mena devant son char Gentius, roi d'Illyrie, qu'il avoit vaincu.

(*a*) M. Du Cange fait naître Julien un an plus tard. J'ai suivi M. de Tillemont,

ſulat de Baſſus & d'Ablave, FLAVIUS-CLAUDIUS-JULIANUS, qui fut depuis empereur. On dit que Baſiline, prête d'accoucher, ſongea qu'elle mettoit Achille au monde (*a*), & qu'à ſon réveil, pendant qu'elle racontoit ce ſonge, elle enfanta Julien preſque ſans douleur.

Jul. Miſopogon. Id. ad Athenienſes. Greg. Naz. Or. III. p. 58. 90. Hieron. Chron. Zoſ. l. II.

Julien perdit ſa mere (*b*) étant encore au berceau. Il n'avoit que ſix ans accomplis, lorſqu'il penſa

---

& je le ſuivrai d'ordinaire. Il mérite la préférence par ſon exactitude infinie & par ſon amour pour la vérité, même dans les plus petites choſes. J'en ai tiré de grands ſecours.

(*a*) Zonaras avoit pris ces particularités vraies ou fauſſes dans quelque ancien. Il n'y a pas d'apparence que les nouveaux Grecs les aient inventées.

(*b*) Cette princeſſe mourut à la fleur de ſon âge : elle paroît avoir été Arienne & perſécutrice, ce qui n'eſt pas étonnant, ſi elle étoit parente d'Euſebe de Nicomédie. Il eſt certain que Julien étoit parent éloigné de cet évêque, dit Ammien, vraiſemblablement du côté de Baſiline, dont la mere, aïeule maternelle de Julien, pouvoit être d'Ionie ou de Bithynie.

périr dans la sanglante tragédie qui suivit de près la mort de Constantin. Sous prétexte d'assurer l'empire aux enfans de ce prince, & de prévenir les guerres civiles, l'armée se souleva contre tout le reste de la maison impériale. L'empereur Constance, le seul des trois augustes qui fût à portée d'arrêter le soulévement, en étoit peut-être auteur. Ses deux oncles, dont l'un, sçavoir Jule-Constance, étoit aussi son beau-pere (*a*), & ses cousins germains, au nombre de sept, furent les victimes de sa politique, ou du moins de sa foiblesse. Gallus & Julien auroient eu le même sort que leur pere & leur frere ainé, si des amis fideles ne les avoient dérobés à la premiere fureur des meurtriers (*b*). Le céle-

AN 337.

(*a*) L'empereur Constance avoit épousé la fille de Jule-Constance. On ne sçait point le nom de cette princesse.

(*b*) Il semble qu'on les cacha dans une église.

bre Marc, évêque d'Aréthuse, fut un de ceux qui aiderent à sauver Julien, sous le regne duquel il fut traité si cruellement.

Jul. ad Athen. II Misopog. Socr. l. III. c. I. Amm. Marcell. l. XXII. 6. 12.

Constance ne put long-temps ignorer ce qu'étoient devenus les deux princes. Lorsqu'il le sçut, on dit qu'il délibéra s'il les feroit mourir. Mais comme de pareilles exécutions, faites de sang-froid, n'auroient pu être rejettées sur la cruauté du soldat, il prit le parti de les épargner. D'ailleurs Gallus, qui n'avoit que treize ans, paroissoit attaqué d'une maladie mortelle; & Julien n'étoit pas encore en âge de se faire craindre. Il se contenta donc de les éloigner. Gal-

S. Basyle, prêtre d'Ancyre, qui fut martyrisé dans la persécution de Julien, dit que ce prince ingrat avoit oublié le saint autel qui lui avoit servi d'asyle. *Non est recordatus quomodo eruerit eum (Deus) per sanctos suos sacerdotes, abscondens eum sub sancto & admirabili altari ecclesiæ suæ.* V. Act. sincera.

lus fut relégué en Ionie, & Julien envoyé à Eusebe de Nicomédie son parent. Ce fameux évêque de cour, le chef & l'ame de l'intrigue arienne; étoit peu propre à lui donner une idée juste de la religion. Mais il pouvoit être plus capable qu'un autre d'entrer dans les vues que Constance avoit peut-être dès-lors sur le jeune prince, en le portant à embrasser l'état ecclésiastique. Constance s'étoit emparé de tous les biens de Julien, & ne lui rendit que ceux de sa mere. L'effet le plus précieux de cette succession fut un gouverneur nommé Mardonius. C'étoit un eunuque, Scythe de nation, que l'aïeul maternel de Julien avoit fait élever avec soin, pour expliquer à Basiline Homere & Hésiode. Mardonius ne songea pas moins à former les mœurs de son nouvel éleve, qu'à lui cultiver l'esprit: il s'appliqua sur-tout

à lui inſpirer de la gravité & de la modeſtie, du mépris pour les plaiſirs des ſens, de l'averſion pour le théatre, de l'eſtime pour une vie ſérieuſe & retirée. Il ne lui laiſſa apprendre de chemin que celui qui conduiſoit chez ſes maîtres : il l'obligeoit, en y allant, de marcher les yeux baiſſés. En un mot, il ne lui permettoit d'amuſemens que ceux de la lecture, principalement des belles deſcriptions d'Homere.

Jul. Ep. IX. *Ep.* LVI. *Id. Or.* III. *Eutrop. l.* XVI. *c.* 5. *Eunap. vitâ Maxim. p.* 68. *Liban. Or.* X. *p.* 265. *Socr. l.* III. *c.* I.

Une pareille éducation eût rebuté Julien, s'il eût eu moins de goût & moins de facilité. Mais, dès l'enfance, une curioſité inſatiable tourna ſon génie vif & ardent du côté des ſciences. Sa pénétration & ſa préſence d'eſprit étoient ſoutenues par une mémoire prodigieuſe : il liſoit continuellement, retenoit tout ce qu'il liſoit, & n'oublioit rien de ce qu'il avoit une fois appris ; enſorte que ſes maîtres ſe plai-

gnoient de n'avoir plus rien à lui enſeigner. Julien étudia d'abord la grammaire ſuivant l'uſage des anciens, qui vouloient que les enfans appriſſent leur langue par regles, & la parlaſſent purement. Le latin étoit toujours la langue de l'empire; on s'en ſervoit dans les actes publics; mais, depuis la fondation de Conſtantinople, le grec ſe parloit communément, même à la cour. C'étoit en quelque ſorte la langue maternelle de Julien. Il s'appliqua donc extrêmement à la lecture des écrivains de l'ancienne Grece; &, dans le commerce aſſidu qu'il eut avec ces grands maîtres, il devint lui-même un modele ſemblable à eux. Il ne négligea pas non plus le latin, quoiqu'il n'en fit pas la même étude. Environné de Grecs, gens accoutumés à n'eſtimer que leur nation & leur langue, il ſe rem-

plit à cet égard de leurs préjugés & même de leur pédanterie, & se piqua toujours d'être Grec plutôt que Romain. D'ailleurs, on ne songeoit point à en faire un empereur, mais seulement un homme de lettres; & le grec suffisoit à ce dessein. Cependant il apprit le latin autant qu'il étoit nécessaire pour le parler avec facilité : il eut aussi du goût pour la poésie. Nous avons encore de lui une quinzaine de vers, où l'on apperçoit du génie & de la délicatesse. Lorsqu'il fut empereur, il montra combien il éstimoit la musique, en assignant des fonds pour élever de jeunes musiciens dans la ville d'Alexandrie, & promettant de grandes récompenses à ceux qui excelleroient dans cet art, qu'il appelle un art divin. On ne peut lire ses ouvrages, sans se convaincre qu'il n'ignoroit rien de ce qu'il falloit sçavoir alors

pour être un sçavant universel.

A l'âge de quatorze ou quinze ans, on le retira des écoles, pour le confiner avec son frere Gallus, qu'on avoit conduit d'Ionie dans un château de Cappadoce, situé au pied du mont Argée. C'étoit une maison royale appellée Macelle, assez voisine de Césarée, capitale de la province. Quoique les deux freres y fussent traités en princes, ce château n'étoit pour eux qu'une magnifique prison, si l'on en croit Julien.

Sozomen. l. v. c. 2. Jul. ad Ath.

AN 345.

« Pendant les six années, dit-il » dans son manifeste aux Athé- » niens, que nous passâmes dans » une terre qui ne nous appar- » tenoit point, on nous gardoit » comme si nous eussions été » prisonniers dans quelque châ- » teau de Perse. Aucun de nos » amis n'avoit la permission de » nous aborder. Nous n'avions » la liberté ni de rien apprendre » qui en valût la peine, ni de

» voir les honnêtes gens. Au mi» lieu d'un domestique nom» breux & magnifique, nous » étions réduits à n'avoir pour » camarades que nos propres » esclaves, & à faire nos exer» cices avec eux. Les jeunes gens » de notre âge & de condition » libre ne pouvoient nous ap» procher.... Si mon frere a eu » dans l'humeur quelque chose » de dur & de sauvage, il le » tenoit en partie de cette édu» cation solitaire ».

Greg. Or. III. 58. *Eunap. V. Max.* 68. *Sozom. l.* V. 2. *Theodor. l.* III, 2.

Cependant saint Grégoire de Nazianze assure que l'empereur leur avoit donné à Macelle toutes sortes de maîtres; mais apparemment que Julien, devenu apostat, compte pour rien, & même pour mauvaise compagnie, ces maîtres qui étoient chrétiens, & chargés de l'instruire, lui & son frere, de la véritable religion, plus encore que des sciences humaines. On

ne ſe bornoit pas à leur enſeigner les dogmes de cette divine philoſophie, on les exerçoit à la pratique des œuvres qu'elle preſcrit; on leur expliquoit avec ſoin les livres ſacrés; on les accoutumoit aux veilles, aux jeûnes, à la priere, à reſpecter les eccléſiaſtiques, à fréquenter les tombeaux des martyrs, à faire des préſens aux égliſes. Les deux freres furent même ordonnés lecteurs, &, en cette qualité, lurent publiquement, dans l'égliſe de Nicomédie, les divines écritures.

Je ne ſçais ſi l'on ménageoit aſſez un eſprit capable de grands écarts, comme Julien. En l'aſtreignant à une vie ſurchargée d'exercices de piété, & affectant de multiplier les engagemens pour l'attacher à la religion, on contribua peut-être réellement à l'en détacher. Ces nouveaux liens venant en pre-

mier de la main de Conſtance, main ennemie & juſtement ſuſpecte de politique, étoient propres à faire naître dans ſon cœur un fond d'antipathie contre le chriſtianiſme, ſans qu'il s'en apperçût lui-même alors. On dit que, dès ce temps-là, il laiſſoit entrevoir quelque penchant pour l'idolâtrie. Quand on propoſoit à ſon frere & à lui, pour ſujet de déclamation, la controverſe des chrétiens & des payens, il ſe chargeoit de plaider la cauſe payenne, ſous prétexte qu'elle étoit la plus difficile, & la faiſoit valoir de ſon mieux. On aſſure même que Dieu donna à entendre, par un prodige, que le culte de Julien ne lui étoit pas agréable. Les deux princes avoient entrepris de faire bâtir une égliſe ſur le tombeau de ſaint Mamas, illuſtre martyr de Céſarée en Cappadoce. Ils avoient partagé l'ou-

Greg.Or.III. p. 61. 59. Sozom. l. V. c. 2. Theodor. l. III. c. 2.

vrage entr'eux, & chacun faisoit travailler à l'envi à la portion qui lui étoit échue. Tandis que les travaux de Gallus avançoient, une main invisible s'opposoit, dit-on, à ceux de Julien. Tantôt on ne pouvoit en asseoir les fondemens, tantôt la terre rejettoit ceux que l'on avoit posés: enfin ce qu'on avoit élevé avec bien du temps & de la peine, se trouvoit soudainement renversé ; de sorte qu'il fut impossible de finir. Saint Grégoire de Nazianze dit qu'il tient ce fait de témoins oculaires, & Sozomene prétend l'avoir oui dire à ceux qui avoient vu de ces témoins.

Il y avoit six ans qu'ils étoient dans le château de Macelle, lorsque Constance, demeuré seul auguste par la mort de Constantin & de Constant, ses freres & ses collegues, obligé de faire la guerre à Magnence en occi-

Idat. Chron. Alexand. Socr. l. II. c. 28. Eunap. V. M. p. 68.

dent, menacé en orient d'une irruption des Perses, se voyant sans enfans & sans neveux, se trouva contraint de chercher un appui dans la personne de Gallus. Il le créa césar (a) le 15 de

An 351.

(a) Les empereurs communiquoient le nom de *cæsar* à ceux qu'ils destinoient à l'empire; mais ils ne leur donnoient point les titres d'*imperator*, ni d'*augustus* : c'eût été les associer actuellement. Ces deux derniers titres marquoient la puissance souveraine. Celui de césar n'étoit proprement qu'une désignation à cette puissance, qu'une adoption dans la maison impériale. Avant Dioclétien, on avoit déjà vu plusieurs empereurs & plusieurs césars à la fois; mais ces empereurs possédoient l'empire par indivis : ils étoient maîtres, solidairement avec leurs collegues, de tout ce qui obéissoit aux Romains. Dioclétien introduisit une nouvelle forme de gouvernement, & partagea les provinces romaines. Chaque empereur eut son département : les césars eurent aussi le leur; mais ils étoient au dessous des empereurs; ils étoient obligés de les respecter comme leurs peres; ils ne pouvoient monter au premier rang que par la permission de celui qui les avoit fait césars, ou par sa mort; ils recevoient de sa main leurs principaux officiers. Ordinairement ils ne portoient point le diadême, que les augustes avoient coutume de porter depuis Dioclétien.

Mars 351; & après lui avoir donné en mariage Constantine, sa sœur, il le fit partir pour Antioche, d'où il devoit gouverner tout l'orient. La nouvelle fortune de Gallus & les représentations de ceux qui avoient soin de Julien, obtinrent à celui-ci la liberté de venir à Constantinople perfectionner ses études. Les écoles étoient florissantes dans cette grande ville : on y trouvoit plusieurs sophistes; c'est ainsi qu'on appelloit les professeurs d'éloquence. Ce nom étoit alors honorable, quoiqu'à dire vrai, il convînt à presque tous ceux qui le portoient, dans le mauvais sens que nous y attachons aujourd'hui. La rhétorique qu'ils enseignoient étoit l'art de déclamer sur toutes sortes de sujets, pour ou contre, d'une maniere plausible, & de séduire l'auditeur par des lieux communs & des vraisemblances

populaires, ſans ſe ſoucier de la vérité.

Liban. de vita ſua. Id. Or. x. p. 263. Socr. l. III. c. 13.

Libanius, natif d'Antioche, de tous les ſophiſtes de ſon ſiecle eſtimé le plus éloquent, étoit revenu de Nicomédie dans la capitale, à peu près dans le même temps que Julien. Mais, malgré ſa réputation, il eut la douleur de voir en d'autres mains le jeune prince, qu'on n'avoit garde de confier à un payen déclaré. Ecébole eut la préférence, quoiqu'il ne ſçût pas ſon métier, ſi l'on en croit Libanius. Mais la cour voulut récompenſer ſon zele pour la vraie religion; zele au reſte d'autant plus outré, qu'il étoit apparemment contrefait: car il n'y eut jamais de conſcience plus ſouple que celle de ce ſophiſte, qui fut toujours de la religion du ſouverain, & n'en avoit peut-être aucune. Sous Conſtance, il s'étoit mis à la mode par ſes invectives contre les

dieux des payens. Il déclama depuis pour les mêmes dieux, & ſon zele lui tint encore lieu de talens, lorſque Julien, ſon diſciple, eut r'ouvert les temples. A la premiere nouvelle de la mort de ce prince, il joua le rôle de pénitent. On le vit étendu par terre à la porte de l'égliſe, criant aux fideles, d'une voix lamentable : *Foulez-moi aux pieds ; je ſuis un ſel affadi.*

Tel étoit le ſophiſte qu'on choiſit pour être le maître de Julien. Celui-ci, encore Chrétien d'éducation & d'habitude, l'écoutoit ſans peine, & alloit prendre ſes leçons, toujours accompagné du ſage Mardonius & d'un autre homme de lettres. Il avoit des habits ſimples, un air modeſte & affable, répondoit à ceux qui lui adreſſoient la parole, ſans rebuter les plus pauvres, & ne ſe diſtinguoit des autres étudians que par ſon

esprit & par son travail : il écoutoit comme eux, se tenoit debout comme eux, entroit & sortoit avec eux. A le voir, on ne l'auroit jamais pris pour le proche parent de l'empereur, ni pour le frere du césar.

Liban.Or.x. p. 263, 264. Jul.Ep.XLI. Socr. l. III. c. 2. Sozom. l. v. c. 2.

Son mérite fit du bruit dans Constantinople, & l'on commençoit à dire qu'il étoit digne de régner. L'empereur, qui avoit paru favoriser ses études jusqu'à lui donner des sujets de déclamation, fut allarmé (*a*) de ces discours, & lui commanda de se retirer à Nicomédie, ou en tel autre lieu de l'Asie mineure qu'il jugeroit à propos. Mais, parce que Libanius étoit aussi retourné à Nicomédie, Constance lui défendit expressément de l'aller écouter. Ecébole lui fit même promettre, avec les ser-

---

(*a*) Ταῦτα οὐκ εἴα καθεύδειν Κωνστάντιον. *Hæc non sinebant dormire Constantium.* Liban.

mens les plus terribles, de n'être jamais diſciple de Libanius; précautions capables de donner à Julien plus de goût pour ce ſophiſte. Cependant, lorſqu'il fut en Aſie, il reſpecta la défenſe de l'empereur & ſes propres ſermens : mais il ſe faiſoit apporter en ſecret, & à grands frais, les pieces de Libanius ; enſorte qu'il vint à bout d'en imiter le ſtyle beaucoup mieux qu'aucun de ceux qui l'avoient écouté. En confrontant les ouvrages de l'un & de l'autre, on trouve effectivement que Julien reſſemble (*a*) à Libanius, mais en beau, & de la maniere qu'un homme de qualité, qui parle bien ſans affectation, peut reſ-

---

(*a*) Ὅθεν, οἶμαι, καὶ τοῖς ὕστερον ὑπ' αὐτοῦ πεποιημένοις λόγοις ἔνει τὶ πρὸς ἡμᾶς συγγενὲς, καὶ ἔδοξεν εἷς εἶναι τῶν πεπλησιακότων. *Unde, opinor, iis quæ poſtea ſcripſit ineſt quiddam noſtro ſtylo affine, ut videatur unus eſſe ex iis qui ſcholas noſtras frequentavêre.* Liban.

sembler à un rhéteur qui s'étudie à bien parler.

Greg. Or. III. p. 6. Jul. ad Themistium. Id. fragm.

Julien n'étoit pas tellement occupé de ses études, qu'il n'employât à faire du bien la liberté que l'empereur lui laissoit, & l'espece de crédit que lui donnoit l'élévation de Gallus. Il fit plusieurs voyages en différentes provinces d'Asie pour assister ses amis, quelquefois sans qu'on l'en priât, & même aux dépens de sa santé. Mais l'amitié ne l'aveugloit pas : car, en Ionie, il travailla contre un de ses parens, son ami intime, qui avoit tort, en faveur d'un sophiste étranger, qu'il ne connoissoit presque point. Quoiqu'il ne fût pas riche, il étoit très-libéral. Voici ce qu'il écrivoit depuis, étant empereur : « Qu'on me montre » un homme qui se soit appauvri » par ses aumônes. Les miennes » m'ont toujours enrichi, mal- » gré mon peu d'économie ....

» J'en

» J'en ai souvent fait l'épreuve » lorsque j'étois particulier. En » partageant avec les pauvres le » peu que j'avois, je retirai des » mains des usurpateurs la suc- » cession de mon aïeule. Don- » nons donc à tout le monde ; » plus libéralement aux gens de » bien ; mais sans refuser le né- » cessaire à personne, pas même » à notre ennemi : car (*a*) ce » n'est pas aux mœurs ni au ca- » ractere, c'est à l'homme que » nous donnons ». Julien fit tou- jours gloire de pratiquer cette maxime : heureux s'il avoit con- servé la véritable religion où il l'avoit puisée !

Nous avons déjà dit que dès le temps qu'il demeuroit à Ma- celle, il laissoit entrevoir quel- que opposition au christiansme. Sa haine contre l'empereur Cons-

(*a*) Τῷ γὰρ ἀνθρωπίνῳ καὶ οὐ τῷ τρόπῳ δίδομεν.

tance, chrétien très-zélé, quoique persécuteur des catholiques, en fut peut-être l'origine. Mais d'ailleurs la soumission qu'exige la foi pouvoit révolter un esprit curieux & enflé des sciences humaines. Il étoit sans doute frappé des funestes divisions qui déchiroient l'église, sur-tout de cette controverse scandaleuse, où il s'agissoit de sçavoir si Jesus-Christ est le Dieu souverain, ou bien une créature; du relâchement des chrétiens, des violences exercées contre les orthodoxes par la faction arienne, de la politique & de la foiblesse des principaux membres du clergé. En lisant nuit & jour les auteurs payens, il s'étoit familiarisé avec leur maniere de penser. L'estime outrée qu'il faisoit des grands hommes de l'antiquité, le portoit insensiblement à souhaiter qu'ils eussent toujours raison. C'est ainsi qu'au com-

mencement du ſeizieme ſiecle, quelques-uns des ſçavans qui contribuerent au rétabliſſement des lettres, étoient, dit-on, payens dans le cœur, plus encore par pédanterie que par libertinage; enſorte qu'il n'eût pas tenu à eux de ramener le culte des dieux d'Homere & de Virgile.

La tentation étoit bien plus délicate pour Julien. Les édits de Conſtantin & de ſes enfans avoient ébranlé le paganiſme, ſans le détruire. S'il eſt vrai que la défenſe de ſacrifier fût générale (*a*), du moins elle étoit mal

(*a*) M. le Baron de la Baſtie, dans ſa Diſſertation ſur le ſouverain Pontificat des Empereurs Romains (IIIe Partie), prouve que jamais Conſtantin n'a fait de loi qui défendît abſolument de ſacrifier : il ſe contenta d'interdire les ſacrifices qui ſervoient de prétexte à la débauche, & ceux qui, ſe faiſant en ſecret ou pendant la nuit, donnoient lieu à des aſſemblées ſuſpectes, les opérations de la magie & de la théurgie, &c. Prétendre que Conſtantin fit une défenſe générale, ce ſeroit fermer les yeux à l'évidence des faits, & ſou-

obſervée. Les temples les plus célebres ſubſiſtoient encore, & leur vue entretenoit toujours le ſouvenir des fêtes payennes, ces fêtes ſi riantes & ſi flatteuſes pour l'imagination corrompue. Ils n'étoient pas fermés en pluſieurs endroits, ſur-tout à Rome, où la

---

tenir le contraire de ce que dit Conſtantin lui-même dans ſes lettres & dans ſes diſcours, qui doivent ſervir d'explication, ou, ſi l'on veut, de correctif à quelques paſſages d'Euſebe, peu exacts ou mal entendus. La loi de Conſtance & de Conſtant eſt expreſſément relative à celle de leur pere, & ne fait que la renouveller. Il eſt vrai que, dans le code Théodoſien, on trouve deux loix attribuées à Conſtance, dont l'une défend, ſous peine de mort, de ſacrifier aux idoles, ou de leur rendre un culte religieux, & l'autre ordonne de fermer les temples. Mais M. de la Baſtie conjecture qu'on ne les publia point du vivant de cet empereur. Ce furent de ſimples projets qui demeurerent parmi les papiers de la ſecretairerie d'état, *in ſcriniis memoriæ*. On y ſuppléa les dates au hazard, lorſque Théodoſe le jeune les fit inſérer dans le recueil des ordonnances de ſes prédéceſſeurs. Le ſçavant Académicien appuie cette conjecture de réflexions & de faits qui la rendent extrêmement vraiſemblable. Voyez *les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres*, tom. XV.

majesté du sénat autorisoit les anciennes cérémonies. On voyoit encore des payens déclarés occuper les premieres charges de l'empire. Une infinité de gens de toute espece avoient été entraînés dans l'église par la foule & par le torrent de l'exemple, sans quitter leurs préventions. Mais l'idolâtrie n'avoit point de meilleur appui que les gens de lettres. Tout ce que Julien estimoit, grammairiens, poëtes, sophistes, philosophes, si l'on en excepte un petit nombre, tenoient pour les vieilles superstitions.

Comme ils en sentoient le ridicule, que les chrétiens leur remettoient incessamment sous les yeux; ils employoient ce qu'ils avoient de litttérature & d'esprit pour donner au paganisme un tour plausible, & en former un systême moins insensé. Ils avouoient que la mythologie étoit insoutenable prise à la

Greg. N. Or. III. p. 104, 05, 106. Jul. Or. VIII.

lettre ; mais en même temps elle contenoit, ſelon eux, ſous l'emblême des fictions, les profondeurs de la phyſique, de la morale & de la théologie. L'abſurdité de la lettre (*a*) montroit aſſez qu'il falloit aller plus avant, & percer les enveloppes groſſieres pour découvrir un ſens plus ſublime (*b*). Un air de myſtere convenoit à la vérité. On l'avoit ainſi voilée pour la rendre plus reſpectable à ceux qui la

(*a*) Κατὰ μὲν διάνοιαν ἀπεμφαίνοντες ὅταν οἱ μῦθοι γίγνονται περὶ τῶν θείων, αὐτόθεν ἡμῖν ὥσπερ βοῶσιν καὶ διαμαρτύρονται μὴ πιστεύειν ἁπλῶς, ἀλλὰ τὸ λεληθὸς σκοπεῖν καὶ διερευνᾶσθαι. *Quando diſſentaneæ & abhorrentes ſecundùm ſententiam de divinis rebus fabulæ confinguntur, ſtatim nobis quodammodo clamant atque conteſtantur, ne fidem iis quæ dicuntur ſimpliciter habeamus ; ſed ut quod latet conſideremus atque ſcrutemur.* Jul. Or. VII. p. 222. edit. Lipſienſis.

(*b*) Φιλεῖ γὰρ ἡ φύσις κρύπτεσθαι, καὶ τὸ ἀποκεκρυμμένον τῆς τῶν θεῶν οὐσίας οὐκ ἀνέχεται γυμνοῖς εἰς ἀκαθάρτους ἀκοὰς ῥίπτεσθαι ῥήμασι. *Etenim gaudet natura abſcondi, & arcanam deorum naturam impuras in aures abjici nudâ oratione non patitur.* Id. ibid. p. 216.

recherchoient, & pour la dérober à ceux qui ne s'en rendoient pas dignes par leurs recherches.

Au reſte, ils faiſoient profeſſion de reconnoître un ſeul Dieu ſuprême (*a*), ſource & principe de tous les êtres. Les autres divinités étoient en partie ſes attributs perſonifiés, en partie des miniſtres ſubalternes, dont il étoit le pere & le roi. Il avoit empreint dans toute la nature l'image de ſes perfections. On devoit regarder l'univers comme un tableau, dont le grand Dieu étoit à la fois l'original & le peintre. Donc en honorant la créature, diſoient-ils, on ren-

Jul. Ep. LXIII. *Id. apud. Cyrill. l.* II. *l.* IV. *l.* VIII. *Id. Or.* VII. *Id. fragm.*

(*a*) Ἀλλ' οὗτοι μὲν ἐν μέρει θεοσεβεῖς ὄντες, καὶ τὰ λοιπά. *Sed illi quidem* (nimirum Judæi) *ex parte Dei cultores exiſtunt, quandoquidem illum colunt qui revera ſit potentiſſimus & optimus, quique ſenſibilem mundum regit : qui equidem, ut optimè novi*, A NOBIS ETIAM ALIIS COLITUR NOMINIBUS. Id. Ep. LXIII. p. 454.

doit hommage au créateur. La nature étoit peuplée de dieux ou de génies de différentes especes, qui en faisoient mouvoir les ressorts, & en régloient les opérations. Ces intelligences présidoient aux astres, à la terre, à la mer, aux royaumes, aux villes, aux lieux particuliers, aux sciences, aux arts, aux vertus, chacune selon le poste que le maître commun avoit bien voulu lui confier. Les ames vertueuses, après avoir quitté leurs corps, étoient admises au nombre des dieux, sous le nom de héros ou de demi-dieux. Il étoit juste d'honorer les dieux & les héros, comme les lieutenans de la majesté souveraine & les distributeurs de ses bienfaits.

A l'égard du culte des statues (*a*), ils disoient qu'il n'a-

(*a*) Ἀγάλματα γὰρ, καὶ βωμοὺς, καὶ πυρὸς ἀσβέστου φυλακὴν, καὶ πάντα ἁπλῶς τὰ τοιαῦτα σύμβολα οἱ πατέρες ἔθεντο τῆς παρουσίας

voit pour objet ni le bronze ni le marbre, mais le dieu à qui la statue étoit consacrée. Etant unis à une portion de matiere, il nous falloit des symboles qui fussent à portée de recevoir des attentions extérieures, & des hommages corporels que nous

τῶν θεῶν, οὐχ ἵνα ἐκεῖνα θεοὺς νομίσωμεν, ἀλλ' ἵνα δι' αὐτῶν θεοὺς θεραπεύσωμεν ..... Ἡμᾶς ὄντας ἐν σώματι σωματικὰς ἔδει ποιεῖσθαι τοῖς θεοῖς καὶ τὰς λατρείας .... ἐξευρέθη γένος ἀγαλμάτων, εἰς ὃ τὰς θεραπείας ἐκτελοῦντες, ἑαυτοῖς εὐμενεῖς τοὺς θεοὺς καταστήσομεν. Ὥσπερ γὰρ οἱ τῶν βασιλέων θεραπεύοντες εἰκόνας οὐδὲν δεομένων, ὅμως ἐφέλκονται τὴν εὔνοιαν εἰς ἑαυτούς, οὕτω καὶ οἱ θεῶν θεραπεύοντες τὰ ἀγάλματα κ. τ. λ. *Nam simulacra ipsa & altaria, nec non æterni custodiam ignis, & ut uno verbo dicam, cætera id genus omnia, deorum præsentiæ signa majores nostri constituerunt, non ut ista deos esse credamus, sed ut ipsos per illa veneremur... Nos in corpore degentes consentaneum etiam corpori cultum adhibere diis opportebat..... Simulacrorum genus est inventum, ad quod cultum nostrum accommodantes, deos nobis propitios reddemus. Quemadmodum enim qui imperatorum venerantur imagines, etsi nihil opus istis eâ veneratione sit, eorumdem tamen benevolentiam in sese provocant; sic qui deorum simulacris honorem habent, &c.* Jul. fragm. Orat. sive Epist. p. 292.

ne pouvions rendre immédiatement aux dieux. Ce culte matériel ne laissoit pas de leur plaire, parce qu'ils en connoissoient le motif. C'est ainsi, disoit-on, que les empereurs nous sçavent gré des honneurs que nous rendons à leurs images, quoiqu'ils pussent bien s'en passer. On ne manquoit pas d'appuyer ces raisonnemens d'oracles & de prodiges prétendus, de traditions populaires érigées en faits authentiques, de l'exemple de tant de siecles & de tant de nations; enfin de la prospérité des Romains, qui, par leurs conquêtes, avoient assez justifié leur religion. Telle étoit la méthode (*a*)

(*a*) Cette exposition du paganisme n'étoit pas nouvelle. Il y avoit long-temps que les philosophes, sur-tout les Platoniciens, choqués d'une religion indigne tout à la fois de Dieu & de l'homme, n'en connoissant point, ou n'ayant pas la force d'en embrasser de meilleure, essayoient de spiritualiser les opinions dominantes, & de les ajuster aux idées

qu'on employoit pour farder le paganisme, & pour en déguiser les égaremens.

Julien ayant en Asie une entiere liberté de voir toutes sortes

---

plus saines qu'ils avoient de la nature divine. Mais leurs efforts faisoient plus d'honneur à leur esprit qu'à leur bonne foi : car, 1°. des réflexions venues après coup ne pouvoient refondre le paganisme, qui est essentiellement mauvais, puisqu'il consiste à rendre à la créature un hommage qui ne lui est pas dû, à la substituer au créateur, à le confondre avec elle. Le systéme des philosophes n'étoit point celui de la multitude, qui, sans parler du culte direct & immédiat qu'elle rendoit aux statues, aux animaux, &c. adoroit des êtres vicieux & abominables, qu'elle reconnoissoit pour tels, & prétendoit les honorer par des crimes. Elle attribuoit au Dieu souverain, dans la personne de Jupiter, toutes les infamies imaginables. Il n'y avoit rien de si obscene ni de si scandaleux dans la mythologie, qu'elle ne prît au pied de la lettre. Afin de prévenir toute chicane, je prie le lecteur de bien remarquer que les philosophes n'étoient point en état de montrer au peuple qu'il avoit perdu l'esprit de sa religion, ni que le paganisme eût été originairement tel qu'ils vouloient le représenter. Il n'avoit point & n'avoit jamais eu de titres primordiaux qui en continssent les principes; point d'ins-

de ſçavans, dût entendre plusieurs fois de pareilles apologies faites avec art, & fortifiées de tout ce que l'incrédulité payenne objectoit contre notre religion.

---

tituteur dont on pût compulſer les écrits, pour réformer les abus poſtérieurs. C'étoit un corps de chimeres formé à l'avanture des délires de l'eſprit humain, & dont l'origine n'avoit pas été la même dans tous les lieux. En général l'amour des objets ſenſibles avoit fourni le fonds. L'équivoque, le mal-entendu, l'ignorance, le caprice, les paſſions, la flatterie, le reſpect & la reconnoiſſance d'une nation pour ſon chef, pour un légiſlateur, pour d'autres morts utiles à la ſociété pendant leur vie; enfin les fictions des poëtes avoient élevé cet édifice monſtrueux. Les dernieres pieces du ſyſtême étoient auſſi autoriſées que les premieres. Ce n'étoit donc ni dans les ſubtilités, ni dans les ſouhaits inutiles des philoſophes, qu'on devoit chercher la vraie notion de l'idolâtrie. Il falloit la prendre cette notion, & dans la croyance des peuples, & dans le culte qui étoit commun au vulgaire & aux ſages prétendus. Ceux-ci, philoſophes dans la ſpéculation, ſuivoient le peuple dans la pratique, & lui donnoient même l'exemple. 2°. Il s'enſuit de ce que je viens de dire, que les apologiſtes du paganiſme parloient en l'air, lorſqu'ils avançoient que toute leur mythologie & tout leur culte

La foi s'éteignoit insensiblement dans son cœur : il étoit sur le bord du précipice ; mais il se soutint

Jul. Ep. 11. Liban. Or. Consul. 175.

étoient allégoriques. La lettre est incroyable & absurde, disoient-ils ; donc il faut la creuser, & y chercher un autre sens. Mais on pouvoit leur fermer la bouche en répliquant : Commencez donc par démontrer que les auteurs des fables & des cérémonies ont prétendu faire des emblêmes, ou bien prouvez une bonne fois que tout ce qui est extravagant est symbolique & mystérieux, & qu'il n'y a point de délire qui ne renferme quelque vérité. D'ailleurs, pouvoit-on ajouter, une religion qui ne tend point à rendre les hommes meilleurs, porte sa condamnation sur le front. Or le paganisme, même en le supposant allégorique, n'est propre qu'à entretenir le genre humain dans sa corruption, & à l'y enfoncer de plus en plus. Les hommes sont paresseux & corrompus. Le nombre de ceux qui pensent est le plus petit. Tandis que vous leur présenterez des emblêmes qui flatteront leurs penchans déréglés, ils seront toujours littéraux : ils n'auront garde de s'alambiquer l'esprit aux dépens de leurs passions. La plaisante maniere d'établir la vertu, que de débiter des fables qui canonisent le vice ! Il vaudroit autant donner du poison à un malade, parce qu'à l'aide de la chymie on en peut tirer un bon remede. Je pourrois développer davantage ces réflexions & en ajouter d'autres ; mais c'en est déjà trop pour une note.

par la force de l'éducation jusqu'à l'âge de vingt ans. Ce fut alors que l'envie de connoître l'avenir lui fit consulter un devin échappé à la rigueur des loix, qui se tenoit caché dans Nicomédie. On ignore ce que le devin lui prédit. On sçait seulement que ses prédictions le frapperent, & le prévinrent avantageusement en faveur de l'idolâtrie. Mais la gloire funeste de séduire entiérement ce malheureux prince étoit réservée aux philosophes Platoniciens.

Spanheim. præf. in Jul. Eunap. V. Ædesii. p.33. 63.

Le Platonisme de ce temps-là n'étoit pas la pure doctrine de Platon : on y avoit joint quelques dogmes des autres philosophes, & sur-tout la cabale des Orientaux. Dans cette secte, on enseignoit à tout venant une philosophie ordinaire; mais on gardoit un silence profond sur la partie mystérieuse du systême, principalement depuis les em-

pereurs chrétiens, qui ne faisoient aucune grace à tout ce qui avoit l'air de magie. On ne s'ouvroit qu'à des gens d'une fidélité éprouvée, ou dont on étoit assuré d'ailleurs. On apprenoit à ceux-ci une philosophie occulte sur les différentes especes de divination, sur la nature & la subordination des dieux & des génies, touchant leur culte secret & les cérémonies nécessaires pour lier commerce avec eux : car les Platoniciens promettoient de rendre l'homme parfait & heureux, en lui procurant une union intime avec la divinité ; & comme, selon Platon, l'espace immense qui nous sépare de Dieu est rempli d'êtres subordonnés les uns aux autres, ils prétendoient, à l'aide d'une longue chaîne de héros, de génies & de dieux, faire arriver l'ame par degrés & de proche en proche jusqu'à la vue la

plus immédiate du Dieu souverain, pour y devenir Dieu elle-même, en se plongeant & se perdant dans l'abyme de l'Etre, du Vrai, & du Bien. Leur science s'appelloit théurgie. Les chrétiens & les payens convenoient qu'il y avoit du surnaturel dans cette secte. Et en effet des hommes superbes, qui dédaignoient l'entremise du seul & unique médiateur, méritoient bien de prendre pour guides, sans le sçavoir, les puissances des ténebres. Si Dieu a permis au pere du mensonge de susciter Jamnès & Mambrès pour résister à Moïse; s'il doit un jour lui permettre d'opérer des prodiges par l'homme de péché, il a pu lui laisser faire de semblables efforts, pour arrêter la chûte de l'idolâtrie.

Peut-être aussi que toute la magie des platoniciens se réduisoit à la connoissance de secrets pu-

rement naturels, accompagnée de beaucoup d'imposture & de charlatannerie. Puisque leurs mysteres théurgiques tendoient à soutenir le paganisme, ces philosophes étoient sans doute les instrumens du démon. Mais sans le faire intervenir en personne, il n'est pas impossible que des fourbes, animés de son esprit, soient venus à bout d'éblouir un prince de vingt ans, que son amour pour le merveilleux faisoit donner de lui-même dans les pieges qu'on lui tendoit.

Edésius, alors chef des platoniciens, disciple & successeur d'Iamblique, demeuroit à Pergame, ville de Mysie. La réputation de sa doctrine attira Julien, qui vint à Pergame avec la magnificence d'un grand prince : car il avoit des revenus immenses, dit Eunape. C'est qu'il jouissoit depuis peu de la succession de son aïeule. Edésius étoit acca-

Eunap. V. Iambl. p. 32. V. Max. p. 69. 70.

miracles, ce sont des illusions & des extravagances qu'il faut laisser aux insensés qui ont commerce avec les puissances matérielles. Julien, entendant tous les jours la même chose, prit Chrysanthe en particulier, & lui dit : *Si vous aimez la vérité, mon cher Chrysanthe, expliquez-moi, je vous en conjure, ces paroles qu'Eusebe nous répete éternellement. Vous ferez mieux*, répartit Chrysanthe avec un air de mystere, *de vous adresser à lui-même.*

Id. ibid. p. 73. Le prince n'y manqua pas à la premiere entrevue; & Eusebe lui répondit : « Maxime est un » des plus anciens & des plus » habiles disciples d'Edésius ; » mais il donne dans des folies. » Il n'y a pas long-temps qu'il » nous conduisit tous tant que » nous étions au temple d'Hé- » cate. Quand nous fûmes arri- » vés, & que nous eûmes salué

» la déesse, il nous dit : Asseyez-» vous, mes chers amis ; vous » verrez si je suis un homme » ordinaire. Nous nous assîmes. » Il purifia un grain d'encens, » & récita tout bas je ne sçais » quelle hymne. Aussi-tôt la sta-» tue de la déesse se mit à sou-» rire. Nous fûmes effrayés ; mais » il nous dit : ce n'est qu'une ba-» gatelle ; les flambeaux qu'elle » tient vont s'allumer. En effet » les flambeaux s'allumerent avant » qu'il eût fini de parler. Nous » fûmes frappés un instant de » ces prestiges : mais il n'y a rien » là qui m'étonne, ni qui doive » vous étonner. L'essentiel est » d'épurer sa raison. *Je vous laisse* » *avec vos raisonnements*, reprit » brusquement Julien. *Adieu*, » *vous m'avez montré l'homme* » *que je cherche* ». Il embrassa tendrement Chrysanthe, & prit la route d'Ephese. Dans ce détail que j'ai tiré d'Eunape, dis-

ciple de Chrysanthe, on voit, ce me semble, un complot formé entre ces philosophes, qui avoient partagé les rôles, pour donner une haute idée de leurs mysteres, sans se commettre. Craignant la légereté de Julien, ils ne s'ouvrent point; mais ils irritent sa curiosité, & viennent à bout de le mettre entre les mains de Maxime, plus hardi qu'eux, & plus capable d'achever cette importante conquête.

Id. ib. p. 6. 7. 73. 74. 76. Liban. Paneg. 175.

Maxime d'Ephese, étoit un homme déjà vieux, qui portoit une longue barbe blanche: il avoit de la naissance & du bien, l'esprit vif, les yeux perçans, la voix forte & insinuante, une éloquence rapide. Le ton de sa voix & le mouvement de ses yeux étoient si heureusement assortis, qu'il enchantoit ceux qui l'approchoient, & s'en faisoit écouter comme un oracle. Ju-

lien se livra sans réserve à sa conduite ; & dès qu'il eût pris ses leçons, il brisa, dit Libanius, comme un lion en fureur, tous les liens qui l'attachoient à la religion chrétienne.

Maxime, qui avoit peut-être besoin d'un second, lui persuada de faire venir Chrysanthe ; & ces deux philosophes, quelqu'habiles qu'ils fussent, ne pouvoient suffire qu'avec peine à l'avidité de leur disciple, qui croyoit n'avoir rien appris, tant qu'il lui restoit quelque chose à apprendre. Enfin ils l'introduisirent dans le secret de leurs mysteres. On dit que le philosophe qui devoit l'initier (c'étoit sans doute Maxime) l'ayant mené dans un temple, le fit descendre dans une grotte souterreine. Quand les évocations furent achevées, on entendit tout à coup un bruit effroyable ; on vit paroître des spectres de feu. Julien, encore

Theodor. lib. III. c. 3. Greg. N. Or. III. p. 71.

novice, fut ſaiſi de frayeur, & fit par habitude le ſigne de la croix. Tout diſparut à l'inſtant; & la même choſe étant arrivée juſqu'à deux fois, Julien ne put s'empêcher de dire à Maxime qu'il admiroit la vertu de ce ſigne des chrétiens. Maxime, qui vit chanceler ſon proſélyte, lui dit d'un air d'enthouſiaſte : *Quoi donc, croyez-vous avoir fait peur aux Dieux? Non, prince; mais les Dieux ne veulent point avoir de commerce avec un profane comme vous.* Julien ſe paya de cette raiſon, ne troubla plus la cérémonie, & ſe laiſſa initier.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Maxime lui prédit l'empire; qu'il fit briller à ſes yeux le projet ſingulier de détruire la religion dominante, pour rétablir celle de ſes ancêtres; & qu'à force de prédictions, de flatteries & de preſtiges, il le rendit le payen le plus convaincu

&

& le plus fanatique qui fût jamais. Si Julien n'adopta les fables populaires qu'en partie, les choses merveilleuses qu'il vit effectivement, ou qu'il crut voir sous la direction de Maxime, lui firent adopter le culte payen dans toute son étendue. Son ame crédule & superstitieuse embrassa ce culte extravagant, comme l'unique qui pût honorer la divinité.

Julien ne se regarda plus que comme un prince appellé par les dieux, pour être le restaurateur de leurs autels. Il soupiroit en voyant l'état du paganisme; il s'attendrissoit jusqu'aux larmes sur la ruine & l'abandon des temples, dont les dépouilles étoient en proie aux favoris de Constance. Il disoit quelquefois à ses amis que, s'il devenoit empereur, le monde seroit heureux; & le fondement du bonheur qu'il promettoit à l'univers

Liban. Or. x. p. 266. Idem Paneg. 174. Socr. l. III. c. 1.

étoit le rétablissement de l'idolâtrie, qu'il appelloit la vraie piété. Dès-lors, il commença à régner sur les cœurs de ceux d'entre les payens qui sçurent son changement. Ils offroient pour lui des sacrifices en secret. Quelques-uns entreprenoient des voyages, uniquement pour voir & pour entendre celui qu'ils considéroient déjà comme leur libérateur.

Sozom. l. v. c. 2. Socr. l. III. c. 1. Philostorg. l. III. c. 27. Ep. Galli Cæs. apud Jul. Jul. ad Ath.

Cependant Julien gardoit toujours les dehors du christianisme; & pour comble d'hypocrisie, sçachant qu'on avoit à la cour quelques soupçons de ce qui s'étoit passé, il se fit raser la tête (*a*), & embrassa la vie monastique. Il exerçoit l'office de lecteur dans l'église de Nicomédie, fréquentoit les lieux con-

(*a*) Ἐν χρῷτι κειράμενος τὸν τῶν μοναχῶν ὑπεκρίνετο βίον. *Et ad cutem usque tonsus monasticam vitam simulavit.* Socrat.

Ἐν χρῷ ἐκείρατο, καὶ τὸν μοναχικὸν ἐπλάττετο βίον. *Sozom.*

ſacrés à la priere, & ne quittoit plus les tombeaux des martyrs. Par cette diſſimulation profonde, que les payens même devoient condamner, il réuſſit à tromper Conſtance & Gallus. Celui-ci, qui avec beaucoup de vices, allioit je ne ſçais quelle piété extérieure, qui coûte peu & qui raſſure, allarmé des bruits qui ſe répandoient au ſujet de ſon frere, dépêcha vers lui un célebre évêque Arien nommé Aëtius, pour l'affermir dans la religion chrétienne. Aëtius revint édifié de Julien, dont il rendit bon témoignage à Gallus. Nous avons encore une lettre de ce prince à Julien, où il le félicite de ſa perſévérance, & l'exhorte à ne ſe jamais démentir. Au reſte, les deux freres n'avoient preſque aucune relation enſemble : ils ne s'écrivoient que rarement & ſur des bagatelles, non par indifférence l'un

pour l'autre (car ils s'aimoient tendrement), mais pour ménager la délicatesse de Constance, prince ombrageux & timide, toujours prêt de sacrifier à sa sûreté le sang qui lui devoit être le plus cher. Néanmoins il s'en fallut peu, malgré ces précautions, que Julien ne fût enveloppé dans la ruine de son frere.

Jul. ad Ath. Philostorg. l. III. 28. Eutrop. l. X. Zosim. l. II. Amm. l. XIV. Lib. Or. X. 266.

Constance avoit commencé de porter envie à Gallus, dès qu'il l'eut fait césar. Cette basse jalousie avoit été augmentée par quelques avantages que le césar remporta sur les Perses, qui étoient en possession de vaincre Constance, toujours malheureux dans les guerres étrangeres. Les eunuques & les flatteurs, qui faisoient de cet empereur leur jouet & leur esclave, ayant connu son foible, n'omettoient rien d'un côté pour l'indisposer contre Gallus, & de l'autre pour

faire commettre des fautes au jeune prince, en l'irritant par des lettres & par des avis ſecrets. Gallus, naturellement crédule & farouche, encore aigri par Conſtantine ſa femme, (*a*) que les hiſtoriens nous dépeignent comme une furie altérée de ſang, ne ſe prêta que trop aux vues de ſes ennemis par ſes cruautés & par ſa mauvaiſe conduite. Les eunuques l'accuſerent alors d'aſpirer à l'indépendance, & de vouloir ſe faire proclamer auguſte. Sa perte fut réſolue. Conſtance l'attira par adreſſe en Occident, où il lui fit ôter la pourpre, & enfin la vie (*b*). Ainſi périt Gallus à l'âge de vingt-neuf ans, après avoir plus d'une fois éprouvé la bonne & la mauvaiſe fortune. Il étoit couſin germain de

AN 354.

(*a*) *Megara quædam mortalis, inflammatrix ſævientis aſſidua, &c.* Amm.

(*b*) Il lui fit couper la tête à Flanone en Dalmatie.

AN 354. Constance, & doublement son beau-frere. La nature lui avoit donné un extérieur avantageux & propre à inspirer du respect; mais il fut incapable de régner, de l'aveu de son frere même. Il avoit porté le titre de césar environ quatre ans.

Liban. Or. x. p. 266. 267. Jul. ad Ath. Ammian. l. XXI. c. 16. Zosim. l. II.

Les auteurs de cette cruelle intrigue risquoient trop en laissant la vie à Julien. Ils l'impliquerent donc, sur les prétextes les plus frivoles, dans les crimes de Gallus. Il fut arrêté & livré à des gardes, dont l'inhumanité lui fit souhaiter plusieurs fois d'être au fond d'une prison. Ils le traînerent de côté & d'autre pendant sept mois, & le conduisirent enfin à Milan, où la cour étoit alors. Il y fut long-temps entre la vie & la mort, accusé par les eunuques, & protégé par l'impératrice Eusebe. Cette princesse, qui avoit beaucoup d'amour pour les sciences, & un

cœur tendre (*a*) pour les malheureux, employoit en ſaveur de Julien tout le pouvoir que ſa beauté & ſa ſageſſe lui donnoient ſur l'eſprit de l'empereur. Mais il étoit à craindre que ſon crédit ne pût tenir contre l'énorme puiſſance des ennemis de Gallus, & en particulier de l'eunuque Euſebe, grand chambellan, le plus dangereux de tous.

AN 354.

Julien étoit ſoigneuſement gardé. On épioit toutes ſes paroles : on eût voulu deviner ſes penſées, pour lui en faire des crimes. Il étoit perdu ſans reſſource, s'il lui fût échappé quelque plainte. Il falloit qu'il cachât au fond de ſon ame la vive douleur qu'il reſſentoit de la perte de ſon frere, & de ſes propres malheurs; affreuſe ſituation pour un prince (*b*) qui n'étoit point

Liban. Or. x. p. 267. Amm. l. xxv. c. 4. Jul. ad Ath.

(*a*) *In culmine tam celſo humana.* Amm.

(*b*) *Linguæ fuſioris & admodum rarò ſilentis.* Ib.

AN 354. ordinairement maître de sa langue: mais il le fut en cette occasion. Julien eut assez de courage pour ne point faire sa cour en chargeant la mémoire de Gallus, & assez de prudence pour ne rien dire à sa décharge; ce qui n'eût pas manqué de mettre Constance en fureur. Au bout de six mois, l'impératrice l'emporta sur le favori. Elle obtint une audience à Julien, & l'exhorta elle-même à se défendre. L'empereur parut assez content, & promit de l'écouter encore une fois. Mais l'eunuque, qui craignoit que son maître ne goûtât Julien, & ne prît quelque confiance en lui, fit manquer cette seconde audience. Le prince fut donc obligé d'achever sa justification par l'entremise de sa protectrice, qui lui obtint la permission de retourner en Asie.

Amm. l. xv. c. 2. Pendant qu'on faisoit les pré-

paratifs de son voyage, il alla passer quelque temps dans la ville de Côme, soit que l'eunuque Eusebe lui eût fait ordonner de sortir de Milan, soit que lui-même, de concert avec l'impératrice, eût pris le parti de s'éloigner de la cour, de peur d'irriter ses ennemis, en jouissant sous leurs yeux de l'espece de victoire qu'il venoit de remporter. Mais, dans cet intervalle, l'empereur changea d'avis; & sur les nouvelles de quelques soulévemens arrivés dans l'Illyrie & dans les Gaules, il ne voulut plus que Julien allât en Asie. On ne conçoit pas comment ces révoltes pouvoient influer dans la destinée de Julien, à moins qu'on n'eût fait craindre à l'empereur que ce prince, enhardi par les circonstances, ne songeât à former un parti dans un pays où il possédoit de grandes terres, & où il s'étoit

AN 354.

Jul. ad Ath. Id. Or. III. *Id. ad Themist. Greg. Or.* XX. *p.* 326. *Id. Or.* IV. 132.

fait généralement estimer. Eusébie, qui sçavoit le goût de Julien, lui ménagea un ordre de se retirer en Grece. Ce voyage avoit tout l'air d'un exil; mais il souhaitoit passionnément de le faire. Il vola donc à Athenes, qui, depuis tant de siecles, étoit le centre de la littérature, & le rendez-vous de la jeunesse la plus brillante.

AN 355.
Greg. Or. IV. 122.
Amm. l. XXII. *c.* 14.
Id. XXV. *c.* 4.
Jul. Misop.

Julien y trouva S. Basile & S. Grégoire de Nazianze. Celui-ci, qui étoit destiné à épuiser, contre la mémoire de ce prince apostat, toute la force de l'éloquence dans des discours comparables aux Philippiques de Démosthene & de Cicéron, assure qu'en le voyant, il apperçut le déréglement de son esprit dans sa physionomie & dans son maintien. En effet, lorsqu'on rapproche avec équité les différens traits que ce Pere, les autres auteurs, & Julien lui-même,

nous en ont laiſſés, il faut convenir que ſa figure & tout ſon extérieur n'étoient pas moins ſinguliers que ſon caractere. Il avoit une taille médiocre, le corps bien formé, agile & vigoureux, la démarche peu aſſurée; des épaules larges, qui ſe hauſſoient & ſe baiſſoient tour à tour; le cou fort gros & penché; la tête toujours en mouvement; les cheveux naturellement arrangés; les ſourcils & les yeux parfaitement beaux; le regard d'un feu ſurprenant; mais on y liſoit de l'inquiétude & de la légereté: le nez droit, la levre inférieure allongée, l'air railleur, une barbe hériſſée, qui finiſſoit en pointe. C'eſt ainſi du moins qu'il la porta lorſqu'il fut empereur. Il parloit & rioit avec excès. Comme ſa langue, toute rapide qu'elle étoit, ne pouvoit pas toujours ſuivre ſes penſées, ſon diſcours étoit quelquefois

AN 355.

AN 355. entrecoupé, & sa parole hésitante. La vivacité lui faisoit souvent faire des questions & des réponses hors de propos, ou qui manquoient de justesse.

Liban. Or. x. p. 269. Greg. Or. IV. 121. Jul. Mis. Eunap. V. Max. 74. 75.

Ceux qui n'avoient pas les mêmes lumieres que S. Grégoire, ne faisoient attention qu'à ce qu'ils voyoient ou croyoient voir d'estimable dans Julien. Ils admiroient sa pénétration, l'étendue & la variété de ses connoissances, la douceur de son commerce : ils lui trouvoient une éloquence modeste, qui persuadoit l'auditeur, en paroissant le respecter : car, si nous en croyons Libanius, il ne pouvoit parler sans rougir. Sa naissance, sa jeunesse, les malheurs de sa maison, sa fortune présente, jointe à la qualité d'héritier présomptif de l'empire, donnoient du relief à ses talens & à son mérite. Les préjugés de la religion les grossissoient encore dans l'esprit des

payens, qui sçavoient ou qui devinoient ses sentimens. On voyoit sans cesse autour de lui une foule de jeunes gens & de vieillards, d'orateurs & de philosophes, de maîtres & de disciples confondus dans la foule de ses admirateurs. Mais ce n'étoit pas uniquement pour conférer avec des gens de lettres, ni pour voir les antiquités de la Grece, ni même pour fréquenter les payens les plus superstitieux de tout l'empire, que Julien avoit entrepris le voyage d'Athenes; il y venoit chercher le pontife d'Eleusine, qui passoit pour être encore plus profond que Maxime dans la science de la théurgie. Julien forma une liaison étroite avec ce pontife, & se remplit avidement de sa sagesse prétendue. Il s'ouvrit encore à d'autres payens, qu'il jugea dignes de sa confiance. AN 355.

On comprend aisément quels charmes devoit avoir pour lui le *Lib. ibid. & Or. Const. 23. Jul. ad Ath.*

An 355.
Amm. l. xv. c. 8.
Id. l. xvi. c. 1.
Jul. ad Athe.

séjour d'Athenes. Il chérissoit cette ville comme sa véritable patrie : il eût voulu s'y fixer pour toujours; mais son bonheur fut bientôt troublé par un ordre qui le rappelloit à la cour. Constance se rendoit enfin une justice qu'il ne s'étoit jamais rendue, & avouoit qu'il n'étoit plus capable de gouverner seul. L'empire étoit attaqué de toutes parts. Les Gaules, ravagées par les barbares, demandoient la présence d'un prince; & l'empereur croyoit avoir de bonnes raisons pour ne pas quitter alors l'Italie. L'impératrice n'omettoit aucune occasion de parler en faveur de Julien. Constance n'avoit d'héritier que lui, & n'étoit pas sans remords sur la maniere dont il avoit traité les princes de la maison impériale. Ne pouvant avoir d'enfans mâles, il regardoit ce malheur comme une juste punition de Dieu. Il lui vint donc en

pensée d'élever Julien à la dignité de césar. S'il croyoit que ce prince n'avoit pas sujet de l'aimer, au moins espéroit-il que la pourpre lui feroit oublier le passé. Il comptoit sur la modération de Julien, dont les inclinations, différentes de celles de son frere, faisoient dire qu'il ressembloit à Titus, comme Gallus avoit ressemblé à Domitien. A tout événement, Constance se promettoit de prendre de si justes mesures & de faire si bien observer le nouveau césar, qu'il ne pourroit sortir du second rang, ni se faire empereur malgré lui. Libanius prétend que Julien, en recevant l'ordre qui le rappelloit à la cour, apprit aussi les vues qu'on avoit sur lui; mais il n'en regarda pas moins cet ordre comme un arrêt de mort. L'image sanglante de Gallus se présenta d'abord à ses yeux: il leva les mains vers le temple de

AN 355.

AN 355. Minerve, qui étoit la citadelle d'Athenes : il y alla lui-même avant que de partir ; & en présence de quelques payens, se tenant attaché à la balustrade sacrée, qu'il arrosoit d'un torrent de larmes, il supplia la déesse de ne point abandonner le plus fidele de ses serviteurs.

Amm. l. XV. *c.* 8. *Jul. ad Ath. Zos. l.* III. A peine fut-il arrivé à Milan, que l'empereur proposa dans son conseil le dessein où il étoit de le faire césar. Les favoris mirent en œuvre toutes les ressources de la flatterie pour parer ce coup. Mais Eusébie appuya le sentiment de l'empereur avec tant de force & d'adresse, que la promotion de Julien fut résolue. Il apprit cette nouvelle avec une extrême douleur ; & comme l'impératrice lui avoit permis & même ordonné de s'adresser à elle avec une entiere confiance, il lui écrivit pour la conjurer, par tout ce qu'elle

avoit de plus cher au monde, de lui obtenir la permiſſion de retourner dans ſa patrie (*a*). Quand il eut écrit ſa lettre, il craignit qu'elle ne fût interceptée, & pria ſes dieux de lui faire connoître s'il étoit à propos de la riſquer. Les dieux, à ce qu'il aſſure, le menacerent, s'il le faiſoit, de la mort, & de la mort la plus honteuſe. Il la ſupprima donc, & commença cette même nuit à faire de profondes réflexions. « Quelle eſt ma pen-» ſée, diſoit-il? Je voudrois ré-» ſiſter aux dieux, & régler ma » deſtinée plus ſagement que » ceux à qui rien n'eſt inconnu. » C'eſt aſſez pour la prudence » humaine de ne point trop s'é-» garer dans le petit cercle des » objets qui l'environnent. Elle » n'apperçoit que ce qu'elle tient

AN 355.

(*a*) Julien appelle ainſi l'Aſie mineure ; où il avoit été élevé.

AN 355.
» dans ses mains, & tout au plus
» un avenir prochain qui com-
» mence à se développer. Les
» conseils des dieux embrassent
» tout. Auteurs de l'avenir le plus
» éloigné, comme du présent,
» ils connoissent également l'un
» & l'autre : ils nous conseillent
» & font toujours ce qui nous
» est le plus utile. Tu te met-
» trois en colere, si quelque
» chose de ce qui t'appartient se
» vouloit soustraire à ton usage ;
» si ton cheval, par exemple,
» refusoit de te porter. Et toi,
» qui prétends être un homme,
» (& quel homme encore) ! tu
» te dérobes aux dieux. Ils ont
» des desseins sur toi ; & tu re-
» fuses de t'y prêter. C'est une
» folie, c'est une injustice. Te
» voilà donc prêt à flatter & à
» faire des bassesses pour éviter
» la mort, quand tu dois, à
» l'exemple de Socrate, te livrer
» à la Providence, faire ce qui

» dépend de toi, & lui laisser » faire le reste ! Il ne s'agit point » d'usurper la pourpre, ni de » faire des pas pour l'obtenir, » mais de la recevoir de la main » des dieux qui te la présentent ». Il se rendit à ces réflexions : il vit l'empereur & l'impératrice, qui l'encouragerent de plus en plus. En attendant le jour destiné pour la proclamation, quelques officiers du palais s'assemblerent autour de lui, le raserent, lui arracherent le manteau de philosophe, & l'habillerent en homme de guerre. Ce nouvel équipage lui alloit tout-à-fait mal : il ne pouvoit prendre les airs de la cour, & marchoit les yeux baissés, comme s'il eût encore été sous la discipline de Mardonius. Sa métamorphose fut une espece de mascarade, qui divertit la cour pendant quelque temps.

AN 355.

Enfin le 6 Novembre 355, Amm. l. XV. c. 8.

AN 345. Socr. l. III. c. I. Sozom. l. V. c. 2.

ſous le conſulat d'Arbétion & de Lollien, l'empereur ſortit du palais, pour ſe rendre au lieu où il avoit fait aſſembler les ſoldats. Là ſur un tribunal élevé, environné des aigles romaines, & tenant par la main Julien, qui entroit ce jour-là même dans ſa vingt-quatrieme année, après avoir parlé en peu de mots des beſoins de l'empire & du mérite du jeune prince, il déclara qu'il avoit réſolu de le créer céſar, ſi l'armée le jugeoit à propos. Sur quoi ayant été interrompu par un murmure d'approbation, il le revêtit de la pourpre & le proclama céſar. Jamais promotion ne fut plus univerſellement applaudie. On fit des acclamations à la louange de l'empereur: on en fit à la louange du céſar: mais on ménagea tellement celles-ci, qu'elles firent honneur à Julien, ſans déſobliger Conſtance. La joie éclatoit dans toute l'aſſem-

blée. Julien même, qui avoit paru rêveur & embarrassé pendant la cérémonie, ne put s'empêcher d'être sensible à des démonstrations si sinceres. Son visage s'ouvrit (*a*) & ses regards s'animerent. On vit dans ses yeux une noble fierté, mêlée de douceur, qui parut annoncer un grand prince, & un prince aimable. Constance le fit monter dans son char & le conduisit au palais, où Julien ne put se voir qu'avec horreur au milieu des meurtriers de tous ses parens. Il répétoit de tems en tems un vers d'Homere qu'il (*b*) appliquoit à sa nouvelle dignité, donnant à entendre qu'il regardoit la pourpre comme une destination à la mort, ou plutôt comme la mort même. AN 355.

(a) *Oculos cum venustate terribiles vultumque excitatiùs gratum.* Amm.

(b) Ἔλλαβε πορφύρεος θάνατος καὶ μοῖρα κραταιή.

AN 355. A dire vrai, la conduite qu'on tenoit à son égard n'étoit pas propre à dissiper ses frayeurs. Sous prétexte de lui faire sa maison, on ne lui permit de retenir que quatre de ses anciens domestiques, Evémérus son bibliothécaire, & Oribase de Pergame son médecin, qui étoient les confidens de son apostasie, & deux autres, qui n'étoient que des enfans. Ses gardes furent plus chargés d'observer ses démarches, que de veiller à la sûreté de sa personne. Constance prit la peine d'écrire de sa propre main une instruction très-détaillée pour régler les moindres actions du césar. Il y spécifioit le nombre & la qualité des plats qu'on serviroit à sa table; ensorte qu'on eût pris Julien, dit un auteur original, pour un jeune homme, que son beau-pere (*a*) envoyoit

Jul. ad Athen. Id. Or. IV. *Eunap. V. M. p.* 76. *Id. V. Orib.* 140. *Amm. l.* XXVI. *c.* 5. *Id. l.* XV. *c.* 8.

(*a*) *Ut privignum ad studia mittens.* Amm.

aux écoles. Aussi l'empereur n'en vouloit-il faire autre chose qu'un fantôme revêtu de pourpre, qui pût figurer à la tête des armées, & promener de ville en ville l'image du souverain. Il ne devoit agir que dépendamment des officiers qui commandoient dans les Gaules : & ceux-ci eurent ordre de s'en défier comme de l'ennemi même. Cependant Constance voulut qu'il épousât Hélene sa sœur, & le désigna son collegue dans le consulat pour l'année suivante. L'impératrice, de son côté, lui donna une belle & nombreuse bibliotheque d'auteurs grecs. Ce présent l'empêcha de regretter celle qu'il avoit laissée en Asie, & lui fit retrouver la Grece au milieu des Gaules. C'est ainsi qu'il s'exprime dans l'éloge de sa bienfaictrice ; discours moins étudié peut-être, mais certainement plus sincere, que ses deux

AN 355.

panégyriques (*a*) de Conſtance.

(*a*) Ces deux panégyriques contiennent beaucoup de faits & d'excellens principes de gouvernement. On croit que Julien n'étoit pas encore céſar lorſqu'il compoſa le premier. Il fit le ſecond dans les Gaules. On trouve dans l'un & l'autre quelques phraſes payennes : ce qui feroit croire qu'il les auroit retouchés depuis qu'il ſe fut déclaré Payen.

LIVRE SECOND.

AN 555. *Amm.* XV. c. 8. *Jul. ad Ath. Lib. Or.* X. p. 270. 171. *Socr. l.* III. c. 1.

JULIEN partit de Milan le premier de Décembre, & paſſa les Alpes, accompagné ſeulement de trois cens ſoixante ſoldats. C'étoit la coutume, aux réceptions ſolemnelles des princes, & dans les autres réjouiſſances publiques, de ſuſpendre au milieu des rues des couronnes de feuillage. Dans une petite ville des Gaules, la premiere que Julien trouva ſur ſa route, une de ces couronnes ſe détacha d'elle-même,

même, & se posa sur sa tête : ce qui parut un présage des victoires qu'il alloit remporter. On prétend aussi, que lorsqu'il faisoit son entrée à Vienne, une vieille femme aveugle s'écria qu'il rétabliroit les temples des Dieux. Quoi qu'il en soit, il arriva dans cette ville avant la fin de Décembre, & y fut reçu avec une joie inexprimable. Tous les habitans coururent fort loin à sa rencontre, sans distinction d'âge, de sexe, ni de rang. On croyoit voir en sa personne un génie tutelaire, dont la présence alloit mettre fin aux malheurs publics.

Je ne sçais sur quel fondement on pouvoit appuyer de si grandes espérances. Dès le temps où Magnence avoit usurpé la pourpre dans les Gaules, Constance, par une politique avantageuse à l'empereur, mais funeste à l'empire, avoit écrit aux * Allemans, pour

Liban. Or. X. p. 262. Socr. ibid. Jul. ad Ath.

* *Alamanni.*

les engager à faire une diverſion en ſa faveur. Ils paſſerent volontiers le Rhin; mais après la défaite du tyran, ils ne voulurent plus le repaſſer. Lorſque Julien vint dans les Gaules, ils avoient ruiné environ quarante-cinq villes, ſans compter ni les châteaux ni les bourgs. Ils occupoient la largeur de quinze lieues le long du Rhin, depuis la ſource de ce fleuve juſqu'à ſon embouchure, & ravagoient impunément trois fois autant de pays. Les Gaulois échappés à la mort ou à la ſervitude, éprouvoient dans les villes toutes les horreurs de la captivité. L'ennemi venoit enlever ſous leurs yeux leurs troupeaux & leurs moiſſons, & les réduiſoit à vivre du peu de bled qu'ils ſemoient dans l'enceinte de leurs murailles. La frayeur avoit rendu déſertes pluſieurs villes encore éloignées des Barbares. Dans de pareilles circonſtances, que de-

voit-on se promettre d'un jeune prince, élevé à l'ombre des écoles, qui n'avoit jamais vu d'épée nue, ni connu la guerre que dans les livres? Mais la lecture lui tint lieu d'exercices, comme autrefois à Lucullus; ensorte qu'il justifia bientôt les pressentimens des Gaulois. AN 355.

Dans les Gaules la campagne ne commençoit pas avant l'été. Julien employa donc aux préparatifs nécessaires l'hiver & le printems; & sans écouter les conseils des flatteurs & des officiers de Constance, qui ne songeoient qu'à lui inspirer l'amour des plaisirs & leur propre lâcheté, il partit de Vienne pour aller chercher les Allemans, qui venoient de lever le siége d'Autun, & couroient encore le pays. Le césar arriva dans Autun le vingt quatrieme de Juin, montrant toute la résolution & toute la AN 356. *Amm.* XVI. 2. XVII. 8.

AN. 356. ſageſſe d'un vieux capitaine, dit Ammien. Cependant il y eut peut-être plus d'intrépidité que de ſageſſe à s'opiniâtrer, comme il fit, à choiſir des deux chemins qui conduiſoient d'Autun à Auxerre, celui qui étoit le plus court, mais le plus dangereux. Sur la route d'Auxerre à Troyes, il fut ſouvent attaqué par différens corps de Barbares : mais quoiqu'ils fuſſent ſupérieurs en nombre, il en tua une partie, fit les autres priſonniers, & mit tout le reſte en fuite. De Troyes ayant pris par Reims le chemin du pays que nous appellons aujourd'hui la Lorraine; les ennemis, embuſqués dans une forêt, penſerent à la faveur d'un brouillard lui enlever ſon arriere-garde. Cette ſurpriſe l'obligea à marcher avec plus de précaution, & lui apprit qu'une ſage défiance eſt la qualité la plus eſſentielle à un général.

Quelque tems après, il ſe vengea proche de Brumat *. S'étant ouvert les chemins par la victoire, il pénétra juſqu'aux ruines de Cologne, que les Barbares avoient détruite dix mois auparavant : car ils ruinoient les places, quand ils les avoient priſes, au lieu de s'y fortifier ; ne voulant point demeurer dans les villes, qu'ils appelloient des tombeaux & des priſons. Julien, après avoir rétabli les murs de Cologne, & contraint par la terreur de ſes armes quelques rois des François à faire treve avec les Romains, vint paſſer le reſte de l'hiver à Sens, où il ſe vit auſſitôt aſſiégé par une multitude de Barbares. Il avoit peu de monde avec lui ; parce qu'il comptoit ſur Marcellus, généraliſſme de la cavalerie, qui avoit ſon quartier dans le voiſinage. Marcellus qui avoit reçu ordre de ſe défier de Julien, crut que cet ordre

AN 356. *Amm.* XVI. c. 3. 4.

* *Brocomagus.*

disoit plus qu'il ne sembloit dire, & n'envoya point de secours. Ce prince enfermé dans la ville, travailloit à réparer les murailles. Il étoit nuit & jour sur les remparts, frémissant de colere de se voir abandonné, prêt à repousser l'ennemi en cas d'attaque ; mais trop foible pour tenter une sortie. Enfin les Barbares, qui ne s'étoient pas attendus à trouver tant de résistance, se retirerent au bout d'un mois.

AN 357.

Liban. Or. Consf. p. 237. Amm. XVI. 7. 12. Zosim. l. III.

Telle fut la premiere campagne de Julien, qui devoit lui être encore plus glorieuse. Mais il étoit sous la tutelle de ceux qui commandoient les soldats. Ils ne songeoient qu'à le traverser : & par leur jalousie & leurs contradictions, ils donnoient plus d'exercice à sa patience, qu'ils n'en laissoient à sa valeur. Le trait de Marcellus étoit si noir, que l'empereur n'osa le dissimuler. Sévere fut mis à sa place pour la remplir

dépendamment de Julien, qui obtint enfin le commandement des armées par le crédit de l'impératrice. Sévere étoit un officier plein d'honneur & de désintéressement. Ses longs services ne lui avoient inspiré ni hauteur, ni esprit de décision. Il étoit capable d'exécuter les projets de Julien avec l'habileté d'un capitaine, & l'obéissance d'un soldat d'aussi bonne foi que s'il en eût été l'auteur. Julien ne pensa donc plus qu'à seconder les efforts que Constance vouloit faire contre les Barbares. Le plan de l'empereur étoit juste. Le césar devoit marcher vers le haut Rhin, & Barbation, partant d'Italie à la tête de vingt-cinq mille hommes, devoit s'avancer à sa rencontre. Il falloit que l'ennemi, serré & renfermé de la sorte, pérît ou repassât en Allemagne. AN 357.

Les deux armées romaines s'ap- *Amm.*

AN 357. prochoient déjà, lorſque les Létes (*a*) s'étant gliſſés entre les deux camps, pénétrerent juſqu'à Lyon, qu'ils penſerent ſurprendre. La ville ſe défendit: mais ils pillerent & brûlerent les environs. A la premiere nouvelle, Julien envoya, pour ſe ſaiſir des chemins par où ces avanturiers devoient s'en retourner, trois détachemens de cavalerie, qui tuerent tout ce qui ſe préſenta de leur côté. Les autres paſſerent impunément à la vue de Barbation, qui ſembloit n'être venu dans les Gaules, que pour faire échouer les entrepriſes de Julien. Une partie des Allemans ſe tenoit retranchée dans le pays qu'ils occu-

(*a*) Si, comme le penſe un habile critique, on appelloit *Læti*, non un peuple particulier, mais les Barbares à qui les Romains avoient aſſigné des terres; cette peuplade de Létes, qu'Ammien appelle *Germani*, s'étoit jointe aux Allemans contre les Romains.

poient en deça du Rhin. Ils avoient abattu les arbres ſur tous les chemins pour les rendre impraticables. Les autres, cantonnés dans les îles que le fleuve forme aux environs de Bâle, faiſoient retentir le rivage de hurlemens & d'imprécations contre le céſar & contre les Romains. Julien voulut attaquer ces derniers. Mais Barbation aima mieux brûler tout ce qu'il avoit de batteaux, que d'en prêter ſept, qu'on lui demandoit pour cette expédition. Le céſar fit donc paſſer quelques troupes, moitié à gué, moitié à la nage dans l'île la plus voiſine. Les Romains maſſacrerent tout ce qui s'y rencontra, ſans épargner ni les femmes ni les enfans. Les Barbares voyant que rien n'étoit inacceſſible aux ſoldats de Julien, abandonnerent les autres, & tranſporterent leurs effets au-delà du Rhin. Il réſolut alors de rebâtir le fort de Saver- AN. 357.

AN 357. ne, place importante, capable d'empêcher l'ennemi de pénétrer dans les Gaules. L'ouvrage avança plus qu'il n'eût osé l'espérer. Il y mit garnison avec du bled pour un an, que les soldats avoient recueilli dans les terres ensemencées par les Allemans. Ces moissons étoient l'unique ressource de Julien. Car des convois arrivés depuis peu pour la subsistance des deux armées, Barbation avoit pris ce qui lui convenoit, & brûlé le reste; soit par extravagance, soit par jalousie; soit enfin qu'il ne se pût ôter de l'esprit, qu'il feroit sa cour à l'empereur, en laissant périr le césar. En effet on s'obstinoit toujours à dire que l'empereur l'avoit envoyé dans les Gaules chercher la mort; sans que la punition de Marcellus trop légere, & méritée par d'autres endroits, eût fait taire des bruits si dangereux pour Julien.

Pendant que le prince fortifioit* Saverne, Barbation, craignant qu'il ne partageât avec lui la défaite des Allemans, que le concert des deux chefs auroit rendu infaillible, entreprit de faire un pont sur le Rhin, & de porter seul la guerre en Allemagne. Mais les ennemis l'attaquerent lui-même, rompirent le pont, le mirent en fuite, lui enleverent son bagage, & le réduisirent à retourner auprès de l'empereur faire la guerre à Julien par ses calomnies. Les Allemans enflés de cette victoire, réunirent toutes leurs forcés pour accabler le césar. On vit paroître tout-à-coup sept de leurs rois à la tête de trente-cinq mille combattans. Parmi ces rois Barbares, Chnodomaire avoit la principale autorité; Chnodomaire accoutumé à vaincre les Romains & à désoler leurs provinces, également hardi dans les conseils & heureux dans l'exé-

AN 357. *Amm. ibid. Liban. Or. x. 273. 274. & seqq.*

* *Tres-Tabernæ.*

AN 357. cution. Son air & ſa taille répondoient à ſa valeur. La confiance que lui donnoit une longue ſuite d'exploits, n'avoit point rallenti ſon activité naturelle, qui le multiplioit, pour ainſi dire, & le rendoit préſent tout-à-la fois dans chaque partie du vaſte corps dont il étoit l'ame, pour y inſpirer ſon courage & ſa haine contre les Romains. Il avoit autrefois défait en bataille rangée le céſar Décentius, frere de Magnence; & brûloit de remporter ſur Julien une ſemblable victoire. Il envoya ſommer ce prince de ſortir d'un pays, qui appartenoit, diſoit-il, aux Allemans à double titre; par le droit de l'épée, & par la ceſſion que Conſtance leur en avoit faite. Le héraut qui portoit la parole, produiſoit les lettres que cet empereur avoit écrites aux Barbares du tems de Magnence. Julien, ſans témoigner ni crainte ni colere, répon-

dit avec un souris méprisant, que les envoyés ne pouvoient être que des espions & des gens sans aveu, puisqu'il n'y avoit point au monde de prince assez hardi pour lui faire une pareille sommation. Sous ce prétexte, mais en effet de peur qu'ils ne rendissent compte de l'état de son armée, qui n'étoit que de treize mille hommes, il les retint jusqu'après la bataille, & marcha dès le lever du soleil vers l'ennemi, dont le camp n'étoit éloigné que de huit lieues.

AN 357.

Julien avoit fait une part i ede ce chemin : & comme on étoit dans les plus grandes chaleurs, il appréhenda que les troupes fatiguées d'une longue & pénible marche, n'attaquassent à leur désavantage une armée trois fois plus nombreuse. Il voulut les faire camper, & leur exposer les motifs qui l'obligeoient à remettre la bataille au lendemain. Mais

Amm. ib. Lib. ib.

AN 357. il fut interrompu par les cris des soldats, qui, frappant leurs boucliers de leurs piques, grinçant les dents, & écumant de colere, demandoient qu'on les menât droit à l'ennemi. Un enseigne entr'autres s'écria : *Marchez, césar, où la victoire vous appelle. Nous sentons que vous avez pour guides la prudence & la valeur. Vous verrez ce que peuvent de braves soldats, sous les yeux d'un général, qui est le témoin & le compagnon de leurs travaux.* Il étoit à craindre qu'ils n'en vinssent à la sédition, si, ce qui n'étoit pas sans exemple, les ennemis, à l'approche de l'armée romaine, se dissipoient pendant la nuit. Ces circonstances & l'avis des principaux officiers déterminerent Julien à presser sa marche vers les Allemans, qui loin de songer à fuir, s'apprêtoient à le recevoir, se tenant assurés de vaincre. Je ne ferai

point le détail de cette journée qu'on peut voir au long dans Ammien, & qui est mieux placée dans une histoire que dans une vie. Je dirai seulement que Julien trouva dans Chnodomaire & dans les rois ses alliés des ennemis dignes de leur réputation ; & que ce jeune guerrier montra de son côté une valeur & une conduite comparable à celle des héros de l'ancienne Rome. Le combat fut opiniâtre, & la victoire long-tems balancée. La cavalerie romaine plia. Elle avoit déjà tourné le dos, lorsque le césar vint lui couper le chemin en se présentant sur son passage, comme une barriere qu'elle n'osa franchir. Il la ramena par ses paroles & par son exemple au secours de l'infanterie, qui se voyant soutenue, redoubla ses efforts, enfonça les bataillons allemans, & les mit en fuite. Six mille resterent sur

AN 357.

AN. 357. la place. Les autres furent pourſuivis juſqu'au Rhin, où il en périt une multitude innombrable. Les Romains étoient ſi acharnés à la pourſuite, qu'ils ſe jettoient dans le fleuve pêle-mêle avec les fuyards. Julien, qui étoit accouru ſur lès bords, avoit beſoin de toute ſon autorité, pour arrêter ceux que leur ardeur entraînoit à une perte certaine.

Amm. ib. Lib. Or. x. 276. Jul. ad Ath.

Cette bataille qui fut donnée à quelques lieues de * Straſbourg, chaſſa les Allemans de toutes les Gaules, & rétablit la réputation des armes romaines. Elle ne coûta cependant à Julien que deux cents quarante-trois ſoldats & quatre officiers. L'armée le proclama auguſte : mais il proteſta avec ſerment, qu'il ne s'écarteroit en rien de l'obéiſſance qu'il devoit à l'empereur. En même tems pour combler la joie de cette journée, il ſe fit amener Chnodomaire. Ce roi avoit été

* *Argentoratum.*

pris dans sa fuite, & reconnu aux marques de sa dignité. Tandis qu'il montra de la fierté, & qu'il ne rendit au césar que les respects qui sont dûs au vainqueur, & ne déshonorent point le vaincu, Julien sentit pour lui ce que l'admiration & la pitié inspirent pour la vertu malheureuse. Mais lorsqu'il le vit se prosterner à ses pieds, & lui adresser des prieres rampantes, il le méprisa dans son cœur. Toutefois faisant réflexion au néant des grandeurs humaines, & à ce qu'étoit Chnodomaire quelques heures auparavant, il n'insulta point à son malheur. Il le traita bien, & l'envoya à Constance, qui le fit mener à Rome, où ce roi mourut peu de tems après. AN 357.

Tant de preuves de courage, de modération, de fidélité, que donnoit Julien, ne lui attirerent aucune considération à la cour. *Amm. l.* XVI. *c.* 12. XVII. *c.* 11.

AN 357. Les flatteurs traiterent la bataille de Strasbourg, de bagatelle & de jeu d'enfant. Par dérision ils le surnommerent Victorin : froide plaisanterie, qui couvroit beaucoup de malignité, parce qu'elle rappelloit le souvenir d'un général de ce nom, célebre par ses victoires sur les Allemans & sur les François ; mais qui usurpa l'empire dans les Gaules du tems de Gallien. Comme l'empereur goûtoit ces mauvais bouffons, Julien fut toujours l'objet de leurs railleries, sans que ni la sagesse de ses mesures ni le bonheur de ses armes pût l'en garantir. Ecrivoit-il à la cour pour rendre compte de quelque succès ? « On » n'y peut plus tenir (*a*), s'é» crioient les courtisans : nous » étourdira-t-il toujours de ses

(a) *In odium venit cum victoriis suis capella, non homo ; ut hirsutum Julianum carpentes, appellantesque loquacem talpam, & purpuratam simiam, & litterionem græcum, &c.*

AN 357.

» victoires prétendues ? Il n'a pas » figure humaine. C'eſt une che» vre, un ſinge vêtu de pourpre, » un pédant hériſſé de grec, qui » n'a pas étudié la rhétorique pour » rien, & nous en fait bien accroi» re ». Mais ces mêmes exploits qu'on mépriſoit tant pour décrier Julien, Conſtance ſe les approprioit avec une vanité ridicule, à la face de tout l'empire. Il étoit à quarante journées de Straſbourg le jour de la bataille. Néanmoins dans un édit où il donnoit avis de la victoire, il parloit comme s'il eût été préſent à l'action. « Nous » rangeâmes, diſoit-il, nos trou» pes de telle & telle maniere... » Nous combattions aux pre» miers rangs.... On nous préſenta » Chnodomaire. » Dans toute cette piece on ne liſoit pas ſeulement le nom de Julien : mais le ſilence de l'empereur n'étoit propre qu'à faire parler du céſar.

Julien, après avoir fait enter-

AN 357. rer les morts par principe d'humanité, ſans diſtinction d'amis ni d'ennemis, paſſa le Rhin à Mayence. Ses troupes auroient mieux aimé jouir de leur victoire: mais gagnées par ſon éloquence & par ſes manieres, elles ſuivirent avec joie un chef qui leur donnoit l'exemple en tout, & faiſoit plus lui-même qu'il n'exigeoit du dernier ſoldat. Les Romains brûlerent & ſaccagerent le pays, & contraignirent les Barbares de ſe ſauver au-delà du Mein. Julien pour profiter de leur épouvante, malgré l'incommodité de la ſaiſon (car on avoit déjà paſſé l'équinoxe, & la terre étoit couverte de neige) rebâtit à la hâte un fort autrefois conſtruit par Trajan (*a*). A la vue de cette fortereſſe, qui alloit les

(*a*) Quelques-uns croient que c'eſt aujourd'hui le château de Cromburg, à quelques lieues de Francfort.

tenir en bride, les Barbares demanderent humblement la paix : mais ils furent obligés de ſe contenter d'une treve de dix mois. AN 357.

Pour couronner une campagne ſi glorieuſe, Julien revenant à ſon quartier d'hiver au commencement de Décembre, rencontra un parti de ſix cents (*a*) François. Les François, dit Libanius, ſe font un jeu d'affronter (*b*) les glaces & les neiges. Ce parti croyant Julien au fond de l'Allemagne, avoit couru les bords de la Meuſe & pillé quelques bourgades. A l'arrivée des Romains ils ſe fortifierent comme ils purent dans deux châteaux ſitués ſur cette riviere, mais abandonnés depuis long-tems, & s'y défendirent près de deux mois. La Meuſe

(*a*) Libanius dit mille.

(*b*) Οἷς ταὐτὸν εἰς ἡδονὴν χιόνες καὶ ἄνθη. *Quibus nives perinde voluptati ac flores ſunt.*

AN 357. étoit couverte de glaces que Julien faisoit casser tous les jours, de peur que les assiégés ne lui échappassent pendant la nuit. Epuisés de fatigues, pressés par la faim, ils se rendirent à discrétion : & quoique ce fût une loi parmi les François (*a*) de vaincre ou de mourir, ils ne crurent point se déshonorer en se rendant à Julien. Le césar flatté de cette distinction, & déjà plein d'estime pour ces braves gens, les jugea dignes d'être incorporés dans les troupes romaines. Mais c'étoit une chose si nouvelle (*b*) de voir des François prisonniers, qu'il se crût obligé de les envoyer à l'empereur. Lorsque Constance les vit, tout jaloux qu'il étoit de Julien, il ne put s'empêcher de

(*a*) καὶ γὰρ ἐκείνοις νόμος ἢ νικᾷν ἢ πίπτειν. *Lex enim apud eos est aut vincere aut mori.* Liban.

(*b*) Πρᾶγμα καινότατον. *Rem planè novam atque insolitam.* Id.

dire (*a*) *Voilà un préſent ;* & les diſtribua dans ſes légions, croyant, dit Libanius, y faire entrer autant de héros. Une armée de leur nation, qui s'étoit miſe en marche pour aller à leur ſecours, n'ayant pu arriver à tems, ſe retira ; & Julien vint achever l'hiver à Paris. AN 357.

Cette ville qui ne s'étendoit pas au-delà de ce qu'on appelle la cité, avoit pourtant, ſoit dans *Vide Had.*

(*a*) Ἐκείνους μὲν οὖν ὁ λαβὼν βασιλεὺς δῶρα τε ὠνόμαζε, καὶ τοῖς αὐτοῦ λόχοις ἀνέμιξε, πύργους τινὰς σφίσιν ἐγκαταμιγνύναι πιστεύων· οὕτως ἀντὶ πολλῶν σωμάτων ἕκαστος ἦν. *Eos itaque acceptos imperator dona appellabat, ſuiſque legionibus miſcuit, turres quaſdam iis admiſcere ſe ratus : adeò ſinguli inſtar multorum erant.* Ces termes de Libanius δῶρα ὠνόμαζε, peuvent-ils ſignifier que Conſtance ne voulant point convenir que ces François euſſent été faits priſonniers, lui euſſent été envoyés par Julien, aimoit mieux dire que c'étoit un préſent de quelqu'autre, de quelque roi barbare, par exemple ? C'eſt ainſi que M. de Valois, dans une note ſur Ammien (l. XVII) paroît avoir entendu ces deux mots ; puiſqu'il fait dire à Libanius, *Conſtantium hos Barbaros Juliani munus ad ſe miſſum videri noluiſſe.* Le ſens que j'ai ſuivi eſt, ſi je ne me trompe, plus conforme à l'original.

AN 358.

Valeſ. notas in Amm. Edit. Par an. 1681. p. 240.

Jul. Miſo-pog.

ſes dehors, ſoit dans ſon enceinte, tous les accompagnemens néceſſaires, pour recevoir un empereur avec ſa ſuite. On y voyoit un palais, des bains publics, un amphitéâtre, un champ de Mars, (*a*) un fauxbourg conſidérable du côté du midi. On croit communément, que Julien bâtit le palais des Thermes, dont on montre encore les reſtes ſous le nom de bains de Julien. Il étoit naturel que ce Prince laiſſât quelque monument de ſa magnificence & de ſon ſéjour dans une ville qu'il chériſſoit, & où il paſſa du moins deux hivers. Dans le Miſopogon, il l'appelle ſa chere Lutéce, & en parle avec une effuſion de cœur, qui fait ſentir qu'il s'y étoit plû, & que le ſouvenir lui en étoit précieux. En général il aima beaucoup les Gaulois, & n'en fut pas moins aimé. La

(*a*) Vers la porte Saint-Victor.

ſimplicité,

ſimplicité, la franchiſe, & les mœurs auſteres de ces peuples, ſympathiſoient extrêmement avec ſon humeur affable, populaire, ennemie du faſte & des plaiſirs. AN 535.

En changeant d'habit il n'avoit point changé de caractere. A l'exemple de Marc Aurele, il vivoit en philoſophe au milieu de ſa cour & à la tête de ſes armées. Comme il avoit pour maxime ce mot du vieux Caton : qu'une ame occupée de la bonne chere (a) s'occupe peu de ſes devoirs ; il enchérit encore ſur les leçons de la frugalité, que l'empereur lui avoit données, & bannit abſolument de ſa table les faiſans & les autres mets délicats & recherchés. Il ſe contentoit de la nourriture du ſimple ſoldat. Quelquefois il la prenoit debout, & même en ſi petite quantité, *Amm. l.* XVI. *c.* 7. *Idem.* XXV. *c.* 4. *Liban. Or. Conſ.* 249. *Zonar. lib.* XIII. *Eutrop. l.* X.

(a) *Magna cura cibi, magna virtutis incuria.*

AN 358. qu'on disoit qu'il vivoit d'air comme les cigales. Il rougissoit des besoins inséparables de l'humanité, jusqu'à dire qu'un philosophe auroit dû ne pas respirer. Il dormoit peu, & s'éveilloit à l'heure qu'il vouloit. Son lit étoit un tapis, & sa couverture une simple peau. Il se levoit toujours à minuit: & après avoir fait secrettement sa priere à Mercure, il travailloit aux affaires, il alloit visiter les sentinelles. Sa ronde finie, si les affaires le permettoient, il étudioit jusqu'au jour. Il s'appliquoit avec une ardeur infatigable à la philosophie, dont il rapportoit l'étude principalement aux devoirs de son état. On ne peut douter qu'il ne se soit rendu très-habile dans cette science, ni qu'elle n'ait influé sur ses mœurs. Mais elle ne le guérit jamais d'un fonds de légéreté & de vanité, reconnu des Payens même, qui gâta toujours ses actions les plus

brillantes. C'est qu'il n'appartient qu'à la véritable religion de produire de véritables vertus. Il n'en faut point chercher dans ceux qui l'ignorent ; beaucoup moins dans ceux qui l'ont abandonnée. AN 358.

La philosophie n'épuisoit pas tellement son application, qu'il ne donnât du tems aux autres sciences, sur-tout à l'histoire, qu'il regardoit comme une méthode abrégée pour acquérir l'expérience, que l'âge ne nous donne qu'en détail, à nos dépens, & quelquefois lorsqu'il n'est plus tems d'en faire usage. Dans toutes ses expéditions, il portoit toujours avec lui, comme une provision nécessaire à un général, quelques historiens choisis. On sent à la lecture de ses ouvrages qu'il possédoit l'histoire des Romains, & celle des autres nations. Nous le compterions lui-même parmi les historiens célebres, si ses mémoires de la guerre des

Amm l. XVI. *c.* 5. *Jul. Or.* IV. *Liban. Paneg. p.* 148.

AN. 358. Gaules avoient paſſé juſqu'à nous. Mais revenons à ſa maniere de vivre.

Jul. Miſopogon. Amm. ib. c. 4. Quoique les Gaules fuſſent un pays froid en comparaiſon de l'Aſie mineure & de la Grece, où il avoit toujours vécu, il s'obſtinoit à lutter contre la rigueur de nos hivers. Voici ce qu'il raconte lui-même dans le Miſopogon.

« J'étoit, dit-il, en quartier » d'hiver dans ma chere Lutece : » c'eſt ainſi qu'on appelle dans » les Gaules la petite capitale des » Pariſiens. Elle occupe une île » peu conſidérable, environnée » de murailles, dont la riviere » baigne le pied. On y entre de » deux côtés par des ponts de » bois. Il eſt rare que la riviere » ſe reſſente beaucoup des pluies » de l'hiver ou de la ſécheresſe » de l'été. Ses eaux pures ſont » agréables à la vue & excellentes » à boire. Les habitans auroient

» de la peine à en avoir d'autres, » étant situés dans une île. L'hi- » ver y est assez doux..... On y voit » de bonnes vignes, & des figuiers » même, depuis qu'on prend » soin de les revêtir de paille, & » de tout ce qui peut garantir » les arbres des injures de l'air. » Pendant le séjour que j'y fis, » un froid extraordinaire couvrit » la riviere de glaçons..... Je ne » voulus point qu'on échauffât » la chambre où je couchois, » quoiqu'en ce pays-là on échauffe » par le moyen des fourneaux la » plupart des appartemens, & » que tout fût disposé dans le » mien pour me procurer cette » commodité.... Le froid aug- » mentoit tous les jours. Cepen- » dant ceux qui me servoient ne » purent rien gagner sur moi... » Je leur ordonnai seulement de » porter dans ma chambre quel- » ques charbons allumés. Le feu, » tout médiocre qu'il étoit, fit

AN 358.

AN 358. » exhaler des murailles une va» peur qui me donna à la tête, » & m'endormit. Je pensai être » étouffé. On m'emporta dehors; » & les médecins m'ayant fait » rendre le peu de nourriture que » j'avois pris sur le soir, je me » sentis soulagé. J'eus une nuit » tranquille, & fus dès le lende» main en état d'agir ». C'est ainsi que sa dureté pour lui-même pensa lui coûter la vie.

Lorsque Julien n'étoit pas à la guerre, il employoit la journée à rendre la justice, & à s'exercer avec ses soldats; quoiqu'il eût peu de goût pour cette derniere occupation, & qu'il n'y apportât qu'un air emprunté. On l'entendoit alors regretter son cabinet & ses livres. Un jour qu'on lui montroit à danser au son des fifres une danse appellée la pyrrhique, qui faisoit partie des exercices militaires chez les Grecs & chez les Romains : *Ah ! Platon*,

Platon, s'écrioit-il, *quel métier* (a) *pour un philosophe!* AN 358.

Il se trouvoit moins déplacé *Amm.* sur son tribunal, où il décidoit avec beaucoup de justice, penchant néanmoins du côté de la douceur. Avant que de se mettre en campagne, il renvoyoit les parties devant les gouverneurs des provinces, pour y être jugées à la rigueur. Mais ces officiers avoient ordre de différer jusqu'à son retour l'exécution de leurs sentences, qu'il réformoit suivant les principes de l'équité naturelle. Les parens d'une fille enlevée poursuivoient la mort du ravisseur. Julien ayant fait sans doute attention à quelques circonstances particulieres qui diminuoient l'énormité du crime, se contenta de bannir le coupable. Les parens

(a) *Vetus illud proverbium, clitellæ bovi impositæ sunt; planè nostrum ncn est onus, Platonem crebro nominans exclamabat.* Je me suis contenté de rendre le sens du proverbe.

AN 358. crioient que c'étoit une chose indigne, & que le césar étoit trop indulgent. *Oui, je le suis trop*, répartit Julien, *à ne considérer que la disposition des loix* (a). *Mais un prince est une loi vivante, qui doit tempérer par sa clémence ce que les loix mortes ont de trop rigoureux.*

Amm. l. XVIII. *c.* I. *Liban. Or.* X. 281.

Avec de pareilles maximes, il étoit bien éloigné de condamner ceux qui n'étoient pas convaincus par des preuves juridiques. Numérius, qui avoit gouverné peu auparavant la Gaule Narbonnoise, étoit accusé de l'avoir pillée. Comme Numérius se tenoit sur la négative & déconcertoit ses accusateurs, Delphidius de Bordeaux, avocat célebre & plein de feu, crut suppléer au défaut de preuves par une exclamation véhémente. *César*, s'écria-

(a) *Incusent jura clementiam : sed imperatorem mitissimi animi legibus præstare cæteris decet.*

t-il (a), *qui sera coupable, s'il suffit de nier ses crimes? Et s'il suffit d'être accusé, qui sera innocent?* répondit Julien. Il ne donnoit rien à la faveur ni au crédit. Une province, pillée par celui qui la gouvernoit, avoit porté ses plaintes à Florentius, préfet du prétoire, & jettoit dans un étrange embarras Florentius lui-même, qui se sentant complice des crimes du gouverneur, dont il avoit profité, fut quelque tems sans oser ni le condamner ni l'absoudre. Enfin la reconnoissance, & peut-être la crainte que le coupable ne le chargeât, l'emporterent dans l'esprit du préfet sur toute autre considération. Il le déclara innocent : & parce qu'on murmuroit de cette injustice, il s'avisa de le renvoyer

AN 358.

(a) *Ecquis, florentissime cæsar, nocens esse poterit usquam, si negare suffecerit? .... Ecquis innocens esse poterit, si accusasse sufficiet?*

AN 358. à Julien. Le césar avoit grand intérêt de ménager le préfet, que sa charge mettoit à la tête de la justice & des finances, & qui dans cette double administration ne dépendoit presque que de l'empereur. Ainsi Florentius se flattoit que Julien entreroit dans ses vues. Il se trompa. Le jeune prince, après avoir inutilement refusé de se charger d'une affaire si délicate, forcé d'en prendre connoissance, déclara le gouverneur convaincu de péculat.

Amm. l. XVIII. c. 1. Mamertin. Paneg.

Ce ne fut pas l'unique occasion où il eut assez de fermeté pour prendre le parti de la justice contre ceux même, qui, préposés pour la rendre, en violoient toutes les loix, & ne se servoient de leur pouvoir que pour enlever aux peuples ce que les Barbares leur avoient laissé. Si-tôt qu'il voulut réprimer ces brigands, ils éclaterent en plaintes, & inventerent contre le césar des calom-

nies atroces. Ceux dont la malice étoit plus rafinée & plus réfléchie, faisoient de lui de grands éloges, pour exciter la jalousie de Constance. Julien n'ignoroit pas les dangers qui l'environnoient : mais il ne pensoit qu'à son devoir, sans craindre les suites. AN 358.

Dès le premier quartier d'hiver que Julien passa dans Paris ; quoique ce quartier fût fort court, & que le prince fût accablé d'affaires, il ne laissa pas d'examiner les états de dépense & de recette du trésor public, dans la vue de soulager les propriétaires des fonds. Le préfet du prétoire ayant, disoit-il, tout bien supputé, prétendoit qu'on avoit besoin d'une subvention extraordinaire, pour remplacer les non-valeurs de la capitation (*a*). Julien qui regar- *Amm. l. XVII. 3.*

(*a*) Le tribut proprement dit, qu'on payoit dans les provinces Romaines, consistoit dans une taxe réelle à raison de tant par arpent,

AN 358. doit les nouvelles taxes comme la ruine des provinces, & qui d'ailleurs se reprochoit d'avoir dissimulé trop long-tems les vexations de Florentius, lui résista en face, protestant qu'il perdroit plutôt la vie, que de souffrir cet impôt. Là-dessus le préfet se mit à crier qu'il étoit étrange qu'on soupçonnât sa fidélité, & que ces soupçons rejaillissoient sur l'empereur, qui l'avoit mis en place. Le césar sans autre discussion fit sur le champ un calcul net & précis, par lequel il démontra que le seul produit de la capitation suffisoit & au-delà pour tous les frais de la guerre.

*Jul.Ep.*XVII. Sa vigueur arrêta pour lors le préfet, qui ne laissa pas de reve-

& d'une taxe personnelle à raison de tant par chef de famille. On appelloit la premiere *jugeratio*, & la seconde, *capitatio*. Voyez cette matiere traitée à fond dans le livre intitulé, *Histoire critique de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules, par M. l'abbé du Bos, tom.* I. *l.* I.

nir à la charge quelque temps après, & de lui envoyer un ordre tout dressé, pour exiger une subvention. Julien, loin de le signer, n'en voulut pas même entendre la lecture, & le jetta par terre, disant tout haut devant des gens qu'il sçavoit devoir le rapporter à Florentius : *Assurément il réformera ce qu'il a fait : la chose est trop criante.* « Mais » Florentius, au lieu de profiter » de cet avis, se porta, dit Ju- » lien lui-même, à des excès qu'on » n'eût pas dû attendre d'un tyran, » qui auroit eu quelque reste de » pudeur ; & cela presque sous » mes yeux. Cependant qu'avois- » je fait, continue ce prince, » que ce que devoit faire en pareil » cas un disciple de Platon & » d'Aristote ? Falloit-il laisser de » pauvres peuples à la merci de » ces voleurs, qui, par leurs » indignes manœuvres les ont ré- » duits aux dernieres extrêmités ?

AN 358.

An 358.

» Nous punissons de mort un » Tribun : nous lui refusons même » me la sépulture, pour avoir » abandonné un poste qu'il ne » pouvoit garder sans perdre la » vie, & nous aurions la lâcheté » de quitter le nôtre, en cessant » de défendre ceux qu'on ne cesse » d'opprimer. Dieu nous y a pla- » cés, & combat lui-même avec » nous. Si notre fermeté nous » attire quelque disgrace, c'est » une grande ressource que le » témoignage d'une bonne con- » science. Je prie les dieux de me » donner un homme de bien tel » que Salluste. Si l'on m'envoie » un successeur, je n'en ferai » peut-être pas fâché. Il vaut » mieux faire bien un peu de » tems, que de faire long-tems » mal ».

Jul. Or. Consolat. ad Salust. *Lib. Or.* x. 282. *Amm.* xxi. 8.

Salluste, dont parle Julien, étoit un officier de grand mérite, Gaulois de nation. On ne sçait pas bien quel emploi Constance lui

avoit donné dans les Gaules : mais il eſt ſûr qu'il en eut un conſidérable. Il étoit payen, homme de lettres, très-habile dans les affaires, & d'une probité reconnue. C'étoient bien des titres pour prétendre à l'amitié de Julien. Salluſte avoit le talent rare de donner des avis ſans humeur, & ſans un air de confiance, qui révolte très-ſouvent contre la vérité, & toujours contre ceux qui la diſent. La liberté avec laquelle il reprenoit le prince étoit aſſaiſonnée d'égards, de cordialité & de tendreſſe. Julien le reſpectoit comme ſon pere, & l'on attribuoit à Salluſte tout ce que Julien faiſoit de bon, ſans que Julien en fût jaloux. Les intrigues de Florentius & des autres officiers engagerent l'empereur à rappeller Salluſte ſous un prétexte qui lui étoit honorable, mais en effet pour mortifier Julien, qui demeuroit à la diſcrétion de gens

AN 358.

AN 358. indignes de leurs places, & ses ennemis déclarés. Rien n'est plus glorieux pour lui, que d'avoir fait avec de si mauvais ministres de si grandes choses dans le civil & dans le militaire. Que n'eût-il point fait, s'il avoit été mieux servi? Mais ou Constance se trompoit dans le choix, ou par une basse politique, il craignoit que le césar n'exécutât tout le bien, dont il étoit capable. Julien fut très-sensible à la perte de Sallusse. Pour soulager sa douleur, il lui adressa un discours, où il lui dit adieu d'une maniere touchante avec les témoignages de l'amitié & de l'estime la plus sincere. Depuis, lorsqu'il fut empereur, il le fit préfet des Gaules.

Amm. XVII. *l.* XVI. 5. Cependant Florentius avoit écrit à la cour au sujet de ce qui s'étoit passé entre le césar & lui. Constance manda à Julien de ménager davantage le préfet, & de lui montrer moins de défiance.

Julien répondit qu'on devoit être content, si les Gaulois, abymés par les Barbares, & par les gens d'affaires, payoient les anciens tributs; & qu'exiger quelque chose au-delà, c'étoit demander l'impossible. L'empereur n'insista pas, & le projet de Florentius n'eut point lieu. Dans la suite même Julien diminua les anciennes impositions, ensorte que de vingt-cinq pieces d'or qu'on donnoit par tête (a) à son arrivée

AN 358.

(a) La piece d'or du tems de Julien vaut environ 15 livres de notre monnoie. Ainsi la capitation, même sur le pied de la réduction qu'en fit Julien, paroît d'abord exorbitante. Mais il faut considérer qu'il n'y avoit que les chefs de famille qui la payassent. En supposant que les Gaules, prises dans leur ancienne étendue, étoient aussi peuplées à proportion que l'est aujourd'hui la France, elles devoient contenir dix-sept millions d'ames. De ces dix-sept millions, si l'on retranche les esclaves, les enfans, les femmes en pouvoir de mari, la moitié des veuves (car deux veuves selon les loix, ne faisoient qu'une tête, en un mot tous ceux qui étoient exempts par leur dignité, par leur profession, &c. il n'y

AN 358. dans les Gaules; on n'en donnoit plus que ſept, lorſqu'il les quitta. S'il étoit ennemi des nouvelles taxes, il ne l'étoit guere moins des remiſes que l'on faiſoit quelquefois d'une partie de ce qui étoit échu, parce qu'il n'ignoroit pas qu'on forçoit d'abord les pauvres à payer; & qu'ainſi les aiſés qu'on ne preſſoit pas de la même maniere, profitoient ſeuls des remiſes dont ils n'avoient pas beſoin.

---

avoit peut-être pas dans les Gaules cinq cents mille citoyens contribuables. Aujourd'hui que la ſociété eſt toute compoſée d'hommes libres, il eſt comme impoſſible que pluſieurs chefs de famille ne ſoient dans l'indigence. Mais alors il ne devoit point y avoir de citoyen qui ne pût ſubſiſter commodément par ſon induſtrie comme par le travail de ſes eſclaves, & payer au moins la capitation modérée par Julien. Si la mauvaiſe conduite ou le malheur des tems réduiſoit quelque citoyen à la mendicité, il ceſſoit bientôt de l'être. Les loix ordonnoient en pluſieurs cas, que le débiteur inſolvable devînt l'eſclave de ſes créanciers. Je ne fais qu'abréger ici ce que dit mieux & plus au long. M. l'abbé du Bos, dans le livre que j'ai déjà cité.

La seconde Belgique (*a*) qui qui étoit encore dans un état plus pitoyable que les autres provinces, le toucha de compassion. Il se chargea d'y lever les impôts, & tira parole du préfet, qu'il n'y enverroit aucun officier pour contraindre. Les peuples s'acquitterent avant le tems de l'échéance ; & leur promptitude montra que la maniere dont on leve les tributs est souvent plus odieuse & plus à charge que les tributs même. AN 358.

Julien étoit fort prévenu contre une sorte d'officiers répandus dans tout l'empire, qu'on nommoit les *agens de l'empereur* ou les *curieux*. C'étoient, à proprement parler, des délateurs en titre d'office, chargés d'obser- *Liban. Or. x. p. 294. 295. Amm. l. XVI. 5.*

(*a*) La seconde Belgique avoit Reims pour capitale. Elle comprenoit à peu près ce qui fait aujourd'hui les provinces ecclésiastiques de Reims & de Cambrai, & une partie de celle de Malines.

AN 358.

ver ce qui ſe faiſoit ou ſe diſoit contre le ſervice du prince. Tout le monde gémiſſoit ſous leur tyrannie. Ces hommes, qui prétendoient être & qui étoient en effet les yeux de l'empereur, lui faiſoient voir où ils vouloient le crime de leze-majeſté. En ſuſcitant aux gens de bien des affaires, dont on ne ſe tiroit qu'à force d'argent, & vendant aux ſcélérats l'impunité de leurs crimes, ils faiſoient en peu de tems des fortunes prodigieuſes. Un jour de cérémonie auquel l'empereur, ou celui qui tenoit ſa place, devoit leur donner une certaine ſomme, ils ſe préſenterent devant Julien. C'étoit la coutume qu'ils reçuſſent cet argent dans un pan de leur robe. Un d'entr'eux, au lieu de tendre ſa robe, tendit les deux mains. *Je vois ce que c'eſt*, dit Julien. *Les agens de l'empereur ſçavent*

ſort bien comme on prend (a) : *mais ils ne ſçavent point comment on reçoit.* Un de ſes premiers ſoins, lorſqu'il ſe vit maître de l'empire, fut de ſupprimer un office ſi dangereux. AN 358.

Après avoir pourvu au ſoulagement des provinces, il travailloit à leur ſûreté. Il partit avant le tems deſtiné pour l'ouverture de la campagne : & comme les convois, qui devoient venir d'Aquitaine, n'étoient pas encore arrivés, il fit prendre à chaque ſoldat ſa proviſion de biſcuit pour trente jours. Les ſoldats s'en chargerent avec plaiſir, comptant marcher à une victoire certaine. En attendant que la treve faite avec les Allemans fût expirée, il tourna ſes armes contre les Saliens, nation françoiſe, chaſſée de ſon propre pays par les Saxons. Les Saliens

Amm. l. XVII. 8. Zoſ. l. III. Jul. ad Ath.

(a) *Rapere non accipere ſciunt agentes in rebus.*

An 358. avoient paſſé le Rhin, & prétendoient ſe maintenir indépendans des Romains dans la Toxiandrie (*a*) & dans le pays des (*b*) Bataves. Leurs députés qui alloient chercher Julien à Paris, furent étonnés de le trouver à Tongres. Il les traita avec bonté : mais il les renvoya ſans réponſe poſitive : & fondant avec la rapidité d'un éclair ſur toute la nation, qui n'eut pas ſeulement le tems de ſe reconnoître, il l'obligea de ſe donner aux Romains. Le céſar attaqua avec la même célérité les Chamaves, autre peuple françois, qui s'étoit auſſi emparé

(*a*) La Toxiandrie ou Toxandrie eſt à peu près le Brabant. On prétend que ſon nom ſe conſerve encore dans un bourg du pays de Liege, appellé *Teſſender-loo.*

(*b*) L'île des Bataves contenoit tout ce qui eſt renfermé entre le lit du Rhin & le vahal depuis le Fort de Skenk juſqu'à la mer. Ainſi le Comté de Hollande ne répond pas exactement à la Batavie, dont le Betau a gardé le nom.

de quelque contrée des Gaules vers l'embouchure du Rhin. Il en défit une partie, prit les autres, & força le reste de se jetter à ses pieds pour lui demander la paix. AN 358.

Julien de son côté leur demanda des ôtages : & ils lui offrirent les prisonniers qu'il avoit entre les mains. Sur quoi ce prince ayant repliqué qu'on ne lui offroit rien qui ne fût à lui par le droit de la victoire, les Barbares le supplierent humblement de lui marquer ceux qu'il souhaitoit. Je veux le fils du roi (*a*) leur répondit-il. A ces mots, le roi & toute sa suite, prosternés contre terre, pousserent des gémissements & des cris lamentables, disant qu'on leur demandoit l'impossible, & qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de ressusciter les morts. L'excès de

Excerpta ex Eunap. ad calcem VV. Soph. p. 161. & t. 1. Hist. Byzant.

(*a*) Ce roi ou son fils s'appelloit Nébisgaste ou Nébiogaste.

AN 358. leur douleur fit ſuccéder un profond ſilence à leurs cris : & le roi hauſſant une voix entrecoupée de ſanglots, « Plût à Dieu, » céſar, dit-il, que j'euſſe encore » mon fils, pour en faire votre » eſclave ! Une pareille ſervi» tude ſeroit préférable à ma » couronne. Mais hélas ! il s'eſt » expoſé aux dangers de la guerre : » & ſans doute parce qu'on ne l'a » pas connu, il eſt tombé ſous » vos armes victorieuſes. Il n'eſt » plus ce jeune prince, que vous » eſtimez aſſez pour en faire le » prix de la paix : & c'eſt cette » eſtime même qui met le comble » à ma douleur, en me faiſant » ſentir toute la perte que j'ai » faite. Je perds & mon fils, & » l'eſpérance de la paix. Si vous » ajoutiez foi à mes paroles, j'au» rois la conſolation de devoir à » mon infortune le repos de mes » ſujets. Mais puiſque vous refu» ſez de me croire ; roi & pere

» déplorable,

» déplorable, je ſerai privé de la » conſolation qui m'eſt due. Mes » malheurs domeſtiques entraîne» ront la ruine de ma nation : & » tout ce que j'aurai gagné à être » roi, ce ſera de ne pouvoir pas » être ſeul malheureux. An 358.

Ce diſcours attendrit Julien, qui ne put retenir ſes larmes. Alors, comme dans les pieces de théatre, lorſque l'intrigue eſt la plus mêlée, ſurvient un perſonnage imprévu, qui éclaircit tout & procure le dénouement ; il produiſit au fort de la conſternation & du déſeſpoir des Chamaves, le fils de leur roi, qu'il faiſoit traiter ſelon ſa condition. Il lui ordonna de parler à ſon pere, étant très-attentif lui-même à ne rien perdre d'un ſpectacle ſi intéreſſant. Les Barbares accablés de douleur & de ſurpriſe, perſuadés de bonne foi de la mort du jeune prince, le prenoient pour un fantôme, & n'en vou- *Ib. pag. 162. 163.*

AN. 358. loient pas croire leurs yeux. Julien les voyant muets & immobiles, leur dit avec gravité : « N'en doutez point ; c'est celui-» là même que vous pleurez. » Vous l'avez perdu par votre » faute. Dieu & les Romains vous » le font retrouver. Quoiqu'il soit » mon prisonnier, je le reçois pour » ôtage, & prétends le rendre » heureux. Pour vous, si vous me » manquez de parole, attendez-» vous aux derniers malheurs. Je » ne le punirai point de votre infi-» délité. Il n'appartient qu'aux » bêtes féroces, que l'on pour-» suit, de se jetter sur le premier » qu'elles rencontrent, sans qu'il » leur ait fait de mal. Mais souve-» nez-vous que les aggresseurs in-» justes sont écrasés tôt ou tard; & » que vous aurez pour ennemis » les Romains & moi, qui vous » avons vaincus, & qui vous » accordons la paix par pitié ».

Jul. ad Ath. Zosim. l. III. C'est ainsi que Julien leur don-

na avec dignité, & à titre de grace, une paix qui lui étoit nécessaire, & que Florentius vouloit acheter. En effet les Gaules incultes & ravagées ne produisant pas assez de bled, & les Chamaves empêchant qu'il n'en vînt de la Grande-Bretagne par le Rhin (*a*), le Préfet, à la honte du nom romain, marchandoit avec eux la liberté du transport, & leur offroit deux mille livres pesant d'argent. L'empereur avoit écrit

AN 358.

(*a*) L'embouchure du Rhin n'existe plus. L'an 860, selon l'opinion la plus commune, la mer s'étant enflée extraordinairement refoula le Rhin, & força la meilleure partie de ses eaux d'abandonner leur ancien lit. Aujourd'hui ce fleuve, après s'être divisé au fort de Skenk, continue à se partager en différens bras qui ne se rejoignent plus & prennent des noms particuliers. Celui qui s'appelle toujours le Rhin, va se perdre dans les sables à Cattwic-op-Rhin, au dessous de Leide. C'est-là qu'étoit autrefois la principale embouchure. On nomme ce bourg Cattwic-op-Rhin (*Cattorum vicus ad Rhenum*) pour le distinguer de Cattwic-op-zée *Cattorum vicus ad mare*, qui est à une lieue de là.

AN 358. à Julien de ratifier ce marché, pourvu qu'il ne fût pas trop honteux. Mais comment le césar n'auroit-il pas regardé avec horreur un traité sur lequel Constance, tout accoutumé qu'il étoit à payer pension aux Barbares, avoit un reste de délicatesse? Il ne voulut devoir qu'à son épée la libre navigation du Rhin.

Zosim. ib. Jul. ibid. Amm. l. XVII. *c.* 9.

Dès qu'il eut réduit les Chamaves, il fit partir pour la Grande-Bretagne quatre cents barques qu'il avoit fait construire, & répara trois forts sur la Meuse. Mais les vivres lui manquerent tout-à-coup, parce que les moissons des Chamaves, sur lesquelles il avoit compté, ne se trouverent pas sitôt mûres qu'il l'avoit cru. Cette disette excita dans le camp une violente sédition : & comme la faim ne raisonne point, tout y retentissoit d'injures & de menaces contre ce même chef, qui étoit quelques jours auparavant

l'objet de la tendresse & de l'admiration de ses soldats. Ce n'étoit plus qu'un Asiatique (*a*), qu'un Grec, qu'un trompeur, qu'une tête que la philosophie avoit renversée. « Le ciel nous » est témoin, disoient-ils, que » nous ne sommes point des sédi- » tieux. Nous ne demandons que » du pain. Pour de l'or & de l'ar- » gent, il y a long-tems que nous » n'en voyons plus. Il nous est mê- » me défendu d'en espérer. On » nous traite comme les ennemis » de la république, tandis qu'au » milieu des neiges & des glaces, » nous prodiguons notre vie pour » son service. Mais du moins » qu'on ne nous fasse pas mourir » de faim ». Leurs plaintes n'étoient pas sans fondement : car selon A. Marcellin, depuis l'arrivée du césar dans les Gaules, ils n'a-

AN 358.

(a) *Asianum, Græculum, fallacem & speciæ sapientiæ stolidum.*

AN 358. voient eu ni gratifications extraordinaires, ni même la paie accoutumée. Le césar n'étoit pas en état d'y suppléer; & quand il eût été assez riche, rien ne lui étoit plus expressément défendu; jusques-là qu'ayant une fois donné une bagatelle à un soldat, un espion de l'empereur en prit occasion de le calomnier à la cour.

Amm. ibid. Zos. ibid. Jul. ibid. Julien, n'étant pas maître des récompenses, n'avoit presque pas droit de punir: & la sévérité n'auroit servi qu'à pousser à bout une multitude affamée, peu susceptible de crainte. Il employa donc les caresses pour appaiser les mutins, & réussit enfin, quoiqu'avec peine. Alors sans perdre de temps, il passa le Rhin; & vit bientôt à ses pieds deux rois Allemans, nommés Hortaire & Suomaire. Il leur pardonna le passé, à condition qu'ils rendroient tous les prisonniers qu'ils avoient faits dans les Gau-

les. Mais Hortaire tint mal sa parole, & ne rendit qu'un petit nombre des siens. Julien avoit pris des mesures pour n'être pas trompé. Il avoit cherché des gens de chaque ville ou bourgarde ruinée, & pris d'eux la liste des personnes de leur connoissance, qui avoient été emmenées en servitude. Lors donc que les Allemans ramenoient de ces captifs; assis sur son tribunal, il se faisoit dire leurs noms. Des secretaires cachés derriere le tribunal, lui nommoient tout bas ceux qui manquoient encore: & Julien déclaroit d'un ton menaçant qu'on eût à lui remettre tels & tels de telle ville ou de tel village, sinon qu'il feroit la guerre à outrance. Ce stratagême étoit un mystere pour les Barbares, qui, croyant Julien inspiré, & à l'épreuve de toute surprise, rendoient de bonne foi ceux qui étoient encore en vie. Enfin, au bout de six mois, il revint accom-

AN 358.

pagné d'une multitude incroyable de gens de tout âge & de tout ſexe, qu'il avoit délivrés des fers. Il ſe vante lui-même d'en avoir délivré vingt mille; ſans doute en différentes campagnes.

AN 359.
Amm. l. XVIII. c. 2. XVII. 10.

L'année ſuivante, ſur quelques avis généraux qu'il ſe formoit en Allemagne une ligue contre les Romains, Julien dépêcha vers le roi Hortaire, le tribun Hariobaud avec le caractere d'ambaſſadeur, & des ordres ſecrets de découvrir ce qui ſe paſſoit dans les états voiſins. En attendant ſon retour, il rebâtit diverſes places ſur le Rhin, & les greniers publics deſtinés à mettre les bleds qu'il faiſoit venir de la Grande-Bretagne. C'étoit un ſpectacle digne de la grandeur romaine, de voir tant de villes ſortir de leurs ruines, & s'élever aux frais de ces mêmes peuples, qui croyoient les avoir détruites pour jamais. Une des conditions qu'il avoit imposées à

ses nouveaux alliés, étoit de fournir à leurs dépens & rendus sur les lieux, tous les matériaux nécessaires. Les Barbares les voituroient, & les Romains les mettoient en œuvre : les premiers par la crainte de Julien ; les seconds par affection pour lui ; tous avec un empressement égal. Il n'y eut pas jusqu'aux troupes auxiliaires, qui signalerent leur zele, quoiqu'elles se fussent toujours prétendu exemptes de ces sortes de travaux. Elles se faisoient un jeu de porter sur leurs épaules des poutres de plus de cinquante pieds, qu'auparavant elles n'eussent pas touchées du bout du doigt : tant Julien avoit sçu vaincre la délicatesse des étrangers. AN 359.

Le césar apprit enfin par le retour de son tribun, que six rois avoient uni toutes leurs forces pour lui disputer le passage du Rhin. Il lui étoit aisé de le passer à Mayence. Mais craignant Amm. l. XVIII. 2. Liban. Or. X p. 282.

An 359. que les états de Suomaire son allié ne souffrissent de la marche de ses troupes, il cherchoit ailleurs un lieu propre pour construire un pont. Comme les Allemans, de l'autre côté du fleuve, suivoient pas à pas tous ses mouvemens; Julien s'avisa d'un stratagême qui lui réussit. Il cacha trois cents hommes dans un vallon, & marchant vers un autre endroit, il y attira les ennemis, qui ne le perdoient jamais de vue. Ces trois cents hommes descendirent le fleuve pendant la nuit, dans quarante batteaux sans rames, & aborderent à l'insçu des Barbares. Cette nuit-là même, tous les rois & les seigneurs confédérés revenoient fort tard d'un grand festin, que leur avoit donné Hortaire, qui, quoique soumis à l'empire, ménageoit ses voisins, & vivoit en bonne intelligence avec eux. Les Romains attaquerent ces princes, qui n'étant point en

garde contre une pareille avanture, se sauverent avec peine à la faveur des ténebres, & perdirent une partie de leurs gens. Leur fuite mit l'épouvante dans le camp des Barbares, qui s'imaginant que l'armée romaine avoit passé le fleuve, se dissiperent pour mettre en lieu de sûreté leurs femmes & leurs enfans. Julien entra donc en Allemagne, sans trouver de résistance; ravagea les terres de six Rois ligués, faisant main-basse sur tout ce qu'il rencontroit; & les força de lui demander la paix, qu'ils obtinrent en rendant leurs prisonniers. AN 359.

Ce prince, en arrivant à Paris, reçut des nouvelles très-fâcheuses. Dans la Grande-Bretagne les (a) Ecossois & les Pictes déso- *Amm. l. xx c. 1.*

(a) Les peuples nommés *Scoti*, sont proprement les habitans de l'Irlande, qu'on appelloit autrefois *Scotia*. Il y en avoit dès-lors une peuplade dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, à laquelle ils ont donné leur nom.

An 360. loient les frontieres de l'empire ; & menaçoient la partie méridionale de l'île qui obéissoit aux Romains. Quitter les Gaules, c'eût été de nouveau les abandonner aux Allemans, qui étoient plutôt humiliés que soumis. C'est pourquoi il se contenta d'envoyer dans la Grande-Bretagne pendant l'hiver, à la tête de quelques troupes, Lupicin, généralissime de la cavalerie, qui avoit succédé à Sévere, mort depuis un an & demi. Si Julien pensoit à se faire proclamer auguste, il lui étoit essentiel d'écarter cet officier. Mais il est plus aisé de l'accuser que de le convaincre d'avoir projetté la révolution, qu'on vit arriver peu après le départ de Lupicin.

Amm. ibid. Jul. Epist. XVII. Id. ad Ath. On ne peut douter, il est vrai, que sur la foi de quelques prédictions & de quelques songes, il ne se flattât de devenir un jour empereur : & même, prédictions à

part, il étoit l'unique héritier de Constance. De la dignité de césar il n'y avoit qu'un pas jusqu'au trône. Cependant autre chose est d'espérer, ou même de souhaiter l'empire, autre chose d'y vouloir parvenir par un crime. Il prend tous ses dieux à témoin de son innocence. Un tel serment seroit décisif dans la bouche d'un Payen, convaincu de sa fausse religion jusqu'au fanatisme & à l'enthousiasme, comme étoit Julien, si Julien n'avoit donné des preuves de duplicité. Mais quand on est capable d'être de deux religions à la fois, de croire l'une & de professer l'autre, on peut bien se permettre un parjure. Quoi qu'il en soit, il faut avouer que si ce prince fit mouvoir les ressorts qui l'éleverent à la puissance suprême, il cacha si bien son jeu, qu'il parut devoir tout au hazard & rien à l'intrigue.

AN 360.

Constance toujours en guerre

avec les Perses, & blessé de plus
AN 360. en plus de la réputation de Julien, envoya dans les Gaules un secretaire d'état, appellé Décentius, pour amener en Orient les corps les plus aguerris de l'armée de Julien avec l'élite de ses autres troupes. Les ordres s'adressoient en partie à Lupicin, en partie au grand écuyer du césar, & étoient conçus en termes outrageants pour ce prince; auquel on mandoit seulement qu'il eût à ne point s'opposer aux volontés de l'empereur. Jamais situation ne fut plus embarrassante que la sienne. Il s'attiroit la colere de Constance s'il refusoit d'obéir. Il demeuroit lui-même & les Gaules à la merci des Barbares, s'il se laissoit enlever ses meilleurs soldats. Il eût bien voulu conférer avec Lupicin & Florentius, apparemment pour les engager à faire des remontrances à l'empereur. Mais le premier avoit passé la mer, comme

Amm. l. XX. 4. Jul. ad Ath. Zosim. l. III. Liban. Or. X. p. 283.

nous avons dit : & le second étoit à Vienne, d'où malgré les lettres pressantes de Julien, il s'obstinoit à ne point revenir ; parce qu'étant auteur du mal par les avis qu'il avoit donnés à l'empereur, il craignoit le ressentiment de l'armée. AN 360.

Julien dénué de tout conseil, appréhendant d'être responsable des suites funestes qu'il prévoyoit, songeoit à quitter la pourpre & à rentrer dans la vie privée. Il n'attendoit pour cela, dit-il, que le retour de Lupicin & du préfet. De leur côté, Décentius & le grand écuyer, prétendant qu'il n'étoit point question de délibérer, mais d'obéir, s'acquittoient de leur commission. Ils trioient tout ce qu'il y avoit de vigoureux parmi les légionaires en commençant par les gardes de Julien ; & ne laissoient que des fantômes de soldats, qui n'étoient bons, dit ce prince, qu'à faire *Jul. Amm. ibid.*

AN 360. des vœux pour les combattans. A l'égard des auxiliaires, il ne put s'empêcher de représenter qu'on leur manquoit de parole; qu'ils étoient entrés au service à condition de ne point passer les Alpes; & qu'à l'avenir les étrangers ne voudroient plus prendre parti chez les Romains. Mais Julien ne fut point écouté. Il est impossible d'exprimer le mécontentement des troupes & la consternation des peuples. On n'entendoit que plaintes & que gémissemens, comme si le pays eût été déjà en proie aux Barbares. On se croyoit replongé dans les malheurs dont on étoit à peine sorti. Les femmes des soldats (car il y en avoit plusieurs de mariés) leur présentoient leurs petits enfans à la mamelle, & les conjuroient de ne les pas abandonner.

Jul. Amm. Zosim. ibid. Liban. Or. x. p. 284. Dans une ville voisine de Paris, qui servoit de quartier aux Pétulans & aux Celtes (c'étoient deux

corps de troupes qu'on devoit emmener) un inconnu, Zosime prétend que ce furent des officiers, laissa tomber un billet, qui courut bientôt parmi les soldats. Entr'autres plaintes on y lisoit ces propres paroles : *On nous bannit comme des criminels aux extrêmités de la terre. Nos femmes & nos enfans vont retomber dans la servitude, dont nous les avons délivrés au péril de notre vie.* Décentius & ceux qui étoient attachés à Constance prirent l'alarme, & presserent vivement Julien de faire partir les troupes. *Si vous persistez*, lui dirent-ils, *à attendre Lupicin & le préfet; vous vous perdez dans l'esprit de l'empereur : vous réalisez tous ses soupçons. Il n'aura d'obligation qu'à ces deux officiers : au lieu qu'en les prévenant, vous aurez tout le mérite de l'obéissance.* Il se rendit. Mais en expédiant les ordres qu'on de-

AN 360.

An 360. mandoit, il eut ſoin de faire donner aux ſoldats mariés des chariots pour tranſporter leur famille.

On délibéra ſi on les feroit paſſer par Paris. Le prince y trouvoit de l'inconvénient. Décentius au contraire craignit que s'ils partoient ſans dire adieu à Julien, ce ne fût un nouveau ſujet de mutinerie. Cet officier voulut même que le céſar allât au devant ſelon la coutume. Julien ſortit hors de la ville, & les reçut avec beaucoup de bonté, adreſſant la parole à tous ceux qu'il connoiſſoit, leur rappellant leurs exploits, & les exhortant à aller trouver l'empereur, qui avoit la volonté & le pouvoir de récompenſer le mérite. Il monta ſur ſon tribunal, & leur fit à ce ſujet une aſſez longue harangue, à laquelle ils ne répondirent que par un morne ſilence : tandis que le peuple accouru en foule, les ſupplioit de ne pas livrer aux Bar-

bares un pays qu'ils en avoient délivré par leur valeur. An 360.

Julien donna à dîner aux officiers, qui se retirerent dans leur camp, inconsolables de quitter à la fois leur patrie & un si bon prince. Les soldats n'étoient pas moins affligés. L'heure du souper étant venue, ils s'entretiennent de leur malheur. Les murmures éclattent : ils s'animent les uns les autres : & le vin ayant échauffé leur douleur, tous prennent les armes à l'entrée de la nuit, courent au palais, & l'investissent, criant d'une maniere effroyable, JULIEN AUGUSTE, & le conjurant de se montrer. Dans son manifeste aux Athéniens, il assure avec serment, qu'il n'avoit pas eu le moindre soupçon de ce qui devoit arriver. Seulement vers le coucher du soleil, il avoit reçu quelque avis : mais ne sçachant ce qu'il en devoit croire, ni à quoi se déterminer, il s'étoit retiré à

Amm. ibid. c. 5. Zos. Jul. ib. Liban. ibid & Paneg. p. 179. & 180.

l'ordinaire dans ſon appartement
An 360. pour y repoſer. Il eut alors un ſonge, dit A. Marcellin, dont il fit le récit à ſes amis les plus intimes. Il crut voir un jeune homme nud, tenant une corne d'abondance, tel qu'on peignoit le génie de l'empire, qui lui dit d'un ton de reproche : *Il y a long-temps, Julien, que je me tiens caché à ta porte, & que je m'occupe de ton élévation. Tu m'as forcé pluſieurs fois de me retirer. Si même à préſent, contre l'avis de tout le monde, tu refuſes de me recevoir, je m'en irai triſte & abattu. Mais au reſte ſouviens-toi bien, que j'ai peu de temps à être avec toi.*

Idem. ibid. Julien entendant les cris des ſoldats, prie Jupiter de lui faire connoître ſa volonté. Il crut en recevoir un préſage qui lui ordonnoit d'accepter l'empire : mais il ne pouvoit s'y réſoudre : tant il appréhendoit de paſſer pour un uſurpateur. Il ſoutint le ſiege

toute la nuit, sans que les soldats se rebutassent. Le matin ils briserent les portes, & le forcerent de paroître. En le voyant ils crierent plus fort qu'auparavant : JULIEN AUGUSTE. Ce prince leur résistoit à tous en général, & à chacun en particulier, caressant, menaçant, montrant de l'indignation, & les suppliant de ne point flétrir leurs lauriers par une démarche imprudente, qui seroit suivie d'une guerre civile. Il leur donna même parole, qu'ils ne passeroient point les Alpes : & se chargea de faire goûter leurs raisons à l'empereur. Tout fut inutile. Ils redoublerent leurs empressemens & leurs cris, qu'ils commençoient à mêler d'injures, de reproches & de menaces. Julien qui avoit tenu ferme jusqu'à neuf heures du matin, voyant que sa vie étoit en danger, & qu'après sa mort ils éliroient un empereur, les laissa

AN 360. faire ce qu'ils voulurent. Ils l'éleverent sur un bouclier, & le déclarerent auguste. Il manquoit un diadême pour rendre la cérémonie complette. Julien protesta qu'il n'en avoit jamais eu. On vouloit qu'il empruntât de sa femme un collier ou quelqu'ornement de tête. Il répondit que cela feroit de mauvais augure. Faute de mieux, on cherchoit une (*) aigrette de cheval; mais il y trouva de l'indécence. Alors un enseigne, nommé Maurus, s'arracha le collier qu'il portoit enrichi de pierreries, & le mit sur la tête de Julien, qui promit à chaque soldat cinq pieces d'or & une livre d'argent. C'est ainsi qu'il fut élevé à l'empire vers le mois de Mars ou d'Avril, à l'âge de vingt-huit ans & demi, étant lui-même consul pour la troisieme fois, & Constance pour la dixieme.

* *Equi phalera.*

LIVRE TROISIEME.

LE nouvel empereur se retira au fond de son palais, accablé de chagrin & d'inquiétude. Il ne porta point de diadême, & ne donna ordre aux affaires les plus pressées ni ce jour-là ni le suivant. L'air d'embarras & de tristesse qui régnoit à sa cour, enhardit les créatures de Constance à répandre de l'argent, pour corrompre les soldats, & même, selon Libanius, à suborner un eunuque pour attenter à sa vie. Il fut averti de leur intrigue par un officier de l'impératrice son épouse, qui n'étant pas autrement écouté, hors de lui-même, courut à la place publique, criant de toutes ses forces : *Soldats, étrangers, citoyens, ne trahissez pas votre empereur.* Les soldats accourent en armes au palais,

AN 360.
Jul. ad Ath.
Liban. Or. x. p. 285.
Amm. l. xx. c. 5.

An 360. &, comme on ne sçait ce qui les amene, jettent l'épouvante parmi les gardes de l'empereur. Le trouvant en vie ; dans les transports de leur joie, ils l'embrassent, le serrent, le portent sur leurs épaules avec une espece d'enthousiasme & de fureur. Ils l'environnent de toutes parts ; demandant qu'on leur livre les amis de Constance. « Tous les » dieux sçavent, dit Julien, dans » son manifeste, quels assauts » j'eus à soutenir pour leur sau- » ver la vie ». Il pardonna aussi à l'eunuque qui avoit promis de l'assassiner.

Amm. ibid. La premiere fois qu'il parut sur son tribunal avec l'appareil de la majesté impériale, il déclara que sans égard aux recommandations, il donneroit au seul mérite les emplois civils & militaires. Cette déclaration flatta beaucoup l'amour propre des simples soldats, qui se crurent déformais

désormais en droit de prétendre à tout. Mais dans le moment même les Pétulans & les Celtes demanderent des gouvernemens pour les intendans des vivres : ce qui paroît assez singulier ; & ce qui ne l'est pas moins, c'est que Julien osa les refuser, & qu'ils ne le trouverent point mauvais. AN 360.

Sur ces entrefaites, il envoya une ambassade solemnelle à Constance. Il lui écrivit d'un style ferme & cependant modéré, comme un homme, qui, sans appréhender sa colere, souhaitoit sincérement son amitié. Dans cette lettre, où il ne prenoit que le titre de césar, après avoir rappellé sa fidélité & ses services, il disoit : « Qu'on ne devoit pas » s'en prendre à lui, si des soldats » sans paie, sans récompense, à » demi-nuds, mécontens de lon» gue main de gagner des batailles » en pure perte pour eux, sous un » général qui ne pouvoit leur faire *Amm. ib. c. 8.*

AN 360.

» de bien, avoient été poussés à » bout par un ordre qui les arra» choit à leur patrie, à leurs fem» mes, à leurs enfans, pour les trans» planter dans un climat si différent » du leur : Que pour lui, il n'avoit » fait que céder aux violences les » plus marquées, dont il expo» soit le détail : Que les flatteurs » intéressés à brouiller les princes » tiendroient un autre langage : » mais qu'il le supplioit de consi» dérer que le bien de l'empire, » & celui des deux empereurs, » demandoit qu'ils fussent unis » par l'amitié comme ils l'étoient » par le sang : Qu'il le prioit » d'excuser les conseils, que pre» noit la liberté de lui donner un » homme qui se feroit toujours » un plaisir de recevoir ses ordres : » Qu'il lui enverroit tous les ans » des chevaux d'Espagne & des » soldats étrangers pour incorpo» rer dans les troupes romaines : » Qu'il recevroit de sa main des

» préfets du prétoire, se réservant » le droit de nommer aux autres » emplois : Qu'au reste, dans l'é- » tat où étoient encore les Gaules, » on ne devoit pas se flatter qu'il » fût possible d'engager ni de con- » traindre l'armée à quitter son » propre pays, toujours menacé » des Barbares, pour marcher au » secours de l'Orient ». AN 360.

A cette lettre ostensible, faite pour devenir publique, il en joignit une autre qui devoit être secrette, pleine d'injures & d'invectives. A. Marcellin, tout favorable qu'il est à ce prince, dit qu'il n'a pu la voir; mais que s'il l'avoit vue, il n'auroit eu garde d'en faire part au public : tant elle déshonoroit son Auteur. Julien n'étant plus comptable de ses actions commence ici à démasquer ses travers. Quoiqu'il ait tout l'intérêt du monde de souhaiter la paix, il se livre à son ressentiment, & pique au vif celui

AN 360. qu'il a le plus d'intérêt de ménager ; enſorte qu'il ne tient pas à ce philoſophe, qu'il n'excite une guerre civile.

Amm. ibid. c. 10. Zonar. lib. XIII. Les ambaſſadeurs trouverent Conſtance à Céſarée en Cappadoce. A la lecture des lettres dont ils étoient chargés, ce prince entra dans une colere effroyable ; & les ayant regardés d'un air à les faire trembler pour leur vie, il leur commanda de ſortir, ſans vouloir ni les queſtionner ni les entendre. Peu s'en fallut qu'il ne quittât la guerre de Perſe, pour marcher droit à Julien. Toutefois il lui dépêcha ſeulement un queſteur nommé Léonas avec une lettre menaçante ; & comme s'il eût ſuffi de commander pour être obéi, il révoqua les principaux officiers de Julien, & en nomma d'autres à leur place. Léonas ayant été reçu dans Paris avec les égards dûs à ſon caractere & à ſon mérite, Julien lui donna audience,

assis sur son tribunal, environné des soldats & du peuple, qu'il avoit assemblés au champ de Mars. Le questeur lut à haute voix la lettre de Constance, qui reprochoit à Julien entr'autres choses; qu'étant orphelin, il avoit trouvé dans sa personne un pere tendre, qui avoit pris soin de son enfance & de son éducation. Sur quoi Julien s'écria : *Si j'étois orphelin, comment l'étois-je devenu ? Est-ce au bourreau de mon pere & de toute ma maison à m'en faire le reproche ? La plaie est toute saignante. C'est lui qui l'a faite : veut-il encore l'aigrir ?* A l'endroit de la lettre où Constance déclaroit qu'il ne restoit à Julien pour mettre sa vie & celle de ses amis en sûreté, que de rentrer dans son devoir & de quitter le diadême, *Je suis prêt à le quitter*, dit-il, *si ceux de qui je le tiens y consentent.* Les soldats & le peuple lui confirmerent

AN 360.

AN 360. à grands cris le titre d'Auguste. Des nouveaux officiers nommés par Constance, il ne reçut que le préfet du prétoire, appellé Nébridius, & disposa des autres emplois comme il jugea à propos.

Amm. l. XX. c. 10. XXI, 1. Après avoir congédié Léonas, & envoyé une nouvelle ambassade à la cour d'Orient, afin de tenir ses troupes en haleine & de conserver sa réputation, il passa le Rhin pour la quatrieme fois, dompta les Attuariens, peuple françois, qui faisoit encore des courses dans les Gaules; repassa le Rhin, acheva de reprendre & de visiter toutes les places frontieres jusqu'au pays des Rauraques (*a*); d'où il se rendit à Besançon, & delà à Vienne où étoit son quartier d'hiver. Il y

(*a*) Aujourd'hui le Canton de Bâle. Augst. (*Augusta Rauracorum*) colonie romaine, étoit la capitale des Rauraques. Cette ville n'est plus aujourd'hui qu'un village situé à deux lieues au dessus de Bâle.

solemnisa par des jeux publics la cinquieme année de son regne à compter depuis qu'il étoit césar. Au lieu d'un vil diadême, qu'il avoit porté jusqu'alors, il prit le diadême orné de perles & de pierreries, tel que les empereurs le portoient depuis Constantin.

AN 360.

Plus Julien sentoit sa foiblesse en comparaison de Constance, qui étoit maître de toutes les troupes de l'empire, plus il affectoit de se relever aux yeux des peuples, & de montrer un air d'assurance, qui sert quelquefois plus que des forces effectives. Quand il pensoit au bonheur de ce prince dans les guerres civiles, & à la réputation qu'il avoit d'y être invincible, il étoit porté à redoubler ses instances pour s'en faire reconnoître. Mais il sçavoit en même temps, que Constance n'étoit rien moins qu'esclave de sa parole; & qu'il n'en obtiendroit tout au plus qu'une paix simu-

Amm. l. XXI. c. 1. Zos. l. III. Zonar. l. XIII. Eunap. V. Max. 76.

AN 360. lée, plus dangereuse qu'une rupture ouverte. Le moyen de se fier à ses sermens, après ce qui étoit arrivé à Gallus ! D'ailleurs les présages, les songes, les opérations théurgiques qu'il faisoit secrettement avec Oribase & Evémere, sous la direction d'un pontife, qu'il avoit mandé de Grece, lui promettoient les succès les plus heureux, entr'autres la mort prochaine de Constance. Une nuit étant à demi éveillé, il crut voir un fantôme brillant de lumiere, qui répéta plusieurs fois quatre vers grecs dont voici le sens : *Lorsque Jupiter sera à l'extrêmité du Verseau, & que Saturne entrera dans le vingt-cinquieme degré de la Vierge* (a), *Constance empereur d'Asie finira tristement ses jours.* Cependant la crainte de passer pour ingrat l'empêchoit

(a) Ceci désigne, dit-on, le mois de Novembre.

de se déclarer encore son ennemi; comme celle d'aliéner l'esprit des soldats & des peuples d'Occident, Chrétiens pour la plupart, l'obligeoit de dissimuler son apostasie, jusqu'à ce qu'il fût assez affermi pour se découvrir impunément. Le jour de l'Epiphanie, ce prince hypocrite vint en pompe à l'église, où il fit semblant d'adorer J. C. tandis qu'il méditoit d'éteindre sa religion. AN 360.

Vers le même tems il perdit Hélene sa femme, dont l'histoire ne nous apprend ni bien ni mal. Il n'en avoit eu d'autres enfans qu'un prince, que la sage-femme (*a*), gagnée par Eusébie, avoit fait périr en naissant. Depuis, la même impératrice ayant engagé sa belle-sœur à la venir voir à Rome, lui donna un breuvage qui l'empêcha de

Amm. l. XXI. *c.* I. XXI. 10. XXV. 4. *Liban. Or.* X. *Jul. Misop. Id. Ep.* XL.

(a) *Obstetrix corrupta mercede mox natum, præsecto plusquam convenerat umbilico necavit.*

AN 361. porter d'enfant à terme. Cette espece de poison lui abrégea peut-être les jours. On a peine à concevoir cette noirceur de la part d'Eusébie, l'insigne bienfaictrice de Julien. Mais elle étoit stérile, & au désespoir de l'être. N'avoit-elle que de l'amitié pour Julien, & n'étoit-elle point jalouse de lui ? Prévoyant que tôt ou tard il seroit empereur, ne songeoit-elle pas à conserver sur son esprit un pouvoir, que la fécondité d'Hélene auroit pu lui enlever ? Julien, quoiqu'à la fleur de l'âge, ne voulut point se remarier. En vain ses amis lui représenterent qu'il devoit à l'empire des enfans qui pussent un jour le remplacer. *C'est cela même qui m'arrête*, leur répondit-il. *Je ne veux pas courir les risques d'en laisser d'indignes de moi, qui feroient le malheur des Romains.* S'il renonçoit aux plaisirs permis, ce n'étoit pas pour en goûter d'autres

avec plus de liberté. Les auteurs Payens font de ſa chaſteté (*a*) un éloge complet, auquel on ne peut rien ajouter que le ſilence des Chrétiens. Il diſoit ſouvent, après un poëte grec, que la chaſteté eſt en fait de mœurs ce que la tête eſt dans une belle ſtatue : & que l'incontinence ſuffit pour déparer la plus belle vie. Cependant les habitants d'Antioche, dans le Miſopogon, l'accuſant d'être inſenſible à la volupté, lui reprochent de ne partager d'ordinaire ſon lit avec perſonne : ce qui ſuppoſe qu'il le partageoit quelquefois. Il parle en un autre endroit du nourricier de ſes enfans : & certainement il n'en avoit point de légitime. Etoit-il hypocrite en fait de mœurs ? S'il

AN 361.

(a) *Ita inviolatâ caſtitate enituit, ut poſt amiſſam conjugem nihil unquam venerium agitaret.... ut ne ſuſpicione quidem tenus, libidinis ullius vel citerioris vitæ miniſtris incuſaretur.*

AN 361. l'étoit, pourquoi se trahit-il lui-même? Et comment ces aveux ont-ils échappé aux Chrétiens?

Amm. XXI. c. 3. 4. Lib. Or. X. 286. 288. Jul. ad Ath. Avant la fin de l'hiver, il apprit une nouvelle capable de renverser ses projets. Les Allemans, contre la foi des traités, recommençoient à courir & à piller la Rhétie (a) L'officier qu'il avoit envoyé contre eux, les ayant indiscrettement attaqués, resta sur la place. L'auteur de ces mouvemens étoit, à ce qu'on croit, le roi Vadomaire, qui s'entendoit sous main avec Constance pour arrêter Julien dans les Gaules, en lui suscitant de nouvelles guerres. Vadomaire étoit un esprit fourbe & dangereux, qui tandis qu'il prodiguoit au nouvel empereur les noms d'auguste, de seigneur, & même de dieu, manoeuvroit sourdement & écrivoit à Constance contre lui. On surprit

(a) C'est aujourd'hui le pays des Grisons.

une de ſes lettres, où entr'autres choſes déſavantageuſes à Julien il diſoit: *Votre céſar s'émancipe: il n'eſt plus poſſible de le retenir* (a). Cette lettre déſilla les yeux à Julien, qui diſſimulant de ſon côté, & oppoſant l'adreſſe à l'artifice, l'attira en deça du Rhin, le fit enlever, & le relégua en Eſpagne. Il prétendit auſſi avoir trouvé des lettres de Conſtance, par leſquelles cet empereur invitoit les Barbares à ſe jetter dans les Gaules: expédient qui lui avoit autrefois réuſſi. Julien fit courir les anciennes lettres écrites contre Magnence, & les nouvelles écrites contre lui. Ces pieces vraies ou ſuppoſées contribuerent beaucoup à détacher les peuples d'un prince toujours prêt à ſacrifier, pour ſes intérêts particuliers, les plus belles provinces de l'empire. Dès qu'il fut maître

AN 361.

(a) *Cæſar tuus diſciplinam non habet.*

AN 361. de Vadomaire, il paſſa le Rhin pendant la nuit pour la cinquieme & derniere fois, ſurprit les Barbares, & les força de lui jurer une paix qu'ils n'oſerent plus violer, tant qu'il vécut.

Amm. XXI. 7. 5. *Jul. ad Ath.* *Zoſim.* III. *Liban. Or.* X. *p.* 286.

Les intrigues de Conſtance lui firent connoître de plus en plus, quel ſuccès il devoit attendre de la négociation qu'il entretenoit toujours à la cour de Conſtantinople. Conſtance ſongeoit à ſe mettre en état de ne plus craindre les Perſes, pour venir en Occident prendre Julien, diſoit-il : car il parloit de cette expédition comme d'une promenade, & d'une partie de chaſſe. Il lui avoit envoyé en dernier lieu un évêque des Gaules nommé Epictete, qui ſe trouvoit alors en Orient, pour lui promettre la vie & rien autre choſe. La patience échappa à Julien. Il leva tout-à-fait le maſque & dit publiquement : qu'il remettoit le ſoin de ſa vie, non pas à

Conftance, mais AUX DIEUX. Enfuite il offre à la déeffe de la guerre un facrifice, où il croit appercevoir des préfages favorables. Il affemble fes foldats, leur expofe le deffein qu'il a de s'emparer de l'Illyrie, pour faire la guerre avec des forces plus égales, ou la paix a de meilleures conditions. Il les conjure fur toutes chofes de n'oublier jamais, que leur fage difcipline, & leur attention à ne point fouler les peuples, les ont couverts de plus de gloire que la défaite de tant de milliers d'ennemis. A peine eut-il ceffé de parler, que ces mêmes foldats, qui avoient, un an auparavant, une répugnance invincible à quitter les Gaules, mêlant leurs acclamations au bruit de leurs piques & de leurs boucliers, proteftent qu'ils font prêts à fuivre Julien au bout du monde; & portant leurs épées à leurs gorges s'engagent avec

AN 361.

An 361. des imprécations terribles à verser pour lui jusqu'à la derniere goutte de leur sang. Les officiers & toute la cour prêterent aussi le serment, excepté Nébridius, préfet du prétoire, créature de Constance, & comblé de ses bienfaits, qui eut assez de générosité pour être fidele à ses premiers engagemens. Les soldats le vouloient mettre en pieces : mais Julien le couvrit de ses habits, & le déroba à leur fureur. Lorsque ce prince revint au palais, il trouva Nébridius, qui avoit pris les devans, & le supplioit à genoux de vouloir lui donner sa main à baiser, afin de le mettre par-là en sûreté. *Si je vous donne ma main*, répondit-il, *que garderai-je donc pour ceux qui me sont attachés ? Mais vous n'avez rien à craindre : retirez-vous où il vous plaira.*

Amm. XXI. 8. 9. Zosim. III. Liban. Or. Conf. p. 242. Son armée n'étoit que de vingt mille hommes : mais une entreprise comme la sienne veut être

brusquée, & dépend moins du nombre que de la célérité. Il partage l'armée en trois corps, pour couvrir sa foiblesse & répandre la terreur en plus d'endroits. Il leur marque différentes routes, & donne le rendez-vous général à Sirmium (*a*), capitale de l'Illyrie. Lui-même à la tête du corps le moins nombreux, part du pays des Rauraques, prend le chemin du Danube, s'avance à grandes journées, par eau, par terre; tantôt sur les bords du fleuve qui appartiennent aux Barbares, tantôt sur ceux qui sont soumis aux Romains. Plus prompt que la renommée, il s'ouvre par-tout un passage, moins par la force que par le secret de sa marche; ensorte que AN 361.

(*a*) Aujourd'hui Sirmisch ou Sirmich, petite ville presque ruinée dans la basse Hongrie.

AN 361. dans Sirmium, au bruit qui se répand de l'arrivée de l'empereur, on est presque tenté de croire que c'est Constance. Avant que d'y arriver, il surprend dans son lit, à la faveur d'une nuit obscure, le comte Lucillien, commandant des troupes de la province, qui, sur quelque bruit confus, songeoit à assembler des soldats. Il fut amené à Julien, la peur de la mort peinte sur le visage : & l'empereur, pour le rassurer, lui permit de baiser sa pourpre. Le comte assez remis de sa frayeur pour pouvoir parler, mais non pour mesurer ses termes, se hazarda de lui dire : *Seigneur, il y a de l'indiscrétion & de la témérité à vous jetter avec si peu de monde au milieu de vos ennemis.* Julien lui répondit avec un souris amer : *Gardez pour Constance vos conseils prudens & discrets. Je ne vous ai pas donné ma pourpre à baiser pour recevoir vos*

avis, mais pour vous guérir de la peur (a).

AN 361.

Il fut reçu le lendemain en triomphe dans Sirmium, dix ou douze jours depuis qu'il étoit parti. Après avoir solemnisé par des courses de chevaux son entrée dans cette grande ville ; il en partit le troisieme jour pour aller se saisir du pas de Sucques. C'est un défilé très-étroit & très-escarpé entre deux chaînes de montagnes, appellées Hémus & Rhodope, qui séparent la Thrace de l'Illyrie. Julien s'étant rendu maître de ce poste, revint dans la ville de Naïsse attendre ses troupes & lever de nouveaux soldats. Pendant ce séjour, il écrivit à plusieurs villes de Grece, entr'autres à Athenes, à Lacédémone & à Corinthe ; non-seulement pour les attirer à son

Amm. XXII. 10. *Zosim.* III. *Liban. Or. Consf.* 242. *Lib. Or.* X. 288.

(a) *Majestatis insigne non ut consiliario tibi, sed ut desinas pavere, porrexi.*

An. 361. parti, mais encore pour juſtifier ſes démarches. Il ne pouvoit ſe diſſimuler que ſa conduite avoit un air d'ingratitude & de révolte, qui peinoit extrêmement un prince, lequel de l'aveu de ſes admirateurs faiſoit tout pour la réputation : très-jaloux en particulier de l'eſtime des Grecs. Il s'en étoit formé, par pédanterie & par zele pour le paganiſme, une idée fort au deſſus de ce qu'ils avoient été dans les plus beaux jours de la Grece. C'étoit une de ſes maximes, qu'il n'appartient qu'aux tyrans de donner au reſte des hommes leur caprice pour regle, leur puiſſance pour preuves, & leurs ſuccès pour raiſons. Julien ſe faiſoit d'ailleurs un point d'honneur & de religion de prendre pour juges les Athéniens, célebres dans l'antiquité par leur amour pour la juſtice, en portant ſa cauſe au tribunal de l'Aréopage, où les dieux avoient autrefois

comparu. De tous ses manifestes, nous n'avons que celui qu'il leur adressa. C'est une piece éloquente & parfaitement écrite, qui m'a fourni bien des particularités.

AN 361.

Julien n'avoit pas besoin d'apologie dans l'esprit des Grecs. Sans raisons & sans éloquence, la permission qu'il leur donnoit de rouvrir leurs temples, suffisoit pour gagner des peuples, qui soupiroient après le rétablissement de leurs vieilles superstitions, dont l'interruption leur rendoit la vie presque insupportable. Il ne se contentoit pas de permettre : il exhortoit, il animoit par son exemple, offrant publiquement des sacrifices, envoyant aux plus fameux temples de la Grece de magnifiques présens. Ce doit être vers le tems auquel il commença de professer l'idolâtrie, que par un trait de fanatisme qui fait horreur, il entreprit d'effacer en lui le caractere de Chrétien. On croit

Lib. Or. x. 288.
Jul. ad Ath.
Greg. Naz. Or. III. p. 70.
Van-Dalle de Orac.
M. de Fontenelle hist. des Oracles.

AN 361. qu'il se servit de la ridicule & dégoûtante cérémonie du taurobole ou du criobole, inconnue dans l'ancien paganisme, &, ce semble, uniquement inventée pour l'opposer au baptême des Chrétiens. Du moins elle s'appelloit aussi régénération; & les Payens lui attribuoient l'efficace de notre divin sacrement. Celui qui devoit être régénéré de la sorte, descendoit dans une espece de fosse ou de puits. Là, au travers d'un couvercle percé de plusieurs trous, sur lequel on égorgeoit un taureau ou un bélier, le prosélyte recevoit le sang de la victime sur toutes les parties de son corps. Il en sortoit dans l'état qu'on peut s'imaginer: mais aussi c'étoit, disoient les Payens, un nouvel homme: il n'y avoit point de souillure, qui fût à l'épreuve d'une expiation (*a*) si puis-

(*a*) Quoiqu'ils l'appellassent régénération pour l'éternité, ils ne laissoient pas de la renouveller au bout de vingt ans.

sante. Ce fut ainsi, ou de quelqu'autre maniere semblable, que Julien s'efforça d'anéantir son baptême; & lava dans le sang des animaux ses mains, qu'il croyoit souillées pour y avoir reçu dans l'église, selon la coutume des premiers siecles, le sacrifice non-sanglant. Il le fit néanmoins en secret, soit parce qu'il ne s'étoit pas encore déclaré Payen; soit parce qu'une telle démarche sembloit ajouter à son apostasie un nouveau degré de noirceur. AN. 361.

Je ne sçais s'il ne faut point placer dans le même tems un fait très-singulier, que S. Grégoire de Nazianze rapporte sur des bruits publics, & Sozoméne sans en paroître douter. Julien assistoit à un sacrifice. On trouva empreinte dans les entrailles de la victime, une croix environnée d'une espece de cercle ou de couronne. Ce prodige déconcerta les assistans, qui *Greg. Naz. ibid. Sozom. l. VI. 2.*

AN 361. le regarderent comme un présage du triomphe & de la durée perpétuelle de la religion chrétienne; parce que la couronne est le symbole de l'empire, & le cercle, celui de l'éternité. Mais le sacrificateur donna sur le champ une autre explication au prodige. *Vous n'y entendez rien*, dit-il. *Le cercle qui entoure la croix, montre que le christianisme ne peut plus s'étendre, & que son terme fatal est arrivé. Voilà les Chrétiens enfermés. Ils ne nous échapperont pas.*

Amm. l. XXI. 7. & 10. L'Illyrie, la Macédoine & la Grece ne furent pas les seules provinces, qui se déclarerent pour Julien. Au bruit de sa marche, l'Italie avoit tremblé & s'étoit soumise à lui avec la Sicile. Il adressa au Sénat de Rome une sanglante invective contre Constance. Le préfet Tertullus la lisant en plein sénat, cette auguste compagnie montra un reste de liberté,

liberté, qui fit honneur à son courage & à sa reconnoissance. AN 361.
Tous s'écrierent d'une voix, en apostrophant Julien comme s'il eût été présent : NOUS VOUS PRIONS (a) DE TRAITER AVEC PLUS DE RESPECT CELUI A QUI VOUS DEVEZ CE QUE VOUS ESTES. Ne gardant plus de mesures avec Constance, Julien n'épargnoit pas la mémoire de Constantin, qu'il accusoit d'avoir détruit les anciennes loix, pour en substituer de nouvelles. On devine assez quelle innovation de Constantin lui tenoit le plus au cœur. Cependant il lui en reprochoit d'autres, comme d'avoir le premier ouvert aux Barbares l'entrée des dignités &

(a) *Quæ cùm, Tertullo administrante adhuc præfecturam, recitarentur in curiâ, eminuit nobilitatis cum speciosâ fiduciâ benignitas grata. Exclamatum est enim, in unum cunctorum sententiâ congruente :* AUCTORI TUO REVERENTIAM ROGAMUS.

AN 361. même du consulat. Ce reproche pouvoit être fondé : mais il servit bientôt après à faire connoître la légéreté & l'inconséquence du censeur, qui éleva au consulat un de ses généraux nommé Névitta, encore plus barbare de mœurs que de naissance, & fort inférieur à ceux en faveur de qui Constantin avoit dérogé à l'ancien usage.

Amm. l. XXI. c. 12.

Au reste les prospérités de Julien, qui le faisoient parler avec si peu de ménagement, furent tout-à-coup interrompues par un événement imprévu, qui pouvoit le perdre sans ressource. Il avoit trouvé dans Sirmium deux légions très-affectionnées à Constance ; & pour cette raison même, il avoit voulu les écarter, en les envoyant dans les Gaules. Sur la route ces mécontens complotèrent de se rendre maîtres de la ville d'Aquilée, & s'en emparerent en effet de concert avec

les habitans, donnant ainsi à toute l'Italie le signal d'une révolte contre Julien. La ville située au fond du golfe de la mer Adriatique, étoit du côté de l'Illyrie la clef de l'Italie & des Gaules. Elle avoit soutenu plusieurs sieges & n'avoit jamais été prise. Si les deux légions, qui s'y étoient cantonnées, se saisissoient des défilés des Alpes (*a*), Julien perdoit toute communication avec le reste de l'Occident (*b*), d'où il attendoit du secours. Que n'avoit-il pas à craindre du côté de l'Orient? Déjà le comte Marcien ayant rassemblé les soldats qui étoient

AN 361.

(*a*) Les Alpes s'appelloient en cet endroit *Alpes Juliæ*, parce que Jules-César s'y étoit frayé un passage. C'est cette portion des Alpes, qui sépare la Carniole de l'Istrie & du Frioul.

(*b*) Saint Grégoire de Nazianze a parlé en orateur du soulévement d'Aquilée, lorsqu'il a dit que Julien avoit derriere lui une armée de Constance qui lui coupoit la retraite.

AN 361. dans la Thrace, s'avançoit vers le pas de Sucques. Julien se voyoit à la veille d'être enfermé en Illyrie. A la premiere nouvelle du soulévement d'Aquilée, il avoit fait retourner sur leurs pas une partie de ses troupes, pour en former le siege. Mais cette diversion l'affoiblissoit, & les assiégés se défendoient (*a*) avec une vigueur incroyable.

Amm. l. XXI. 12. Julien sans perdre courage, continuoit de lever des soldats en Illyrie. Cette province frontiere, & par conséquent aguerrie, lui en fournissoit de tout formés. Au milieu de ces alarmes & de ces préparatifs, il trouvoit du tems & conservoit assez de sang froid pour juger des procès. Il donnoit ordre au soulagement & au rétablissement des villes & des provinces. Il pourvut aux besoins

(*a*) Ils ne se rendirent qu'avec peine, même après la mort de Constance.

de Rome, où la disette de bled se faisoit sentir: Lucius-Aurelius-Symmachus, dont le fils, sous le regne de Théodose, plaida la cause du paganisme avec tant d'éloquence & si peu de sens; & un autre sénateur nommé Maxime, allerent trouver Julien à Naïsse. Ils revenoient d'Orient, où le sénat de Rome les avoit députés à Constance. Julien reçut ces deux magistrats avec distinction, & donna la préfecture de Rome à Maxime. Symmaque étoit plus capable de remplir ce poste éminent. Il venoit de s'attirer les yeux & l'admiration de tout Antioche: mais Julien préféra Maxime, parce qu'il étoit, ce semble, parent du césar Gallus. En même tems, pour montrer qu'il se regardoit comme maître de l'empire, ce prince désigna consuls Mamertin, préfet du prétoire d'Illyrie, & Névitta dont nous avons parlé.

AN. 361.

An 361.

Amm. l. XXI. *c.* 1.

Cependant il avoit beau dissimuler ses inquiétudes; elles n'en étoient pas moins réelles. Il observoit assiduement le vol des oiseaux & les entrailles des victimes, employant tous les moyens par lesquels la crédulité payenne s'imaginoit percer dans l'avenir. Souvent il recevoit des présages ambigus, qui le plongeoient dans de plus cruelles incertitudes. Comme il n'y avoit qu'une liaison arbitraire entre ce qu'il plaisoit aux Payens de prendre pour des signes des événemens futurs & les événemens même, les signes étoient d'ordinaire à plusieurs ententes, ensorte qu'avec un peu d'esprit, on pouvoit leur faire signifier le pour & le contre. Enfin Apruncul us, orateur Gaulois, profond dans la science des haruspices, lui fit sçavoir qu'il avoit trouvé le foie d'une victime enveloppé d'une double graisse. C'étoit un signe

heureux ſelon les regles de l'art : mais Julien doutoit du fait, craignant qu'on ne voulût le flatter. Tandis qu'il étoit dans ces agitations, un jour le ſoldat qui venoit de lui aider à monter à cheval, fit une chûte (*a*), & le Prince s'écria : *Voilà par terre celui qui m'a élevé.* Cette parole, jointe à l'accident du ſoldat, parut à tout le monde & à Julien même annoncer clairement la mort de Conſtance. Néanmoins il ne ſe détermina pas encore à ſortir d'Illyrie. C'eſt que les Payens les plus attachés à la divination en général, croyoient que dans le détail il étoit aiſé de prendre le change, non par l'inſuffiſance de l'art en lui-même, mais par la mépriſe de ceux qui en appliquoient mal les regles. Un

AN 361.

(a) *Lapſo milite, qui ſe inſeſſurum equo dextrâ manu erexit humique proſtrato, exclamavit illicò, audientibus multis, cecidiſſe qui eum ad culmen evexit.*

AN 361.

grammairien, disoient-ils, parle quelquefois peu correctement; un médecin ne connoît pas une maladie; un musicien fait de faux tons, sans que cela tire à conséquence contre la grammaire, la médecine & la musique. C'étoit ainsi qu'ils tâchoient de répondre aux faits qu'on leur objectoit pour prouver la vanité & le ridicule de cette science prétendue: & leur réponse eût été satisfaisante, s'ils avoient pu montrer que la divination étoit appuyée sur quelque fondement solide. Mais au moins de leur propre aveu, il s'y trouvoit beaucoup d'incertitude. Julien n'osant donc risquer une démarche décisive sur ce qui pouvoit n'être après tout qu'une vaine conjecture (*a*), attendoit en deça du pas de Succques des nouvelles de Constance,

(a) *Nec enim cautum ducebat conjecturis credere forsitan in contrarium erupturis.*

qui par une combinaiſon d'événemens fort ſurprenante, ſi elle eſt vraie, avoit fini ſes jours, ſelon Ammien-Marcellin, dans l'inſtant même que le ſoldat de Julien étoit tombé (*a*). AN 361.

Conſtance effrayé des progrès d'un ennemi qu'il avoit d'abord mépriſé, étoit parti d'Antioche ſur la fin de l'automne. Il avoit fait prendre les devans à ſes troupes, & marchoit lui-même à

(*a*) Saint Grégoire de Nazianze a cru que Julien fit empoiſonner Conſtance. Cependant l'équité, qui eſt due à tous les hommes, m'oblige d'obſerver que ce Pere eſt le ſeul des écrivains originaux qui l'accuſe de ce crime, & qu'il ne fonde l'accuſation que ſur un raiſonnement qui n'eſt pas démonſtratif. Julien, dit-il, ſçavoit la mort de Conſtance avant qu'elle arrivât; donc il en eſt l'auteur: car ſi les démons connoiſſoient l'avenir, s'ils avoient pu le lui prédire, ils ne lui auroient pas laiſſé ignorer la mort funeſte & prochaine qui l'attendoit lui-même en Perſe. Mais Dieu qui par un juſte jugement répand quand il lui plaît & comme il lui plaît, une efficace d'erreur ſur ceux qui préferent le menſonge à la vérité, n'a-t-il donc jamais

grandes journées vers l'Occident.
AN 361. A Tarse, capitale de Cilicie, il fut attaqué d'une petite fievre qu'il crut dissiper par le voyage.
Amm. XXI. 13. 15. Etant arrivé par des chemins difficiles dans un lieu nommé Mopsucrènes, à l'extrêmité de la province, il voulut en partir le lendemain : mais la fievre l'obligea de s'arrêter, & devint si brûlante, qu'on ne pouvoit le toucher. Les remedes furent inutiles. Il perdit enfin la parole, & mourut après une longue & pénible

---

fait connoître aux puissances des ténebres quelques événemens futurs, sans leur dévoiler l'avenir tout entier, & leur ouvrir, pour ainsi dire, les trésors de sa toute-science ? Le démon pouvoit prévoir la mort de Constance, & ignorer celle de Julien. Mais d'ailleurs l'ignoroit-il tout-à-fait ? Le génie de l'empire avoit prédit à Julien qu'il ne seroit pas long-tems avec lui. Personne ne respecte plus sincérement que moi S. Grégoire de Nazianze ; mais je crains qu'il n'ait trop chargé la mémoire de Julien, comme on ne peut douter qu'il ne soit trop favorable à Constance, dont il fait le plus grand prince qui ait jamais été, & même un saint.

agonie, le troisieme de Novembre 361, âgé de quarante-cinq ans, dont il avoit régné vingt-cinq depuis la mort du grand Constantin son pere. Constance étoit un très-petit génie, qui avec quelques vertus de particulier n'eût presque aucune qualité de prince. Sans être naturellement cruel, & desirant même de passer pour humain, il commit des cruautés inouies par timidité & par foiblesse. Il fut paresseux & inappliqué ; vain & avide de louanges, sans se soucier de les mériter ; maître fier & presque tyran de ses sujets ; esclave de ses eunuques, qui conserverent toujours l'ascendant qu'ils avoient pris sur son enfance, & lui firent exercer en faveur de l'hérésie (a) AN 361.

(a) Les Payens même ont blâmé sa tyrannie dans les affaires de la religion. Voici ce qu'en dit Ammien. « Par bigoterie il mit le » trouble & la confusion dans le Christia- » nisme, dont les dogmes sont simples & pré-

AN 361. un pouvoir despotique sur l'Eglise, sans qu'on puisse dire autre chose à sa décharge, sinon qu'il agit toujours par des impressions étrangeres. On prétend qu'au lit de la mort il nomma Julien son successeur, voulant sans doute se faire un mérite de lui donner ce qu'il ne pouvoit plus lui ôter, & l'engager ainsi à protéger Faustine, qu'il avoit épousée après la

---

» cis. Il s'occupa plus à les examiner avec » une inquiétude scrupuleuse, qu'il ne tra- » vailla sérieusement à rétablir la paix. De- » là nâquirent une infinité de nouvelles di- » visions, qu'il eut soin de fomenter & de » perpétuer par des disputes de mots Il ruina » les voitures publiques en faisant aller & » venir des troupes d'évêques pour les conci- » les, où il vouloit dominer sur la foi ». *Christianam religionem, absolutam & simplicem, anili superstitione confundens : in quâ scrutandâ perplexiùs quàm componendâ graviùs, excitavit dissidia plurima; quæ progressa fusiùs aluit concertatione verborum : ut catervis antistitum jumentis publicis ultrò citròque discurrentibus per synodos quas appellant, dum ritum omnem ad suum trahere conatur arbitrium, rei vehicularia succideret nervos.*

mort d'Eusébie (*a*), & qu'il laissoit enceinte d'une princesse (*b*), qui fut depuis mariée à l'empereur Gratien. AN 361.

Julien, apprenant la mort de Constance, répandit quelques larmes, qui furent bientôt essuyées, & prit avec une extrême diligence la route de Constantinople. La nouvelle de son arrivée fit éclatter la joie dans cette capitale, qui l'avoit vu naître. Une foule de gens de tout âge & de tout sexe, courut au-devant de lui, dès qu'on sçut qu'il étoit à Héraclée. Il entra dans Constantinople le onzieme de Décembre, accompagné du sénat, des soldats & du peuple. On regardoit comme un songe de voir ce prince si jeune encore, & d'une taille si inférieure à sa réputation, qui

Liban. Or. X. p. 289. Amm. l. XXII. p. 11. Greg. Naz. Or. IV. p. 119.

(*a*) Eusébie étoit morte en 360.
(*b*) Elle est nommée sur les médailles *Flavia Maxima Constantia*.

AN 361. après avoir dompté les rois & les nations barbares, parti du fond des Gaules, avoit soumis en courant tout ce qui s'étoit trouvé sur son passage; & lorsqu'il se croyoit à la veille d'une guerre civile, où il est presque aussi malheureux de vaincre que d'être vaincu, demeuroit maître de l'empire, sans avoir versé une goutte de sang. Peu de jours après, le corps de Constance fut apporté dans la ville impériale. Julien l'alla recevoir. En le voyant, il parut s'attendrir, & pleura même encore, selon Libanius. Les grands hommes de l'antiquité avoient en pareille occasion pleuré ou fait semblant de pleurer: il falloit que Julien les imitât. Ce prince toucha le cercueil avec respect; & suivit le convoi à pied, vêtu d'une simple casaque de pourpre, & sans diadême, jusqu'à la basilique des SS. Apôtres, lieu de la sépulture de Constantin

& des princes de sa maison.

AN 361. Amm. l. XXII. 3. & 7.

Dans le même tems, rempli de grandes idées de réforme, à la sollicitation de plusieurs personnes, & sans doute n'étant pas fâché de satisfaire son propre ressentiment en travaillant à la vengeance publique, il créa une chambre de justice contre ceux qu'on disoit avoir abusé de leur crédit, sous le regne précédent. Les membres de cette assemblée qui se tenoit à Calcédoine, ne faisoient pas tous honneur au choix de Julien. Tel étoit à la tête des juges, qui eût été mieux parmi les accusés. Ils procéderent avec une rigueur excessive; ensorte que bien des demi-coupables, ou même des innocens furent confondus avec les grands criminels. Taurus, consul alors en charge, fut banni à Verceil, quoiqu'il n'eût d'autre crime que de s'être enfui de l'Italie, lorsqu'elle s'étoit déclarée pour Ju-

AN 361. lien. Les actes de son procès étoient datés de son consulat même, & commençoient ainsi : *Sous le consulat de Taurus & de Florentius* (a), *Taurus cité par les crieurs publics a comparu.* Ce qu'on trouva fort étrange ; la chose étant peut-être sans exemple. Le Consulat de Taurus alloit expirer : car ceci se passoit au mois de Décembre. Qu'en eût-il coûté d'attendre quelques jours, pour ne pas déshonorer la premiere dignité de l'empire, qui, quoiqu'elle ne fût qu'un titre sans réalité, étoit encore l'objet de l'ambition des particuliers, & servoit de décoration aux empereurs ? Florentius son collegue, ci-devant préfet des Gaules, qui n'en eût pas été quitte pour l'exil, se cacha si bien qu'il ne reparut plus ; & fut condamné à mort par

(a) *Consulatu Tauri & Florentii, inducto sub praeconibus Tauro.*

contumace. Quelque tems après, Julien ayant cassé les curieux ou agens de l'empereur, deux de ces agens lui offrirent de découvrir la retraite de Florentius, si le prince vouloit les rétablir. Mais Julien les traita de délateurs, disant qu'il étoit indigne d'un empereur d'employer ces voies détournées, pour déterrer des malheureux, que la crainte du supplice réduisoit à se cacher. AN 361.

Le même tribunal fit périr le grand trésorier Ursulus, homme de mérite, devenu odieux aux soldats de Constance, parce qu'il parloit de leur lâcheté avec l'indignation qu'elle méritoit. Il me semble, dit Ammien (a), que la Amm. l. XXII. c. 3.

(a) *Ursuli verò necem largitionum comitis ipsa mihi videtur flesse Justitia, imperatorem arguens ut ingratum.... Quo extincto cùm maledictis execrationibusque multorum se Julianus sentiret expositum, impurgabile crimen excusari posse existimans, absque conscientiâ suâ hominem affirmabat occisum.*

AN 361. Justice elle-même pleura cette mort, reprochant à Julien son ingratitude. En effet lorsqu'il étoit césar, Ursulus avoit permis au trésorier des Gaules, de lui fournir l'argent qui lui seroit nécessaire, contre l'intention de Constance, qui vouloit le laisser manquer de tout. Cette injustice attira beaucoup de malédictions à Julien. Il donna à la fille de cet officier la meilleure partie de la confiscation de son pere, & prétendit que l'exécution s'étoit faite à son insçu : mais cette foible excuse ne le justifia point, même dans l'esprit de ceux qui lui étoient le plus attachés. Tout le monde au contraire vit avec plaisir la punition de quelques fameux délateurs. Ils furent brûlés vifs : & cependant on trouvoit que leur supplice étoit moindre que leurs crimes, aussi-bien que celui de l'eunuque Eusebe, grand chambellan, qui d'esclave de Constance

s'étoit rendu ſon maître, & ne lui avoit commandé que du mal. AN 361.

Julien, en entrant dans le palais, avoit été frappé de la multitude de bouches inutiles, dont il étoit rempli. On y comptoit mille officiers de cuiſine, autant de barbiers, beaucoup plus d'échanſons. Pour les eunuques, il n'étoit pas poſſible de les compter. En donnant une ſomme d'argent on devenoit officier & penſionnaire de l'empereur, dont la maiſon ſervoit d'aſyle à l'oiſiveté, & les revenus s'épuiſoient à nourrir des fainéans, qui fouloient les peuples ſans ſervir le prince. Julien ayant demandé un barbier pour lui faire les cheveux (car depuis qu'il étoit empereur il laiſſoit croître ſa barbe) il en vint un ſi magnifiquement vêtu, que ce prince dit d'un air étonné : *Ce n'eſt pas un ſénateur que je demande, mais un barbier.* Il queſtionna cet homme, & apprit que ſon emploi

Lib. Or. x. p. 292. Amm. l. XXII. c. 4. Socr. l. III. 11. Zonar.

AN 361. lui valoit par jour vingt rations de pain, & de quoi nourrir vingt chevaux, sans parler d'une grosse pension annuelle avec beaucoup de gratifications. L'empereur jugea par cet échantillon qu'il en coûtoit plus pour les domestiques du palais, que pour la subsistance des armées. Il les congédia tous, en disant qu'un barbier suffit à plusieurs personnes; que n'ayant point de femme ni d'envie de se remarier, il n'avoit pas besoin d'eunuques; non plus que de cuisiniers, parce qu'il ne mangeoit que pour la nécessité. Outre cette espece d'officiers, il cassa indistinctement, selon Ammien, tous ceux qui servoient à la cour de Constance.

Socrat. ubi supra. Cette conduite donna lieu à des jugemens fort opposés. La plupart trouvoient que Julien étoit trop philosophe pour un prince; qu'il ne sçavoit pas tenir le juste milieu, & qu'il outroit

la ſimplicité, comme ſon prédéceſſeur avoit outré la magnificence; qu'il aviliſſoit la majeſté impériale, en la dépouillant d'un extérieur, qui frappe les peuples & les tient dans le reſpect; enfin qu'une modeſtie ſi déplacée étoit un rafinement d'orgueil, pire que le luxe & le faſte de Conſtance. D'autres, mais en petit nombre, diſoient qu'un prince qui ſçait gouverner, & qui a des qualités brillantes, peut ſe paſſer, quand il veut, de tout éclat emprunté; qu'il ne peut s'élever que lorſqu'il paroît fouler aux pieds la grandeur; que ſes ſujets lui tiennent compte de la magnificence dont il ſe prive, parce qu'il peut toujours ſe la procurer à leurs dépens; & que de toutes les eſpeces de vanité, dont un prince eſt ſuſceptible, l'orgueil philoſophique eſt la moins blâmable, parce qu'il va au bien public, & qu'il imite la vertu. Mais la haine de l'empereur contre la religion chré-

AN 362.

tienne, dont toute la cour de Constance faisoit profession, eut aussi beaucoup de part à la réforme du palais.

AN 361.

L'extinction du christianisme étoit le grand dessein de Julien, auquel il subordonnoit ses autres vues. C'étoit, comme nous avons dit, l'œuvre à laquelle il se croyoit destiné. Si le projet de relever l'idolâtrie, qui tomboit de jour en jour, le piquoit par sa singularité, il avoit trop d'esprit pour ne pas sentir combien l'entreprise étoit délicate. Toute la puissance romaine y avoit échoué pendant trois siecles, & l'église depuis son origine étoit en possession de se maintenir contre les loix pénales, & contre les exécutions sanglantes, qui n'avoient abouti qu'à lui donner une nouvelle fécondité «. Il trouvoit, dit Libanius (*a*), qu'on ne gagne rien

Liban. Or. X. 290.

(*a*) Τοὺς μὲν γὰρ τὰ σώματα νοσοῦντας, δήσαντάς ἐστιν ἰάσασθαι, καὶ τ. λ. *Nam qui corpore*

» à vouloir forcer les consciences ». Car, ajoute le même auteur, parlant en Payen, mais en homme sensé, « il n'en est » pas des fausses idées de religion, » comme des maladies. On guérit » quelquefois celles-ci malgré les » malades, en leur faisant une » violence salutaire : mais ni » le fer, ni le feu ne feront » jamais paroître vrai ce qu'on » juge faux. Si la main sacrifie, » le cœur la désavoue. L'ame » déplore la foiblesse de son » corps, & demeure attachée au » premier objet de son culte. » C'est une feinte & non pas un » changement. Qu'arrive-t-il » ensuite ? Ceux qui ont cédé

AN 361.

ægrotant, eos vinculis constrictos interdum sanare queas : at minus veram de diis persuasionem neque ferro neque igne expuleris. Si manus immolet, animus manum arguit, & corporis infirmitatem accusat, & eadem quæ priùs admiratur; atque hæc non opinionis mutatio, verùm imago quædam & umbra mutationis est, &c.

AN 361.
» vont demander grace au parti, » qu'ils n'ont abandonné qu'en ap- » parence. On leur pardonne une » faute involontaire; & les autres » qui ont péri dans les suppli- » ces, sont honorés comme des » dieux ».

Julien en employant la violence, eût risqué quelque chose de plus que de faire une tentative inutile. Dans la multitude innombrable de Chrétiens de toute espece & de toutes communions, qui couvroient alors la face de l'empire, auroit-il trouvé cette patience sans bornes, qui enhardissoit les anciens persécuteurs? Tous n'étoient pas disposés à se laisser égorger. Une longue paix au dehors, de cruelles divisions au dedans, avoient éteint ou affoibli dans plusieurs le véritable esprit de l'évangile. Les Ariens en particulier, qui avoient régné sous Constance, & qui paroissoient le

parti

p[redacted] plus nombreux, sçavoient trop bien faire des martyrs, pour être d'humeur à le devenir impunément. Et quand Julien n'eût point craint de compromettre son autorité, en nous déclarant une guerre ouverte; il eût été retenu par le soin de sa réputation, qui étoit sa premiere idole. Quelques-uns ont cru que son naturel le portoit à la cruauté: mais au moins il étoit humain par réflexion. Il avoit à tems & à contre-tems des manieres populaires, & toutes républicaines, quelquefois jusqu'à la bassesse. C'étoit lui faire sa cour, que de ne le point appeller *Seigneur*, quoiqu'il ne fût pas nouveau de donner ce nom aux empereurs. Il sembloit que le diadême lui fût à charge. On le vit souvent à la veille de quitter cette marque du pouvoir suprême: & peut-être qu'on ne hazarderoit pas en disant que, si les Romains de son

AN 361.

Amm. l. XXII. 4. *Jul. Misop. Lib. Or.* X. 305.

siecle avoient été capables d'être libres, il eût retabli quelque jour la république. Ce qu'on peut assurer, c'est que la chose du monde qu'il appréhendoit le plus, c'étoit de passer pour un tyran. Enfin il sçavoit que le paganisme étoit décrié par les cruautés qu'on avoit exercées pour le soutenir, & que la violence est au moins un préjugé très-puissant contre le parti qui s'en sert; parce qu'il ne sied point à la vérité de contraindre, ni d'avoir d'autres armes que la persuasion. Il envioit aux premiers Chrétiens, & à ceux qui étoient animés de leur esprit, cette douceur & cet amour envers tous les hommes, qui avoit fait fleurir l'évangile au milieu des contradictions. Il eût souhaité que la religion payenne tâchât au moins d'en copier l'air & les manieres, si elle n'en pouvoit atteindre la réalité.

AN 361.

Sozom. l. v. 17. & 4.

Il crut donc que l'unique

moyen de concilier la politique, les intérêts de sa gloire & ceux de sa religion, avec le dessein de faire périr le nom de chrétien, étoit de s'y prendre d'une maniere moins odieuse, que n'avoient fait ses prédécesseurs; & tandis qu'il emploieroit toute sa puissance à remettre en honneur le culte payen, d'épuiser l'artifice à sapper le christianisme sourdement & sans éclat. Affectant de ne point punir les Chrétiens précisément comme Chrétiens, Julien entreprit de les pervertir par les caresses & les avantages temporels, par des vexations obscures & inquiétantes, & par des rigueurs même lorsqu'elles pourroient être colorées de quelque prétexte étranger. Si par cette méthode il ne venoit pas entiérement à bout de son dessein, on prétend qu'il étoit résolu de se porter aux dernieres extrêmités, lorsque les Chrétiens feroient

AN 361.

Greg. N. Or. IV. 114. Or. III. 91.

AN 362. réduits à un petit nombre, & qu'il sembleroit que sa longue patience l'eût mis en droit d'user de sévérité. Il réservoit les grands coups, jusqu'à ce qu'il fût assuré d'achever par la force ce qu'il auroit commencé par l'adresse, & de ne laisser personne au monde qui pût décrier sa mémoire : mais auparavant il vouloit tenter toutes les voies imaginables, qui ne seroient pas incompatibles avec une apparence d'équité, & des grimaces de tolérance, faisant semblant de n'être pas persécuteur. Cependant c'est l'être en effet, dit judicieusement Socrate (*a*), que d'inquiéter en

---

(*a*) καὶ τὴν μὲν ὑπερβάλλουσαν ἐπὶ Διοκλητιανοῦ ὠμότητα ὑπερέθετο. Οὐ μὴν πάντη τοῦ διώκειν ἀπείχετο· διωγμὸν δὲ λέγω τὸ ὁπωσοῦν ταράττειν τοὺς ἡσυχάζοντας. *Et nimiam quidem illam, quæ Diocletiani temporibus viguerat, crudelitatem declinavit ; nec tamen à persecutione prorsus abstinuit : persecutionem enim appello, cùm homines quietè & pacatè degentes qualicumque modo infestantur.* Socrat. lib. III. cap. 13.

quelque maniere que ce soit des gens qui se tiennent en repos, & ne troublent point la société. Tel étoit le plan de Julien, plan assez bien formé suivant la prudence de la chair. Mais IL N'Y A POINT DE CONSEIL CONTRE LE SEIGNEUR. Il ne fut même donné à cet apostat, que d'essayer la premiere partie de son projet : Dieu, qui avoit tant de fois défendu sa vérité contre la fureur du lion rugissant, ne la voulant alors faire triompher, que de la souplesse & de la ruse du serpent.

AN 357.

Avant la mort de Constance Julien avoit déjà permis aux Payens de Grece, & des provinces voisines, le libre exercice de leur religion. En arrivant à Constantinople il ordonna par un édit général d'ouvrir les temples, de les réparer & de les rebâtir par tout l'empire, enjoignant à chaque ville de renouveller ses fêtes

Sozom. l. V. *c.* 3. *Socr. l.* III. *c.* 11. *Liban. Or.* X. 291. *&c. Or. Consf.* 245. *Amm. l.* XXII. *c.* 5. *Theodor. l.* III. *c.* 6.

An 361. & ses cérémonies particulieres. Il assigna des revenus pour l'entretien des temples, des pontifes & des prêtres, & rendit aux ministres des dieux les honneurs, les exemptions & les prérogatives dont ils avoient été privés sous Constantin & sous ses enfans. On vit aussi-tôt couler de toutes parts le sang des victimes. Les villes & les campagnes furent infectées de l'odeur des sacrifices. Les devins, ci-devant proscrits, reparurent avec distinction. Julien profanoit lui-même la nouvelle Rome, consacrée au vrai Dieu par son fondateur, & jusqu'alors exempte des abominations payennes, en faisant revivre le culte des dieux tutelaires de Byzance. Dans le palais il dédia un temple au soleil, proche de son appartement, ou pour mieux dire, son palais ne devint qu'un vaste temple, aussi-bien que ses jardins. Tous les dieux y avoient leurs

ſtatues. On trouvoit un autel dans chaque boſquet. AN 361.

Depuis le commencement de la monarchie, la qualité de ſouverain pontife étoit annexée à la puiſſance ſuprême. Je ne ſçais ſi les regles auſteres du chriſtianiſme permettoient à des princes chrétiens de prendre ce titre, ou même de ſouffrir qu'on le leur donnât. Cependant il ſe lit dans leurs monumens : & Gratien eſt le premier des empereurs qui ait refuſé le pontificat (*a*). Cette dignité rendoit leur perſonne plus reſpec-

(*a*) Dans la premiere édition j'avois ſuivi le ſentiment de Godefroi, de M. de Tillemont, & du P. Pagi, qui traitent de fable ce que dit Zoſime au ſujet du pontificat refuſé par l'empereur Gratien. La diſſertation de M. de la Baſtie que j'ai déjà citée m'a convaincu que le fait eſt vrai, & que par conſéquent tous les empereurs juſqu'à Gratien avoient reçu la robbe pontificale. Il n'y a pas beaucoup de modeſtie à convenir que l'on s'eſt trompé en ſi bonne compagnie. *Voyez les mémoires de l'Académie des inſcriptions & belles lettres, tom. XV.*

AN 361. table aux Payens, & mettoit les empereurs à portée de ruiner peu à peu le paganiſme ſous prétexte d'en corriger les abus. Ainſi la raiſon d'état & l'avantage même de la vraie religion concouroient à lever leurs ſcrupules. S'abſtenant, comme ils faiſoient, de toute fonction pontificale contraire au chriſtianiſme, ils s'imaginoient pouvoir en conſcience garder un nom qu'ils déteſtoient dans le cœur, en attendant que la politique leur permît de le rejetter. Julien au contraire s'en étoit ſaiſi avec joie, & l'eſtimoit autant & peut-être plus que celui d'auguſte : comme il gouvernoit l'empire par lui-même, il exerçoit en perſonne les fonctions du ſacerdoce payen. Le matin il immoloit une victime au ſoleil, pour honorer ſon retour : le ſoir il lui diſoit adieu par un ſecond ſacrifice. Il rendoit de ſemblables hommages à la lune & aux étoiles pendant la

Liban. Or. x. Conſ. 245. & 246. Greg. N. Or. IV, 121.

nuit. Il sacrifioit encore tous les les jours à quelqu'autre dieu ; dans son palais , si les affaires ne lui permettoient pas de sortir ; en public , lorsqu'on célébroit une fête. Alors rien ne l'arrêtoit : il couroit au lieu de la solemnité. On l'y voyoit se prosterner devant l'idole , lui baiser les pieds , aller & venir d'un air inquiet & empressé , fendre le bois pour l'autel , attiser le feu , le souffler avec la bouche jusqu'à perdre haleine , égorger la victime , lui fouiller dans les entrailles , y chercher l'avenir d'un œil avide , en retirer ensuite ses mains dégoûtantes de sang , voulant être à la fois & le sacrificateur & les ministres. AN 361.

Parmi les Payens auxquels il se donnoit en spectacle , les gens sensés avoient peine à tenir leur sérieux. Mais le peuple étoit charmé de trouver dans le prince son propre goût pour les minuties & pour la superstition. Au reste Ju-

AN. 361. lien n'obligeoit perſonne de prendre part à ſes ſacrifices ». Qu'on
Jul. Ep. LII. » appaiſe d'abord les dieux, diſoit-» il, ſi l'on ſouhaite d'être admis » à nos ſaintes cérémonies. Gar-» dons-nous de penſer ſeulement » qu'on pût y admettre ceux qui » n'auroient pas eu ſoin de puri-» fier leurs cœurs par des ferven-» tes prieres, & leurs ames par les » expiations convenables. Je ne » veux point qu'on traîne aux au-» tels les Galiléens (c'eſt ainſi qu'il » appelloit les Chrétiens) ni qu'on » leur faſſe le moindre tort. Ils » ſont plus inſenſés que méchans. » Tâchons, s'il eſt poſſible de leur » faire entendre raiſon, & de les » gagner par la douceur. Nous » ne devons pas les haïr, mais les » plaindre. Ils ne ſont déjà que » trop malheureux de ſe tromper » dans la choſe du monde la plus » eſſentielle ».

Greg. N. Or. III. 53. 54. La compaſſion inſultante & les railleries de l'empereur, ſes exhor-

tations, ſes careſſes & ſes bienfaits démaſquerent une foule de prétendus Chrétiens, qui n'ayant embraſſé le chriſtianiſme, que comme on prend une mode, le quitterent avec la même facilité. Quelques-uns par bienſéance attendirent les premieres ou les ſecondes ſollicitations. D'autres ſans aucune pudeur, ſe firent un mérite de prévenir les volontés d'un prince, dont la jeuneſſe ſembloit leur aſſurer une fortune brillante & ſolide. Ces vils eſclaves de la faveur ne prévoyoient pas que Dieu confondroit bientôt leur malheureuſe politique; & qu'en moins de deux ans ils tomberoient dans la diſgrace, qu'ils regardoient comme le plus grand des malheurs. Des conquêtes ſi aiſées devoient peu flatter Julien: mais la paſſion de faire des proſélytes le rendoit moins délicat. Il les accabloit d'honneurs & de dignités. L'apoſtaſie conduiſoit à tout;

AN 361.

Liban Or. X. 291. *Socr. l.* III. *c.* II. *Aſterius Or.* III.

AN 361. elle tenoit lieu de mérite : elle couvroit les fautes passées, & donnoit droit d'en commettre de nouvelles. Il fit une loi pour exclure les Chrétiens des gouvernemens de provinces, & des emplois militaires, disant qu'ils ne pouvoient en conscience remplir ces charges, parce que l'évangile défend de tirer l'épée. La plupart de ceux qui étoient en place s'accommoderent au tems : mais au milieu d'une prévarication si universelle, il y eut dans tous les états des Chrétiens généreux, qui signalerent leur courage.

Jovien & Valentinien (*a*) furent les plus distingués. Ils succéderent depuis à Julien l'un après l'autre, & retrouverent au centuple, même dans cette vie, ce qu'ils avoient perdu pour J. C.

Socrat. ub. sup. Theod. l. III. *c.* 16. *Sozom. l.* V. *c.* 17.

(*a*) Quelques auteurs joignent à Valentinien, Valens son frere, qui fut aussi empereur. Mais celui-ci en persécutant les Ca-

Le premier étoit alors tribun. Il quitta le service sans balancer : mais Julien qui avoit besoin de cet officier, ne laissa pas de l'emmener en Perse, & de lui donner de l'emploi. La disgrace du second semble avoir précédé la loi, dont nous venons de parler. Etant capitaine d'une compagnie des gardes, il ne se faisoit point scupule d'accompagner Julien jusques dans les temples, attentif sans doute à ne prendre aucune part aux actes de religion. Un jour donc que l'empereur arrivoit en grande cérémonie au temple de la Fortune, les ministres de la déesse, rangés en haie de côté & d'autre dans le vestibule, firent les aspersions ordinaires sur le prince & sur son cortége. Une goutte d'eau lustrale tomba sur l'habit de Va-

AN 361.

tholiques, a rendu sa mémoire si odieuse; qu'on a presque oublié l'attachement qu'il témoigna pour le Christianisme sous Julien.

An 361. qu'une plume énergique comme celle de S. Grégoire de Nazianze, de qui j'emprunte ces particularités, nous eût détaillé cette conférence. Il s'y dit de part & d'autre des choses spirituelles, vives, intéressantes. L'empereur avoit l'avantage de la supériorité, qu'un souverain a toujours sur son sujet, lors même qu'il semble que la dispute les rend égaux. Césarius défendoit la vérité, qui ne connoît point de supérieur. Julien fortifioit ses sophismes de caresses & d'offres magnifiques, qui pour bien des gens eussent été des démonstrations. Mais Césarius, armé de sa foi se joua d'une vaine dialectique, & ne fut point ébloui par les promesses les plus flatteuses. Il protesta qu'il étoit Chrétien, & qu'il le seroit toujours. Alors l'empereur retrouvant dans Césarius le mérite & le zele de Grégoire son frere, qu'il avoit vu à Athenes, ne put s'empêcher

de faire leur éloge, en déplorant leur opiniâtreté prétendue. Il s'écria devant tout le monde : *Heureux pere ! malheureux enfans !* Il ne congédia point Césarius, ne désespérant pas de le gagner tôt ou tard. Mais celui-ci s'exila lui-même, & se retira dans sa famille. AN 361.

Les Catholiques ne furent pas les seuls qui montrerent de la fermeté. Maris évêque de Calcédoine, l'un des principaux Ariens, aveugle, & courbé sous le poids des années, se fit conduire au temple de la Fortune, lorsque Julien y sacrifioit, & lui reprocha publiquement son impiété dans les termes les plus durs. Julien l'appella aveugle, & lui dit avec son air moqueur : *Ton Dieu le Galiléen ne te rendra pas les yeux. Je le remercie*, répartit l'évêque, *de m'épargner la douleur de voir un apostat comme vous*. L'empereur ne répondit rien, faisant parade d'une patience héroïque, dont il

Socr. l. III c. 12. Sozom. l. V. c. 4.

AN 361. sçut bien se dédommager : car il fit punir dans la suite très-sévérement cet évêque. Mais Julien vouloit alors par des traits marqués de douceur & de clémence surprendre les Chrétiens, qui le voyant monter sur le trône, s'étoient figuré, de l'aveu de Libanius, qu'il alloit renouveller les cruelles tragédies des Maximiens & des Dioclétiens, & même enchérir sur leurs cruautés.

Liban. Or. x. p. 290.

Sozom. l. v. c. 5. Jul. Epist. xxvi. Amm. l. xxii. c. 5.

Il rappella les évêques orthodoxes, & ceux des sectes persécutées, qui avoient été bannis sous Constance, & leur rendit leurs biens confisqués. Il leur permit de retourner dans leur patrie, sans faire mention de leurs églises, afin sans doute de se ménager un prétexte pour inquiéter ceux qu'il jugeroit à propos, (& nous verrons qu'il s'en servit pour exiler S. Athanase); mais son intention étoit qu'ils rentrassent tous dans leurs sieges. Par ce rappel il pré-

tendoit oppoſer ſa modération à l'intolérance de ſon prédéceſſeur, & mortifier les Ariens, ſecte impérieuſe & perſécutante, qu'il haïſſoit encore plus que le reſte des Chrétiens, parce qu'elle avoit été chérie de Conſtance : & ce qui le touchoit davantage, il croyoit avancer la ruine de notre religion. Comme il n'en jugeoit que ſur le pied d'un établiſſement humain, il ſe flattoit qu'en tenant la balance égale entre les Catholiques & les Ariens, il entretiendroit une guerre implacable entre ces deux puiſſantes communions : qu'au lieu de ſe réunir contre l'ennemi commun, elles travailleroient à leur deſtruction mutuelle ; que les autres partis déjà ſubſiſtans, ou qui ſe formeroient à la faveur de la liberté, augmenteroient la confuſion : que le chriſtianiſme déchiré par ſes propres mains, tomberoit dans le décri : que les mœurs s'y corrom-

AN 361.

AN 361. proient, & qu'on s'en dégoûteroit enfin pour retourner au paganiſme. C'étoit par les mêmes vues (*a*), qu'il faiſoit venir ſouvent dans ſon palais les évêques & les laïques diviſés ſur la doctrine, & qu'il les exhortoit à terminer leurs différends à l'amiable, pour ſuivre leur religion en paix & en liberté. Il les faiſoit conférer en ſa préſence, jouant le rôle de conciliateur & d'arbitre : & comme ces conférences dégénéroient en diſputes très-vives, il leur crioit : *Ecoutez-moi : les Allemans & les François m'ont bien écouté.* Ce pacificateur

(a) *Utque diſpoſitorum roboraret effectum, diſſidentes Chriſtianorum antiſtites, cum plebe diſciſſâ, in palatium intromiſſos monebat civiliùs, ut diſcordiis conſopitis quiſque nullo vetante religioni ſuæ ſerviret intrepidus. Quod agebat ideò obſtinatè, ut diſſenſiones augente licentiâ non timeret unanimantem poſteà plebem; nullas infeſtas hominibus beſtias, ut ſunt ſibi ferales plerique Chriſtianorum, expertus; ſæpeque dictitabat: Audite me, quem Alamanni audierant & Franci.* Amm.

dangereux eût été bien fâché d'être pris au mot. L'union des Chrétiens l'eût fait trembler. Il regardoit leurs discordes comme la ressource du paganisme ; parce qu'ayant été témoin de la persécu-ion arienne, il sçavoit, dit Am-nien-Marcellin (*a*), que les bêtes féroces sont moins achar-nées contre les hommes, que la plupart des Chrétiens qui ne pen-ent pas comme eux. AN 361.

(*a*) Ammien n'est pas le seul qui parle nsi des Ariens. Τίς οὐκ ἐγίνωσκεν ὅτι καὶ ρίων ἀγριώτεροι τυγχάνουσιν οἱ Ἀρειανοί; *Quis scit ipsis etiam feris sæviores esse Arianos?* than. hist. Arianorum ad monachos, edit. ened. p. 381. & suprà 980. Οἱ Ἀρειανοὶ καὶ κυθῶν ὠμότεροι τυγχάνοντες. *Ariani Scythis sis crudeliores.*

LIVRE QUATRIEME.

TANDIS que Julien commençoit à rétablir l'hellé-isme, c'est-à-dire, la religion AN 362.

AN 362. grecque (car on donnoit ce nom à l'idolâtrie, & aux Payens celui d'Hellènes ou de Grecs) les calendes de Janvier arriverent. C'étoit la coutume que les consuls qui entroient en charge vinssent au palais prendre l'empereur, qui les accompagnoit ensuite au sénat. Mamertin & Névitta vinrent dès l'aurore, craignant que l'empereur ne les prévînt. Il courut au-devant d'eux ; & se faisant jour au travers du peuple qui les environnoit, il les embrassa, & les salua avec des termes respectueux (*a*). Il fit avacner leurs litieres jusque dans l'intérieur du palais, & se mêlant à la foule de leurs amis & de leurs clients, les conduisit à pied au sénat, où Mamertin prononça le panégyrique que nous avons encore. Deux jours après, le même consul donnant au peuple les jeux du cirque, on amena les

Mamertin. Paneg. Amm. XXII. *c.* 7.

(a) *Ave, consul amplissime.*

esclaves qui devoient, suivant l'ancien usage être mis solemnellement en liberté. Julien qui étoit présent, les affranchit. Sur quoi quelqu'un l'ayant averti que cette fonction appartenoit au consul, à l'instant il se condamna lui-même à payer dix livres d'or : amende imposée par les loix à tout magistrat, qui entreprenoit sur la jurisdiction d'un autre.

AN 362.

Constance avoit traité le sénat avec hauteur. Il mandoit les sénateurs, non pas pour les consulter, mais pour leur déclarer séchement ses volontés. Jamais il ne les faisoit asseoir, ni n'alloit à leurs assemblées. Julien au contraire s'y rendoit assiduement; vouloit que chacun opinât avec pleine liberté : & comme il avoit du goût & du talent pour haranguer, il parloit sur les affaires qui se présentoient, tantôt avec le laconisme & la gravité d'un prince, tantôt avec l'étendue & les mou-

Lib. Or. X. p. 298. 299. Socr. l. III. c. I. Amm. ubi sup. Jul. Ep. XV.

An 362. vemens d'un orateur ; s'exerçant & réussissant en tout genre d'éloquence. Il passoit les nuits à composer ses discours. Depuis Jules-César, c'est le premier & le dernier des empereurs, qui ait fait communément des harangues dans le sénat. Un jour qu'il étoit dans le feu de l'action (*a*), on lui annonça l'arrivée de Maxime. Dans le moment il saute de son siege (*b*), & court de toutes ses forces à la rencontre de ce philosophe, qui étoit encore loin, l'embrasse avec mille démonstrations de tendresse, & l'amene au sénat, quoiqu'il ne fût pas sénateur. Mais Julien croyoit lui être redevable de l'empire, & ne pouvoir se passer de ses conseils. Etant

(a) λέγοντος αὐτοῦ. Liban.

(b) *Exsiluit indecorè : & qui esset oblitus effuso cursu à vestibulo longè progressus, exosculatum susceptumque reverenter secum induxit per ostentationem intempestivam nimius captator inanis gloriæ.* Amm.

encore

encore dans les Gaules, il l'avoit souvent invité à se rendre auprès de lui. « Ecrivez-moi (lui dit-il dans une lettre, dont il seroit difficile de fixer l'époque) mais » écrivez-moi continuellement, » ou plutôt venez me trouver. » Sçachez que, pendant votre ab- » sence, je ne vis que dans le tems où je lis vos lettres ». Il ne fut pas plutôt empereur, qu'il lui dépêcha une escorte honorable pour le conduire à la cour. AN 362.

Maxime étoit alors à Sardes, capitale de Lydie, avec Chrysanthe cet autre disciple d'Edésius, dont nous avons déja parlé. La lettre d'invitation étant commune pour l'un & pour l'autre, ils employerent les mysteres de la théurgie pour sçavoir s'ils devoient entreprendre le voyage. Ayant procédé dans l'opération avec toute la méthode & toute la circonspection possibles, ils virent les signes les plus effrayans:

Eunap. V. Maxim. p. 77. & seq.
Id. V. Chrysanthi pagg. 247. & seq.

K

AN 362. & ces signes étoient si clairs, dit Eunape, qu'un homme de la lie du peuple les eût compris. Chrysanthe changea de visage & fut consterné. *Cher ami*, dit-il à Maxime, *je ne dois pas seulement demeurer ici, mais encore me cacher dans les entrailles de la terre.* Maxime se rassurant lui répondit : *Chysanthe, je ne vous reconnois plus. Avez-vous oublié nos grands principes ? Des Hellènes parfaits comme nous ne doivent pas s'arrêter aux premiers signes qui se présentent. Il faut faire violence aux dieux & les forcer de vouloir ce que nous voulons. Vous êtes peut-être assez hardi pour le tenter, & assez habile pour réussir*, reprit Chrysanthe. *Pour moi je trouve que leur volonté est trop marquée : je n'oserois y résister.* Ayant parlé de la sorte, il quitta Maxime. Celui-ci ne se rebuta point, & s'opiniâtra à fatiguer ses dieux, jusqu'à ce

qu'il crût en recevoir des réponſes favorables à ſon ambition. Mais ces préſages mandiés & extorqués par importunité, ne firent aucune impreſſion ſur Chryſanthe. Il laiſſa partir Maxime, & dans la ſuite il demeura toujours inébranlable, malgré les inſtances réitérées de Julien. Ce prince voyant que les lettres, qu'il écrivoit & à Chryſanthe & à Mélite (*a*) ſa femme, étoient inutiles, ne le preſſa plus: il ſe contenta de le faire ſouverain pontiſe de Lydie, & Mélite grande-prêtreſſe. Mais ſoit que ce philoſophe eût effectivement découvert par le moyen de la théurgie, comme le prétend Eunape, que le chriſtianiſme remonteroit bientôt ſur le trône, ſoit qu'à tout événement il crût qu'il étoit plus ſûr de ménager les Chrétiens; il ne ſe laiſſa pas entraîner au zele fougueux de tant d'autres, qui ſe

AN 362.

(*a*) Mélite étoit couſine d'Eunape.

AN 362. repentirent peu de tems après de n'avoir pas imité sa politique. Chrysanthe usa si sobrement du pouvoir que lui donnoit sa dignité, que dans la province on ne s'apperçut presque d'aucun changement par rapport à la religion, ni pendant la vie, ni après la mort de Julien.

Le départ de Maxime mit toute l'Asie en mouvement. Les magistrats & les personnes les plus qualifiées couroient avec le peuple rendre leurs hommages à ce favori. Quand il entroit dans une ville, les rues & les places publiques étoient si remplies, qu'il avoit peine à percer la foule. On lui prodiguoit les applaudissemens, les acclamations & tout ce qui étoit d'usage dans les réceptions solemnelles. Tandis que les hommes complimentoient Maxime, la femme de ce philosophe recevoit les visites des femmes, qui venoient lui faire leur cour par

une porte dérobée. Elles la félicitoient sur son bonheur, & la conjuroient de vouloir bien se souvenir d'elles. En un mot, depuis Sardes jusqu'à Constantinople, le voyage de Maxime fut un triomphe continuel. AN 361.

Maxime parut à Constantinople avec éclat. Il ne quittoit point Julien, & tous deux passoient ensemble les jours & les nuits à consulter les dieux. Il gouvernoit & l'empereur & l'empire : mais sa prétendue philosophie ne tint pas contre la faveur. On lui vit bientôt des airs de hauteur & des habits trop recherchés. Julien seul ne s'appercevoit pas d'un changement qui choquoit les Payens mêmes. Ce fut à la sollicitation de Maxime, que l'empereur fit venir de Grece un autre Platonicien sorti de la même école, nommé Priscus. C'étoit un homme peu communicatif, & mystérieux sur ce qu'il sçavoit, jusqu'à traiter

Eunap. V. Max. 79. & seqq. V. Chrys. 148. & seqq. V. Prisci. 91. & seqq. Liban. de vitâ suâ 52.

AN 362. de prodigues & de profanateurs ceux qui aimoient à faire part de leurs lumieres. Mais lorsqu'il daignoit s'ouvrir, on trouvoit en lui une profonde connoissance des systêmes des anciens. La cour ne le gâta point, & loin de devenir courtisan, il tachâ de rendre les courtisans philosophes.

La suite fit voir que Chrysanthe avoit pris le meilleur parti. Maxime & Priscus furent inquiétés sous le regne de Valens. L'innocence du second fut aussi-tôt reconnue. Mais on redemandoit au premier des sommes immenses, qu'on l'accusoit d'avoir volées. Il languit long-tems dans les prisons, où il souffrit selon Eunape, les outrages & les tourmens les plus cruels. Sa femme, dont le même historien fait un grand éloge, jusqu'à dire qu'elle étoit infiniment plus habile & plus philosophe que son mari, étoit témoin de ses malheurs. Il la pria un jour

d'aller lui acheter du poison. Elle le fit & prépara le breuvage. Lorsque Maxime le demanda, elle en but elle-même & mourut. Maxime jugea à propos de lui survivre, & fut mis peu après en liberté. Il reparut dans le monde avec quelque crédit. Mais ayant été impliqué dans une affaire de magie, le proconsul d'Asie, nommé Festus, ne lui donna pas le tems de mourir d'une maladie dont il ne pouvoit réchapper, & lui fit trancher la tête à Ephese. Telle fut la fin de cet homme pernicieux, qu'on doit regarder comme le principal auteur de l'apostasie de Julien. AN 362.

Ce prince ne cessoit d'écrire à tous les philosophes, qu'il connoissoit de réputation ou autrement, des lettres pleines de reproches obligeans (*a*), sur ce qu'ils *Greg. N. Or.* IV. 120. 121. *Eunap. V. Max.* 81. *Socr. l.* III. *c.* 1.

(*a*) On compte d'ordinaire S. Basile entre les sçavans que Julien appella à sa cour:

AN 362. différoient à le venir joindre. Ils accouroient avec de grandes idées de fortune. L'empereur les careſſoit, les faiſoit manger avec lui, buvoit à leur ſanté, les appelloit ſes camarades. Mais cet accueil n'étoit ſouvent qu'une comédie. Pluſieurs, lorſqu'ils s'imaginoient être au comble de la faveur, ſe voyoient congédiés tout à coup, ſans ſçavoir de quoi ſe plaindre davantage, ou de leur crédulité, ou du caprice de Julien. D'autres plus heureux

---

& l'on ajoute que ce ſaint rejetta les offres de l'empereur. On trouve en effet parmi les lettres de ce prince une lettre d'invitation très-preſſante, écrite à un nommé Baſile, dont Julien paroît faire beaucoup de cas. Mais le nom de Baſile n'étoit pas rare : & dans toute la piece il n'y a pas un mot qui porte à croire qu'elle ſoit adreſſée à Baſile le grand. Quant aux lettres de Julien à S. Baſile, & de S. Baſile à Julien qui ſont imprimées, parmi les ouvrages de ce Pere, elles ſont indignes de l'un & de l'autre, & par le ſtyle, & par les choſes qu'elles contiennent La ſuppoſition ſaute aux yeux. Ainſi je n'en ai fait aucun uſage.

étoient mis en place, ou restoient à la suite de l'empereur, qu'ils enivroient de leurs flatteries, & qui les flattoit lui-même. Ils s'autorisoient de ses éloges à ne plus tarir sur leurs propres louanges. La plupart n'avoient rien de philosophe que la barbe & l'habit, ni d'autre mérite qu'une haine implacable contre les Chrétiens. AN 362.

On ne peut douter que leurs conseils n'aient influé dans la persécution, & en particulier dans le dessein que forma l'empereur de condamner les Chrétiens à l'ignorance, en les empêchant d'étudier ou d'enseigner les sciences des Grecs. Le complot de concentrer dans le paganisme toute la littérature, & de posséder exclusivement avec ceux de leur religion le bel esprit & la pureté du langage, étoit digne d'une cabale de faux sçavans & de sophistes, qui se voyoient effacés

Greg. Naz. Or. III. 96. 97. &c. *Theodorit. l.* III. c. 18. *Sozom. l.* V. c. 18. *Socr. l.* III. c. 1. *Rufin. l.* X. *Aug. de civ. Dei. l.* XVIII. c. 52.

An 362. par S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, Diodore de Tarse, les deux Apollinaires, & quelques autres. Julien, très-capable de cette sorte de jalousie, étoit encore plus sensible à l'usage que faisoient les Chrétiens de l'étude de l'antiquité, de l'éloquence, & de la dialectique, pour réfuter l'erreur & établir la vérité. « On » nous combat (*a*), disoit-il, par » nos auteurs. Nous laisserions-» nous égorger de notre épée » ? Il fit donc une loi, par laquelle, après avoir tâché de représenter comme une duplicité honteuse, & comme un trafic contraire à l'honnêteté publique, la conduite de ceux qui font métier d'expliquer Homere, Démosthene & les autres anciens, dont

(*a*) Τοῖς οἰκείοις γὰρ, φησὶ, πτεροῖς κατὰ τὴν παροιμίαν βαλλόμεθα, καὶ τ. λ. *Nostris enim, aiebat, pennis, ut est in proverbio, configimur: quippe nostrorum scriptorum armis instructi bellum contra nos gerunt.* Theodorit.

ils désapprouvent la religion ; il leur donne le choix d'adorer les mêmes dieux, « ou de se borner, » dit-il, à expliquer Luc & Mathieu dans les églises des Galiléens. Il ajoute, qu'il n'interdit » pas l'entrée des écoles à ceux » qui les voudront fréquenter, » parce qu'il ne seroit pas raisonnable de fermer le bon chemin (*a*) à de jeunes gens incer- An 362.

(*a*) Οὐδὲ γὰρ οὐδὲ εὔλογον ἀγνοοῦντας ἔτι τοὺς παῖδας ἐφ' ὅτι τρέπωνται τῆς βελτίστης ἀποκλείειν ὁδοῦ, φόβῳ δὲ καὶ ἄκοντας ἄγειν ἐπὶ τὰ πάτρια. *Iniquum si quidem fuerit pueros, adhuc ignaros quò se vertant, ab optimâ viâ rejicere, ac metu coactos ad patria instituta deducere.*

C'est sur ce texte de l'édit, & sur quelques témoignages ou équivoques ou négatifs, que d'habiles modernes ont cru que Julien n'avoit point défendu aux Chrétiens de fréquenter les écoles, mais seulement de professer. Le judicieux M. de Tillemont les a réfutés solidement. Voyez les mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, III. note sur la persécution de Julien, tom. VII. Parmi les arts dont Julien interdit l'exercice aux Chrétiens, S. Chrysostôme (homel. 40.) fait mention de la médecine. Ce qui prouve que cet empereur avoit fait d'autres défenses, que celles

AN 362. » tains de la route qu'ils doivent » tenir, ni de les contraindre par » la terreur à suivre la religion de » leurs ancêtres ». Mais par ces jeunes gens incertains de la route qu'ils doivent tenir, il faut entendre ceux qui seroient parfaitement indécis, & qui ne professant point l'idolâtrie, ne professeroient pas non plus le christianisme : ou Julien fit une autre loi pour défendre les études aux Chrétiens. Rien n'est mieux attesté dans l'histoire

---

qui sont contenues dans la loi que nous avons. Au reste Ammien, tout idolâtre qu'il est, censure durement la conduite de Julien, liv. XXII. ch. 10. *Illud autem erat inclemens, obruendum perenni silentio, quod arcebat docere magistros rhetoricos & grammaticos ritûs christiani cultores.* Et liv. XV. ch. 4. *Jura condidit non molesta.... præter pauca. Inter quæ erat illud inclemens, quod docere vetuit magistros rhetoricos & grammaticos Christianos, ni transissent ad numinum cultum.*

Ces deux passages sont équivoques; & l'historien, comme le remarque M. de Tillemont, s'est peut-être exprimé d'une maniere ambigue pour épargner un peu la mémoire de Julien.

que cette défenſe. On ſçait les motifs qu'il en alléguoit, n'oſant pas peut-être dire les véritables «. Il » n'appartient qu'aux Grecs de » parler purement la langue grec- » que », diſoit-il, abuſant de la double ſignification du mot d'Hellènes, qui ſignifioit & les Payens & les Grecs. « Les Galiléens, » qui ont pour principe de croire » à l'aveugle, doivent ſe tenir » dans l'ignorance, & dans la bar- » barie de leur origine ». Mais les ſectateurs de cette doctrine barbare & ruſtique, comme il l'appelloit, poſſédoient dans leur ſociété toutes les vertus, ſoutenues par une ſage diſcipline : & le contraſte de leurs mœurs avec celles des idolâtres, décréditoit plus l'helléniſme, que Julien avec toute ſa puiſſance ne pouvoit l'accréditer.

AN 362.

Il le ſentit ; & voyant que c'étoit peu que de relever les temples, il projetta d'oppoſer

Greg. Naz. Or. III. 101. & ſeqq. Sozom. l. V. c. 16.

vertus à vertus, discipline à discipline. Personne n'avoit encore songé à s'ériger en réformateur d'une religion, où la morale avoit toujours été étrangere, & du ressort de la philosophie ; d'une religion, dis-je, dépourvue de motifs pour le bien, pleine d'exemples pour le mal ; dont la lettre étoit scandaleuse, & les allégories postiches, arbitraires & forcées. C'étoit vouloir faire porter à la folie les livrées de la sagesse. Cependant il s'y prit d'une maniere sensée pour exécuter ce dessein. Car comme dans toute religion la ferveur & le relâchement des peuples ont leur principale source dans le bon ou mauvais exemple de ceux qui en sont les ministres, il établit pour fondement de la réforme, celle des pontifes & des prêtres. Voici quelques-unes des regles qu'il fit à ce sujet, ou pour mieux dire ; qu'il voulut dérober aux Chrétiens.

AN 362.

AN 362.

« On ne doit, dit-il, élever au » ſacerdoce que les plus gens de » bien de chaque ville. Dans ce » choix on n'aura d'égard ni à la » naiſſance, ni aux richeſſes. On » ne cherchera que les qualités eſ- » ſentielles, qui ſont l'amour des » dieux & celui des hommes. On » connoîtra que celui qu'on veut » choiſir, aime les dieux, s'il » imprime ce même amour à ceux » qui l'environnent. Il aime les » hommes, s'il tâche de faire du » bien à tous; s'il donne gaiement » de ſon indigence même. Un » prêtre doit ſervir les dieux com- » me étant toujours en leur pré- » ſence & ſous leurs yeux, qui » pénetrent le fond des cœurs. » Il faut que ſa vie ſoit une inſtruc- » tion continuelle, & la preuve » de ce qu'il enſeigne. C'eſt peu » pour lui de s'abſtenir des actions » honteuſes. Sa langue & ſes » oreilles doivent être en garde » contre ce qui allarme la pudeur.

Jul. Frag. Orat ſive Epiſtolæ. Ep. XLIX. Ep. LXII.

AN 362. » Il doit bannir toute raillerie indécente & tout discours libertin. Qu'il n'aille ni au cabaret ni aux spectacles. Que la porte de sa maison soit fermée aux comédiens, aux danseurs, aux pantomimes, à ceux qui conduisent les chars dans le cirque. La seule étude qui convienne à son état est la philosophie, non celle des Epicuriens & des Pyrrhoniens, dont, graces aux dieux, les livres sont perdus pour la plupart; mais cette philosophie qui pose pour principes: qu'il y a des dieux; qu'ils prennent soin des choses humaines; qu'ils ne sont ni malfaisans, ni jaloux, ni sujets aux passions que les poëtes leur ont attribuées, en se déshonorant eux-mêmes. On peut encore lire l'histoire, mais nullement ces fictions dangereuses, qui roulent sur des intrigues d'amour. Un homme consacré aux

» dieux ne peut trop veiller ſur » ſes penſées. Il eſt obligé d'ap- » prendre les divins cantiques, » qui ont été compoſés par inſpi- » ration, & de prier pluſieurs » fois le jour en public & en par- » ticulier. Il feroit dans l'ordre » qu'il ſacrifiât tous les jours. » Dans les ſacrifices publics il ne » faut rien innover, mais s'en te- » nir ſcrupuleuſement aux rites » anciens. Quand les prêtres ſont » de ſervice dans les temples, ils » doivent vivre avec une pureté » encore plus grande, demeurer » dans l'enceinte ſacrée le nombre » de jours marqué, pratiquer tou- » tes les nuits les purifications » ordonnées, méditer la ſageſſe, » prévoir & préparer ce qui con- » cerne le culte divin. Lorſqu'ils » ſont retournés à la vie com- » mune, ils peuvent voir leurs » amis & ſe trouver à des feſtins, » pourvu que ce ſoit chez des » perſonnes diſtinguées par leur

AN 362. » vertu. Ils peuvent paroître dans » les places publiques, mais rarement; voir le gouverneur & les » magiſtrats; mais pour parler en » faveur des malheureux. Il convient qu'ils ſoient vêtus magnifiquement dans les temples; » ſimplement par-tout ailleurs. » Qu'ils aient ſoin d'inſtruire les » peuples ſur l'obligation de faire » l'aumône; car il eſt honteux » que les Galiléens nourriſſent » leurs pauvres & les nôtres. Les » prêtres indignes ſeront déposés; » mais tant qu'ils ſont en place, » il faut les reſpecter quels qu'ils » ſoient ».

C'eſt ainſi que Julien s'exprime dans le long fragment qui nous reſte d'une lettre qu'il écrivoit à un pontife, & dans une autre lettre adreſſée au grand-prêtre de Galatie, nommé Arſacius. Nous avons encore quelques lignes d'une troiſieme, par laquelle, en qualité de ſouverain pontife, il ſuſpend

pour trois mois un prêtre, qui avoit commis une faute. Il étoit résolu d'introduire dans les temples, des instructions réglées sur les mysteres & sur la morale; des formules de prieres, qu'on réciteroit à deux chœurs, pour certaines heures & pour certains jours; la discipline de la pénitence; en un mot toute la police de l'église. On dit que de nos anciens usages, il n'y en avoit point qu'il admirât plus, que celui des lettres ecclésiastiques, à la faveur desquelles tout Chrétien étoit reçu comme frere & défrayé en quelqu'endroit du monde qu'il allât, s'il s'y trouvoit des Chrétiens. Julien vouloit aussi fonder des monasteres de l'un & de l'autre sexe, & sur-tout des hôpitaux. Car il étoit forcé d'avouer que rien n'avoit donné plus de lustre & d'avantage au christianisme, que l'hospitalité & le soin des pauvres; devoirs si négligés

AN 362.

Greg. N. & Sozom. ubi sup.

AN 362.

des Payens, qu'il est aisé de juger combien l'étoient d'autres vertus moins éclatantes & moins naturelles. Tous ces projets s'évanouirent à la mort de Julien. Les Payens n'eurent pas le loisir de s'exercer à contrefaire les vertus chrétiennes. La copie fut demeurée fort au dessous de l'original : & quand elle auroit ressemblé jusqu'à certain point, ce n'eût jamais été qu'une copie. Les Chrétiens n'eurent pas non plus le tems de tomber dans l'ignorance. Mais le christianisme avoit fait ses preuves. Il s'étoit établi sansl e secours des lettres profanes : & l'expérience avoit dû convaincre qu'il pouvoit également s'en passer & en sanctifier l'usage.

Eunap. V. Prohæres. p. 123. 126. Hieron Chronic. Suidas. Sozom. l. VI. c. 18.

Parmi les professeurs qui fermerent leurs écoles à l'occasion de l'édit de Julien, on distingue le sophiste Prohérésius, qui enseignoit à Athenes, & dont la réputation s'étendoit par-tout l'em-

pire. La ville de Rome lui avoit élevé une ſtatue de grandeur naturelle, avec cette inſcription : LA REINE DES VILLES AU ROI DES ORATEURS. Il avoit reçu de l'empereur Conſtant, frere de Conſtance, le titre honoraire (*a*) de meſtre de camp des armées romaines. Julien qui eſtimoit ſa probité (*b*), & comparoit ſon éloquence à celle de Périclès, cet Athénien ſi connu dans l'hiſtoire de l'ancienne Grece, l'excepta, dit-on, de la loi générale, & lui permit de conſerver ſa chaire ſans changer de religion.

AN 362

(*a*) Προσέθηκε τὸ μέγιστον τῶν ἀξιωμάτων στρατοπεδάρχην ἐπιτρέψας καλεῖσθαι. *Primariam dignitatem adjecit, & caſtrorum præfectum vocari permiſit.* Eunap.

(*b*) Τί δὲ οὐκ ἔμελλον ἐγὼ Προαιρέσιον τὸν καλὸν προσαγορεύειν; καὶ τ. λ. *Cur ego Prohæreſium optimum virum non ſalutabo ? hominem, ita in dicendo copioſum & abundantem, ut flumina, cùm in patentes campos influunt : hominem æmulantem eloquentiâ Periclem ; niſi quòd Græciam nec conturbat nec permiſcet.* Jul. Ep. 11. ad Prohæreſ.

AN 362. Prohéréſius eut la délicateſſe de ne point uſer d'un privilege qui pouvoit rendre ſa foi ſuſpecte. Eunape admirateur & diſciple de ce ſophiſte, mais grand ennemi des Chrétiens, raconte la choſe autrement. Il dit que Prohéréſius n'ayant plus la liberté d'enſeigner, parce qu'il paſſoit pour être Chrétien (*a*), pria un pontife, c'étoit ſans doute celui d'Eleuſine, de conſulter les dieux, pour ſçavoir ſi la proſpérité des Grecs ſeroit de longue durée. Le pontife lui répondit qu'il ne falloit pas s'en flatter : ce qui fit que Prohéréſius ſe tint en repos, dans l'attente d'une révolution prochaine. Julien pour le mortifier affectoit depuis de le mettre au deſſous de Libanius, quoique divers connoiſſeurs appellaſſent

---

(*a*) Τόπων τοῦ παιδεύειν ἐξειργόμενος· ἐδόκει γὰρ εἶναι χριστιανός. *Docendi munere excluſus; Chriſtianus enim habebatur.* Eunap.

de ce jugement de l'empereur en présence de l'empereur même. On rapporte que ce prince envoya aux plus illustres des évêques l'ouvrage de Diodore de Tarse, composé en faveur de la religion chrétienne, & qu'il y joignit ces trois mots, *anegnon*, *egnon*, *categnon* (a). *J'ai lu*, *j'ai compris*, *j'ai condamné*. Quelqu'un, on dit que ce fut S. Basile, lui répliqua sur le même ton (b): *Vous avez lu, mais vous n'avez pas compris : car si vous aviez compris, vous n'auriez pas condamné*. Tels étoient les préliminaires de la persécution, qui devenoit de jour en jour plus marquée. J'en vais rassembler les principaux traits, sans m'asservir à l'ordre du tems.

AN 362.

On rendoit aux images des

(a) Ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων.

(b) Ἀνέγνως, ἀλλ' οὐκ ἔγνως. εἰ γὰρ ἔγνως, οὐκ ἂν κατέγνως.

AN 362. empereurs, aussi-bien qu'à leurs personnes, des hommages qu'on appelloit adoration. Ce n'étoit point un culte religieux : & les Chrétiens ne faisoient pas difficulté de s'y assujettir. Julien, qui mettoit tout à profit pour le paganisme, se fit représenter avec ses dieux. Dans un de ses tableaux, par exemple, on voyoit Jupiter sortant d'un nuage, lui offrir le diadême & la pourpre. Mars & Mercure regardoient le prince avec complaisance, & paroissoient applaudir à son éloquence & à sa valeur. Les Chrétiens étoient ainsi dans la triste alternative de paroître ou adorer les dieux ou manquer de respect pour l'empereur. Ces images étant exposées à la vénération publique, le peuple, sans faire réflexion à leurs accompagnemens dangereux, leur rendoit les honneurs accoutumés : & Julien se sçavoit bon gré de le familiariser insensiblement

Greg. Naz. Or. III. p. 83. & 84.
Sozom. l. V. c. 17.

blement avec les idoles. Ceux qui avoient assez de lumiere pour voir le piége, & de conscience pour refuser d'y donner, étoient traités de rebelles, & punis comme criminels de leze-majesté. AN 362.

Julien employa un artifice à peu près semblable, pour faire tomber ou dans l'idolâtrie, ou dans la désobéissance, ceux de ses soldats, que son exemple n'avoit point entraînés. Il avoit ôté du principal des drapeaux nommé *labarum* (*a*), le monogramme de J. C. qu'on y voyoit depuis Constantin. Il ne s'étoit pas contenté de rétablir le *labarum* dans sa premiere forme; il avoit mis dans les autres drapeaux la figure de quelque dieu. Pour tirer parti

Greg. N. ib. p. 99. & seqq. Sozom. ibid. Theodorit. l. III. c. 15. 16.

(*a*) On ignore l'étymologie du mot *Labarum* ou *Laborum*. Le monogramme de Christ est un chiffre, ou un unique caractere formé des deux lettres Grecques X & P. C'est l'abrégé de ΧΡΙΣΤΟΣ. Julien remit dans les drapeaux les anciennes lettres latines, S. P. Q. R.

An 362. de ce changement, un jour qu'il devoit distribuer de l'or à ses troupes, il parut assis sur son tribunal, environné de ses profanes drapeaux, ayant à côté de lui des charbons allumés & de l'encens. Chaque soldat venoit à son tour baiser la main de l'empereur, & recevoir sa libéralité: mais auparavant on l'obligeoit à jetter dans le feu quelques grains d'encens. Il y en eut, selon Sozomene, qui refuserent hautement d'acheter à ce prix la largesse qu'on leur vouloit faire. D'autres ayant été avertis à tems, feignirent d'être malades & s'absenterent. La plupart éblouis de l'éclat de l'or, & interdits par la présence de l'empereur, n'eurent pas la force de reculer, & contracterent un engagement funeste, qu'ils n'oserent rompre depuis. Plusieurs, par un excès de simplicité, crurent de bonne foi ce que leur disoient des gens apostés:

que ce feu & cet encens étoient un ancien cérémonial qu'on renouvelloit, & qui ne tiroit point à conséquence pour la religion. AN 362.

Quelques-uns de ceux qu'on avoit ainsi trompés, s'étant mis à table, invoquerent selon la coutume le nom de Jesus-Christ, & firent le signe de la croix sur leurs coupes, avant que de boire. Leurs camarades leur dirent qu'ils trouvoient étrange de les entendre invoquer celui qu'ils venoient de renoncer. Ces paroles leur déssillerent les yeux. Pénétrés de la plus vive douleur, ils s'arrachent les cheveux, & courent à la place publique, protestant à la face du ciel & de la terre, qu'ils sont Chrétiens, qu'on les a surpris; mais que leur ame n'est point complice de la faute de leur main. Ils entrent dans le palais, tiennent à Julien le même langage, & le conjurent de laver dans leur sang le crime qu'il leur

AN 362. a fait commettre. Ils lui jettent ſon or, exhortant les autres ſoldats à les imiter. L'empereur dans un premier mouvement commande qu'on les mene au ſupplice : mais voyant qu'ils ſeroient honorés comme martyrs, il leur fit grace de la vie, & les relégua aux extrêmités de l'empire.

Soz. l. v. c. 5. Greg. N. Or. III. 86. 87. *Jul. Epiſt.* XXIII.

Julien priva les eccléſiaſtiques des immunités que Conſtantin & ſes enfans leur avoient accordées, & dépouilla les égliſes des revenus que ces mêmes princes avoient aſſignés pour la ſubſiſtance du clergé & des pauvres. Il ordonna que ceux qui avoient vécu de ces pieuſes libéralités rendiſſent ce qu'ils avoient reçu. Ni les veuves ni les vierges n'étoient à l'abri de ces odieuſes pourſuites. Ceux qui avoient eu part à la deſtruction des temples étoient condamnés à les rétablir ou bien à en payer le prix. Une infinité de gens, évêques, clercs & laïques, ſe

trouvoient coupables de ce crime prétendu, & ne pouvant ni ne voulant le réparer, étoient appliqués à des tortures affreuses, & jettés dans des prisons, d'où ils sembloient ne pouvoir sortir, que par la mort qu'on leur refusoit, ou par l'apostasie, qui est plus terrible à un Chrétien que la mort; ensorte que si cette persécution n'étoit pas si générale que les précédentes, elle pouvoit passer pour plus cruelle à certains égards. Si l'on y versoit moins de sang, la patience des persécutés étoit exposée à de plus longues épreuves. On s'efforçoit de leur ravir la consolation & la gloire de souffrir comme Chrétiens. On mettoit à la question les ministres des églises, pour les obliger d'en découvrir les richesses & les vases sacrés. Car l'empereur les faisoit enlever dès qu'il trouvoit des prétextes, & les Chrétiens abusant, selon ses intentions, de la liberté,

AN 362.

AN 362. qu'il leur avoit laissée comme un piege, lui en fournissoient quelquefois de plausibles. *Leur admirable loi*, disoit-il, *promet aux pauvres le royaume des cieux : il est juste de leur en faciliter la route. La pauvreté les rendra sages en ce monde, & les fera régner en l'autre.*

Socr. l. III. c. 15. Sozom. l. V. c. II. Greg. Naz. Or. IV. Acta S. Basil. Anc. apud Ruinart.

Quelques-uns, animés d'un zele excessif, abattoient les autels, brisoient les statues, renversoient l'appareil des sacrifices, & les temples mêmes, sans songer que les tems & les loix avoient changé ; & que ce qui avoit été permis sous Constance étoit sous Julien une entreprise contre l'ordre public & contre la religion régnante, qu'il n'est jamais permis d'attaquer par voies de fait. D'autres au milieu des fêtes payennes déclamoient contre les dieux, & tenoient des discours hardis, qu'on ne manquoit pas d'empoisonner pour leur en faire des

crimes d'état. Ils périſſoient dans les ſupplices. Leur conſtance à les endurer, quoiqu'ils puſſent s'en garantir en renonçant à la foi, effrayoit les perſécuteurs, & rectifioit la conduite extraordinaire de ces martyrs. AN 362.

En divers endroits, ſur-tout en Orient où le climat échauffe plus les eſprits, les Payens enflés de leur fortune préſente inſultoient publiquement les Chrétiens, qui de leur côté ſe ſouvenant moins des regles de l'évangile, que de leur proſpérité paſſée, rendoient injure pour injure, & inſulte pour inſulte. Des paroles on en venoit aux coups, & des coups à la ſédition. Pluſieurs Chrétiens demeuroient morts ou bleſſés ſur la place. Les égliſes étoient pillées, brûlées, démolies ou profanées; les tombeaux des ſaints renverſés; leurs os jettés au feu avec des oſſemens d'animaux, & leurs cendres diſperſées. Les ido-

Theodorit. l. III. c. 6. 7. Greg. Naz. Or. III. Sozom. l. V. c. 9.

An 362. lâtres de Paleſtine & de Phénicie commirent des cruautés qu'on auroit peine à croire, même ſur la foi des auteurs originaux, ſi l'on ne ſçavoit d'ailleurs de quoi eſt capable une populace irritée, chez qui le zele de la religion s'eſt tourné en rage, & étouffe tout ſentiment humain. Ils ouvrirent le ventre à des prêtres & à des vierges; & jettant de l'orge ſur leurs entrailles, ils prenoient plaiſir à les faire dévorer par les animaux qu'on nourrit de cette eſpece de grain. A Héliopolis, ville ſituée au pied du Liban, on vit des hommes goûter aux entrailles des vierges ſacrées, arracher le foie à un diacre nommé Cyrille, & en manger en public. On peut lire dans les hiſtoriens eccléſiaſtiques le détail de ces horreurs. Mais je ne dois pas omettre ce qu'ils atteſtent: que la vengeance divine éclata bientôt ſur ces monſtres. Les dents

leur tomberent toutes à la fois, la langue & les yeux leur pourrirent. Ils moururent après avoir souffert mille morts, & montré par un long supplice, qu'il est un Dieu protecteur du christianisme & de l'humanité. AN 362.

Julien environné des Payens pouvoit ignorer une partie de leurs fureurs : mais il excusoit l'autre sur le zele & sur l'intention de ceux qui alloient au-delà de ses ordres. Quelquefois même il devenoit leur apologiste. Les habitans de Gaza en Palestine avoient mis en pieces quelques Chrétiens, & exercé sur les restes de leurs corps les barbaries qu'on exerçoit ailleurs sur les reliques des martyrs. Le gouverneur de la province étoit un de ces hommes indécis entre leur devoir & leur fortune, qui voudroient allier l'un & l'autre ; & qui sous le regne de l'injustice croient en faisant beaucoup de mal, acquérir

Greg. Naz. Sozom. ubi supra. Socr. l. III, c. 14.

AN 362. le droit de faire un peu de bien impunément. Il avoit mis en prison un petit nombre des Payens les plus séditieux, après avoir condamné à mort plusieurs Chrétiens. La ville de Gaza, qui attendoit de la part de l'empereur les châtimens les plus séveres, fut agréablement surprise, en apprenant que le gouverneur étoit disgracié & banni pour avoir maltraité les Payens. *Falloit-il*, lui dit Julien, *emprisonner des Grecs pour s'être vengés de quelques Galiléens, qui avoient outragé tant de fois leurs personnes & leurs dieux?* C'est ainsi qu'il se dépouilloit de la qualité de pere commun, & armoit ses sujets les uns contre les autres, au hazard d'ébranler tout l'empire. Lorsque les Chrétiens lui représentoient les vexations auxquelles ils étoient exposés : *Avez-vous sujet de vous plaindre? Tout Chrétien est appellé à la souffrance*, leur répon-

doit-il, rendant inutiles par le déni de justice, & par ses railleries ameres, les défenses générales de persécuter & de contraindre. En effet la volonté du prince est toujours mieux exécutée que ses loix : & ce n'est point à un langage de cérémonie qu'on reconnoît sa volonté, mais à certains traits qui partent du fond du cœur. AN 362.

Cependant en d'autres rencontres il sentoit lui-même l'inconvénient d'une partialité trop visible, & se trouvoit forcé de réprimer les Payens. La ville d'Alexandrie étoit la plus séditieuse de l'empire. Ses habitans réunissoient au suprême degré la légéreté grecque avec l'emportement & la cruauté des Africains. On les voyoit souvent aux mains, sans qu'ils sçussent eux-mêmes pourquoi. Un rien suffisoit pour exciter dans cette grande ville des mouvemens convulsifs, capables

Amm. XXII. 11. *Theodorit.* l. III. 285. *Jul. Ep.* X.

de la renverser. Les places publiques devenoient tout à coup autant de champs de bataille, le sang couloit dans les rues, & les flammes voloient de toutes parts. Artémius (a) duc d'Egypte (on donnoit alors le nom de ducs à ceux qui commandoient les troupes d'une province) étoit accusé de s'être conduit en tyran. Il avoit, dit-on, cruellement traité les Catholiques sous la direction de George, évêque Arien d'Alexandrie. Mais son crime irrémissible aux yeux de Julien étoit d'avoir brisé les idoles & dépouillé les temples. En partant pour aller vers l'empereur, il avoit menacé les Alexandrins ses accusateurs de les faire repentir de l'affaire qu'ils lui suscitoient, s'il revenoit en Egypte. Mais quand on sçut que Julien l'avoit

An 362.

(a) La mort d'Artémius & celle de George n'arriverent que lorsque Julien étoit à Antioche.

condamné à mort, les Payens tournerent leur fureur contre George. AN 362.

C'étoit un homme de la lie du peuple, d'abord parasite, employé depuis dans les fermes impériales, où il déroba l'argent qu'il avoit entre les mains; enfin après bien des aventures, jugé digne par la cabale arienne d'occuper le second siege de l'église. Il n'avoit ni vertus épiscopales, ni aucune espece de mérite. Mais il étoit hardi, entreprenant, sans pudeur, sans entrailles, & les Ariens avoient plutôt cherché un persécuteur qu'un évêque. Quand il fut en place, son faste, sa cruauté & ses brigandages l'auroient fait passer pour payen, s'il n'eut pillé les temples: car son christianisme se réduisoit à cette dévotion lucrative. Les Catholiques le détestoient comme un ennemi sanguinaire; les Payens comme le destructeur de leurs dieux; & tout le monde comme

Amm. ibid. Athanas. ad solit. Greg. N. Or. XXI. p. 382. Epiph. hæresi 76. c. 1. Socr. l. III. c. 10. Sozom. l. V. c. 7.

AN 362. un partiſan, un concuſſionnaire, un brigand. L'Egypte trembloit devant lui. Les gens en place étoient réduits à ſe faire les miniſtres de ſa tyrannie, de peur d'en être les victimes. Non content d'envahir des ſucceſſions, & de mettre à contribution les vivans & même les morts, il vouloit attirer à lui tout le commerce de la province, & avoit déjà réuſſi en partie. Il perdoit dans l'eſprit de Conſtance quiconque avoit le malheur de lui déplaire, & déshonoroit par le métier infame de délateur (*a*) un état qui n'inſpire, dit Ammien-Marcellin, que des ſentimens de douceur & d'équité. On diſoit qu'il avoit donné l'idée d'une nouvelle taxe ſur Alexandrie, en remontrant qu'Alexandre fondateur de la ville l'avoit

(a) *Profeſſioniſque ſuæ oblitus, quæ nihil niſi juſtum ſuadet & lene, ad delatorum auſa feralia deſciſcebat.* Amm.

bâtie à ses dépens, & qu'ainsi toutes les maisons appartenoient au domaine. Les Alexandrins s'étoient déjà soulevés une fois contre George, qui avoit eu assez de peine à se sauver de leurs mains. Constance l'avoit fait rentrer dans Alexandrie, plus terrible & plus haï que jamais. A son retour, passant auprès d'un temple avec sa suite, qui étoit toujours très-nombreuse, il regarda cet édifice d'un œil menaçant, & dit : *Combien ce sépulcre restera-t-il encore debout ?* Les Payens, qui sçavoient que l'exécution suivoit de près ses menaces, furent consternés, & ne songerent qu'à se défaire d'un ennemi si furieux. L'avénement de Julien à l'empire arrêta sans doute George ; & les Payens furent retenus par la présence d'Artémius, & par la crainte de son retour. Mais la mort de cet officier fut pour eux un signal

AN 362.

de sédition & de vengeance (*a*).
An 362. Poussant des cris effroyables, ils se saisissent de George, & le menent en prison. Un matin ils l'en tirent, le traînent par les rues, les jambes écartées, le foulent aux pieds, & l'assomment à coups de bâton. Ils traiterent de même Draçontius, maître de la monnoie, & Diodore qui avoit le rang de comte : le premier, pour avoir renversé un autel élevé depuis peu dans la monnoie : le second, parce qu'il coupoit de

(*a*) Socrate & Sozomene rapportent encore une autre cause de cette sédition. Ce fut la découverte de crânes humains & d'idoles étranges & ridicules, que les Chrétiens trouverent en fouillant dans un lieu où les Payens avoient autrefois célébré les mysteres cruels de Mithra. Mais ce que les deux historiens rapportent est si semblable à ce qui arriva certainement du tems de l'évêque Théophile, sous le regne de Théodose I, qu'il est à craindre que ces auteurs, qui manquent quelquefois d'exactitude, n'ayent ici confondu les tems. C'est la conjecture de M. de Tillemont, histoire ecclésiastique, tome 8, article 73.

son autorité privée les cheveux des enfans, à qui les Payens les laissoient croître en l'honneur de quelque divinité. La populace s'acharna sur ces trois cadavres, & ne cessa de les insulter qu'après les avoir réduits en cendres, & avoir jetté les cendres dans la mer : de peur, disoient ces insensés, que les Chrétiens ne les recueillent, & ne bâtissent des églises à ces nouveaux martyrs. Ce n'étoit rendre justice ni à George ni aux Chrétiens. Ceux-ci, loin d'être disposés à honorer sa mémoire, n'avoient pas seulement songé à le défendre des Payens, & croyoient avoir donné une grande preuve de modération, en ne se joignant pas à ses bourreaux.

AN 362.

Julien fut très-irrité en apprenant cette nouvelle. Ce n'étoit pas un événement obscur qu'il pût paroître ignorer, ni que la politique lui permit de dissimuler dans

Amm. ubi supra. Sozom. ubi supra. Jul. Ep. x. Id. Ep. IX.

AN 362. une ville déjà trop portée à la sédition. Les Payens étoient seuls coupables; & s'il toléroit leur crime, la honte en rejaillissoit sur sa personne & sur le paganisme même. Il en eût fait un châtiment exemplaire, s'il n'avoit été fléchi par les prieres de Julien son oncle maternel, & apostat comme lui; alors comte d'Orient, & autrefois préfet d'Egypte. Il pardonna donc aux Alexandrins: mais il leur écrivit une lettre où il témoigne sa juste indignation, représente la noirceur de leur attentat, & fait beaucoup valoir la grace qu'il leur accorde. En parlant de George, il ne dit rien des deux officiers qui avoient été massacrés avec lui. C'est que ne voulant pas venger leur mort qui étoit la plus criante, il rougit de la pardonner. Sa lettre est pleine de sentimens & de noblesse. Je ne voudrois pas répondre, qu'après l'avoir écrite, il

n'en sçut bon gré au fond de son cœur à ceux qui lui en avoient fourni le sujet. George avoit une fort belle bibliotheque, même avant son épiscopat, quoiqu'il ne fût point homme de lettres. A sa mort elle avoit été pillée avec le reste de ses biens. Julien se donna des soins pour la rassembler. Voici ce qu'il écrit à Ecdicius préfet d'Egypte. *Les hommes ont des goûts différens. Le mien depuis mon enfance a été d'avoir des livres.... Vous me rendrez un service d'ami, de retrouver tous ceux qui appartenoient à George. Il en avoit beaucoup de philosophie & de rhétorique; beaucoup qui traitoient de la doctrine impie des Galiléens. Je voudrois qu'on eût perdu l'espece de ces derniers. Mais de peur qu'on n'en ait détourné avec ceux-là d'autres plus utiles, qu'on les fasse aussi chercher..... Je connois la bibliotheque de George. Lorsque je demeu-*

AN 362.

AN 362. *rois en Cappadoce, il m'en a prêté plusieurs volumes pour faire copier, & je les lui ai rendus.*

Greg. Naz. Or. III. 88. & seq. Theodorit. l. III. c. 7. Sozom. l. v. c. 10.

Julien ne témoigna point aux habitans d'Aréthuse en Syrie la même indignation qu'aux Alexandrins : & cependant elle eût été du moins aussi-bien placée. Marc, évêque de cette petite ville, l'un de ceux qui lui avoient sauvé la vie pendant son enfance, s'étoit attiré la haine des infideles, en travaillant à leur conversion avec trop (*a*) de vivacité ; & sur-tout en détruisant sous Constance un temple des plus célebres. Sous Julien on voulut l'obliger à le rebâtir ou à le payer. Toute la ville soulevée, depuis les femmes & les enfans, jusqu'aux magistrats, épuisa sur ce vieillard respectable des rafinemens de cruauté, dont on trouve peu d'exemples

(*a*) Προθυμότερον ἢ κατὰ πειθώ. *Acriùs quàm eos decet qui verbis suadent.* Sozom.

dans l'hiſtoire ; ſans pouvoir lui arracher ni une obole ni un ſoupir, ſans pouvoir altérer même la ſérénité de ſon viſage ni la gaieté de ſon humeur. Il laſſa les Payens, & les força d'admirer ſa conſtance & de lui laiſſer la vie. Le préfet d'Orient, Salluſte-Second, qu'il ne faut pas confondre avec Salluſte préfet des Gaules, ne put s'empêcher de dire à l'empereur au ſujet de l'émeute d'Aréthuſe : *Il nous eſt bien honteux d'être vaincus par un vieillard, dont la défaite ne nous feroit pas honneur. Je crains que tout ceci ne tourne à notre confuſion & à la gloire des Chrétiens.*

AN 362.

On ne voit pas que ces paroles aient rappellé à Julien l'obligation qu'il avoit à l'évêque d'Aréthuſe : & cependant il ſemble que les préjugés n'étouffoient pas toujours en lui les ſentimens de reconnoiſſance. Car il écrivit à l'évêque Aëtius ſon ancien ami,

Philoſtorg. l. VI. c. 7. Jul. Epiſt. XXXI XXVI. LI. LII. Chryſoſtom. cont. Gent. Theodorit. l. III. c. 5. &c.

An 362.

& celui de Gallus, pour l'appeller à la cour. Il lui fournit des voitures pour s'y rendre, & lui fit présent d'une belle terre dans l'île de Lesbos. Mais cet Aëtius, surnommé l'athée, avoit formé une nouvelle secte parmi les Ariens, & dans le systême de Julien les chefs de parti lui étoient précieux. Il protégeoit les mécontens, les brouillons, les schismatiques, ceux qui avoient été déposés pour leurs crimes. En un mot, tous ceux qu'il jugeoit propres à troubler l'église, il les appuyoit dans la poursuite de leurs prétentions. Au contraire il haïssoit les esprits pacifiques, & les évêques capables de contenir les peuples, & de leur épargner des fautes si aisées à commettre dans un tems critique, où la religion partageoit toutes les villes en deux factions. Il les menaçoit de les rendre responsables des mouvemens qui pouvoient arriver. S'ils lui écri-

voient pour lui représenter que loin de porter leur peuple à la sédition, ils le retenoient dans leur devoir par leurs exhortations ; ce prince malin trouvoit dans leurs paroles de quoi les calomnier auprès du peuple même. Il lui écrivoit que l'évêque, se donnant tout l'honneur de leur modération, vouloit les faire passer pour des séditieux, capables des plus grands excès, si on ne les tenoit en bride : qu'ils se hâtassent donc de chasser un délateur & un ennemi dangereux. Il étoit encore plus animé contre ceux qui par la conversion des infideles réparoient les breches qu'il faisoit à l'église. S. Athanase, qui depuis la mort de George étoit rentré dans son siege, ayant baptisé quelques femmes de condition, Julien le bannit de l'Egypte, & donna des ordres secrets pour lui ôter la vie. Mais la Providence déroba ce grand homme aux re-

AN 362.

AN 362.

cherches des meurtriers, & le réserva pour de nouveaux combats.

Amm. l. XXII. c. 10. XXV. c. 4. Liban. Or. x. p. 305.

A voir Julien se livrer au détail de la persécution, on eût cru qu'elle l'occupoit tout entier: mais en voyant l'application qu'il donnoit aux affaires, on devoit être surpris qu'il eût le tems de persécuter. Il renouvelloit les anciennes loix, les corrigeoit (*a*) & les éclaircissoit, pour ôter tout prétexte à la chicanne, ou en faisoit de nouvelles, dont le caractere étoit la clarté & la précision. Il diminuoit les impôts: il refusoit ou modéroit ce que ses prédécesseurs avoient exigé sous le titre spécieux de présens. Lorsque les empereurs montoient sur le trône, ou qu'ils avoient remporté quelque victoire, ou enfin lorsqu'ils célébroient la cinquieme & la dixieme

(a) *Juxta quædam correxit in melius, ambagibus circumcisis, indicantia liquidè quid juberent fieri vel vetarent.* Amm.

année

année de leur regne, les provinces & les villes leur envoyoient des couronnes d'or. Le poids n'en étoit pas fixe; mais comme celles qui pesoient le plus étoient les mieux reçues, il y en avoit souvent de mille onces, & quelquefois de plus de deux mille. Il parut indigne à Julien, qu'un hommage volontaire dans son origine fût exigé comme une dette; & qu'un présent destiné à honorer les princes, & à montrer la joie du peuple, servît à satisfaire leur avarice, & fût arrosé des larmes de ceux qui l'offroient. Il déclara donc, que si l'on vouloit lui faire un honneur qu'il ne demandoit point, il seroit aussi flatté de la plus petite couronne que de la plus grande; mais qu'il n'en recevroit aucune, qui passât le poids de soixante-dix onces. Jamais prince ne songea moins à s'enrichir. Il avoit souvent à la bouche un mot d'Alexandre le grand, qui avoit cou-

AN 362.

AN 362.

tume de dire, que ſes tréſors étoient en dépôt chez ſes amis. Julien croyoit l'argent plus en ſûreté entre les mains de ſes ſujets qu'entre les ſiennes ; ſemblable en ce point à Conſtance Chlore (*a*) ſon aïeul, que ſon déſintéreſſement avoit fait ſurnommer LE PAUVRE : titre plus glorieux pour un empereur que celui de conquérant. On avoit une entiere liberté de ſe pourvoir contre le domaine : & le fiſc, dont le droit eſt toujours bon ſous un prince avare, perdoit ſouvent ſa cauſe ſous Julien.

Liban. Or. X. 296. 297. 308. & Paneg. 182. Amm. l. XXI. c. 12. XXII. c. 9. XXV. c. 4.

Il travailloit à rétablir les villes dans leur ancienne ſplendeur. Deux cauſes principales les en avoient fait décheoir : la diverſion des fonds néceſſaires pour les

(*a*) Conſtance Chlore avoit ſi peu d'argenterie & de meubles précieux, que lorſqu'il donnoit quelque fête, il étoit obligé d'en emprunter.

réparations publiques, & la vénalité des exemptions. Comme les offices municipaux obligeoient à de grandes dépenses (*a*), chacun tâchoit de se mettre à couvert de ces honneurs ruineux. Les ennuques de Constance avoient fait publiquement trafic d'immunités, & par cet indigne négoce le conseil des villes étoit demeuré désert. Les citoyens, qui par leur naissance, leur mérite & leurs richesses auroient été le plus en état de servir utilement leur patrie, ou la quittoient absolument, ou ne restoient dans son sein, que pour faire le personnage d'étrangers ou d'indifférens. Julien remit chaque ville en possession des terres (*b*) que les empereurs

AN 362.

(*a*) Les officiers municipaux, (*curiales*) entr'autres commissions onéreuses, étoient chargés tour à tour de lever les impositions dans le district de leur cité, & d'en faire les deniers bons.

(*b*) *Possessiones publicas civitatibus jubemus restitui, ita ut justis æstimationibus locentur,*

AN 362. avoient uſurpées ; & contraignit à prendre place dans le conſeil, ceux qui s'en étoient écartés. Mais ſes idées de bien public, trop pouſſées & peu réfléchies, le rendoient injuſte à l'égard de pluſieurs particuliers. Les privileges les plus anciens & les mieux acquis étoient conteſtés, & bientôt déclarés nuls. Il ne reſtoit d'autre reſſource, que d'engager ſous main les corps des villes à ſe déſiſter de leurs pourſuites ou d'intéreſſer ceux qui approchoient l'empereur. En effet parmi cette troupe de philoſophes, dont il étoit obſédé, tous n'étoient pas à l'épreuve de l'argent. Julien avoit reconnu l'avidité de quelques-uns d'entr'eux ; mais il aimoit mieux les raſſaſier, s'il étoit poſſible, en les comblant de bien-

quò cunctarum poſſit civitatum reparatio procurari. P. P. Id. Mart. C. P. Mamertino & Nevitta Coſſ. Cod. Theod.

faits, que de les écarter, au risque de passer pour un prince qui donnoit son amitié sans discernement, ou qui la retiroit par caprice. AN 362.

Lorsqu'il ne s'agissoit point d'exemptions, on trouvoit en lui, selon Ammien, l'intégrité des Cassius & des Lycurgues. Son tribunal accessible à tout le monde étoit l'asyle des innocens & l'écueil des coupables. Toutes les fois qu'il alloit aux temples (ce qui arrivoit fort souvent) il écoutoit avec bonté ceux qui réclamoient sa justice. Il n'y avoit point d'affaire qu'il crût au dessous de lui. Il laissoit aux avocats une extrême liberté; mais il souffroit qu'elle allât jusqu'à la licence & au manque de respect. Souvent au milieu d'une cause, il demandoit tout-à-coup de quelle religion étoient les parties. Ces questions odieuses n'étoient peut-être qu'un effet de légéreté, ou d'in-

Amm. l. XXII. 10. & 9. Liban. Or. X. 384. Suidas.

AN 362. tempérance de langue. Peut-être aussi que Julien s'imaginoit montrer son impartialité, en rendant quelquefois justice à des gens qu'il connoissoit pour Chrétiens : mais il eût mieux réussi à la prouver, en réprimant une curiosité justement suspecte, & tout au moins déplacée. Au reste, on assure que dans la décision des affaires, jamais ni la religion (*a*), ni aucun motif étranger ne lui firent pancher la balance. Une femme avoit un procès contre un domestique de l'empereur (*b*). Cet officier avoit été cassé, & c'étoit peut-être ce qui donnoit à cette femme la hardiesse de l'attaquer. En entrant à l'audien-

(a) *Et quamquam in disceptando aliquoties erat intempestivus, quid quisque jurgantium coleret, tempore alieno interrogans ; tamen nulla ejus definitio litis à vero dissonans reperitur : nec argui unquam potuit ob religionem vel quodcumque aliud ab æquitatis recto tramite deviasse.* Amm.

(*b*) Ceci se passa à Antioche.

ce, elle eſt ſurpriſe de le revoir avec la ceinture militaire; & déſeſpérant d'obtenir juſtice contre un homme, qui avoit eu le crédit de rentrer dans le palais, elle commence à déplorer ſon malheur. Julien l'entendit & la raſſura. *Faites valoir vos prétentions* (a), lui dit-il, *& ne craignez rien. Il a cette ceinture pour marcher plus vîte dans les mauvais chemins; mais il n'a pas le crédit de vous faire perdre votre procès.* AN 362.

Julien voyoit avec peine les formalités du barreau, inventées pour être la ſauvegarde de la juſtice & de l'innocence, ſervir de faux-fuyans à la chicanne & à la mauvaiſe foi. Il avoit ſur-tout en vue l'équité naturelle, s'attachant plutôt à l'eſprit qu'à la lettre de Suidas in voce Ἰουλιανός. Amm. ubi ſup. Greg. N. Or. IV. 120.

(a) *Proſequere, mulier, ſi quid te læſam exiſtimas: hic enim ſic cinctus eſt ut expeditiùs per lutum incedat: at parum nocere tuis partibus poteſt.* Amm.

AN 362. la loi. La maxime étoit excellente pour un ſouverain verſé comme lui dans la juriſprudence. Mais il avoit trop de vivacité, pour ne pas prendre de tems en tems ſon eſprit pour l'eſprit de la loi, & ſon idée pour l'équité naturelle. Heureuſement il ſentoit, dit Ammien (*a*), ſa légéreté & ſa promptitude : & ce ſentiment le diſpoſoit à entendre raiſon. Il permettoit aux préfets du prétoire, & à ceux qui l'approchoient, d'arrêter ſes ſaillies, & de le remettre dans le bon chemin. C'eſt apparemment ce qui a donné lieu de dire de lui, que ſes arrêts n'avoient point de conſiſtence, & qu'il défaiſoit le matin ce qu'il avoit fait le ſoir précédent. Mais après tout, il

(a) *Levitatem agnoſcens commotioris ingenii ſui, præfectis proximiſque permittebat ut fidenter impetus ſuos aliorsùs tendentes, ad quæ decebat monitu opportuno frænarent : monſtrabatque ſubinde ſe dolere delictis, & gaudere correctione.* Amm.

est moins rare de trouver des princes qui décident avec trop de précipitation, que d'en voir qui aient le courage de revenir sur des décisions brusquées. Ce n'est pas que Julien ne s'opiniâtrât quelquefois à soutenir des jugemens de fantaisie : mais pour l'ordinaire, il étoit fâché de ses fautes, & sçavoit bon gré à ceux qui les lui faisoient remarquer. Il croyoit s'assurer ainsi de la sincérité des louanges, que lui donnoient les mêmes personnes. Un jour les avocats (*a*) élevoient jusques au ciel la supériorité de son génie & de sa raison. *Que j'aimerois vos éloges* (*b*), leur dit-il avec émotion, *si je vous croyois assez hardis pour me blâmer quand je le mérite !*

AN 362.

(*a*) Ceci arriva à Antioche.

(*b*) *Gaudebam planè præ meque ferebam, si ab his laudarer quos & vituperare posse adverterem, si quid factum sit secùs aut dictum.* Amm.

AN 362.

Amm. l. XXII. c. 10. XXV. c. 4. Greg. N. Or. IV, 121.

Julien haïssoit les méchans, & en étoit haï : mais il faisoit gloire de leur haine & de leurs injures. Il les châtioit avec une sévérité mêlée de clémence, aimant mieux menacer que punir, & corriger les hommes que les perdre. L'espece de scélérats, contre lesquels il s'élevoit avec le plus de vigueur, étoient ceux qui, couvrant leurs inimitiés particulieres d'une apparence de zele pour la personne du prince, accusoient leurs ennemis du crime de leze-majesté. Les accusations les plus insensées en ce genre avoient si bien réussi auprès de Constance, qu'au péril de succomber à la preuve, on osoit les hazarder devant Julien, qu'elles avoient pensé faire périr. Sa philosophie l'abandonnoit alors (*a*) : il frappoit des pieds & des mains : de

(*a*) Saint Grégoire de Nazianze dit que Julien chassoit à coups de pied & de poing de

juge il sembloit devenir partie. D'autres fois pourtant il se contentoit de mépriser les délateurs & leurs frivoles délations. Un homme (*a*) chargeoit son concitoyen de prétendre à l'empire, & ne se rebutoit point du silence de l'empereur, qui plusieurs jours de suite n'avoit pas fait semblant de l'entendre. Enfin pour se délivrer de cet importun, Julien lui demanda quelle étoit la condition du prétendu coupable. *C'est*, dit-il, *un riche bourgeois. Quelle preuve avez-vous contre lui?* ajouta le prince en souriant. *Il se fait faire un habit de soie couleur*

AN 362.

pauvres gens qui venoient lui demander des graces. Ces pauvres gens pouvoient bien être des délateurs. Peut-être aussi que Julien se familiarisant avec la canaille, elle l'importunoit, & lui perdoit tellement le respect, que l'empereur, oubliant celui qu'il se devoit à lui-même, se portoit à ces excès.

(*a*) Julien étoit alors à Ancyre capitale de Galatie, où il séjourna quelques jours en allant de Constantinople à Antioche.

AN 362.

de pourpre, répartit l'accuſateur. Julien n'en voulut pas écouter davantage ; & comme le délateur inſiſtoit, il dit au grand tréſorier : *Je veux qu'on donne à ce dangereux babillard une chauſſure couleur de pourpre, & qu'il la porte à celui qu'il accuſe, pour aſſortir à ſon habit* (a).

Amm. l. XXII. c. 7. Theodorit. l. III. c. 11. Sozom. l. V. c. 3. Liban. Or. Conſ. 295. Socr. l. III. c. 21.

Malgré la multitude prodigieuſe d'affaires civiles, dont Julien étoit ſurchargé, il rétabliſſoit la diſcipline dans les troupes, mettoit en place des officiers expérimentés, fortifioit les villes de Thrace, pourvoyoit à l'entretien des garniſons qui défendoient les bords du Danube : rien n'échappoit à ſes ſoins ni à ſon eſprit de détail. Son avénement à l'em-

(a) *Jube periculoſo garritori pedum tegmina dari purpurea, ad adverſarium perferenda; quem, ut datur intelligi, chlamydem hujus coloris memorat ſibi conſarcinaſſe : ut ſciri poſſit, ſine viribus maximis quid pannuli proficiant leves.* Amm.

pire avoit imprimé le respect & la terreur aux Barbares. Les Indiens même (*a*), & les habitans de l'île de Tapobrane, connue aujourd'hui sous le nom de Ceïlan, lui envoyoient des ambassadeurs chargés de présens, briguant à l'envi son amitié, & offrant de lui payer tribut. Les Perses seuls faisoient encore quelques hostilités vers la Mésopotamie, plutôt par bienséance, que dans le dessein de continuer une guerre déjà trop longue, dans laquelle ils n'avoient sçu profiter ni du malheur ni des fautes de Constance. Ils n'étoient pas déterminés à demander la paix; mais disposés à l'accepter. Il n'eût donc tenu qu'à Julien de jouir paisiblement de ses victoires. Mais ce AN. 362.

(a) *Ab usque Divis & Serendivis.* Ce sont les habitans des îles de Diu & de Ceïlan. Ceïlan qui est l'ancienne Tapobrane, comme l'a prouvé Bochart, est appellé *Sérandib* par les Arabes.

An 362. prince étoit jeune, incapable de repos, ne connoiſſant d'autres plaiſirs que ceux de la gloire, & voulant de la gloire de toute eſpece. Celle qu'il avoit juſtement acquiſe dans les Gaules avoit plutôt irrité ſa paſſion, qu'elle ne l'avoit ſatisfaite. C'étoit peu pour lui d'avoir rendu à l'empire ſes anciennes limites, il vouloit les reculer, & ajouter de nouveaux titres à ceux de vainqueur des Allemans & des François.

On propoſa à Julien de marcher contre les Goths, peuple trompeur & perfide, qui, ce ſemble, incidentoit ſur quelque clauſe des traités. Mais il les mépriſa, croyant qu'après les Chrétiens, il n'y avoit dans le monde d'ennemis dignes de lui que les Perſes. Il ne projettoit rien moins, que de ſoumettre cette nation indomptable, qui d'abord, ſous le nom de Parthes, enſuite ſous celui de Perſes, dans une alternative preſque égale

de victoires & de défaites, luttoit depuis quatre cens ans contre la fortune des Romains : & non contente de partager l'Asie avec eux; leur disputoit ce qu'ils y possédoient; portant quelquefois ses conquêtes au-delà de l'Euphrate, & toujours ses prétentions jusqu'à l'Hellespont. On dit que Julien se tenoit d'autant plus assuré d'abattre cette puissance formidable, que croyant la métempsycose de Pythagore, ou plutôt le retour des ames dans d'autres corps humains, tel que l'enseigne Platon, il s'imaginoit avoir l'ame d'Alexandre le grand, être Alexandre lui-même. Comme l'on peut juger sans témérité, que parmi les flatteries des philosophes celle-ci n'avoit pas été oubliée, il faudroit aussi quelque chose de plus que l'autorité de Socrate, pour se persuader que l'empereur y ajoutoit foi. Sans croire avoir l'ame d'Alexandre,

AN 362.

AN 362.

il se sentoit le courage de ce conquérant. Ç'en étoit assez pour espérer son bonheur.

Amm. XXII. c. 9. Zosim. l. III. Jul. Ep. LVIII.

Ayant résolu d'attaquer les Perses l'année suivante, & dès-lors de s'approcher de la frontiere, Julien partit pour Antioche, après avoir demeuré environ cinq mois à Constantinople sa patrie, où il laissa diverses marques de son affection. Car il égala les sénateurs de la nouvelle Rome à ceux de l'ancienne (a). Il fit faire un port où les vaisseaux étoient à couvert du vent du midi, & en face de ce port une galerie magnifique en

(a) Le sénat de Constantinople, quelques prérogatives que lui ait accordé Julien, étoit fort inférieur au sénat de Rome, même du tems de Théodose. Dans une harangue adressée à ce prince, Thémistius, député du sénat de Constantinople, représente que les membres de sa compagnie n'avoient rien qui repondît aux grands titres qu'on leur donnoit. Il prie Théodose d'augmenter leurs honneurs, & même leurs biens qui étoient assez médiocres. *Them. Or. XIV.*

forme de croiſſant. Il bâtit dans le palais un portique pour placer ſa bibliotheque, & donna des ordres pour tranſporter d'Egypte un obéliſque que ſon prédéceſſeur dans la même vue avoit déjà fait conduire ſur le rivage. Conſtance, diſoit Julien, aimoit Conſtantinople comme ſa ſœur : & moi je l'aime comme ma mere & ma nourrice. AN 362.

LIVRE CINQUIEME.

L'EMPEREUR paſſa le détroit vers le quinzieme de Mai 362, & arriva bientôt après à Nicomédie. Le ſénat & le peuple vinrent au devant de lui avec l'air d'abattement & de pauvreté, qui convenoit à la fortune préſente de la ville. Cette capitale de Bithynie, que la beauté de ſa ſituation, la magnificence de ſes bâtimens, ſa grandeur & ſes richeſſes faiſoient

AN 362. *Amm.* XXII. *c.* 9. *Liban. Or. Conſ.* 247. *Or.* X. 300. *Jul. Or.* V. & VI. *Greg. N. Or.* 133.

AN. 362. regarder comme la cinquieme ville du monde, avoit été renversée quatre ans auparavant par un tremblement de terre, suivi d'un incendie qui dura cinquante jours. Ce n'étoit plus qu'un monceau de cendres & de ruines. Julien en traversa les débris le cœur serré, & les yeux baignés de larmes, sans dire une seule parole. Il se souvenoit d'y avoir passé une partie de son enfance entre les mains de l'évêque Eusébe. Il y avoit demeuré depuis, & la vue de plusieurs personnes de sa connoissance contribuoit encore à l'attendrir. Sa compassion ne fut pas stérile. L'empereur ne partit de Nicomédie, qu'après avoir pourvu libéralement à tout ce qui étoit nécessaire pour la rebâtir. Arrivé aux confins de Galatie, Julien quitta sa route, & s'en alla voir à Pessinonte en Phrygie le temple de Cybele, dont la statue avoit été transportée à

Rome par Scipion Nasica, plusieurs siecles auparavant. Il fut choqué de l'indifférence des Pessinontins pour leur ancienne protectrice, & déchargea sa colere sur deux Chrétiens, dont l'un avoit abattu l'autel de la déesse. Ce fut à Pessinonte même, & apparemment pour ranimer le zele du peuple, qu'il composa à l'honneur de la mere des dieux le discours que nous avons encore. Cet impromptu qui ne lui coûta pas une nuit entiere (car il a soin d'en avertir) contient une explication allégorique de la fable d'Atys, & du culte de Cybele. C'est un échantillon ennuyeux, mais remarquable, des efforts d'imagination, que faisoient alors les Payens, pour couvrir le ridicule de leurs fables. Il prit en même tems la plume contre un Cynique voluptueux, qui critiquoit la conduite de Diogene. Julien, qui étoit intéressé à défendre les

AN 362.

AN 362. gens ſinguliers, entreprit l'apologie de cet ancien philoſophe auſſi-bien que de ſes principes, & l'acheva, dit-il, en deux jours à ſes heures perdues. En liſant les louanges exceſſives qu'il lui donne, on entrevoit qu'enchériſſant ſur la penſée d'Alexandre, il auroit pour le moins autant aimé être Diogene qu'être Julien.

Amm. ibid. Liban. Or. x. 300. A l'entrée de la Cilicie, il fut reçu par Celſus, autrefois ſon condiſciple à Athenes, & alors gouverneur de la province. Après que Julien eut offert un ſacrifice, & lorſqu'il étoit encore à l'autel, Celſus prononça ſon panégyrique. On lui faiſoit par-tout de pareilles réceptions; & c'étoit ſans doute en partie pour ſe ménager de belles harangues, qu'il donnoit les gouvernemens à des gens de lettres, exercés dans l'art de parler. Au lieu des préſens ordinaires, il vouloit que les gouverneurs ſe miſſent en frais ſeulement

d'érudition, d'esprit & d'éloquence. Il témoigna beaucoup d'estime & d'amitié à Celsus, l'embrassa, le fit monter avec lui dans son char, & le ramena jusqu'à Tarse, capitale de Cilicie.

AN 362.

L'empereur entra dans Antioche avant la fin de Juillet, dans le tems où les Payens célébroient la mort d'Adonis; ensorte que les marques de douleur & les gémissemens usités dans cette fête lugubre, furent mêlés aux acclamations & aux cris de joie. C'étoit dans les idées payennes un présage funeste, que Julien auroit dû éviter; mais il croyoit n'être jamais assez tôt à Antioche: tant son imagination lui avoit exagéré les agrémens qu'il se flattoit d'y trouver; & quand il vouloit quelque chose, rien ne l'arrêtoit, pas même la superstition. Il signala son arrivée par une action de clémence. Les Magistrats & ceux qui avoient été en place, venant le

Amm. ibid. Vide notas Vales. ad hunc locum.

An 362. saluer selon la coutume, il n'avoit pas permis que l'un d'eux nommé Thalassius, se présentât devant lui, parce qu'il avoit desservi le césar Gallus. Différens particuliers qui plaidoient contre Thalassius, allertes à profiter de la conjoncture, amassent dès le lendemain une foule de peuple, & abordent l'empereur en criant: *Thalassius l'ennemi de votre piété (a) nous a enlevé nos biens: il a commis mille violences.* Julien sentit qu'on abusoit de la disgrace d'un malheureux, qui coupable envers lui seul, étoit peut-être innocent à l'égard des autres (*b*). *J'avoue*, dit-il, aux accusateurs, *que votre ennemi est aussi le mien. Mais c'est précisément ce qui doit suspendre vos*

(*a*) Ce mot de *piété* n'est ici qu'un terme de respect, comme nous dirions *votre majesté*.

(b) *Agnosco quem dicitis offendisse me justâ de causâ: & silere vos interim consentaneum est, dum mihi inimico potiori faciat satis.*

pourſuites contre lui, en attendant que j'en aie tiré raiſon. Je mérite bien la préférence. En même tems, il défendit au préfet de les écouter, juſqu'à ce qu'il eût rendu ſes bonnes graces à l'accuſé : & il les lui rendit bientôt après. Un moderne croit que Thalaſſius acheta par l'apoſtaſie l'amitié de Julien : mais je ne trouve rien dans les anciens qui favoriſe cette conjecture. AN 362.

Au mois d'Août il alla ſacrifier à Jupiter ſur le mont Caſius, montagne très-élevée, qui bornoit Antioche au midi. C'étoit un voyage : mais Julien le fit pluſieurs fois pendant ſon ſéjour en cette ville. Rien ne lui coûtoit pour viſiter un lieu révéré par les Payens. Un jour, tandis qu'il ſacrifioit, il vit à ſes pieds un homme étendu par terre, qui le ſupplioit humblement de lui accorder la vie. Il demanda qui c'étoit. *C'eſt Théodote ci-devant*

Jul. Miſopogon. Amm. XXII. c. 14.

chef du conseil d'Hiéraple, lui répondit-on. *En reconduisant Constance, qui se préparoit à vous attaquer, il le complimentoit par avance sur la victoire, & le conjuroit avec des gémissemens & des larmes d'envoyer promptement à Hiéraple la tête de ce rebelle, de cet ingrat : c'est ainsi qu'il vous appelloit. Je sçavois tout cela, il y a long-tems*, dit l'empereur, & *je le sçavois de plus d'un endroit.* Puis adressant la parole à Théodote, qui étoit à demi-mort de frayeur, il ajouta : *Retournez* (a) *chez vous sans rien craindre. Vous vivez sous un prince, qui, suivant la maxime d'un grand philosophe, cherche de tout son cœur à diminuer le nombre de ses ennemis, & à grossir celui de ses amis.*

AN 362.

(a) *Abi securus ad lares, exutus omni metu, clementiâ principis, qui, ut prudens definivit, inimicorum minuere numerum augereque amicorum sponte suâ contendit ac libens.*

Il

Il se contenta de bannir Romain & Vincent, capitaines des écuyers de la garde, quoiqu'ils fussent convaincus d'avoir aspiré à l'empire. Il est vrai qu'il condamna au dernier supplice pour un pareil attentat le fils de ce même Marcellus, qui, commandant autrefois sous lui les troupes dans les Gaules, l'avoit traité d'une maniere si indigne, que Constance n'avoit pu la dissimuler. Mais loin d'envelopper Marcellus dans le crime de son fils, il tâcha de le consoler par des honneurs & des distinctions marquées. Dix de ses gardes ayant conspiré contre sa personne, & s'étant trahis dans le vin, il ne les punit qu'en leur reprochant leur perfidie. Mais si la douceur de Julien étoit quelquefois excessive, comme on le peut juger par ce dernier trait; sa sévérité n'étoit pas toujours mesurée. On vit arriver à Antioche chargés de

AN 362.

Amm. XXII. *c.* II.
Suidas ex Eunap.
Liban. Or. X. 307.
Or. Consular. 146.

AN 362. fers, & périr peu après par la main du bourreau, Gaudentius ſecrétaire d'état, & un autre officier, qui avoit été vicaire des préfets. Tous deux avoient montré beaucoup de chaleur pour les intérêts de Conſtance : & Julien, qui haïſſoit perſonnellement peut-être l'un & l'autre, certainement le premier, ne rougit pas de leur faire un crime d'une fidélité, que la politique, au défaut de l'équité & de la clémence, dévoit au moins pardonner. C'eſt ainſi que Julien donnoit tour à tour dans les excès contraires ; plus ſouvent dans celui qui flattoit ſa vanité; plus volontiers peut-être dans celui qui ſatisfaiſoit ſa vengeance; n'étant point capable de ſaiſir le juſte milieu, ſinon à force de réflexions : encore les réflexions ne ſervoient-elles quelquefois qu'à le jetter dans l'extrêmité oppoſée à celle qu'il vouloit éviter.

J'ai déjà dit que l'empereur s'étoit formé l'idée la plus agréable du séjour d'Antioche. Cette grande ville étoit presque toute chrétienne, & partagée en trois communions, deux desquelles (*a*), désunies seulement par un malentendu, professoient la foi catholique : la troisieme suivoit l'hérésie d'Arius. Julien ne croyoit peut-être pas que les Payens y fussent en si petit nombre : & la division des Chrétiens, jointe à des mœurs assez généralement corrompues, & à un goût dominant pour le plaisir, lui persuadoit qu'ils n'avoient pour le christianisme, qu'un attachement superficiel. Il s'imaginoit les attirer insensiblement au paganisme par l'appât des fêtes payennes inséparables du spectacle & de la licence, & gagner les cœurs par cette affabilité, qui lui avoit réussi dans les

AN 362.

(*a*) Celles de S. Méléce & de Paulin.

AN 362. Gaules & ailleurs. Mais il n'avoit assez réfléchi ni sur son propre caractere, ni sur le génie de cette capitale de l'Orient. Le parti des Ariens le plus puissant, & sans doute le plus nombreux, formoit une classe particuliere de mécontens, incapable de goûter le successeur & l'ennemi de Constance. D'ailleurs tout ce grand peuple, quoiqu'amolli par la douceur du climat, & passionné pour les théatres, faisoit gloire de porter le nom chrétien, qui avoit pris naissance dans ses murailles. Julien aussi peu conséquent, mais d'une maniere différente, Payen avec des mœurs séveres, superstitieux & philosophe tout-à-la-fois, ne pouvoit manquer de déplaire, & comme restaurateur du paganisme, & comme insensible à la volupté. Il ne toléroit la débauche, & ne se prêtoit aux plaisirs, qu'autant qu'ils faisoient partie des fêtes payennes : Antio-

che ne haïssoit de divertissemens, que ceux qui avoient rapport au culte des dieux. En un mot, toute la ville opposée à Julien & dans le bien & dans le mal, n'avoit de commun avec lui qu'un génie caustique & railleur : & cette unique conformité devenoit encore une nouvelle source d'antipathie. Enfin les manieres populaires de ce prince n'étant pas toujours accompagnées de dignité ni de prudence, devoient tôt ou tard le faire mépriser d'un peuple sujet à manquer de respect pour ses souverains. Aussi Julien ne fut-il pas long-tems à sentir qu'il s'étoit mépris.

AN 362.

Assez près de la ville, dans un lieu nommé Daphné, il y avoit un temple d'Apollon, célebre dans tout l'Orient par son antiquité, sa magnificence, ses privileges, & par les oracles qui s'y étoient rendus. Il étoit soutenu de plusieurs colomnes d'une rare

Sozom. l. v. c. 19. Liban. Monodiâ. 187. Idem Antiochich. p. 3 9. 350. Theodorit. l. III. c. 1. Amm. Chrysost. de S. Babyla.

AN 362. beauté. L'or & les pierreries y brilloient avec profusion, & néanmoins avec goût. Au fond de ce vaste édifice, entre les statues de Diane & des Muses, s'élevoit celle d'Apollon, qui étoit de marbre (*a*), & si finie, qu'on la comparoit au Jupiter de Phidias. Le dieu tenoit sa lyre d'une main, & de l'autre une coupe d'or, avec laquelle il sembloit faire une libation à la Terre. On eût dit à l'attitude d'Apollon, qu'il vouloit fléchir la déesse, & l'engager à lui rendre Daphné, qu'elle avoit reçue dans son sein, & changée en laurier, pour la dérober aux poursuites de ce dieu, selon la fable. Le roi Séleucus, fondateur du temple, avoit voulu faire croire que la métamorphose

(*a*) Theodoret dit qu'elle n'étoit que de bois doré. Mais Libanius, qui l'avoit vue plusieurs fois, & qui la décrit, assure qu'elle étoit de marbre. Cependant Ammien semble aussi donner à entendre qu'elle étoit de bois.

de Daphné étoit arrivé dans ce lieu-là même, qui ne cédoit en rien à la vallée délicieuse de Tempé en Thessalie, où d'autres plaçoient la même avanture. Un bois immense de cyprès & de lauriers, où jamais le soleil ne pénétroit, des eaux pures & abondantes, la beauté du ciel, le parfum & l'émail des fleurs, tout y flattoit les sens : & comme l'événement fabuleux qu'on y célébroit, étoit propre à exciter & à excuser les desirs criminels ; il ne faut pas s'étonner qu'au milieu de la corruption du paganisme, la débauche se fût emparée de ce séjour enchanté. Elle y avoit régné impunément jusqu'au tems du césar Gallus. On y alloit honorer Apollon en l'imitant. Pour l'exemple de Daphné, il n'étoit suivi de personne. Un homme grave & de mœurs réglées eût rougi d'y paroître. On l'auroit montré au doigt comme un stupide, un profane,

AN 362.

AN 362. & une eſpece de monſtre, dont la rencontre portoit malheur. Gallus, voulant remédier à ce déſordre, avoit fait transférer au bourg de Daphné le corps de S. Babylas, autrefois évêque d'Antioche, & avoit conſacré une égliſe au vrai Dieu, ſous l'invocation de cet illuſtre martyr. Depuis, le lieu fut moins fréquenté par les idolâtres. Le concours ayant changé d'objet devint plus modeſte. On eût dit qu'une vertu inviſible, ſortie des cendres du ſaint martyr, arrêtoit la fougue de la jeuneſſe la plus libertine. Quelques-uns venus ſeulement pour prendre l'air, ou même à mauvais deſſein, entrant par curioſité dans l'égliſe, ſe ſentoient touchés, & retournoient à la ville pénétrés de religion. Mais ce qui n'étoit pas moins frappant, c'eſt qu'à l'arrivée de ſaint Babylas, Apollon ceſſa de rendre des oracles, ſoit que Dieu, pour honorer ſon ſer-

viteur, imposât silence au démon, soit que les prêtres du temple, se voyant éclairés de trop près par les Chrétiens, n'osassent plus risquer leurs fraudes accoutumées. AN 362.

Les choses étoient en cet état depuis environ onze ans, lorsque Julien vint à Antioche : & bientôt après arriva le jour où l'on devoit célébrer la fête d'Apollon à Daphné. Ce prince y accourt, l'imagination remplie, comme il dit lui-même, de victimes, de libations, de danses, de parfums, de jeunes gens habillés de blanc & superbement parés, en un mot de toute la magnificence dont Antioche étoit capable. Mais quelle fut sa surprise de ne trouver dans le temple que le sacrificateur, pas un gâteau, pas un grain d'encens, une oye pour toute victime : encore le sacrificateur l'avoit-il apporté de chez lui. Julien sentit alors le progrès qu'avoit fait le christianisme dans Antioche, & l'indifférence du

Jul. Misop.

AN 362. peu de payens qui pouvoient encore y rester. Dans l'amertume de son cœur, il fit au sénat une réprimande digne d'un apôtre du paganisme.

» C'est un grand scandale, dit-» il qu'une ville comme la vôtre » traite les dieux avec plus de mé-» pris, que ne feroit la plus ché-» tive bourgade des extrêmités » du Pont. Une ville qui possede » un territoire si vaste, dans un » tems où les dieux ont dissipé les » ténebres de l'athéïsme, voit » tranquillement arriver la fête » du dieu de ses peres, sans faire » la dépense d'un oiseau; elle qui » devoit immoler un bœuf par » tribu. Si l'on craignoit la dé-» pense, la ville entiere ne devoit-» elle pas sacrifier un taureau? Ne » le pouvoit-elle pas? Quand vous » donnez un festin, & en d'autres » occasions, vous répandez l'ar-» gent à pleines mains. Aujour-» d'hui que l'on doit faire des

» vœux pour le ſalut public, & An 362.
» pour celui des particuliers, nul
» ſacrifice au nom de la ville,
» nulle offrande au nom des ci-
» toyens. Le prêtre au lieu d'em-
» porter ſa part des ſacrifices, eſt
» le ſeul qui ait ſacrifié. Mener une
» vie irréprochable, pratiquer la
» vertu, s'acquitter dignement
» des fonctions du miniſtere, c'eſt
» tout ce que les dieux exigent
» des prêtres. Le devoir des peu-
» ples eſt de préſenter des victi-
» mes. Mais non : vous permettez
» à vos femmes de vous ruiner en
» faveur des Galiléens. Elles font
» admirer l'impiété à une foule
» de miſérables, qu'elles nourriſ-
» ſent à vos dépens. Vous donnez
» vous-mêmes à vos femmes l'e-
» xemple de mépriſer les dieux, &
» vous oſez vous croire innocens!
» C'eſt peut-être parce que vous
» êtes dans l'indigence que vous
» n'avez rien apporté...... Eh!
» quel eſt celui d'entre vous qui

AN 362. » ne trouve de quoi célébrer » splendidement le jour de sa naissance ? Dans une si grande solemnité, personne n'a offert » un peu d'huile pour la lampe, » une libation, un grain d'encens. » Je ne sçais ce que les gens de » bien, s'il en est parmi vous, » peuvent penser d'une telle conduite : mais je sçais que les dieux » en sont indignés ».

Personne ne fut touché de ce discours, que Julien prononça dans le temple même, & aux pieds de la statue. Car les magistrats & une partie du peuple se rendoient quelquefois au temple, lorsque l'empereur y alloit. Mais ils y venoient rarement & les mains vuides. Loin de participer aux sacrifices, ils les troubloient par des applaudissemens & des acclamations tumultueuses en l'honneur de Julien. C'étoit tenter ce prince par son foible, & compromettre sa vanité avec sa

ſuperſtition. Cependant il ne prenoit point le change. Il traitoit leurs acclamations de flatteries profanes, & les cenſuroit vivement. « Ce n'eſt point pour les » dieux, s'écrioit alors Julien, » c'eſt pour moi que vous venez » dans les temples. Vous le rempliſſez de tumulte & de confuſion par vos indignes flatteries... » Vils mortels que nous ſommes, » vous nous mettez à la place des » dieux. Vous nous proſtituez un » encens que vous dérobez à leurs » autels. Les dieux mêmes ne veulent point qu'on les honore par » des adulations. Ils ne demandent » qu'un culte ſage & des prieres » modeſtes ». C'eſt ainſi qu'il débitoit ſur la maniere dont on doit prier la divinité, des maximes très-vraies en elles-mêmes, mais ridicules par l'application qu'il en faiſoit. AN 362.

Moins Julien trouvoit de complaiſance ſur l'article de la reli- *Amm. l.* XXII. *c.* 12. 14. XXV. *c.* 4.

AN 362. gion, plus son zele fanatique s'allumoit; plus il travailloit à dédommager ses dieux. Il égorgeoit des centaines de bœufs à la fois, & des troupeaux entiers d'autres victimes. Il faisoit chercher par mer & par terre des oiseaux rares, qu'il mettoit en pieces de ses propres mains. On craignoit (*a*) que l'espece des bœufs ne manquât, s'il revenoit victorieux de la guerre de Perse. La dépense, qu'il faisoit pour les sacrifices, étoit excessive au jugement des Payens même. Les soldats se remplissant presque tous les jours de la chair des animaux immolés, & buvant avec excès, devenoient insolens & querelleurs. Il falloit les emporter ivres, sur-tout les Gaulois (*b*). Ceux-ci

Chrysost. cont. Gent.

Greg. Naz. Or. IV. pag. 121.

(a) *Ut æstimaretur, si revertisset de Parthis, boves jam defuturos.* Amm.

(b) *Adeò ut in dies penè singulos milites carnis distentiore saginâ victitantes incultiùs,*

se croyoient tout permis, sous un empereur qui étoit leur ouvrage. Mais rien n'approchoit des fêtes de Vénus & autres semblables, où refusant de donner audience aux officiers & aux magistrats, Julien promenoit par la ville les femmes prostituées, & les autres victimes de l'incontinence publique. Les femmes alloient les premieres; les jeunes efféminés venoient après elles. Entre ces deux troupes infames, qui poussoient de grands éclats de rire, & disoient tout ce qu'inspire la débauche, marchoit le réformateur du paganisme avec une gravité comique (*a*), rehaussant

AN 362.

potûsque aviditate corrupti, humeris impositi transeuntium per plateas .... ad sua diversoria portarentur. Petulantes ante omnes & Celtæ, quorum eâ tempestate confidentia creverat ultra modum. Augebantur cerimoniarum ritus immodicè cum impensarum amplitudine antehac insitatâ & gravi, &c. Amm.

(a) *Homo brevis, humeros extentans angustos, & barbam præ se ferens hircinam, gran-*

AN 362. le mieux qu'il pouvoit sa petite taille, présentant une longue barbe pointue, & affectant la démarche d'un géant. Son cheval suivoit assez loin, & toute sa garde fermoit cette pompe extravagante (*a*). Dans les festins qui

---

grandiâque incedens, tanquam Oti frater & Ephialtis, quorum proceritatem Homerus in immensum tollit. Amm.

(*a*) Saint Jean Chrysostome après avoir fait cette description, ajoute : « Je sçais que » la postérité refusera de croire ce que je » rapporte : tant il est étrange. En effet, » comment s'imaginera-t-on qu'un empe- » reur se soit donné en spectacle avec une » indécence, dont le dernier des particuliers » auroit rougi ? Mais ceux qui vivent aujour- » d'hui me dispensent de leur en fournir des » preuves.... Il y a parmi ceux qui m'é- » coutent des vieillards, & même des jeunes » gens, qui ont été les spectateurs de ces » infamies. Je les conjure de me démentir, » si j'ajoute quelque chose à la vérité. Mais » non loin de craindre qu'on ne m'accuse d'en » avoir trop dit, je crains plutôt qu'on ne me » reproche de n'en avoir pas dit assez ». Ainsi parloit S. Chysostome devant toute la ville d'Antioche. Ammien indique tout cela en un mot : *Ostentationis gratiâ vehens licenter pro sacerdotibus sacra, stipatusque mulierculis lætabatur.*

suivoient les sacrifices, il mangeoit avec ces misérables (*a*) buvoit à leur santé, & vouloit qu'ils bussent à la sienne. Une telle compagnie étoit plus digne d'Elagabale, que d'un prince qui se donnoit pour un nouveau Marc-Aurele. Mais il ne la fréquentoit qu'en public, & par principe de religion. Ainsi faisant un mêlange monstrueux de folie & de sagesse, il honoroit la débauche en Payen, & s'en abstenoit en philosophe. AN 362.

Tout le monde étoit témoin de ce que je viens de rapporter: mais on prétend, qu'à la faveur des ténebres Julien commettoit des abominations plus capables de flétrir sa mémoire, que ne l'auroit été la débauche la plus infame. On assure que dans des sacrifices nocturnes & des opérations de ma- *Greg. Naz. Or. III. 10. Theodorit. l. III. c. 26. 27. Chrysost. cont. Gent.*

(a) Δημοσίᾳ ταῖς πόρναις προὔπινε τε καὶ ἀντιπροὐπίνετο. *Poculis meretrices publicè provocabat, vicissimque provocabatur.* Greg. Naz.

AN 362. gie, il faisoit périr grand nombre de jeunes enfans pour consulter leurs entrailles, ou pour évoquer les ames des morts; que le tems révéla ces affreux mysteres (*a*), & qu'après la mort de Julien on trouva des coffres remplis de têtes, & plusieurs cadavres dans les puits, dans les égoûts, & dans les endroits les plus écartés du palais. On ajoute, que lorsqu'il eut pris la route de Perse, étant à Carres en Mésopotamie, il s'enferma dans le temple de la lune, & qu'après y avoir fait ce qu'il voulut avec les complices de son

(*a*) Théodoret parle de cette découverte comme d'une chose incertaine. (φασι. *On dit*). Il est vrai que ce Pere s'exprime d'une maniere positive au sujet du sacrifice de Carres. Saint Gregoire, avant que de parler des corps qui furent trouvés dans des puits, dit que Julien faisoit mourir de nuit plusieurs personnes, & qu'on en jetta dans l'Oronte un si grand nombre, que le lit de ce fleuve étoit resserré. Ce qu'on ne doit pas sans doute prendre à la lettre.

impiété, il fcella les portes, & y pofa une garde, qui ne devoit être levée qu'à fon retour. Ceux qui entrerent dans le temple, fous le regne de Jovien fon fucceffeur, virent une femme pendue par les cheveux, les mains étendues & le ventre ouvert; Julien ayant voulu chercher dans fon foie quel feroit le fuccès de la guerre. AN 362.

Si ces faits font véritables, Julien étoit deftiné par la Providence à donner les derniers traits au tableau de l'idolâtrie & de la curiofiité, qui porte les hommes à vouloir connoître l'avenir. L'une & l'autre avoient fouvent exigé des facrifices humains, & fait voir par leur cruauté, qu'elles ont pour auteur celui qui fut homicide dès le commencement. Cependant rien ne les caractérife mieux, que d'avoir infpiré cette barbarie à un prince tel que Julien, qui ne

AN 362. manquoit ni de principes ni de ſentimens d'humanité, & qui ne pouvoit commettre de pareilles horreurs, que dans le délire du fanatiſme & de la ſuperſtition. Mais les a-t-il effectivement commiſes? L'équité nous oblige d'être réſervés à le décider, parce que les accuſations de cette nature ont été plus ſouvent hazardées que prouvées. On doit tenir pour ſuſpectes des découvertes divulguées après la mort de Julien, dans un tems où la haine publique n'étoit pas encore rallentie : & quelquefois des bruits populaires produiſent des hiſtoires ſi bien circonſtanciées, qu'elles trompent les auteurs les moins capables de vouloir tromper. Rien ne ſembloit incroyable d'un Payen, d'un perſécuteur, d'un homme à expériences; curieux de tout eſſayer, de tout approfondir; qui ſe croyoit ſûr du ſecret, & qui au pis aller l'étoit de l'impunité. On le voyoit

entouré d'augures, d'haruſpices, d'aſtrologues, d'interpretes, de ſonges, de magiciens, de charlatans & d'impoſteurs de toute eſpece. Quiconque avoit l'effronterie de ſe donner pour habile dans l'art de deviner, étoit cru ſur ſa parole & mis en œuvre. Des ſcélérats, qui pour divers maléfices avoient langui dans les mines & dans les cachots, de vils artiſans, qui ne pouvoient vivre de leur métier, étoient tout à coup érigés en prophetes & en pontifes vénérables. Tous cherchoient, ou faiſoient ſemblant de chercher l'avenir, & jouiſſoient du préſent.

AN 362.

A Daphné étoit une fontaine nommée Caſtalie auſſi-bien que celle de Delphes. Les Payens en publioient les mêmes merveilles. Ils diſoient qu'Adrien encore particulier l'étoit venu conſulter ſur ſa deſtinée, & qu'après avoir trempé dans l'eau une feuille de laurier, il avoit lu diſtinctement

Amm. l. XXII. c. 12. Greg. N. Or. IV. 127. Sozom. l. V. c. 19. Theodorit. l. III. c. 21. 10. Socr. l. III. c. 18. Liban. Monod. 185. Chryſoſt. cont. Gent.

AN 362. ſur la feuille qu'il ſeroit un jour empereur. La prédiction ayant été ſuivie de l'événement, il fit boucher & couvrir d'une maſſe énorme de pierre cette ſource trop dangereuſe dans un état monarchique. Julien auſſi crédule, & moins politique, entreprit de la déboucher, donnant volontiers carriere à la curioſité de ſes ſujets, pourvu qu'il pût ſatisfaire la ſienne. Il envoyoit des députés à Dodone, à Delphes, à Délos, en un mot à tous les oracles de l'empire. Tous lui promettoient la victoire. Mais quelques-unes de leurs réponſes étoient ſi mal vérifiées, que les railleurs avoient ſujet de dire, qu'Apollon avoit déſappris à faire des vers. C'étoit bien pis à Daphné. Ce dieu y étoit muet, malgré les empreſſemens & les inſtances de Julien. Enfin après bien des ſacrifices, Apollon ne rompit ſon ſilence que pour en déclarer la

raiſon. *Je ſuis entouré de cadavres*, dit-il, *je ne parlerai point qu'on ne les ait enlevés.* Julien entendit à demi-mot ; & entre pluſieurs corps enterrés au voiſinage du temple, tous également impurs & profanes, ſelon l'idée des Payens, il démêla du premier coup d'œil, le mort vraiment incommode, (*a*) le mauvais voiſin, comme l'appelle Libanius, pour lequel, ſans l'oſer nommer, on faiſoit une mauvaiſe querelle à tous les autres. Ainſi, quoique l'empereur, pour ſauver tant ſoit peu les apparences, ordonnât de purifier les environs du temple, comme les Athéniens avoient autrefois purifié l'île de Délos, & d'exhumer tous les corps ; l'ordre ne fut exécuté qu'à l'égard des reliques de S. Babylas. Un auteur contemporain prétend

AN 362.

(*a*) Πονηρῦ γειτονήματος . . . . . . νεκρῦ τινὸς ἐνοχλῦντος ἐγγύθεν. *Malæ viciniæ . . . . cujuſdam mortui, qui de proximo negotium faceſſebat.* Lib.

AN 362. que Julien eût volontiers anéanti le sacré dépôt, qu'il l'eût fait jetter dans la mer, réduire en cendres, ou transporter dans un lieu inaccessible à la dévotion des fideles, s'il n'eût été retenu par la crainte de la vengeance divine. Cette crainte paroît d'abord peu vraisemblable dans un Payen si décidé ; mais les ennemis de la vérité sont rarement aussi hardis qu'ils croient l'être. Dans certains momens, il s'éleve au fond de leur cœur je ne sçais quels sentimens confus de timidité & de doute, qui sans diminuer leur malice en arrêtent quelques effets.

Sozom. l. v. c. 19 20. Socr. l. III. c. 18. 19. Theodorit. l. III. c. 11.

Les Chrétiens allerent en foule à Daphné chercher le cercueil du saint martyr, & le mirent sur un char pour le conduire comme en triomphe à la même église d'Antioche, d'où Gallus l'avoit transféré. Dans la marche, qui étoit longue, quelques-uns chanterent des pseaumes, & toute la multitude répétoit

répétoit en forme de refrain ces paroles du pseaume 96 : *Que tous ceux qui adorent les ouvrages de sculpture, & se glorifient dans leurs idoles, soient couverts de confusion.* Julien piqué au vif donna ordre dès le lendemain au préfet Salluste d'informer contre les principaux auteurs de l'insulte faite à ses dieux. Ce magistrat fit arrêter plusieurs Chrétiens, & mettre à la question un jeune homme nommé Théodore. Celui-ci, étendu depuis le matin jusqu'au soir sur le chevalet, fut déchiré à coups de fouets & avec les ongles de fer, sans rien répondre, sans changer de visage, chantant toujours le même verset du pseaume, qui avoit fait son crime. Salluste ne s'étoit chargé de cette odieuse commission, qu'après bien des représentations. La fermeté de Théodore lui donna lieu de les renouveller avec tant de force & de succès, que les Chré-

AN 362.

AN. 362. tiens prisonniers, & Théodore lui-même, furent mis en liberté.

Theodorit. l. III. c. 15. Chrysost.

Ce fut, je pense, vers ce tems-ci, & pour se venger d'une autre maniere, que Julien imagina de jetter dans les fontaines de la ville & des environs quelque chose de ce qui avoit été offert en sacrifice, & d'arroser d'eau lustrale tout ce qui se vendoit au marché. Les Chrétiens, suivant la décision de l'apôtre, continuerent d'user des choses nécessaires à la vie; mais ils gémissoient de cette profanation. Juventin & Maximin, écuyers de la garde, s'en plaignirent hautement dans un festin: & la douleur, dont ils étoient pénétrés, leur mit à la bouche ces paroles des trois jeunes Hébreux prisonniers à Babylone: *Vous nous avez livré* (Seigneur) *à un prince apostat* (a), *plus*

(a) Παρέδωκας ἡμᾶς βασιλεῖ παρανόμῳ ἀποστάτῃ παρὰ πάντα τὰ ἔθνη τὰ ὄντα ἐπὶ τῆς γῆς. *Daniel.* III. 32.

ennemi de votre loi que toutes les nations de la terre. Ils furent dénoncés à Julien & conduits en sa présence. La liberté pleine de respect, avec laquelle ils lui parlerent, ne servit qu'à l'irriter. Il les fit battre de verges & mettre en prison, après avoir confisqué leurs biens. Enfin, n'ayant pu les attirer au paganisme par des émissaires chargés sous main de leur offrir ses bonnes graces, il leur fit trancher la tête en prison pendant la nuit. Ils furent à juste titre regardés comme martyrs, quoique Julien affectât de publier qu'ils n'avoient été punis, que pour avoir tenu des discours injurieux contre sa personne.

AN 362.

Ce prince traita moins sévérement une veuve nommée Publie, dont le courage trouveroit aujourd'hui bien des censeurs. Cette femme respectable par son âge & par sa vertu, étoit à la tête d'une communauté de vierges chré-

Theodoret. l. III. c. 14.

AN 362. tiennes, & chantoit assiduement avec elles les louanges de Dieu. Lorsque l'empereur passoit près de leur maison, toutes élevoient la voix, chantant les pseaumes qui font le mieux sentir le ridicule & la foiblesse des idoles. Julien leur ordonna de se taire, quand il passeroit. Mais à la premiere occasion, sainte Publie dans le transport d'un zele extraordinaire, inspire une nouvelle hardiesse à ses filles, & leur ordonne de commencer le pseaume soixante-septieme : *Que Dieu se leve & que ses ennemis soient dissipés.* Julien se la fait amener, & commande à un de ses gardes de lui donner des soufflets. Publie se tint honorée de cet affront, & depuis elle continua de chanter comme auparavant, lorsqu'elle voyoit passer l'empereur. Celui-ci rougissant de son emportement, & plus modéré que bien d'autres persécuteurs, aima mieux dissimu-

ler, que d'ajouter à un trait de vivacité, peu digne d'un philosophe, des vexations réfléchies, qui ne convenoient qu'à un tyran.

AN 362.

Depuis l'exhumation de S. Babylas, Apollon rendoit des oracles : & Julien faisoit élever un superbe péristyle autour de son temple. Mais le 22 d'Octobre, pendant la nuit, le feu consuma la charpente de cet ancien édifice, & la statue même; sans que Julien qui étoit accouru sur le lieu, pût y apporter aucun remede. Les Chrétiens attribuerent cet incendie à la vengeance céleste; & Julien, au ressentiment & à la jalousie des Chrétiens. Il soupçonna le sacrificateur & les ministres qui gardoient le temple, d'avoir été d'intelligence avec eux. Mais les idolâtres étant appliqués à la question, ne chargerent personne. Au contraire, ils soutinrent toujours que le feu avoit pris par en haut : & des paysans qui cette nuit-là

Amm. XXII. c. 13. *Sozom. l.* V. c. 20. *Theodorit. l.* III. c. 11. *Chrysost.*

AN 362. étoient en chemin pour se rendre à la ville, disoient avoir vu tomber le feu du ciel sur le temple, quoique le tems fût fort serein, & qu'il n'y eût aucune apparence d'orage. Cependant Julien, soit par représailles, soit pour empêcher les Chrétiens de triompher, ordonna qu'on fermât la grande église d'Antioche, & qu'on en portât les richesses au trésor impérial.

Greg. Naz. Or. III. 90. Sozom. l. V. c. 10. 7. 8.

Il en donna la commission à Julien son oncle, comte d'Orient. Celui-ci qui partageoit l'administration des affaires avec le préfet Salluste, étoit d'un caractere bien différent. Le préfet fort attaché au paganisme, mais presque Chrétien de mœurs, & comparable aux grands hommes de l'antiquité (*a*), se prêtoit à regret à

E nap. V. Maxim. p. 85.

(*a*) Le mérite & la probité de Salluste ont réuni les suffrages des Payens & des Chrétiens. Il honora les emplois qui lui furent confiés,

la persécution, & tâchoit d'en adoucir la rigueur. Le comte devenu idolâtre par complaisance & par ambition, haïssoit les Chrétiens en apostat, mais avec moins de ménagement que son neveu. Il étoit altéré de leur sang; & s'il eût été le maître, il n'auroit cherché ni détour ni prétexte pour le répandre. Salluste retenoit souvent l'empereur : le comte échappoit quelquefois à l'empereur même. On eût dit qu'il se hâtoit d'étouffer ses remords sous les ruines de la religion, qu'il avoit

AN 362.

Theodorit. l. III. c. 12. Passio S. Theodorit. inter Acta sin. Amm. ubi sup. Philost. l. VII. c. 10. Chrysost. cont. Gent. &c.

& mit le sceau à sa réputation en refusant l'empire, qui lui fut offert après la mort de Julien. Quelques Payens lui reprochoient de la foiblesse, βλακείαν. *Eunap.* Ce reproche s'entend, & fait honneur à sa modération. Saint Grégoire l'appelle, ἄνδρα Ἕλληνα μὲν τὴν θρησκείαν, τὸν τρόπον δὲ ὑπὲρ Ἕλληνα, καὶ κατὰ τοὺς ἀρίστους τῶν πάλαι καὶ νῦν ἐπαινουμένων. *Virum Religione quidem Græcum, moribus tamen Græco subliminiorem, ac optimis quibusque & laudatissimis tam veteris quàm nostræ memoriæ comparandum.* Sozomene qui écrivoit environ un siecle après S. Grégoire, dit que la réputation de Salluste duroit encore.

AN 362. abandonnée. Sa commiſſion ne regardoit que la grande égliſe alors poſſédée par les Ariens ; mais il étoit ſi accoutumé à prévenir ou à étendre les ordres du prince, qu'il fit fermer toutes les autres, ſi même il ne l'avoit pas fait avant que l'empereur vînt à Antioche. Il ſe ſaiſit du prêtre Théodoret, économe d'une égliſe catholique ; & n'ayant pu l'obliger par les tourmens à renoncer Jeſus-Chriſt, il le condamna à perdre la tête. Le même jour il ſe rendit à la principale égliſe accompagné de deux autres apoſtats, Felix ſurintendant des finances, & Elpidius tréſorier du domaine. A la vue des vaſes précieux que Conſtance & Conſtantin avoient donnés : *Voyez*, s'écria Felix, *avec quelle magnificence eſt ſervi le fils de Marie !* Le comte s'aſſit ſur les vaſes ſacrés, & les profana auſſi-bien

que l'autel. d'une maniere (*a*) également indécente & impie. Euzoïus évêque Arien ayant voulu l'empêcher, en reçut un soufflet. *Qu'on croye maintenant*, disoit ce profanateur, *que le ciel se mêle des affaires des Chrétiens.* Ils se retirerent après avoir tout enlevé, & condamné les portes de l'église.

AN 362.

Le lendemain, lorsque Julien apprit la mort du prêtre Théodoret, exécuté précisément comme Chrétien: *Est-ce ainsi*, dit-il au comte avec chaleur, *que vous entrez dans mes vues? Tandis que je travaille à ramener les Galiléens par la douceur & par la raison, vous faites des martyrs sous mon regne & sous mes yeux. Ils vont me flétrir dans leurs écrits, comme ils ont flétri leurs plus odieux persécuteurs. Je vous dé-*

Passio S. Theodorit. inter Acta sinc. *Theodorit. l.* III. *c.* 13. *Sozom. l.* V. *c.* 8. *Philost. l.* VII. *c.* 10. 12. *Chrysost. cont. Gent.* *Passio SS. Bonos. & Max. inter Acta sin.*

(a) Οὖρον μὲν κατὰ τῆς ἱερᾶς τραπέζης ἐξέπεμψε. *Sacram mensam perminxit.* Theodorit.

An 362. *fends d'ôter la vie à perſonne pour cauſe de religion, & vous charge de faire ſçavoir aux autres ma volonté.* Ces reproches furent un coup de foudre pour le comte, qui ſe ſentit dès le ſoir même attaqué d'une colique violente, & frappé bientôt après dans les entrailles d'une plaie incurable. Les chairs extérieures les plus voiſines ſe corrompirent, & engendrerent une quantité prodigieuſe de vers. Il s'en formoit auſſi au dedans, qui le rongeoient peu à peu malgré tous les ſecours de la médecine, & ſortoient par cette bouche ſouillée de tant de blaſphêmes avec les alimens, qui ne trouvoient plus d'autre iſſue. Pendant le cours de ſa maladie, qui dura environ deux mois, le comte traînoit un reſte de vie pire que la mort, dans une affreuſe alternative de fureur contre les Chrétiens, & de ces remords infructueux qu'enfante la ſeule crainte,

& qui produisent le désespoir. Tantôt ébranlé par les discours de sa femme qui étoit Chrétienne & zélée, il envoyoit prier l'empereur de rouvrir les églises, en lui représentant que c'étoit sa complaisance pour lui, qui l'avoit précipité dans cet état déplorable. Mais l'empereur lui faisoit un crime de son repentir. *Je n'ai point fermé les églises*, répondoit ce prince, *je ne les ouvrirai pas, non plus. Ce n'est point votre complaisance pour moi ; c'est votre infidélité pour les dieux qui vous attire ce malheur* Tantôt le comte ranimoit ses forces & son incrédulité, pour condamner au dernier supplice Bonose, Maximilien, & quelques autres officiers, qui refuserent constamment d'ôter de leurs drapeaux le monogramme de Jesus-Christ, & d'y mettre des idoles. D'autres fois il pressoit sa femme d'aller à l'assemblée des Chrétiens prier pour lui, & le

AN 362.

An 362. recommander aux fideles. Cette femme dont la piété mâle & éclairée ne voyoit dans ce faux pénitent qu'un nouvel Antiochus, lui refusant cette grace, de peur, disoit-elle, que la justice divine ne l'écrasât elle-même, il conjuroit le Dieu des Chrétiens de lui ôter promptement la vie. Ce Dieu l'exauça dans sa colere, & le tira du monde, au moment qu'on lui faisoit lecture de divers oracles, qui lui promettoient qu'il n'en mourroit point. Tout Antioche regarda cette mort comme une punition visible. Julien tenoit aussi le même langage dans un sens bien différent.

Amm. XXIII. c. 1. *Theodorit.* l. III. c. 13. *Philostorg.* l. VII. c. 10.

Ce prince venoit de commencer son quatrieme consulat, dans lequel il avoit pris pour collegue Sallufte préfet des Gaules (*a*).

(*a*) Dans la premiere édition j'avois mis par inadvertence, *préfet d'Orient*. C'est une faute où j'aurois dû ne pas tomber, ayant

La mort funeste de son oncle augmentoit l'inquiétude que lui causoient d'autres événemens, qui passoient pour des présages. Le premier jour de Janvier, lorsqu'il montoit au temple du génie pour sacrifier, selon la coutume, le plus âgé des prêtres payens se laissa tomber sur les degrés, & se tua. On avoit senti un tremblement de terre à Constantinople & à Nicée. Ce qui restoit de Nicomédie avoit été abîmé. A Rome on croyoit avoir trouvé dans les livres de la Sibylle une défense expresse faite à l'empereur de sortir des terres de l'empire. La mort du comte Julien avoit été précédée de celle de Félix le surin-

AN 362.

sous les yeux ces paroles d'Ammien : *Adscito in collegium trabeæ Sallustio PRÆFECTO PER GALLIAS.* Il ne s'agit donc point ici de Salluste-second préfet d'Orient dont nous venons de parler, mais de l'autre Salluste qui avoit si bien servi Julien dans les Gaules, que ce prince lui en donna la préfecture. *Voyez* ci-dessus livre II, p. 110.

AN 362.

tendant (*a*), qui sans faire aucun effort, s'étoit rompu une veine, & avoit vomi tout son sang. Le peuple voyant dans les inscriptions publiques ces trois mots, JULIANUS FELIX AUGUSTUS, c'est-à-dire, *Julien, heureux, auguste*, en tiroit un augure, & disoit que puisque le comte Julien & Felix avoient pris les devans, l'empereur iroit bientôt les rejoindre. Cette remarque frivole allarmoit Julien. Elle devoit au moins le chagriner, étant une preuve de la haine du public.

Jul. Misopog. *Amm.* l. XXII. c. 12. *Greg. Naz.* *Or.* IV. 114.

Plus il séjournoit à Antioche, plus il se repentoit d'avoir choisi, comme un théatre propre à étaler ses vertus, une ville où elles n'étoient pas mieux reçues que ses défauts. Sa maniere de vivre, appliquée, sérieuse, partagée entre le civil & le militaire, les

(a) *Comes largitionum.*

affaires de l'état, célles des particuliers & l'étude, paroiſſoit une cenſure affectée & maligne de la diſſipation & de la molleſſe publique. Son averſion pour les ſpectacles faiſoit languir les plaiſirs. A peine avoit-il daigné ſe montrer au cirque une ſeule fois. Il n'avoit vu que ſix courſes de chevaux, & cela d'un air diſtrait, mécontent, & qui ſembloit reprocher ſa condeſcendance. C'étoit, diſoit-on, un ſauvage, un miſanthrope que rien ne pouvoit apprivoiſer. Les politiques le voyant ſe préparer à la guerre, demandoient s'il étoit ſuffiſamment affermi pour entreprendre des conquêtes, & s'il ne s'étoit pas fait aſſez d'ennemis au dedans, ſans en chercher au dehors. Il a mis tout l'empire en combuſtion, diſoient-ils, en perſécutant les Chrétiens. Il l'expoſe à une ruine certaine par une expédition imprudente & prématurée. C'eſt un jeune téméraire

AN 362.

AN 362. enivré de son bonheur. Il abuse de la prospérité, & mérite qu'un revers lui fasse perdre le goût des avantures.

Amm. XXII. c. 12. 14. Zosim. l. III. Jul. Misop. Socr. l. III. c. 17. Sozom. l. V. c. 19. Liban. Or. X. 306.

Ces discours étoient au moins l'éloge de la clémence de l'empereur, puisqu'on les tenoit à dessein en présence de ceux qu'on croyoit devoir les rapporter. Il les sçavoit, & n'en paroissoit pas plus ému; persuadé sans doute, que ceux-mêmes qui le taxoient d'imprudence, eussent été les premiers à l'accuser de nonchalance & de foiblesse, s'ils se fût tenu en repos. Son excessive superstition, les marques d'idolâtrie empreintes sur sa monnoie & sur ses médailles, sa barbe, sa démarche, sa personne, ce qu'il faisoit, ce qu'il ne faisoit pas, les malheurs publics, la sécheresse, la stérilité de la terre, tout étoit pour un peuple déchaîné un fonds inépuisable de railleries, de chansons, de satyres & d'injures. On

observoit que la famine l'avoit suivi de Constantinople à Antioche, & que les fontaines étoient taries depuis qu'il les avoit profanées. Pour la famine, Julien l'avoit augmentée par un desir mal-entendu de gagner l'affection du peuple. En effet il fixa le bled & les autres denrées à un prix fort au dessous du courant, sans déférer aux judicieuses remontrances des magistrats, qui prévinrent les inconvéniens de ce rabais. Il s'imagina sans doute, qu'en distribuant à perte quatre cens mille boisseaux de bled, qu'on lui avoit amenés d'Egypte, son exemple ouvriroit les greniers des riches, & les rendroit aussi bons citoyens qu'il l'étoit lui-même. Mais ceux-ci achetoient le bled de l'empereur au prix fixé, pour survendre le leur en cachette. Les marchands ne vendirent plus & déserterent la ville. On n'apporta rien de dehors; en-

AN 362.

AN 362. ſorte qu'Antioche, qui juſques-là manquoit ſeulement de pain, ſe trouva dépourvue de tout le reſte; & l'empereur plus haï que jamais de la populace même, qui ne juge que par le ſuccès.

Liban. Or. x. p. 360. 307. Id. de vitâ ſuâ. 43. 44. Amm. XXII. c. 14. Zoſim. Socr. Sozim. ubi ſuprà

Dans les déſordres occaſionnés par la diſette, Julien perſuadé que les magiſtrats ne faiſoient pas leur devoir, déjà irrité de la juſte oppoſition qu'ils avoient montrée à ſes volontés, & aigri par les flatteurs, commanda qu'on mît en priſon le ſénat tout entier. Libanius voulant parler en faveur de ſes concitoyens, un courtiſan lui dit qu'il étoit bien près du fleuve Oronte pour parler ſi hardiment. Ces menaces n'étoient propres, dit Libanius, qu'à déshonorer celui dont on prétendoit relever la puiſſance. L'empereur fut plus humain : il tâcha de convaincre Libanius, que les ſénateurs avoient mérité ſon indignation. Mais le ſophiſte plaida ſi bien leur

cause, que Julien révoqua l'ordre qu'il avoit donné, & n'en aima que plus Libanius. Il comprit qu'il étoit allé trop loin à cet égard; & quand il appercevoit ses fautes, il n'avoit point la délicatesse de la plupart des princes, qui ne reviennent à la raison que par des circuits, & par degrés, s'efforçant en vain de faire croire qu'ils ne s'en sont jamais écartés. Mais il n'étoit pas aisé de lui ouvrir tout-à-fait les yeux. Julien s'opiniâtra, comme auparavant, à soutenir la fixation des vivres, & montra en cette rencontre, dit Ammien, que s'il n'avoit pas la cruauté de Gallus son frere (*a*), il en avoit l'entêtement. Il se roidissoit contre le soulévement général, & vouloit paroître le mépriser: mais dans le cœur (*b*), il étoit outré de colere. Peut-être

AN 362.

(a) *Nusquam à proposito declinabat, Galli similis fratris, licèt incruentus.* Amm.

(b) *Coactus dissimulare pro tempore, irâ sufflabatur internâ.* Amm.

An 362. l'auroit-il fait éclater, si les raisons d'état ne fussent venues au secours de la philosophie. A la veille d'une guerre importante, que faire à tout un grand peuple animé par la famine & par la religion? Au lieu de l'épée il prit la plume, & se contentant d'une vengeance philosophique, il composa la célebre satyre intitulée *Misopogon*, c'est-à-dire, l'ennemi de la barbe: manifeste unique, & aussi singulier que son auteur. On voit dans cet ouvrage un souverain, qui prenant le ton ironique pour décrier ses sujets, fait semblant de se jetter à leurs pieds, de les combler de louanges, & de s'accabler d'injures avec beaucoup d'esprit & d'élégance, peu de dignité, & bien plus de vérité qu'il ne s'imagine. Ammien, qui étoit d'Antioche, trouve qu'il charge trop (*a*) le portrait des

(a) *Probra civitatis infensâ mente dinumerans, addensque veritati complura.* Id.

habitans de cette ville. Mais les sermons de S. Chrysostome compatriote d'Ammien, prononcés vingt ans après, servent de supplément & d'apologie au texte de Julien. AN 362.

On croit qu'il fut aidé dans la composition de cette satyre par Libanius son ancien ami, dont il estimoit également l'esprit & le cœur. Il soumettoit à sa critique ses actions & ses écrits. Libanius, disoit-il, m'aime plus que n'a jamais fait ma mere : il n'est point attaché à ma fortune, mais à ma personne. Ce sophiste se donne lui-même pour un homme si désintéressé, qu'au lieu de rien demander à un prince, de qui il étoit sûr de tout obtenir, il n'en voulut jamais recevoir le moindre présent. En quoi, si je ne me trompe, on doit plus admirer Julien que Libanius. Car refuser les présens de l'empereur, c'étoit en quelque sorte se mettre à son niveau, & *Liban. de vitâ suâ 41. 42. 43. 44.*

AN 362. faire un acte d'indépendance aussi flatteur pour la vanité du sujet, que mortifiant pour celle du souverain; d'autant plus que Libanius vouloit être payé de son désintéressement par toutes les attentions qu'un ami formaliste pourroit exiger de son égal.

Julien, en arrivant à Antioche, lui avoit marqué une grande impatience de le voir & de l'entendre. Depuis ce moment, il parut le perdre de vue : & Libanius se tenant sur la réserve, ne se montra point à la cour. C'est, dit-il, que j'étois son ami, & nullement son courtisan. Un matin, l'empereur allant au temple de Jupiter Philien, vit le sophiste dans la foule sans empressement pour la percer, quoiqu'apparemment il eût été bien fâché de n'être point apperçu. Sur le soir, Julien lui écrivit un billet pour lui demander ce qui l'empêchoit de l'aborder, le raillant d'une maniere assez piquante.

Libanius répondit sur la même tablette & du même ton, & n'alla pas plus au palais qu'auparavant. Enfin le philosophe Priscus ménagea une invitation en forme. Libanius est mandé. Il vint, & Julien avec un air embarrassé entre en éclaircissement, s'excuse sur la multitude des affaires, & prie Libanius à dîner. Le sophiste répondit, qu'il ne dînoit point. *Eh bien ! nous souperons ensemble*, reprit l'empereur. *J'ai trop mal à la tête*, dit Libanius : *je ne puis pour aujourd'hui. Mais au moins*, continua Julien, *venez me voir souvent.* Libanius répartit : *Je viendrai quand vous me ferez appeller : je n'aime point à me rendre importun.* L'empereur promit, tint parole, & eut à ce prix les visites, la conversation, les louanges & les réprimandes de Libanius. L'ayant choisi pour panégyriste au commencement de l'an- AN 362.

née (*a*), il applaudit à l'orateur pendant & après l'action avec des démonstrations & des transports, où l'on eût trouvé de la petitesse & de l'indécence, quand même il n'eût pas été le sujet du panégyrique. Il disoit souvent à Libanius : *Vous n'avez rien voulu recevoir de moi, mais j'y mettrai bon ordre avant mon départ. Je vous destine un présent, auquel vos refus ne sçauroient parer. Il est tems d'accomplir ma promesse*, dit-il un soir après le souper : *Voici mon présent. Je vous déclare que vos actions vous assurent parmi les philosophes le rang que vos discours vous donnent parmi les orateurs*. Le sophiste n'avoit certainement

AN 362.

(*a*) Le premier jour de Janvier, lorsque les princes célébroient la solemnité de leur consulat, on faisoit leur panégyrique. L'usage même s'introduisit de faire celui des particuliers, quand ils prenoient possession de cette éminente dignité : mais ce ne fut que depuis le regne de Julien.

tainement

tainement pas attendu cet oracle, comme il l'appelle, pour se former une haute idée de son éloquence & de sa sagesse; mais il fut ravi d'être confirmé dans la possession par une autorité respectable. Julien crut avoir beaucoup donné, & Libanius avoir beaucoup reçu. AN 362.

On peut juger que ce rhéteur & les philosophes qui accompagnoient Julien, eurent part aux livres contre la religion chrétienne que ce prince composoit pendant les longues nuits de l'hiver. C'étoit un précis de ce que les incrédules opposoient au christianisme, & sur-tout des objections de Celse, d'Hiérocle & de Porphyre. Quoique l'ouvrage fût foible & peu méthodique, la délicatesse & l'enjouement du style lui donnerent une grande vogue, aussi-bien que la pourpre de l'auteur. Les Payens le mettoient au dessus de tout, & leur Julien à

Socr. l. III. 23. VII. 27. *Cyrill. Alex. præf. in Jul.*

AN 362. la main alloient assaillir les Chrétiens. Les esprits superficiels prenoient à leur ordinaire des bons mots pour des raisons, des sophismes usés pour des argumens insolubles, & les fréquentes citations de l'écriture, dont l'auteur faisoit parade, pour une preuve qu'il étoit profond dans les lettres saintes, & qu'il n'avoit cessé d'y croire qu'avec connoissance de cause. Les Chrétiens distraits par des controverses domestiques négligerent d'y répondre : car l'incrédulité gagne toujours à nos disputes. Ils avoient un prétexte spécieux. Origene, Eusebe de Césarée, Méthodius & Apollinaire avoient répondu par avance. Mais les simples étoient scandalisés ; & ne pouvant discerner par eux-mêmes si le silence d'une des parties intéressées venoit d'impuissance ou de mépris, ils étoient tentés d'attribuer la victoire à celui qui avoit parlé le dernier.

Vers l'an 400, Philippe de Side en Pamphylie, diacre de l'église de Constantinople sous S. Chrysostome (*a*) essaya de venger l'honneur de la religion. La réponse de Philippe est perdue : & le jugement que porte Socrate d'un autre ouvrage du même auteur n'est pas propre à nous la faire regretter. Enfin cinquante ou soixante ans après la mort de Julien, saint Cyrille d'Alexandrie, quoique fort inférieur à ce prince dans l'art d'écrire, attaqua la ressource du paganisme expirant, & la détruisit. Ce pere nous a conservé une partie de l'ouvrage qu'il réfutoit. Ces morceaux sont moins précieux pour les incrédules qu'ils

AN 362.

(*a*) Philippe étoit prêtre de la même église sous Atticus, à qui il tâcha de succéder. On peut ce semble tirer de Socrate, qu'il n'étoit encore que diacre lorsqu'il réfuta Julien. Il avoit composé une histoire ecclésiastique qui contenoit près de mille volumes : ouvrage, dit Socrate, également inutile aux sçavans & aux ignorans.

An 362. ne se figurent peut-être. Ils y trouveront des aveux très-accablans (*a*). Les théologiens y remarquent des témoignages non suspects de l'ancienneté de quelques (*b*) dogmes, de quelques

---

Cyril. cont. Jul. l. VI. (*a*) En voici, par exemple, un considérable. Julien voulant mettre les dieux & les héros du paganisme au dessus de Jesus-Christ, parle ainsi aux Chrétiens: « Il y a un peu plus » de trois cens ans, que Jesus est renommé » pour avoir persuadé parmi vous quelques » misérables. Pendant sa vie, il n'a rien fait » qui mérite qu'on en parle: à moins qu'on » ne compte pour de grandes actions d'avoir » guéri les aveugles & les boiteux, & conjuré » les démoniaques dans les bourgades de Bethsaïde & de Béthanie ». Malgré l'injustice de cet exposé, où l'on affecte de ne faire mention que des moindres miracles rapportés dans l'évangile; la vérité force Julien d'avouer que Jesus-Christ a guéri des aveugles, des boiteux. Après quoi, comme dit judicieusement M. Fleury, il importe peu qu'il juge ces guérisons merveilleuses ou méprisables. *Cyril. cont Jul. l.* X. On peut encore remarquer que Julien suppose par-tout, que les évangiles sont des auteurs dont ils portent le nom, &c.

Ibid. (*b*) Julien, convient par exemple, que S. Jean a enseigné clairement la divinité de Jesus-Christ. Il croit qu'on honoroit les tom-

usages, & de quelques expressions.

AN 362.

Tandis que Julien combattoit la religion en controversiste, il employoit la puissance impériale pour en détruire une des preuves les plus frappantes, entreprenant de rebâtir le temple de Jérusalem, ruiné par Titus plus de trois cens ans auparavant. Mais pour connoître distinctement ses vues, il ne sera pas inutile de développer en peu de mots la preuve que nous fournit la dispersion des Juifs : preuve singuliere, à laquelle la suite des siecles ne fait qu'ajouter un nouveau degré de force & d'éclat.

Le peuple Juif autrefois si fa-

beaux de S. Pierre & de S. Paul dès le tems de S. Jean. Il se plaint du culte que les Chrétiens rendent aux morts & à la croix. Il leur reproche de donner continuellement à Marie le nom de mere de Dieu, θεότοκον. Ce qui prouve l'ancienneté du mot *théotocos*, qui fit tant de bruit dans le siecle suivant, &c.

Cyril. cont. Jul. l. x.

AN 362. vorisé du ciel, maintenant banni de son propre pays, dispersé partout, & par-tout l'objet du mépris & de la haine, inutilement zélé pour un culte dont la pratique lui est devenue impossible, pousse vers le Dieu de ses peres des cris que ce Dieu n'écoute plus. Cette nation toujours écrasée, & jamais anéantie, ne pouvant réunir ses propres débris, ni attirer à soi les autres peuples, ni se confondre avec eux, porte le double caractere d'une réprobation & d'une protection visibles. Ils n'ont conservé de l'héritage de leurs ancêtres que leurs titres qui sont aussi les nôtres. Ces monumens qu'on ne nous soupçonnera pas d'avoir altérés, puisqu'ils en sont eux-mêmes les dépositaires, prononcent & motivent plusieurs siecles avant l'événement l'arrêt terrible, dont l'exécution étonne encore. La ruine du temple & de la nation

y est annoncée. Les Romains exécuteurs de la vengeance divine sont désignés. Le crime qui doit l'attirer est prédit. Ce crime est le meurtre du Messie, dont le tems, les qualités & les fonctions sont si clairement révélés, qu'il faut être aussi aveugle que les Juifs pour y méconnoître Jesus-Christ. Leur aveuglement même est marqué; leur longue captivité décrite & circonstanciée. Elle doit seulement finir, lorsque sortant de leur profonde léthargie, ils s'adresseront à celui que leurs peres ont crucifié, & deviendront ses plus fideles adorateurs. Jesus-Christ s'appliquant les anciennes prophéties, a prédit lui-même la destruction du temple & de la ville, comme le châtiment de l'ingratitude des Juifs, & du refus qu'ils faisoient de croire en lui. La religion chrétienne peut seule rendre raison de l'état des Juifs : & leur état rend un témoi-

AN 362.

AN 362. gnage, toujours ſubſiſtant à la religion chrétienne.

Julien qui ſentoit toute la force de ce témoignage, entreprit de nous le ravir par le rétabliſſement du temple & par le rappel de la nation, qu'il voyoit avec complaiſance auſſi incrédule que jamais, & toujours diſpoſée à ſeconder où à prévenir la fureur des idolâtres contre les Chrétiens. Cette entrepriſe n'alloit à rien moins qu'à détruire tout-à-la-fois & le chriſtianiſme & la révélation judaïque. Si Julien eût réuſſi, Jeſus-Chriſt n'étoit plus l'objet des anciennes écritures, l'édifice du chriſtianiſme dénué du fondement de la révélation judaïque, demeuroit en l'air, & s'écrouloit de lui-même. On dit encore que ſon deſſein étoit, lorſqu'il auroit défait les Chrétiens par les Juifs, d'attaquer ceux-ci à leur tour, & de les contraindre d'aſſocier les idoles au Dieu d'Iſraël. Mais ſans

se livrer à des conjectures incertaines, il est sûr que l'empereur en servant les Juifs selon leur goût, s'immortalisoit selon le sien. Le temple sorti de ses ruines contre le plan des écritures eût été le monument éternel d'une victoire remportée par l'idolâtrie sur les deux religions qui faisoient profession de la combattre.

AN 362.

Julien avoit écrit à toute la nation une lettre fort flatteuse. Il leur donne avis, qu'ayant trouvé dans les papiers de son prédécesseur divers projets de nouvelles taxes qu'on vouloit leur imposer, il les a jettés au feu, & qu'il les décharge des tributs excessifs qu'ils avoient payés ci-devant; *afin*, leur dit-il, *que goûtant une parfaite tranquillité vous redoubliez vos vœux pour la prospérité de mon empire auprès du grand Dieu* (a) *créateur, qui a daigné*

Jul. Ep. XXV. *& fragm. Idem. apud. Cyrill. Chrysostom. Or.* II. *in Judæos. Amm.* XXIII. *c.* I. *Rufin. l.* I. 37. 38. *Theodorit. l.* III. 20. *Socr. l.* III. XL. *Sozom. l.* V. *c.* 22. *Philostorg.* VII. 14. *Greg. N. Or.* IV. *p.* III. *Ambros. Ep.* XL.

(a) Τῷ πάντων κρείττονι ϗ δημιουργῷ θεῷ.

AN 362. *me couronner de sa main très-pure...... Obtenez par vos prieres que je revienne victorieux de la guerre de Perse, pour rebâtir Jérusalem, cette ville sainte, après le rétablissement de laquelle vous soupirez depuis tant d'années; pour l'habiter avec vous, & pour y rendre gloire au (a) Tout-puissant.* Ce langage étoit plein d'hypocrisie; puisque Julien en toute rencontre parle de la religion des Juifs, & de leurs prophetes avec un mépris souverain: mais ils ne pénétrerent pas si avant, & crurent avoir trouvé un nouveau Cyrus.

Ils n'en douterent plus, lorsqu'ils apprirent, que l'empereur avoit fait venir les principaux d'entr'eux, & leur avoit demandé pourquoi ils n'offroient point de sacrifices. Les Juifs ayant répondu, qu'il ne leur étoit pas permis de sacrifier hors de Jérusalem & du temple, il leur déclara, qu'en

(a) Τῷ κρείττονι.

étudiant leurs livres ſacrés, il avoit découvert, que la fin de la captivité, dans laquelle ils gémiſſoient, étoit arrivée: qu'ils devoient donc retourner dans leur patrie, & remettre la loi en vigueur. Ce prince joignant les effets aux paroles envoyoit de toutes parts des ouvriers à Jéruſalem, & ordonnoit à ſes tréſoriers de fournir l'argent néceſſaire pour la conſtruction du temple, qui devoit coûter des ſommes immenſes. Le gouverneur de la province étoit chargé d'y donner ſes ſoins. Enfin Alypius, ami intime de l'empereur, avoit la ſurintendance de l'ouvrage, & s'étoit rendu ſur les lieux pour en preſſer l'exécution. AN 362.

A cette nouvelle, les Juifs accourent de toutes parts à Jéruſalem. Ils ſe croient déjà les maîtres du monde, & l'inſolence de ce peuple fier & vindicatif, toujours prête à éclater aux premiers

AN 362. rayons de prospérité, menace déjà les Chrétiens de les passer au fil de l'épée. Dans une conjoncture si critique, S. Cyrille évêque de Jérusalem fut exposé à des rudes assauts, soit de la part des infideles, soit de celle des foibles Chrétiens. Mais au milieu des insultes des uns & des alarmes des autres, il soutint toujours sur la foi des oracles de Daniel & de Jesus-Christ, que la tentative des Juifs & des Payens tourneroit à leur propre confusion. Toutes les apparences étoient contre lui. On assembloit une quantité prodigieuse de matériaux. On travailloit jour & nuit à nettoyer l'emplacement de l'ancien temple, & à démolir les vieux fondemens. Quelques Juifs avoient fait faire pour ce travail des hoyaux, des pelles & des hottes d'argent. On voyoit les femmes les plus délicates mettre la main à l'œuvre, & emporter les décombres dans

leurs robes les plus précieuſes. AN 362.
Elles avoient donné leurs bijoux & leurs pierreries pour contribuer aux frais de l'entrepriſe.

La démolition étoit achevée ; & ſans y penſer on avoit accompli dans la derniere rigueur la parole de Jeſus-Chriſt, QU'IL NE RESTEROIT PAS PIERRE SUR PIERRE (*a*). On voulut placer les nouveaux fondemens. Mais il ſortit de l'endroit même d'effroyables tourbillons de flammes, dont les élancemens redoutables conſumerent les ouvriers. La même choſe arriva à diverſes repriſes, & l'opiniâtreté du feu rendant la place inacceſſible, obligea d'abandonner pour toujours l'ouvrage (*b*). Ce ſont les

(a) *Cùm egrederetur de templo, ait illi unus ex diſcipulis ſuis : Magiſter, aſpice quales lapides & quales ſtructuræ : & reſpondens* JESUS *ait illi : Vides has omnes magnas ædificationes ? Non relinquetur lapis ſuper lapidem, qui non deſtruatur*. Marc. XIII. 1. 2.

(*b*) Le texte d'Ammien eſt trop précieux pour n'être pas ici tranſcrit tout entier : *Am-*

An 362. propres termes d'Ammien Marcellin, auteur du tems, hiſtorien judicieux & fidele, Payen de religion, & attaché au ſervice de Julien. Les auteurs Chrétiens entrent dans un plus grand détail, & rapportent pluſieurs autres circonſtances miraculeuſes. Je les omets, parce que je n'écris point l'hiſtoire eccléſiaſtique. J'obſerverai ſeulement qu'il n'y a point dans toute l'antiquité de fait qui ſoit plus certain. Sans compter Rufin, Theodoret, Sozomene, Socrate & Philoſtorge,

---

bitioſum quondam apud Hieroſolymam templum, quod poſt multa & internecíva certamina, obſidente Veſpaſiano poſteaque Tito, ægrè eſt expugnatum, inſtaurare ſumptibus cogitabat immodicis: negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochenſi, qui olim Britannias curaverat pro præfectis. Cùm itaque rei idem fortiter inſtaret Alypius, juvaretque provinciæ rector, metuendi globi flammarum, propè fundamenta crebris aſſultibus erumpentes fecêre locum, exuſtis aliquoties operantibus, inacceſſum: hocque modo, elemento deſtinatiùs repellente, ceſſavit inceptum. Amm. lib. XXIII. c. I.

AN 362.

il eſt atteſté par trois Peres contemporains, S. Grégoire de Nazianze, S. Chryſoſtome & S. Ambroiſe. Le premier le raconte dans un de ſes diſcours contre Julien composé la même année : le ſecond environ vingt ans depuis, devant toute la ville d'Antioche : & le troiſieme (*a*) en parle peu après le ſecond, comme d'une choſe notoire, en écrivant à l'empereur Théodoſe. Si l'on joint à leur témoignage celui d'Ammien, on ne peut conteſter le fait, ſans établir le phyrrhoniſme (*b*) hiſtorique le plus inſenſé.

On pourroit peut-être alléguer ſur cette matiere l'autorité de

(a) *Non audiſtis, imperator, quod cùm juſſiſſet Julianus reparari templum Hieroſolymis, divino qui faciebant repagulum igne flagrârunt ?* Ambroſ. Ep. ad Theodoſ. imp.

(*b*) On ne peut oppoſer à ces témoignages le ſilence de S. Cyrille de Jéruſalem ; parce que nous n'avons point d'ouvrage de ce Pere qui ne ſoit écrit long-tems avant le regne de Julien.

AN 362.

Julien même, puisqu'il dit (*a*) que le temple des Juifs a été ruiné trois fois, ce qui n'est pas aisé à entendre, s'il ne compte pour une troisieme destruction la catastrophe arrivée sous son regne. Il dit encore qu'il a voulu le rebâtir: & ces paroles dans la bouche d'un souverain ressemblent bien à l'aveu d'une entreprise manquée. Au reste, ce prince eut la douleur de voir plusieurs Juifs convaincus

---

(a) Τὶ περὶ τοῦ νεὼ φήσουσι, τοῦ παρ' αὐτοῖς τρίτον ἀνατραπέντος ἐγειρομένου δὲ οὐδὲ νῦν; ἐγὼ δὲ εἶπον οὐκ ὀνειδίζων ἐκείνοις· ὅσγε τοσούτοις ὕστερον χρόνοις ἀναστήσασθαι διενοήθην αὐτὸν, καὶ τ. λ. *Quid de templo suo dicent, quod cùm* TERTIO *sit eversum nondum ad hodiernam usque diem instauratur? Hæc ego, non ut illis exprobrarem in medium adduxi: utpote qui templum illud tanto-intervallo à ruinis excitare voluerim.... sed ideò commemoravi, ut ostenderem.... delirasse.... prophetas istos quibus cum stolidis aniculis negotium erat.* Jul. fragm. Epist.

On voit ici que Julien loin de conclure de ce qui étoit arrivé à Jérusalem, la vérité de la religion chrétienne, en inféroit que la révélation judaïque étoit fausse. Etrange effet de la prévention!

par un miracle si décisif embrasser le christianisme. Quelques-uns au contraire, qui s'étoient imaginés fortement que le tems de leur rappel étoit arrivé, ou qu'il n'arriveroit jamais, se firent Payens de désespoir. Le gros de la nation continua de vérifier les prophéties par son endurcissement. On ne dit point que Julien ait été plus ébranlé qu'eux. Destiné à réunir tous les extrêmes, il étoit peuple en fait de théurgie, de présages & de songes, & esprit fort sur les miracles. Lui & les philosophes de sa cour mirent sans doute en œuvre ce qu'ils sçavoient de physique, pour dérober à la divinité un prodige si éclatant. La nature fut toujours la ressource des incrédules. Mais elle sert la religion si à propos, qu'ils devroient au moins la soupçonner de collusion.

AN 362.

Les grandes occupations de Julien contribuerent à le distraire

Amm. XXIII. c. 1. XXVII. c. 12. XIX. c. 3. &c.

AN 362.

Agathias. l. IV.
Theodorit. l. III. *c.* 30.
Jul. Or. I.
Liban. Or. III. 133.
Voyez M. de Tillemont, hist. des empereurs. *tom.* IV. & mémoires pour l'hist. eccles. *tom.* VII. *sur S. Simeon de Perse.*

sur cet événement, & à l'étourdit sur les conséquences. Il comptoit se mettre en marche avant la fin de l'hiver, prévenir les ennemis, & commencer les opérations de la campagne avant le printems. Dès l'année précédente, on lui avoit écrit de la cour de Perse pour entamer une négociation. Celui qui gouvernoit alors ce vaste empire étoit Sapor II l'un des rois les plus célebres qui aient porté la couronne des Artaxerxides. Il étoit fils d'Hormisdas II & avoit commencé à régner avant que de naître. Car à la mort d'Hormisdas, étant encore dans le sein de sa mere, il fut élu par la faction des grands du royaume au préjudice de son frere ainé, dont je parlerai dans la suite. Les mages ayant assuré, que la reine étoit enceinte d'un enfant mâle, on mit la thiare sur le ventre de cette princesse, & l'enfant fut proclamé roi sous le nom de Sapor. Ce fut

un prince d'une hauteur & d'une cruauté insupportable, mais subordonnées à ses intérêts. Sa souplesse égaloit sa fierté. Il sçavoit faire des avances à ceux qu'il vouloit gagner, & des actions d'humanité pour arriver à ses fins. L'histoire lui attribue une valeur sans exemple (*a*) parmi les rois de sa nation. Dans les combats, dans les sieges il payoit de sa personne, & se battoit en soldat déterminé. Cependant sa bravoure étoit inconstante & journaliere, s'il est vrai qu'il ait fui en quelque rencontre à la vue de l'ennemi. Mais je crois qu'on a pris mal à propos pour terreur panique & pour lâcheté ce qui n'étoit que stratagême. Il fut superstitieux jusqu'à se mêler de magie (*b*), impie jusqu'à ti- AN 362.

(a) *Novo & nunquam ante cognito more.* Amm.

(b) *Consilia tartareis manibus misçens, & præstigiatores omnes consulens.* Idem.

An 362. rer (*a*) contre le ciel ; persécuteur des Chrétiens, mais à découvert, & faisant gloire de l'être ; aussi prodigue de leur sang, que Julien en étoit avare. On prétend qu'il en fit périr dans ses états deux cens quatre-vingt dix mille. Je ne doute pas que le lecteur n'apperçoive dans ce caractere quelques traits de ressemblance avec Julien. Mais la nature se montroit toute brute dans ce roi barbare, né sur le trône ; au lieu que l'éducation, l'étude, l'adversité avoient perfectionné les bonnes qualités du Romain, & corrigé ou fardé les mauvaises. Vers la fin du regne de Constantin, Sapor entreprit de réunir à la Perse les provinces Transtigritaines : on donnoit ce nom à cinq provinces situées pour la plupart entre l'Eu-

(*a*) Obligé de lever le siege de Nisibe & d'avouer que Dieu combattoit pour les Romains, il tira une fleche contre le ciel. *Theod*,

frate & le Tigre, que l'empereur Maximien - Galere avoit conquises sur le roi Narsée son aïeul. Constance hérita de cette guerre. Les deux nations se firent inutilement des maux infinis. Il y eut des villes prises & reprises, des provinces saccagées, des peuples emmenés en captivité. Les Romains, quoique souvent vaincus, eurent de tems en tems quelques avantages équivoques. Les Perses ordinairement victorieux, n'en remporterent point d'absolument décisifs. Personne ne fit de perte plus réelle que Sapor lui-même. Son fils héritier présomptif de sa couronne, ayant été fait prisonnier à la journée de Singare, les Romains qui devenoient de jour en jour moins dignes de porter ce nom, dans la rage de se voir enlever une victoire, dont ils se croyoient assurés, le massacrerent indignement. Sapor vécut & régna soixante-dix ans. Il devoit

AN 362.

AN 362. en avoir environ cinquante-trois, lorsque Julien l'attaqua.

Ce monarque, malgré sa haine contre les Romains, & la supériorité qu'il avoit conservée sur eux depuis le commencement de la guerre, prévenoit Julien, consentoit à fait la paix, & le laissoit maître des conditions. Mais Julien étoit possédé de l'esprit de conquête, & résolu d'ajouter aux princes qu'il avoit vaincus (a) le roi des rois, placé parmi les astres, frere du soleil & de la lune. Ce sont les titres que Sapor se donnoit lui-même. L'empereur rejetta donc avec mépris la lettre qu'on lui présenta, disant qu'il iroit négocier en personne. Comme il avoit trouvé les finances épuisées, & qu'il dépensoit excessivement pour le paganisme, ne sçachant comment fournir aux

Amm. XVII. *c.* 5. XXIII. *c.* 2. XIV. *c.* 4. XX. *c.* 10. XXV. *c.* 6. *Liban. Or.* VIII. 244. *Or.* X. 255. *Socr. l.* III. *c.* 19. 13. *Jul. Epist.* XXVII. *Sozom. l.* VI. *c.* 1.

(a) *Rex regum Sapor, particeps siderum, frater solis & lunæ.* Amm.

frais de la guerre, il avoit mis une taxe ſur ceux qui refuſeroient de ſacrifier. Son deſſein étoit d'employer l'argent des Chrétiens à conquérir la Perſe, & le loiſir que lui procureroit ſa conquête, à détruire les Chrétiens. Pluſieurs nations lui envoyoient offrir du ſecours. Il traitoit civilement leurs ambaſſadeurs, mais il refuſoit leurs offres. *Les Romains n'ont pas beſoin de ſecours*, diſoit-il, *c'eſt à eux d'en donner aux autres*. Les Sarazins, peuple errant dans les déſerts d'Arabie, guerriers & intéreſſés (*a*), ennemis dangereux, & amis fort à charge, vinrent ſe plaindre du retranchement de leurs penſions. Accoutumés à vendre leurs ſervices au plus offrant, à ſe donner tantôt aux Perſes, tantôt aux Romains, & le plus ſouvent à

AN 362.

(a) *Nec amici nobis unquam nec hoſtes optandi*. Amm.

AN 362. se partager entre ces deux puissances, ils se croyoient nécessaires, & comptoient se faire acheter. Julien les rebuta, & leur dit: qu'*un empereur belliqueux n'avoit point d'or, mais du fer.* Cette réponse leur fit prendre parti contre les Romains. Il y en eut cependant qui servirent dans l'armée de Julien, ce prince leur ayant écrit qu'ils pouvoient venir le joindre, s'ils le jugeoient à propos.

Arsace roi d'Arménie, seul entre tous les alliés, étoit averti d'armer puissamment pour agir suivant les ordres qui lui seroient signifiés. Ce roi tenoit à l'empire & par la protection qu'il en recevoit, & par l'honneur singulier qu'il avoit eu d'épouser Olympias que l'on regardoit comme la veuve de l'empereur Constant, frere de Constance (*a*). Julien

(*a*) Elle étoit fille d'Ablave préfet du prétoire. Constant l'avoit fait élever sous ses

qui

qui le haïssoit, parce qu'il étoit Chrétien, lui écrivit une lettre très-haute & très-dure (*a*), où il traitoit Constance de lâche & d'impie, se relevant lui-même comme un prince chéri des dieux & digne de commander. Il s'é- AN 362.

---

yeux dans le dessein de l'épouser & l'avoit même fiancée. Le bas âge d'Olympias & la mort de Constant empêcherent le mariage. La fierté romaine fut extrêmement choquée de voir Constance la donner à un roi Barbare.

(*a*) Le sçavant Fabricius, tom. VII de sa bibliotheque grecque, page 86, donne une lettre de Julien à Arsace qui paroît d'abord être celle que Sozomene avoit vue : cependant ou ce n'est pas la même, ou du moins elle n'est pas entiere. Constance n'y est point traité d'impie, & Julien n'y blasphême point. Ce qui pourroit la rendre suspecte, c'est que Julien y prédit la perte de Nisibe & les malheurs qui arriverent effectivement au roi d'Arménie, & prétend que les dieux lui ont fait connoître ces événemens. Au reste il ne donne à Arsace que la qualité de *satrape des Arméniens*. Il l'avertit durement que « ce » n'est plus Constance qui regne ; mais Julien, » souverain pontife, césar auguste, fidele ser- » viteur de Mars & de tous les dieux, extermi- » nateur des François & des autres Barbares, » libérateur des Gaules & de l'Italie ».

AN 362. chappoit en cette rencontre : car pour l'ordinaire il affectoit de parler avec décence de son prédécesseur, & de rejetter sur les ministres & les favoris le mal qu'il en vouloit dire. Mais il avoit dessein de mortifier Arsace, en l'outrageant dans la personne de son bienfaicteur. Julien l'insultoit encore sur sa religion, lui déclarant que si les ordres qu'on lui donnoit n'étoient ponctuellement exécutés, le Dieu prétendu qu'il adoroit ne seroit pas capable de le garantir du châtiment.

LIVRE SIXIEME.

AN 363. Amm. XXIII. c. 2. Liban. Or. X, 311. de vitâ. sua 44. Jul. Epist. XXVII.

DÉJA les troupes romaines filoient vers l'Eufrate. Elles passoient ce fleuve, & se dispersoient en différentes places, d'où elles pouvoient se réunir, dès que l'empereur seroit arrivé. Pour lui, gardant un secret impé-

nétrable, il ne laissoit rien transpirer, ni de son plan, ni de sa route, ni de l'ordre de sa marche, ni du jour de son départ. Sur le point de quitter Antioche, Julien nomma au gouvernement de Syrie Alexandre d'Héliopolis, homme étourdi & cruel. *Je sçais bien*, disoit-il, *qu'il ne mérite pas de commander; mais Antioche mérite de lui obeir.* Il partit dès le cinquieme de Mars, reconduit par le sénat & par le peuple, qui le prioient de leur pardonner le passé, lui souhaitant un voyage heureux, & un retour triomphant. Julien leur dit avec aigreur qu'ils ne le reverroient jamais, & que, si Dieu lui conservoit la vie, il iroit passer à Tarse l'hiver suivant. *Je vois*, ajouta-t-il en montrant Libanius, *que son crédit vous rassure. Vous comptez me le députer; mais je vous l'enleverai.* A ces mots ayant embrassé d'un œil sec le sophiste qui fondoit

AN 363.

AN 363. en larmes, Julien prit la route de Litarbe, bourgade du territoire de Calcis, à quatorze ou quinze lieues d'Antioche. Il arriva le lendemain à Bérée, dont il essaya de pervertir le sénat, qui étoit presque tout chrétien : mais son zele & son éloquence y échouerent.

Theodorit. l. III. *c.* 22. *Jul. Epist.* XXVII.

Le chef de cette compagnie dont l'histoire auroit dû conserver le nom, venoit de chasser de chez lui & de déshériter son fils, qui avoit embrassé la religion du souverain. Ce fils étoit allé au devant de Julien lui porter ses plaintes, & Julien lui avoit promis de faire sa paix. L'empereur donna donc un repas à tout ce qu'il y avoit de distingué dans la ville, affectant de placer à ses deux côtés le pere & le fils, sur le lit où il étoit lui-même. Au milieu du festin, il adressa la parole au pere, & lui dit : *Il me paroît injuste de vouloir gêner les consciences. Ne contraignez point votre fils à suivre*

vôtre religion, comme je ne vous force point à ſuivre la mienne. AN 363.
Quoi, ſeigneur, répondit le pere, *vous me parlez en faveur de ce ſcélérat, de cet ennemi de Dieu, qui a préféré le menſonge à la vérité? Mon cher ami*, reprit Julien avec un air de douceur, *laiſſons-là les invectives* : & ſe penchant du côté du fils : *Vous voyez*, lui dit-il, *que je n'y peux rien : mais puiſque vous n'avez plus de pere, je prétends vous en tenir lieu.*

De Bérée l'empereur ſe rendit à Batnes, ſéjour charmant & comparable à Daphné, où il reſpira avec plaiſir l'odeur de l'encens, & trouva grand nombre de victimes préparées. La dévotion des habitans lui parut trop empreſſée & trop bruyante. Il ſentit apparemment qu'il y avoit plus de part que leurs dieux tutelaires Jupiter & Apollon. A Hiéraple, capitale de la province Eufratéſienne, il logea chez un

AN 363. Payen nommé Sopatre, disciple & allié du philosophe Iamblique.

Sopatre avoit montré pour le paganisme un attachement propre à confondre bien des Catholiques sous Constance, & des Chrétiens de toutes les communions sous Julien. Car ayant eu plus d'une fois l'honneur de recevoir dans sa maison Constance & Gallus, il résista toujours aux pressantes sollicitations qu'ils lui faisoient de changer de religion. On ne doit pas s'étonner, si Julien l'aimoit tendrement, sans l'avoir peut-être jamais vu.

Amm. l. XXIII. *c.* 2. 3. XXVI. *c.* 7. *Theodorit. l.* III. *c.* 26. *Sozom. l.* IV. *c.* 1. *Zosim. l.* III. *Liban. Or.* X. 312.

Ce prince passa l'Eufrate proche d'Hiéraple, & parut en Mésopotamie avant que les ennemis le crussent parti d'Antioche. Laissant à gauche la ville d'Edesse, trop chrétienne pour ne lui pas être odieuse, il aima mieux aller à Carres, ville célebre par un temple dédié à la lune, & plus

encore par la défaite de Craſſus. Ce fut dans ce temple, que Julien offrit, à ce qu'on prétend, l'affreux ſacrifice dont j'ai parlé. Selon Ammien, il ſacrifia ſeulement à la maniere du pays. On diſoit que s'étant enfermé dans le temple avec Procope un de ſes parens, il lui avoit donné à la face des autels un habit de pourpre, & l'avoit exhorté à ſe ſaiſir de l'empire, s'il apprenoit la nouvelle de ſa mort. Procope, qui ſous le regne de Valens ſe fit proclamer empereur, & périt miſérablement, inventa peut-être cette particularité, pour ſe donner quelque eſpece de droit à l'empire. AN 363.

Deux grands chemins conduiſoient de Méſopotamie en Perſe, l'un à gauche par l'Adiabene en paſſant le Tigre; l'autre à droite par l'Aſſyrie le long de l'Eufrate. Julien pour ſurprendre les Perſes, avoit fait préparer des étapes ſur

AN 363. les deux routes, quoique son projet fût d'entrer en Assyrie. Mais de peur que la Mésopotamie ne demeurât exposée aux incursions de l'ennemi, il y laissa Procope & Sébastien avec trente mille hommes d'élite. Ces deux généraux avoient ordre de demeurer en deça du Tigre, jusqu'à ce qu'ils pussent se joindre au roi Arsace, pour courir avec lui les frontieres de Médie, y faire le dégât, & venir par cette route trouver l'empereur en Assyrie. Julien après être monté sur une éminence, afin de voir son armée, la plus nombreuse qu'aucun empereur eût conduite contre les Perses (car elle étoit composée de soixante-cinq mille hommes) fit une fausse marche du côté du Tigre, & rabattit vers l'Eufrate. Le lit de ce fleuve étoit couvert, & comme rétréci par la flotte, qui devoit accompagner l'armée jusqu'au cœur de l'Assyrie, & qu'Ammien

ne craint point de comparer à la flotte de Xerxès. On y comptoit plus de mille bâtimens chargés de vivres & de machines pour les sieges, cinquante vaisseaux de guerre, & autant de barques destinées à faire des ponts. Parmi la quantité incroyable de provisions que Julien avoit embarquées, il n'y avoit rien pour le plaisir, ni pour la délicatesse : tout y étoit pour la plus étroite nécessité. Il vit un jour à la suite de l'armée plusieurs chamaux chargés de liqueurs, & de vins exquis. Il défendit aux chameliers de passer outre. *Emportez*, leur dit-il, *ces sources empoisonnées de volupté & de débauche. Un soldat ne doit point boire de vin* (a) *s'il ne l'a pris sur l'ennemi, & je veux moi-même vivre en soldat.*

AN 363.

Au commencement d'Avril Julien entra dans Cercuse ou Cir-

(a) Οἶνον ὃν αὐτοῖς κτᾶται τὸ δόρυ.

AN 363.

Amm. l. XXIII. *c.* 5. *Zosim. l.* III.

cèſe, place forte & réguliere, ſituée dans une preſqu'île que forme la jonction de l'Abore & de l'Eufrate. Il y reçut des lettres de ſon ancien ami Salluſte, préfet du prétoire des Gaules, qui le conjuroit de ne point ſe mettre en campagne, avant qu'on eût appaiſé les dieux, qui ſembloient par divers prodiges ſe déclarer contre la guerre de Perſe. Mais le ſort en étoit jetté. L'empereur paſſa l'Abore avec toute ſon armée ſur un pont de bateaux, qu'il fit rompre incontinent, de peur de laiſſer derriere lui une reſſource à la poltronerie & à la déſertion. Il vit bientôt ſur ſa route le tombeau du jeune Gordien, qui, au retour d'une expédition glorieuſe, avoit perdu l'empire & la vie par la trahiſon de Philippe qui lui ſuccéda. Julien toujours religieux à ſa mode fit des libations & des ſacrifices à ce prince infortuné,

que l'idolâtrie romaine avoit mis au nombre des dieux. AN 363.

Tandis qu'il continuoit sa marche, une troupe de soldats lui présenta un lion d'une grandeur démesurée, qui, s'étant avancé à la rencontre de l'armée, avoit été tué à coups de traits. La confiance & la joie s'emparerent du cœur de Julien : & comme s'il eût vu le roi de Perse étendu mort à ses pieds, il ne douta plus de la victoire. Les haruspices Toscans n'en jugerent pas ainsi. Ils soutinrent, que puisque la guerre étoit offensive, & que le lion étoit venu au devant de l'armée, le présage menaçoit la vie de l'empereur. Mais les philosophes les contredirent avec leur hauteur ordinaire. Ces deux especes de gens, dont Julien ne pouvoit se passer, eurent dès le commencement dès idées toutes différentes sur le succès de la guerre. Chaque jour quelque accident naturel les

An 363. mettoit aux mains. Les haruspices trouvoient par-tout des pronostics & des pronostics fâcheux.

Les philosophes les dépaysoient en se jettant dans la physique. Les premiers alléguoient leurs livres, les regles de leur art & les exemples du passé. Les seconds n'osant attaquer les regles, disputoient sur l'application, opposoient expériences à expériences, & se sauvoient enfin par des explicarions favorables. Julien décidoit en faveur des philosophes, qui flattoient sa passion avec adresse, sans heurter de front sa superstition.

Amm. Zosim. ubi suprà. Les troupes animées par leur propre courage & pleines d'estime pour leur général, n'avoient pas besoin d'être haranguées. Mais Julien ne perdoit non plus l'occasion de haranguer, que de combattre. Ayant donc assemblé toute l'armée au son des clairons & des

trompettes, élevé selon la coutume sur une espece de platteforme de gazon, & entouré des principaux officiers, il commença par attaquer un préjugé ridicule, que répandoient sourdement quelques mal-intentionnés. Ils affectoient de dire, que jamais les armes romaines n'avoient pénétré dans la Perse, & tâchoient ainsi de décourager la multitude, sujette à regarder comme impossible tout ce qui est sans exemple. C'étoit une fausseté si grossiere, que je soupçonnerois presque Julien d'avoir supposé qu'on la débitoit, pour montrer en la réfutant, qu'il sçavoit l'histoire. Après avoir prouvé qu'il ne faisoit que marcher sur les traces de ses plus illustres prédécesseurs, il ajouta: « Ces grands hommes » n'étoient excités que par l'a» mour de la gloire: nous le » sommes encore par le desir de la vengeance. La défaite de nos

AN 363.

» armées, la ruine de nos villes ;
An 363. » la grandeur de nos pertes, tout
» nous la doit inſpirer. L'univers
» a les yeux ſur nous. Répondons
» à ſon attente. Tirons raïſon du
» paſſé, prévenons l'avenir, &
» travaillant au bonheur de la ré-
» publique, aſſurons-nous l'im-
» mortalité. Vous me verrez par-
» tout remplir, avec le ſecours
» de Dieu, les devoirs de géné-
» ral, de ſubalterne, de ſoldat.
» Je crois marcher ſous d'heureux
» auſpices : mais ſi la fortune me
» prépare des revers, je mourrai
» content de m'être dévoué pour
» la patrie, comme les Curtius,
» les Mutius & les Déces. Il faut
» exterminer enfin cette nation
» opiniâtre & dangereuſe, dont les
» épées ſont encore teintes de
» notre ſang. Nos ancêtres ne ſe
» rebutoient jamais. Quand une
» puiſſance leur faiſoit ombrage,
» ils ne ceſſoient de l'attaquer,
» qu'ils ne l'euſſent anéantie. Ils

» employerent à dompter Carthage des ſiecles entiers : & Carthage, quoique vaincue, les alarma juſqu'à ce qu'ils l'euſſent détruite. Numance fut traitée avec la même rigueur. Et pour remonter à des tems plus reculés, que dirai-je de Fidenes & de Véjes? Ces rivales de Rome naiſſante ont été tellement ruinées, qu'on a peine à croire ſur la foi des annales, qu'elles ayent pu s'oppoſer à ſa grandeur. Voilà les exemples que l'étude de l'antiquité me rend familiers. C'eſt à nous de les imiter. Mais je dois vous précautionner contre un écueil, trop ſouvent fatal à nos armées : je veux dire l'amour du pillage. Que chacun marche avec ſa troupe prêt à ſuivre ſon drapeau au premier ſignal du combat. Quiconque oſera s'écarter, on lui coupera les jarrets, & on le laiſſera ſur la place. Je ne crains, à dire vrai, que la

AN 363.

An 363.

» ruse & l'artifice de l'ennemi. Au » reste, quand nous aurons terminé heureusement la guerre, » je n'userai point du privilege » des princes, qui se prétendent » au dessus des loix. Je promets » de rendre compte de ma conduite à qui voudra me le demander. Remplissez-vous donc, s'il » se peut, d'un nouveau courage : » concevez les plus hautes espérances : apprêtez-vous à partager les fatigues & les dangers » avec moi. Sur-tout n'oubliez » jamais que la justice de notre » cause est un grand préjugé pour » la victoire.

Amm. l. XXIII. c. 5. XXVI. c. 1. Zosim. l. III.

A ces mots les soldats élevant leurs boucliers s'écrient, que Julien est invincible, & qu'ils ne connoissent ni fatigues ni dangers sous un empereur, qui donne lui-même l'exemple de ce qu'il commande. Personne ne montroit plus d'ardeur que les Gaulois. Ils se souvenoient de l'avoir vu tailler

en pieces les nations germaniques, ou les forcer à lui demander la paix. Julien confirma ces heureuses dispositions en distribuant à chaque soldat cent trente pieces d'argent ; & le lendemain à la pointe du jour, il fit avancer son armée dans l'Assyrie sur trois colonnes, celle du bagage au milieu. Il avoit détaché quinze cens coureurs sur le front & sur les côtés pour prévenir les surprises, toujours à craindre dans un pays peu connu, & de la part d'un ennemi, dont les stratagêmes avoient souvent triomphé de la valeur des Romains. L'aîle droite commandée par Névitta cotoyoit l'Eufrate, & étoit encore couverte de la flotte qui ne devançoit point l'armée, & malgré les fréquens détours du fleuve ne restoit jamais en arriere. La gauche marchoit serrée dans la plaine avec la cavalerie sous la conduite d'Arinthée & d'Hormisdas. Dagalaï-

AN 363.

AN 363. phe, Victor & Secondin étoient à l'arriere-garde. Pour Julien, il étoit par-tout; au centre de l'armée qu'il commandoit en personne; à la tête des drapeaux; à l'arriere-garde, empêchant de s'écarter les plus licencieux avec un air de bonté & des manieres caressantes: mais prenant lorsqu'il le falloit, un visage sévere & le ton d'autorité. Il alloit suivi d'une troupe armée à la légere reconnoître les endroits couverts, fouiller les vallons & les broussailles, ne s'en rapportant qu'à ses yeux, & risquant trop sa personne: mais admiré & chéri du soldat, qui aime à trouver dans ses généraux l'espece de courage qui lui est propre.

Zosim. l. II. Zonar. Amm. XVI. c. 10. *Passio SS. Bonosi & M. inter Acta sinc.*

Entre les officiers, à qui Julien avoit donné le commandement de ses troupes, le plus remarquable est le comte Hormisdas, frere ainé du roi Sapor. C'est une chose si singuliere de voir servir

dans l'armée romaine celui qui auroit dû remplir le trône de Perse, qu'on me pardonnera de faire en deux mots le récit de ses avantures. Le roi Hormisdas II solemnisant selon la coutume le jour de sa naissance, avoit invité tous les seigneurs. Le prince son fils, pour honorer la fête, apporta quantité de gibier : car il étoit grand chasseur, & le premier homme du monde à manier un javelot. Les seigneurs ne se leverent point à son arrivée. L'histoire n'en dit pas la raison. Mais le jeune prince en fut si irrité, qu'il les menaça du sort de Marsyas. Cette menace étoit trop sçavante pour être entendue d'abord à la cour de Perse. Quelqu'un au fait de la fable grecque leur apprit, qu'Apollon avoit écorché tout vif le satyre Marsyas. Ils dissimulerent pour lors. Mais aussi-tôt que le roi eut les yeux fermés, ils se saisissent d'Horsmisdas, & l'enferment dans

AN 363.

AN 363. une forteresse, les fers aux pieds sous bonne garde. J'ai déjà rapporté comment, & sur quelle assurance, ils couronnerent son frere Sapor qui n'étoit pas encore né.

Après plusieurs années d'une prison très-étroite, la femme d'Hormisdas trouve le secret de lui faire tenir une lime cachée dans un poisson. Il se délivre de ses fers, prend l'habit d'un eunuque, passe au travers de ses gardes que la princesse avoit enivrés, & se sauve à la cour d'Arménie, d'où il se rend auprès de l'empereur Constantin. Ce prince le combla de biens & d'honneurs ; foibles dédommagemens de la perte d'une couronne. Mais sans doute les réflexions qu'Hormisdas avoit faites durant sa captivité, & la religion chrétienne qu'il embrassa depuis, étoufferent dans son cœur l'ambition & la vengeance. On ne voit pas ni qu'il ait sollicité les

Romains de le mettre ſur le trône, ni que ceux-ci dans la guerre qu'ils eurent avec Sapor aient fait valoir comme un prétexte les droits d'Hormiſdas. Sapor lui ayant renvoyé ſa femme avec honneur, il ſe fixa chez les Romains pour toujours, & mérita ſucceſſivement l'eſtime de trois empereurs, Conſtantin, Conſtance & Julien, par ſon courage, ſon eſprit, ſa fidélité, ſa force extraordinaire & ſon adreſſe. Il ſuivit Conſtance dans le voyage de Rome. Cet empereur diſant un jour, qu'il avoit deſſein de faire un cheval ſemblable à celui qu'on voyoit dans la place de Trajan : *Commencez donc* (a), *ſeigneur*, dit Hormiſdas, *par lui bâtir, ſi vous pouvez, une auſſi belle écurie.* Le

AN 363.

(a) *Ante, imperator, ſtabulum tale condi jubeto, ſi vales. Equus quem fabricare diſponis, ita latè ſuccedat, ut iſte quem videmus.* Amm.

AN 363. même empereur, qui n'étoit jamais venu à Rome, ne se lassoit point d'en admirer la magnificence & la beauté. On demanda à Hormisdas ce qu'il pensoit de cette superbe ville. *Je n'y trouve* (a), répondit-il, *qu'une chose qui me plaise : c'est qu'on y meurt comme ailleurs :* réponse bien chagrine ou bien chrétienne. Il vaut mieux croire le dernier. La conversion d'Hormisdas étoit sincere, puisqu'il osa être Chrétien sous un empereur apostat. Il pénétroit dans les prisons (*b*) pour

(a) *Interrogatus, quid de Roma sentiret, id tantùm sibi placuisse aiebat, quod didicisset ibi quoque homines mori.* M. Henri de Valois rapporte sur cet endroit d'Ammien la conjecture qu'il a lue à la marge d'un manuscrit. Suivant cette conjecture, on devroit lire *displicuisse* au lieu de *placuisse*. Il faudroit alors traduire ainsi : « Je n'y trouve qu'une » chose à rédire : c'est qu'on y meurt comme » ailleurs ».

(b) *Hormisda comes qui credidit* * *& ipse ad carcerem suâ presentiâ jussit claustra pate-*

* Il y avoit sans doute dans le grec ὁ πιστεύσας ; ce qui peut marquer une conversion déjà ancienne.

visiter les confesseurs, & se recommandoit à leurs prieres. Tel étoit Hormisdas, qui servit utilement Julien, & l'auroit servi plus utilement, comme je dirai dans la suite, si Julien avoit voulu préférer une paix glorieuse à des conquêtes incertaines. AN 363.

Ce fut sur la parole d'Hormisdas, que les habitans du château d'Anathan situé dans une île de l'Eufrate, ouvrirent leurs portes à l'empereur, qui les traita humainement, & les envoya en Syrie [illegible] leurs familles & leurs effets. Il brûla la place, s'étant fait une loi de ruiner celles dont il devenoit maître, de peur de s'affoiblir en y laissant garnison. Deux autres châteaux situés pareillement au milieu du fleuve, mais plus forts

Amm. XXIV. *c.* 1. 2. *Zosim l.* III. *Liban. Or.* X. 313. *Sozom. l.* VI. *c.* 1.

fieri. Et cùm aperuissent carcerem, & universos salvos vidisset & hilares, & Deo & Christo gratias agentes, ait ad illos Hormisda comes: Rogate Dominum pro me peccatore, ut salvus sim. Passio SS. Bonosi, &c.

An 363. que celui d'Anathan, furent ſommés de ſe rendre. Ceux qui les gardoient promirent de le faire, dès que l'intérieur du royaume ſe ſeroit déclaré pour les Romains, s'engageant du reſte à ſuſpendre tout acte d'hoſtilité. L'empereur aima mieux ſe contenter de cette réponſe que de perdre ſon tems, & de riſquer ſa réputation devant des places, dont la priſe ne décidoit rien. Ce n'étoit que dans les îles qu'il pouvoit trouver de la réſiſtance. Le bruit de ſa marche avoit jetté l'épouvante dans le plat pays. La campagne & les villes étoient abandonnées. Comme il vouloit autant qu'il étoit poſſible, fournir aux frais de la guerre par la guerre même, ſans toucher aux magaſins de la flotte, il ne permit de faire le dégât, qu'après que chaque ſoldat ſe fût pourvu abondamment. Dès qu'il leur eût lâché la bride, ils brûloient les moiſſons, arrachoient

les

les vignes, répandoient les vins, & gâtoient tout ce qu'ils ne pouvoient emporter. Les malheureux Assyriens, réfugiés sur les montagnes éloignées, voyoient leurs campagnes en feu, & la contrée du monde la plus riche & la plus fertile, changée tout-à-coup en un désert affreux, impraticable même aux auteurs du ravage, s'ils avoient besoin d'y repasser. Mais Julien s'imaginoit sans doute, que les facilités pour revenir sur ses pas ne sont bonnes qu'à faire des lâches, que les chemins sont toujours ouverts au vainqueur, & que le vaincu ne mérite pas d'en trouver. Après avoir passé à Baraxmalcha une riviere qui se décharge (*a*) dans l'Eufrate, & brûlé les villes de Diacire & d'Ozogardane, dont les habitans avoient

An 363.

(*a*) *Amne transito* dit Ammien. Dans la premiere édition (pag. 421) j'avois entendu mal à propos par *amne* l'Eufrate même.

AN 363. pris la fuite, excepté quelques femmes que le soldat massacra, l'empereur donna deux jours de repos à son armée.

Zosim. l. III. Amm. XXIV. c. 2. Greg. Naz. Or. IV. 114.

Il y en avoit près de quinze qu'il ravageoit impunément l'Assyrie sans avoir de nouvelles des Perses, sans rencontrer un seul parti. Leur inaction étoit moins une amorce pour l'attirer bien avant, qu'un effet ordinaire de leur mauvaise politique. Ils n'entretenoient point de troupes réglées. Tandis que leur roi convoquoit la noblesse, & que la noblesse mettoit sur pied ses vassaux, il se perdoit un tems considérable, dont un ennemi tant soit peu alerte ne manquoit pas de profiter. Ils n'avoient plus affaire à Constance; dont les allures lentes & timides aboutissoient à venir se montrer après coup sur la frontiere, & voir de loin les villes qu'il avoit laissé prendre. Sapor effrayé de l'activité de Julien, étoit allé

en personne rassembler toutes ses forces. N'ayant point encore d'armée à lui opposer, il n'avoit pu mettre en campagne qu'un corps de cavalerie commandé par le Suréna (on nommoit ainsi le généralissime des troupes persiennes) plutôt pour chicanner Julien & l'inquiéter dans sa marche, que pour tenter rien de décisif. Une nuit l'empereur envoya le prince Hormisdas à la découverte. Le Suréna, qui en eut vent, s'embusqua sur sa route avec le Sarasin Podosaces, chef de la tribu des Assanites, fameux partisan, trop connu des Romains par ses brigandages. Hormisdas & sa troupe donnoient dans l'embuscade sans un petit canal de l'Eufrate qu'il ne put passer à gué, parce que la fonte des neiges d'Arménie avoit enflé la riviere. Les Perses voyant Hormisdas se retirer, le voulurent poursuivre, & furent arrêtés à leur tour. Mais ayant sans

An 363.

AN 363. doute trouvé quelque endroit guéable, ils l'atteignirent sur le matin. Le prince fait volte-face, & les charge vigoureusement. Il en tue quelques-uns, met le reste en fuite, & vient rejoindre le gros de l'armée.

Ammian. Zosim. ibid. Liban. Or. x. 315.

Les Romains encouragés par ce premier exploit, qu'ils regardent comme l'augure & les prémices de la victoire, arrivent au bourg de Macépracta. C'est-là que l'Eufrate se partage en deux grands canaux, dont le plus considérable, qui est son lit naturel, arrose la Babylonie; le second creusé de main d'homme, appellé en syriaque *Naharmalcha*, c'est-à-dire, *fleuve du roi*, communiquoit au Tigre, & conduisoit à Ctésiphon, séjour ordinaire des rois pendant l'hiver. Julien entreprit de passer le second bras. Les Perses faisoient bonne contenance sur l'autre bord, & s'apprêtoient à le charger à coups de frondes

de traits. L'empereur fécond en ressources détache avec quelques troupes le général Victor. Celui-ci dérobe son passage à la faveur de la nuit, fond sur les derrieres de l'ennemi, le met en pieces & le dissipe. L'armée passe sans obstacle sur des bateaux ; & ayant à sa gauche le canal qui mene au Tigre, va camper devant Pirisabore, la plus grande ville & la plus peuplée de l'Assyrie après Ctésiphon. Elle étoit dans une île, & revêtue d'une double enceinte de murailles flanquées de tours. Au dessus s'élevoit la citadelle placée sur le sommet d'une montagne. Ses fortifications de briques cimentées de bitume décrivoient un cercle, hormis à l'endroit que la nature avoit fortifié elle-même par des roches escarpées, dont l'Eufrate baignoit le pied. Julien ayant environné la ville de toute son armée sur trois lignes, on commença

AN 363.

An. 363.

de part & d'autre à tirer. Les assiégés avoient tendu au dessus de leurs parapets des rézeaux tissus de poil de chevre, qui paroient aux fleches & aux pierres, & pouvoient en cas de besoin amortir quelques-uns des traits lancés par les machines. Ils portoient des boucliers d'osier couverts de peaux : & toutes les pieces de leur armure étoient si bien jointes & tellement ajustées sur leurs corps, qu'on les auroit pris pour des hommes de fer. Quelquefois ils demandoient à parler au prince Hormisdas ; mais lorsqu'Hormisdas s'approchoit, ils l'accabloient d'injures, le traitant de déserteur, de banni, de traître à la patrie & d'esclave des Romains.

Idem. ibid.

Julien qui s'étoit inutilement flatté de les réduire par sa seule présence, commanda sur le soir qu'on avançât les machines, & qu'on travaillât à combler les fossés. A la petite pointe du jour les

Perses épouvantés de l'ouvrage des Romains & du succès de leurs batteries (car le bélier avoit déjà fait breche à la tour d'un angle) abandonnerent leur double muraille pour se retirer dans la citadelle. On les y attaque vivement. On fait jouer les catapultes & les balistes. Les assiégés se défendent avec une pareille vigueur. Les fleches & les quartiers de roche pleuvent des remparts. Julien au travers de cette grêle effroyable, couvert des boucliers de sa garde, & suivi des plus déterminés, court à la porte de la citadelle, qui étoit revêtue de fer. Il anime de ses regards & de ses cris ceux qui travaillent à la forcer, & ne quitte ce poste si dangereux, que lorsqu'il se voit prêt d'être accablé. Il revint sans avoir perdu un seul homme, ni reçu la moindre blessure, l'air un peu déconcerté de n'avoir pas réussi : mais il ne devoit se reprocher que sa

AN 363.

AN 363. témérité. L'empereur fait élever aussi-tôt une hélépole. C'étoit la machine la plus formidable & la plus décisive de l'artillerie des anciens. Elle avoit procuré le surnom de Poliorcete, c'est-à-dire de preneur de villes, au roi Demetrius son inventeur. A la vue de cette tour mobile, qui alloit dominer & foudroyer leurs remparts, les assiégés réclamerent sincérement la médiation d'Hormisdas, & la clémence de l'empereur. On leur permit d'aller où ils voudroient avec leurs habits & quelque argent. Le vainqueur trouva dans la place quantité d'armes & de grains. Il la ruina, & fit brûler tout ce qui n'étoit pas à son usage.

Amm. XXIV. *c.* 3. *Liban. Or.* X. *p.* 315. *Zosim. l.* III.

La joie de cette conquête fut troublée le lendemain par un échec que reçurent les coureurs. Le général des Perses les surprit, en tua quelques-uns, parmi lesquels étoit un tribun, & leur

enleva un drapeau. On vint le dire à Julien pendant le repas. Il vole outré de colere vers l'ennemi, le met en déroute & recouvre le drapeau. Il cassa sur le lieu même deux tribuns, qui préférant leur vie à la gloire du nom romain, avoient pris la fuite. Pour les soldats, quoiqu'il fût presque seul (*a*) au milieu de tant de coupables tous les armes à la main, il ordonna qu'on les décimât, & fut obéi. AN 363.

Au reste, la prise de Pirisabore emporté en moins de trois jours eût exigé une harangue, même d'un général moins orateur que Julien. Il monta sur son tribunal pour remercier l'armée, & promit cent pieces d'argent par tête. La somme parut modique. On entendit de tous côtés des murmures & des plaintes séditieuses. « Voilà *Amm. Zosim. ibid.*

(a) Αὐτὸς ἔχων δορυφόρους οὐδὲ τρεῖς. *Ne tres quidem stipatores secum habens.* Liban.

AN 363. » les Perses, dit Julien avec un » air majestueux, mais courroucé, voilà les Perses dans le » sein de l'opulence : c'est à eux » de vous enrichir. La république est abymée, depuis que » d'indignes ministres ont persuadé aux princes d'acheter des » Barbares une paix honteuse, & » la liberté de retourner à leurs » plaisirs. Les finances sont en désordre, les provinces désertes, » & les villes épuisées. Pour moi, » de tous les biens de ma maison » il ne me reste qu'un cœur intrépide. Un empereur (*a*) qui n'es-

(a) *Nec pudebit imperatorem cuncta bona in animi cultu ponentem, profiteri paupertatem honestam. Nam & Fabricii familiari re pauperes rexêre bella gravissima, gloriâ locupletes. Hæc vobis cuncta poterunt abundare, si imperterriti, Deo, meque, quantùm humana ratio patitur, cautè ductante, mitiùs egeritis. Sin resistitis ad seditionum revoluti dedecora pristinarum, pergite. Ut imperatorem decet, ego solus, confecto tantorum munerum cursu, moriar stando, contempturus animam quam mihi febricula eripiet una. Aut certè discedam : nec enim ita vixi, ut non possim aliquandò esse privatus, &c. Amm.*

» time que la vertu, ne rougit
» point d'avouer sa pauvreté. Il
» est beau de ressembler aux Fa-
» brices, & de regarder la gloire
» comme son unique trésor. Ici la
» gloire & les richesses se présen-
» tent à l'envi, pourvu que vous
» abandonnant à la conduite de
» Dieu, & vous fiant à mes
» soins, vous montriez plus de
» douceur & de soumission. Mais
» si livrés à l'esprit de mutinerie,
» vous prétendez me donner la
» loi; allez, renouvellez l'infa-
» mie de vos anciennes séditions.
» Moi seul, après avoir fourni
» une carriere brillante, je mour-
» rai debout en empereur, & plein
» de mépris pour une vie périssa-
» ble qu'un accès de fievre me peut
» ravir. Ou du moins, je vous
» quitterai. Car j'ai vécu de ma-
» niere à pouvoir encore être par-
» ticulier. Nous avons ici, & je
» m'en fais un honneur, plusieurs
» généraux d'un mérite singulier,

AN 363.

AN 363. » profonds dans toutes les parties » de la guerre, capables de commander & de faire obéir ».

Ce discours où régnoit une noble indifférence mêlée de fierté & de modestie, changea les murmures en protestations d'obéissance, & les plaintes en éloges. Les soldats frappoient doucement leurs boucliers de leurs piques en signe d'applaudissement, & tout d'une voix ils élevoient jusqu'au ciel l'autorité de Julien & la noblesse de ses sentimens. En effet, jamais guerrier n'en montra de plus héroïques. On eût dit qu'il ne vivoit, qu'il ne respiroit que pour la patrie & pour la gloire. *Ainsi*, (a) *puissé-je dompter les Perses ; ainsi puissé-je affermir l'empire ébranlé de toutes parts :* c'étoit-là ses sermens ordinaires qui tenoient les soldats en haleine,

(a) *Sic sub jugum mitteret Persas, sic quassatum recrearet orbem romanum.* Amm.

& leur donnoient de l'ardeur. Survenoit-il quelque mécontentement ? ſon éloquence avoit bientôt diſſipé ces nuages paſſagers : & les fautes de cette eſpece ne manquoient pas de tourner à profit, parce que chacun rentrant en ſoi-même s'efforçoit de mieux faire que jamais, afin de les effacer.

AN 363.

L'armée ayant marché l'eſpace de quatre milles, trouva le pays inondé. Les Barbares avoient ouvert les écluſes qui retenoient les eaux de l'Eufrate, & qui ſervoient à les répandre ſelon le beſoin pour arroſer les campagnes. Ils croyoient arrêter les Romains, en leur oppoſant un vaſte marais, d'autant plus dangereux, qu'il étoit coupé par divers canaux. Quelques-uns, ſelon Libanius, parlerent à Julien d'une autre route dans laquelle il n'y avoit pas une goutte d'eau. A quoi ayant répondu qu'il aimoit

Zoſim. l. III. *Amm. ubi ſuprà. Liban.* 316.

An 363. mieux ſe mouiller que de périr par la ſoif, il prit les devans avec quelques troupes & des ouvriers, pour ſonder le terrein & le rendre praticable. Il combloit les foſſés, il élargiſſoit les chemins, il abattoit les palmiers, dont le pays étoit couvert. Avec ces arbres, des outres & des barques de cuir, il établiſſoit grand nombre de ponts, afin que marchant ſur plus de colonnes, ceux qui viendroient les derniers ne trouvaſſent pas le terrein trop enfoncé & trop rompu. Il revint enſuite chercher l'armée, qui malgré ſes précautions eut aſſez de peine à paſſer. Mais l'exemple de l'empereur, qu'on voyoit au milieu de l'eau & de la boue, diminuoit la fatigue & ne permettoit pas de s'en plaindre. Il me ſemble que ſi le général des Perſes avoit attendu les Romains au débouché du marais, il eût pu les empêcher d'en ſortir; mais il ne ſe précautionna point contre

ce qu'il ne jugea pas faiſable. Il en fut de cette entrepriſe comme de bien d'autres : ſon impoſſibilité apparente la fit réuſſir. An 363.

Bientôt après l'empereur alla dans une île reconnoître la ville de Maogamalque. *Amm.* xxiv. *c.* 4. *Zoſim. l.* iii Il étoit à pied ſans autre ſuite que quelques ſoldats armés à la légere. Dix Perſes ſortis de la place par une fauſſe porte, s'étant gliſſés le long des côteaux, aſſaillirent Julien, & ſon eſcorte. Comme il ſe faiſoit remarquer par ſes habits, deux vont ſur lui le ſabre haut, & lui déchargent deux coups qu'il pare à la fois en élevant ſon bouclier : & tout d'un tems avec une préſence d'eſprit admirable il enfonce à l'un ſon épée dans le flanc, tandis que ſa ſuite perce l'autre de mille coups. Il revint au camp chargé de dépouilles, & fut reçu comme en triomphe parmi les acclamations. La ville, très-forte en elle-même, étoit gardée par

AN 363. de braves gens, résolus de la défendre jusqu'au dernier soupir, & de s'enterrer sous ses ruines. Mais comment laisser derriere soi une place de cette importance? Cet inconvénient acheva de déterminer Julien, irrité d'ailleurs du danger qu'il avoit couru. Redoutant avec raison la cavalerie persienne, très-formidable dans un pays ras & découvert, il fit passer l'armée de l'autre côté de l'Eufrate, pour camper en un lieu plus commode & hors d'insulte. Ensuite ayant construit un pont, pour joindre l'île à la terre ferme, il fait investir la ville, combler les fossés, élever des platte-formes, dresser des batteries, creuser des mines. Différens officiers avoient l'intendance de ces travaux. Il se réservoit les attaques, & le soin de défendre les machines contre le feu & les sorties.

Amm. Zosim. ibid. Pendant que l'infanterie étoit employée au siege, la cavalerie

gardoit les avenues, couroit la campagne par pelotons, prenoit des prisonniers, & faisoit subsister l'armée aux dépens de l'ennemi. Tout étoit prêt pour l'attaque & les soldats impatiens demandoient le signal. L'arrivée du général Victor, qui venoit de reconnoître les chemins, & les avoit trouvé libres jusqu'à Ctésiphon, les transporte de joie, & redouble leur impatience. Les Perses revêtus de lames de fer à l'épreuve du trait, se disposent à les recevoir. Les Romains unis & serrés, couverts de leurs boucliers, & formant ce qu'on appelloit la tortue, s'avancent malgré la décharge continuelle des archers & des frondeurs. Mais lorsqu'à l'abri des claies d'osier qu'ils portent devant eux, ils ont gagné le comblement du fossé, & qu'ils commencent à battre la muraille; alors on roule sur eux des masses énormes de pierre, on tire des

AN 363.

AN 363. fleches brûlantes : on jette des moftes de bitumes tout en feu. Ils font contraints de reculer ; mais l'artillerie les foutient & nettoie les remparts en lançant des boulets de pierre, qui emportent trois ou quatre hommes à la fois. Ils regagnent le terrein qu'ils ont perdu. Les affiégés reparoiffent aux défenfes, & chaffent encore les Romains, qui ne ceffent point de retourner à la charge, que la chaleur exceffive ne les force vers midi d'aller chercher du repos. On recommence le lendemain, fans que la victoire fe déclare. Dans un moment où l'attaque & la défenfe étoient rallenties & fembloient prêtes de finir, un bélier nouvellement placé, qu'on effayoit, fait par un coup de hazard fauter la plus haute des tours, qui tombant avec fracas entraîne une partie de la muraille. Ce fut un nouveau fignal. Les Perfes & les Romains

courent à la brêche. On y voit tous les prodiges d'adresse & de valeur, que peuvent produire d'une part le desir & l'espérance de vaincre, & de l'autre le mépris de la vie & l'amour de la liberté. Enfin, après beaucoup de sang répandu, la nuit & la lassitude séparerent les combattans. AN 363.

On étoit venu dire à Julien durant l'action, que ses mineurs avoient poussé leurs galeries souterreines au-delà des remparts, & qu'ils n'attendoient que l'ordre pour se faire jour dans la ville. Il laissa passer la plus grande partie de la nuit, & sur le matin il donna l'assaut, faisant faire en même tems une autre attaque, afin que l'ennemi occupé en deux endroits ne pût entendre le bruit des mineurs, ni s'opposer à leur sortie. Pendant que les Barbares se défendent, qu'ils chantent, selon la coutume, les louanges de leur roi, & bravent l'empereur, en

Idem. ibid. Liban. Or. x. 318.

AN 363. disant qu'il escaladera plutôt le ciel, qu'il ne prendra Maogamalque, les légionaires entrent par l'ouverture de la mine, les surprennent, les massacrent, ou leur font sauter les remparts.

L'armée victorieuse, semblable à un torrent qui vient de rompre ses digues, inonde la place. Tout ce qui se rencontre passe par le tranchant de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. En vain l'empereur crie qu'on épargne le sang; qu'on prenne des prisonniers : on est sourd à sa voix, & insensible à l'intérêt même : on n'écoute que la vengeance & la fureur. Le commandant de la garnison eut le bonheur d'échapper au massacre avec quatre-vingt soldats de sa garde : & ce fut un grand plaisir pour Julien de pouvoir leur sauver la vie. Quand il se vit maître de la place, sa vanité, qui jusqu'alors avoit paru peu satisfaite, jugea que cet

exploit étoit digne d'exercer l'éloquence de Libanius. *Enfin* (a), dit-il avec complaisance, *voilà de l'ouvrage pour le sophiste de Syrie.* Il distribua des couronnes, suivant l'ancien usage, à ceux qui s'étoient distingués, & fit leur éloge en présence de l'armée. Il partagea le butin à proportion du mérite & du travail. Pour lui il se contenta de trois pieces d'or qu'il garda précieusement, & d'un petit muet fort spirituel & très-bien instruit, qui s'exprimoit par signes avec beaucoup de facilité & de grace. On voulut lui présenter des captives d'une beauté rare, comme sont en Perse la plupart des femmes; mais sagement en garde contre une passion, qui a souvent triomphé des con-

AN 363.

(a) Ἐφθέγξατο γοῦν ὅπερ οὐ πρόσθεν, ὡς εἴη τῷ Σύρῳ δέδωκὼς ἀφορμὴν εἰς λόγον, ἐμὲ δὴ λέγων. *Dixit id quod nusquam antea dixerat, se dedisse Syro orationis argumentum, me videlicet intelligens.* Liban.

AN 363. quérans & quelquefois des philosophes, il refusa même de les voir.

Amm. lib. XXVII. *c.* 5. 6. *Greg. Naz. Or.* IV. 115. *Liban. Or.* X. 319. 320. 221. *Zosim. l.* III.

Les Romains continuant leur route à la gauche de l'Eufrate forcerent après quelques pertes un château, au pied duquel Julien, s'exposant à son ordinaire, avoit pensé perdre la vie. Ils étoient désormais peu éloignés de la capitale assise sur le Tigre, & en face du canal de l'Eufrate, que Julien avoit suivi. A l'endroit de la jonction, sur les ruines, ou plutôt auprès des ruines de la fameuse Séleucie (*a*), on trouvoit une ville nommée Coqué. Il n'y avoit que le Tigre, qui la séparât de Ctésiphon. La flotte romaine ne pouvoit tomber dans ce fleuve, qu'elle ne s'engageât

(*a*) Voyez la note de Henri de Valois sur l'endroit d'Ammien, & M. de Tillemont, mémoires pour servir à l'histoire ecclésiast. au sujet de S. Simeon de Perse, tome VII. article 10.

entre les deux villes, & ne perdît toute communication avec l'armée de terre. Julien ne voulant pas s'arrêter à faire le siege de Coqué. Il avoit lu dans les historiens que Trajan & Sévere avoient autrefois tiré un canal au dessus de la ville de Séleucie. Il n'en restoit aucun vestige : tant les Perses avoient eu soin de le combler. Julien, à force de confronter la tradition du pays avec ses lectures, le découvrit enfin, & ayant creusé de nouveau cet ancien lit, qui avoit trente stades de longueur, il y fit entrer l'Eufrate. Le bras qui passoit à Séleucie fut mis à sec, & la flotte descendit heureusement dans le Tigre. C'étoit peu d'être arrivé jusqu'à ce fleuve, il le falloit traverser. La hauteur des rives, & la multitude ennemie qui les bordoit, rendoient le passage si difficile, qu'il sembloit absurde de le tenter. Julien accoutumé à montrer

AN 363.

An 363. une contenance ferme dans les ſituations épineuſes, affectoit une tranquillité parfaite. Il amuſoit & ſon armée & l'ennemi par des jeux militaires & des courſes de chevaux ; voulant tromper l'un & l'autre à la fois, & méditant une des manœuvres les plus hardies de l'antiquité. Il avoit ordonné qu'on déchargeât pluſieurs vaiſſeaux, ſous prétexte de viſiter les magaſins ; mais dans le vrai pour faire un embarquement ſubit, ſans donner le tems de la réflexion.

Un ſoir, après ſouper il tient conſeil de guerre, & déclare qu'il veut forcer le paſſage cette nuit-là même. Les officiers, allarmés de la propoſition, n'omettent rien pour le diſſuader. *Que gagnerons-nous à différer*, leur dit Julien ? *Ces bords qui vous effrayent ne baiſſeront pas, & le nombre des Barbares groſſira toujours. Il y a des coups à eſſuyer ; mais*

mais je réponds du succès. Il fait embarquer précipitamment autant de troupes que la flotte en peut contenir. Cinq bâtimens ont ordre de partir les premiers. On les perd bientôt de vue. Mais lorsqu'ils approchent du bord, ils sont accueillis d'une grêle de traits enflammés, qui les mettent en feu. La flamme, qu'on voit s'élever, jette la consternation dans l'armée romaine, quoique l'éloignement & la nuit ne permettent pas de bien démêler les objets. *Ils sont arrivés à bon port*, s'écria Julien d'un ton d'assurance qui le fit croire. *Ce feu est un signal concerté entr'eux & moi. Il s'agit de les soutenir.* Aussi-tôt la flotte force de rames, & vogue avec une vîtesse incroyable. Les Romains surviennent à tems pour sauver leurs camarades & éteindre le feu. Trop engagés pour reculer, ils affrontent les pierres & les traits de toute espece, que l'ennemi

AN 363.

AN 363. lance d'en haut. Après une attaque opiniâtre, ils viennent enfin à bout de gagner les bords & de s'y former. Les Barbares chassés de leur poste, vont se ranger en bataille à quelque distance. Julien marche à eux, les défait, & les mene battant jusqu'aux portes de Ctésiphon. Ils perdirent environ deux mille cinq cens hommes, ou même six mille, selon Libanius, & les Romains seulement soixante-dix ou soixante quinze.

Amm. XXIV. c. 6.

En action de graces de la victoire, l'empereur voulut offrir à Mars vengeur un sacrifice de dix taureaux. Mais neuf de ces victimes tomberent d'elles-mêmes, avant que d'arriver aux autels. La dixieme rompit ses liens, & s'échappa. Elle fut ramenée avec peine & l'on ne vit dans ses entrailles que des signes menaçans Julien jetta un grand cri : & en effet comme c'étoit un des travers du paganisme de passer quelque-

fois de la superstition la plus basse à l'impiété la plus audacieuse, ce prince, qui rassembloit tous les ridicules de sa religion, s'emporta furieusement contre Mars (*a*), & protesta devant Jupiter, qu'il ne sacrifieroit jamais à cette ingrate divinité. AN 363.

Ainsi résolu d'achever sa conquête en dépit du dieu de la guerre, il délibéra s'il formeroit le siege de Ctésiphon. La ville passoit pour imprenable, & attendoit de jour en jour le roi Sapor avec toutes les forces de son royaume. D'ailleurs on ne voyoit paroître ni le roi d'Arménie, ni les deux généraux, à qui Julien avoit donné rendez-vous en Assyrie. Arsace occupé de ses propres intérêts, & mécontent de Julien, n'avoit pas voulu s'éloigner de

Idem. ibid. c. 7. Liban. Or. x. 301.

(a) *Quibus visis exclamavit indignatus acriter Julianus, Jovemque testatus est, nulla Marti jam sacra facturum : nec resecravit, celeri morte præventus.* Amm.

AN 363. ſes frontieres. Pour Sébaſtien & Procope, la méſintelligence, preſque inévitable entre des chefs indépendans l'un de l'autre, les avoit retenus dans la Méſopotamie. Julien ſe ſentoit trop foible pour rien tenter ſur Ctéſiphon : & craignant d'être enfermé entre cette capitale & l'armée ennemie, il ſe contenta de faire le dégât dans les contrées voiſines. Il défia les Ctéſiphontins au combat. Mais il eut beau les traiter de poltrons, pour les attirer en raſe campagne : ils lui répondirent toujours à l'abri de leurs murailles, que s'il avoit envie de ſe battre, il pouvoit aller chercher le grand roi.

Liban. Or. x. 322. 301. Amm. ubi ſuprà.

Ce monarque n'avoit guere plus d'envie de ſe meſurer avec Julien que les habitans de Ctéſiphon. Il le redoutoit au point de vouloir céder une partie de ſon royaume, pour ſauver l'autre. Un envoyé de Sapor vint trouver Hormiſdas, lui embraſſa les

genoux, & le conjura de la maniere la plus touchante d'avoir pitié du roi ſon frere, de lui ſervir de médiateur, & de négocier un traité de paix à quelque prix que ce fût. Hormiſdas courut vers l'empereur, croyant lui porter une agréable nouvelle; mais Julien étoit décidé, & vouloit jouer le rôle d'Alexandre juſqu'au bout. Il refuſa d'écouter aucune propoſition. Néanmoins comme il appréhenda, que, ſi ce refus venoit à tranſpirer, l'armée ne ſe refroidît pour une guerre, qu'elle ſçauroit n'avoir plus d'autre cauſe que l'ambition du ſouverain; il demanda le ſecret à Hormiſdas, & le pria de congédier à petit bruit l'envoyé de Sapor, en le faiſant paſſer pour un ami, qui lui étoit venu rendre viſite. Dans l'impuiſſance de réduire Ctéſiphon (*a*),

AN 363.

(*a*) Il y a ici une lacune dans Ammien, dont le texte eût bien éclairci cet endroit

l'empereur prit le parti de remonter le Tigre, & d'aller à la rencontre du ſecours qu'il attendoit, & dont l'arrivée l'eût mis en état de tout entreprendre. C'étoit auſſi un objet digne de ſa curioſité de voir les plaines d'Arbelles, où le vainqueur de Darius avoit porté le dernier coup à la premiere monarchie des Perſes. Que n'eût pas donné Julien, pour combattre Sapor au même endroit, & pour mêler ſes trophées à ceux du héros avec lequel ſes flatteurs vouloient le confondre ! Mais le Tigre étoit ſi rapide, qu'il falloit employer plus de la moitié des troupes à tirer la flotte : encore n'avançoit-elle qu'avec une extrême lenteur. L'armée de Méſopotamie n'arrivant point, cette route longue & pénible n'abou-

AN 363.

important de la vie de Julien. J'ai concilié comme j'ai pu ce que j'ai trouvé dans les autres auteurs.

tissoit qu'à regagner les frontieres de l'empire, sans avoir acquis un pouce de terre. Rien n'étoit moins du goût de Julien. Il exhaloit inutilement sa colere contre ceux qui lui manquoient au besoin, & ne comptoit plus que sur soi-même. Mais à quoi se déterminer? AN 363.

Tandis qu'il est dans l'irrésolution, un Perse d'une naissance distinguée, ayant formé le dessein de périr, s'il le falloit, pour le salut de sa patrie, se vient livrer entre ses mains. C'étoit un vieillard adroit & délié, qui amenoit avec lui d'autres transfuges, propres à faire les rôles subalternes dans la fourberie qu'il méditoit (*a*). Il feignoit d'être tombé

Greg. Naz. Or. IV. 115. Sozom. l. VI. c. 1. Philostorg. l. VII. c. 15.

(*a*) On a sujet d'être surpris que ni Libanius ni Zosime ne fassent mention de ce transfuge. Ammien-Marcellin en avoit certainement parlé dans l'endroit que nous n'avons plus. On en verra la preuve ci-dessous. Aurelius-Victor & Rufus-Festus en parlent formellement dans leurs abrégés de l'histoire

AN 363. dans la disgrace de son roi, & de chercher un asyle chez les Romains. Après s'être insinué dans l'esprit de Julien par le récit pathétique de ses malheurs prétendus, & par des protestations d'un zele sincere pour l'empereur, aussi-bien que d'une haine irréconciliable contre Sapor, il déclara qu'il s'étoit adressé aux Romains avec d'autant plus de confiance, qu'il pouvoit les rendre maîtres de la Perse, s'ils vouloient suivre ses conseils. « Seigneur, dit-» il, (*a*) vous avez mis le royau-» me à deux doigts de sa ruine.

romaine. Il est plus que vraisemblable que Libanius & Zosime ont voulu tirer le rideau sur un événement qui ne fait pas honneur à Julien; ils auroient rougi d'avouer que leur héros avoit donné tête baissée dans un piege assez grossiérement tendu.

(*a*) Une partie de cette harangue est traduite de S. Gregoire de Nazianze. J'ai cru pouvoir sans scrupule mettre dans la bouche du fourbe les autres raisons, qui selon Libanius déterminerent Julien à brûler sa flotte.

AN 363.

» Vos exploits ont répandu dans » les esprits cet effroi & cet abat» tement, qui présagent la chûte » des empires. Le monarque est » dans la consternation. Non qu'il » ait rien à craindre, tandis qu'es» clave de votre flotte, vous » vous bornerez à cotoyer les » rivieres. Il aura soin de les évi» ter. Mais il n'ignore pas qu'un » conquérant tel que vous sçaura » bien se dégager de ces entraves, » qui vous empêchent de donner » l'essor à votre valeur. Que fai» tes-vous en effet de cet attirail » incommode, & de ces maga» sins superflus, qui amollissent » les courages? Des guerriers ne » doivent s'attendre qu'à eux-mê» mes, & à leur épée. A la vue » de ces vaisseaux, refuge de la » nonchalance & de l'oisiveté, le » soldat s'écoute, & réalise la » plus légere indisposition. De» puis qu'une moitié de votre » armée s'épuise à traîner l'autre,

» & à lutter contre le Tigre, vous
An 363. » auriez joint l'ennemi ; Sapor » ſeroit détrôné. Je ſçai les chemins mieux que perſonne. Je » vous ſervirai de guide. Nous » avons beſoin de porter des vivres pour quatre jours, parce » qu'il faut paſſer un déſert. Hâtez-vous, ſeigneur : la victoire » eſt infaillible. Ma tête répond » de la vérité de mes paroles : & » je n'attends de récompenſe de » mon zele, que quand je l'aurai » prouvé ».

Idem. ibid. Amm. ubi ſuprà. Liban. Or. x. ubi ſuprà. Zoſim. l. III. Tels furent les diſcours de cet homme artificieux, & Julien eut la légereté de les croire. Un extrême embarras diſpoſe à ſaiſir le premier expédient qui ſe préſente. Celui-ci étoit brillant, hardi, ſingulier. Il donnoit à Julien vingt-mille ſoldats de plus : car ce nombre avoit toujours été employé à la flotte. Ce nouveau renfort le dédommageoit en quelque façon de l'abſence de ſes géné-

raux. Déjà ſon imagination parcourt toutes les provinces de Perſe, & pénetre juſqu'aux Indes. Dans cette ivreſſe fatale, il ne ſe ſouvint plus, lui qui avoit tant lu Hérodote & Plutarque, ni de la fameuſe tromperie de Zopyre, ni de celle des transfuges qui firent périr Craſſus. Hormiſdas repréſenta, qu'il ne falloit pas aiſément prendre confiance dans les gens de ſa nation : qu'un Perſe étoit capable de tout, & croyoit tout légitime pour ſauver ſa patrie & ſon roi. Mais on ne l'écouta point. Julien ordonne de prendre des vivres, non pour quatre jours, mais pour vingt, & fait mettre le feu à la flotte. L'exécution de cet ordre excite un murmure général. On ſe demande l'un à l'autre, ſi l'empereur eſt d'intelligence avec les Perſes. Lui-même entr'ouvre les yeux. Il commande qu'on éteigne le feu, & qu'on applique les transfuges à la queſ- AN 363.

An 363.

tion. Le principal acteur avoit disparu. Les autres avouerent (*a*) un complot formé pour perdre les Romains. Quant à la flotte, on n'en put rien conserver, sinon une douzaine de barques qu'on avoit séparées d'abord, & qu'on devoit transporter sur des chariots pour s'en servir au besoin.

Julien soutint avec une fermeté inébranlable ce malheur si accablant, & si humiliant pour son amour propre. Comme il avoit pris beaucoup plus de provisions que le perfide vieillard n'avoit conseillé, il ne désespéra pas sans doute de joindre Sapor, & de se rendre maître de son royaume par le gain d'une bataille, avant qu'elles fussent consumées. Ce fut à ce dessein qu'il quitta le Tigre (*b*)

(a) *Tortique perfugæ aperté faterentur se fefellisse*. Amm. Preuve qu'il avoit parlé de la tromperie dans l'endroit que nous n'avons plus.

(*b*) Il n'a plus été possible de marquer sur la carte la route de Julien depuis qu'il eut

faisant grande diligence au travers d'un pays riche & fertile. Mais les Perses mirent le feu aux fourages & aux bleds, qui étoient déjà mûrs. L'embrasement des campagnes arrêta les Romains durant quelques jours. Il étoit difficile d'avancer, dangereux de reculer, impossible de trouver des vivres. Ceux qu'on avoit portés diminuoient à chaque instant. On ne pouvoit faire un pas sans être insulté. L'armée tomboit dans le découragement. Julien cachoit une inquiétude mortelle sous un air de sécurité.

An 363.

Pour relever un peu les courages & inspirer le mépris de l'en-

Amm. XXIV c. 8. XXIII c. 6, XXV, c. 2

quitté le Tigre. Ammien ne marque pas assez en détail quel chemin il prit. *Classe cùm non opporteret abolitâ*, dit cet auteur, *Julianus consociato fretus exercitu, cùm armatorum nulli per diversa distringerentur, numero potior, ad interiora tendebat, alimenta affatim opulentis suggerentibus locis. Quo cognito, hostes ut inediâ nos cruciarent, &c.*

nemi, il donna les prisonniers en spectacle. Les Perses en général avoient la taille menue, le corps décharné, le regard de travers, le teint noirâtre ou pâle & livide. Ceux-ci étoient de vrais squélettes (*a*), préparés peut-être à cette cérémonie par une abstinence forcée. *Voilà*, dit l'empereur en les montrant (*b*), *l'espece d'animaux auxquels nos guerriers font l'honneur de les prendre pour des hommes. Ce sont des misérables, qui dès que nous marchons à eux, jettent leurs armes pour se sauver à toutes jambes.* Mais ni la mauvaise mine des Perses, ni même leur lâcheté, quand elle

AN 363.

Greg. Naz. Or. IV. 116.

(a) *Graciles penè sunt omnes, subnigri, vel livido colore pallentes, caprinis oculis torvi, &c. Captivos graciles suapte naturâ, ut penè sunt Persæ & macie jam confectos.* Amm.

(b) *En quos martia ista pectora viros existimant, deformes illuvie capellas & tætras; atque, ut crebri docuerunt eventus, antequam manus conferant, abjectis armis vertentes semet in fugam.* Amm.

n'auroit pas été exagérée, ne rassuroit point contre les horreurs de la famine, dont les Romains se voyoient menacés. Les prisonniers retirés, on délibéra sur le parti qu'il falloit prendre. La multitude crioit étourdiment qu'il n'y avoit qu'à retourner par où l'on étoit venu. Mais Julien s'y opposoit de toute sa force, & les plus sensés faisoient observer que quand même on viendroit à bout de passer le Tigre, l'armée ne pourroit jamais subsister dans un pays saccagé, brûlé, à demi-inondé par la crue des rivieres & le débordement des torrens, sans parler des moucherons ni des autres insectes que la chaleur fait éclore dans ces contrées marécageuses. Leur piquure est insupportable, & leur nombre si prodigieux que l'air en paroît obscurci. Il étoit plus aisé de décider quelle route il ne falloit pas tenir, que d'en trouver une assez sûre AN 363.

pour réunir les ſuffrages. On con-
An 363. ſultoit les dieux au défaut de la prudence humaine ; & les dieux ſembloient condamner tout ce qu'on leur propoſoit. Enfin, après bien des délibérations & des ſacrifices, il fut arrêté qu'on s'efforceroit de gagner la Corduène, petite province dépendante des Romains au midi de l'Arménie.

On étoit à peine en marche de ce côté-là, que les troupes du roi commencerent à paroître. Leur préſence, loin d'abattre l'armée romaine ne fit que la ranimer. Si les Barbares la harceloient par de vives eſcarmouches, cette audace leur coûtoit cher. En toute rencontre les Romains avoient le deſſus. Le vingt-deuxieme de Juin, les Perſes, las de ſe faire battre en détail, attendirent Julien dans un lieu nommé Marange. Leur armée innombrable étoit commandée par les deux fils du roi & pluſieurs

ſeigneurs. Julien rangea la ſienne en forme de croiſſant ; & de peur que la décharge de leurs archers ne mît en déſordre ſes deux aîles ſur qui devoit rouler toute la bataille, dès qu'il fut à la portée du trait, il fit avancer bruſquement, & charger le front de l'armée ennemie. Les Perſes ſoutinrent quelque tems le choc de l'infanterie romaine : mais peu accoutumés à combattre de pied ferme, ils prirent enfin la fuite. De leur côté la perte fut conſidérable ; & très-légere de celui des Romains. Malheureuſement Julien avoit dans ſon camp un ennemi plus redoutable que les Perſes. AN 363.

La famine commençoit à devenir inſupportable ; enſorte qu'on étoit obligé de diſtribuer les vivres que les tribuns & les comtes avoient fait porter pour eux. L'empereur donnoit l'exemple. Pendant qu'on lui apprêtoit pour Amm. xxv. c. 11.

AN 363.

son souper un peu de bouillie (*a*) dont un simple soldat n'auroit pas voulu; sensible à la misere d'autrui, & s'oubliant lui-même, il répandoit dans les tentes, où la disette se faisoit le plus sentir, les provisions qui étoient destinées pour sa bouche. La nuit du vingt-cinq au vingt-six de Juin, après quelques momens d'un sommeil léger & inquiet, il s'éveilla selon la coutume pour composer: car même dans ces conjonctures fâcheuses, il étoit encore auteur. Tandis qu'il méditoit profondément sur quelque idée abstraite de philosophie (*b*), dit Ammien-

(a) *Portio pultis exigua etiam munifici fastidienda gregario.* Amm.

(b) *Cùm somno, ut solebat, depulso ad æmulationem Cæsaris Julii quædam sub pellibus scribens, obscuro noctis, altitudine sensûs cujusdam philosophi teneretur, vidit squalidiùs, ut confessus est proximis, speciem illam genii publici, quam cùm ad augustum surgeret fulmen conspexit in Gallis, velatâ cum capite cornucopiâ per aulæa tristiùs discedentem.* Amm.

Marcellin, le génie de l'empire qu'il avoit déjà vu à Paris, avant que d'être proclamé auguste, se montra à lui une seconde fois, mais pâle & défiguré, comme Julien l'avoua lui-même à ses amis. Ce fantôme parut sortir de la tente avec un air triste, couvrant d'un voile sa tête & sa corne d'abondance. L'empereur est effrayé un instant; mais il se rassure: il quitte son lit qui étoit par terre, & offre des sacrifices aux dieux pour détourner leur courroux. En même tems il apperçut une de ces exhalaisons enflammées, que le vulgaire prend pour des étoiles qui tombent. Celle-ci étoit très-brillante: elle parcourut, avant que de s'évanouir, une partie de l'horison. Julien en fut beaucoup plus frappé que de l'apparition du génie. C'est apparemment qu'il étoit plus sûr d'être tout-à-fait éveillé. Il frémit à l'aspect de ce phénomene: il tremble

AN 363.

AN 363. que ce ne ſoit Mars lui-même qui ſe montre ſous cette forme menaçante. Sur le champ, & avant l'aurore, il appelle les haruſpices Toſcans. Ceux-ci lui font voir dans leurs livres, au titre *des choſes divines*, la déciſion de Tarquitius : qu'on ne devoit ni combattre, ni rien entreprendre, lorſqu'on avoit vu un brandon céleſte. Julien ne voulut ſe rendre ni à cette autorité, ni à la priere qu'ils lui faiſoient, de différer ſon départ de quelques heures. Il leva le camp dès qu'il fut jour. La faim l'emporta ſans doute ſur la ſuperſtition.

Amm. l. XXV. c. 3. Les Perſes avoient ſi bien éprouvé à leurs dépens, que la partie n'étoit pas égale entre leur cavalerie & l'infanterie des Romains, qu'ils n'oſoient plus ni les attendre ni les attaquer de pied ferme. Réduits à ruſer & à dreſſer des embuſcades, ils ſuivoient & cotoyoient l'armée, ſe tenant

hors de vue, & l'épiant du haut des collines. Les Romains marchoient par colonnes, peu ſerrés, parce que le terrein ne permettoit pas de ſe ſerrer davantage; mais les flancs bien couverts. L'empereur avoit pris les devans pour reconnoître le pays. Il étoit ſans armes, ſoit à cauſe de la chaleur, ſoit par une confiance préſomptueuſe, ou par une folle oſtentation de courage. Tout-à-coup on vient lui dire que ſon arriere-garde eſt attaquée. Il y court prenant à la hâte un bouclier; mais il oublie ſa cuiraſſe. Auſſi-tôt un nouvel avis le rappelle à l'avant-garde. D'un autre côté, un gros de cavalerie perſienne avec quelques éléphans tombe ſur l'aîle gauche, & la fait plier. Tandis que Julien donne ordre à tout, & qu'il vole de toutes parts, ſon infanterie légere, qui s'avance pour ſoutenir l'aîle gauche, force les Perſes de tourner le dos. L'em

AN 363.

AN 363. pereur les voyant fuir ſe livre à ſon ardeur avec auſſi peu de précaution que s'il étoit invulnérable. Des mains & de la voix il anime les ſiens à la pourſuite. On lui crie de ſe retirer. Dans ce moment un dard pouſſé par un cavalier lui effleure le bras, & perçant les côtes lui entre dans le foie. Il veut arracher le dard; mais il ſe coupe les doigts, & ſe laiſſe tomber de cheval. On vient à ſon ſecours. On l'emporte ſur un bouclier. Les médecins, & en particulier ſon ami le fidele Oribaſe, emploient les reſſources de leur art. Dès qu'on eut mis l'appareil, ſe ſentant un peu ſoulagé, il demandoit ſon cheval & ſes armes (a) pour retourner à l'ennemi : mais ſa foibleſſe, & le ſang qu'il perdoit, l'obligerent de s'arrêter.

(a) *Magno ſpiritu contra exitium certans arma poſcebat & equum, ut reviſo prælio ſuorum fiduciam repararet.* Amm.

Ni sa blessure ni sa retraite n'avoient rallenti le courage de ses soldats. Au contraire, quoique la poussiere les aveuglât, & que la chaleur fût insupportable, on ne peut exprimer la fureur avec laquelle ils couroient à la vengeance comme des forcenés, sans ménagement, sans autre regle que la douleur & le désespoir. Les Perses de leur côté faisoient de continuelles décharges, précédés de leurs éléphans, qui épouvantoient les chevaux & les hommes. On entendoit au loin le bruit du fer, le choc & les cris des combattans, le souffle des chevaux, les gémissemens des blessés. L'acharnement étoit tel de part & d'autre, qu'on ne cessa de se battre, que lorsque la nuit empêcha de se voir. Il resta sur la place un très-grand nombre de Perses, entre lesquels on compta cinquante satrapes ou seigneurs, avec les deux chefs principaux, AN 363.

AN 363. Méréna & Nohodare : avantage bien approchant d'une victoire complette, & peut-être décisif, si Julien eût assez vécu pour en profiter.

Amm. ibid. Liban. Or. x. 323. Ce prince n'avoit pas d'abord regardé sa plaie comme mortelle. Un oracle lui avoit autrefois prédit qu'il finiroit ses jours en Phrygie : ce que Julien entendoit de la province de l'Asie mineure qui portoit ce nom. Mais ayant demandé le nom du lieu où il étoit, dès qu'il sçut qu'on l'appelloit (*a*) Phrygie, il se crut frappé à mort. Ceux qui avoient coutume de l'approcher s'étoient assemblés autour de lui dans sa tente, la tristesse dans le cœur & sur le visage. Tout versoit des larmes jusqu'aux philosophes. Julien étendu sur une natte couverte d'une peau

(*a*) Philostorge appelle Rhadie le lieu où mourut Julien. Il y a peut-être faute dans le grec de Philostorge.

de

de lion (c'étoit son lit ordinaire) montroit seul de la fermeté. « Chers compagnons, leur » dit-il (*a*), la nature me redemande ce qu'elle m'a prêté. Je » le lui rends avec la joie d'un » débiteur qui s'acquitte, & non » point avec la douleur ni les regrets que la plupart des hommes croient inséparables de » l'état où je suis. La philosophie » m'a convaincu que l'ame n'est » vraiment heureuse, que lorsqu'elle est affranchie des liens » du corps, & qu'on doit plutôt » se réjouir que s'affliger, lorsque AN 363.

(*a*) Il est certain que Julien harangua longuement avant sa mort : *cunctantem animam multa suos adlocutus effudit*. Ce sont les termes de Rufus-Festus. Dans l'état où il étoit, les efforts qu'il fit lui abrégerent sans doute la vie de quelques heures. Un homme aussi vain que lui, résolu de représenter jusqu'au dernier soupir, persuadé qu'il mourroit de mort violente, & faisant tout ce qu'il falloit pour remplir sa destinée, est légitimement suspect d'avoir préparé de longue main sa harangue.

AN 363. » la plus noble partie de nous-» mêmes se dégage de celle qui » la dégrade & l'avilit. Je fais » aussi réflexion, que les dieux » ont souvent envoyé la mort aux » gens de bien, comme la plus » grande récompense dont ils puss-» sent couronner leur vertu. Je la » reçois à titre de grace. Ils veulent » m'épargner des difficultés qui » m'auroient fait succomber sans » doute, ou commettre quelque » action indigne de moi. Je meurs » sans remords (*a*), parce que » j'ai vécu sans crime, soit dans » le tems de ma disgrace, lors-» qu'on m'éloignoit de la cour, » & que l'on me confinoit dans » des retraites obscures & écar-» tées, soit depuis que j'ai été » élevé au pouvoir suprême. J'ai » respecté la puissance dont j'étois » revêtu, comme une émanation

(a) *Nec me gestorum pœnitet aut gravis flagitii recordatio stringit.*

» de la puissance divine. Je crois » l'avoir conservée pure & sans » tache, en gouvernant avec dou- » ceur les peuples confiés à mes » soins, & ne déclarant ni ne » soutenant la guerre, que pour » de bonnes raisons. Si je n'ai pas » réussi, c'est que le succès ne » dépend en dernier ressort que » du bon plaisir des dieux. Per- » suadé que le bonheur des sujets » est la fin unique de tout gou- » vernement équitable, j'ai dé- » testé le pouvoir arbitraire, » source fatale de la corruption » des mœurs & de la ruine des » états. J'ai toujours eu des vues » pacifiques (*a*); vous le savez: » mais aussi-tôt que la patrie m'a » fait entendre sa voix, & m'a » commandé de courir aux dan- » gers, j'ai obéi avec la soumis-

AN 363.

(a) *Ad tranquilliora semper, ut nostis, pro-pensior fui.* On peut juger par ce trait de la sincérité de Julien.

An 363.

» ſion d'un fils aux ordres abſolus » d'une mere. J'ai conſidéré le » péril d'un œil fixe ; je l'ai af- » fronté avec plaiſir. Je ne vous » diſſimulerai point qu'on m'avoit » prédit il y a long-tems que je » mourrois d'une mort violente. » Ainſi je remercie le Dieu éter- » nel (*a*), de n'avoir pas permis » que je périſſe, ni par une conſ- » piration, ni par les douleurs » d'une longue maladie, ni par la » cruauté d'un tyran. J'adore ſa » bonté ſur moi de ce qu'il m'en- » leve du monde par un glorieux » trépas au milieu d'une courſe » glorieuſe ; puiſqu'à juger ſaine- » ment des choſes, c'eſt une lâ- » cheté égale de ſouhaiter la mort,

(a) *Sempiternum veneror numen quòd non clandeſtinis inſidiis, nec longâ morborum aſperitate vel damnatorum fine decedo, ſed in medio curſu florentium gloriarum hunc merui clarum è mundo digreſſum. Æquo enim judicio juxtà timidus eſt ignavus, qui, cùm non opportet, mori deſiderat ; & qui refugiat, cùm ſit opportunum,*

An 363.

» lorsqu'il seroit à propos de vi-
» vre, & de regretter la vie lors-
» qu'il est tems de mourir. Mes
» forces m'abandonnent : je ne
» puis plus vous parler. Quant à
» l'élection d'un empereur, je n'ai
» garde de prévenir votre choix.
» Le mien pourroit mal tomber,
» & perdroit peut-être, si on ne
» le suivoit pas, celui que j'aurois
» désigné. Mais en bon citoyen,
» je souhaite d'être remplacé par
» un digne successeur (*a*) ».

Ayant parlé de la sorte avec beaucoup de tranquillité, il ordonna que son corps fût porté à Tarse en Cilicie, & distribua ce qui lui appartenoit en propre à ses plus intimes amis. Anatolius, maître des offices, étoit de ce nombre. Il ne le vit point, & le demanda. Le préfet Salluste répondit qu'Anatolius étoit heu-

Amm. ibid. [illegible] cont. Cent. Liban. ibid.

(a) *Ut alumnus autem reipublicæ frugi, opto bonum post me reperiri rectorem.*

AN 363. reux. Julien comprit qu'il avoit été tué, & s'attendrit vivement sur la mort de son ami, lui qui paroissoit insensible à la sienne propre, & trouvoit mauvais qu'on s'en affligeât. En effet, voyant ceux qui l'environnoient dans la désolation, & dans les pleurs, il les reprenoit d'un ton d'autorité, principalement les philosophes. *Quelle bassesse* (a), disoit-il, *de pleurer un prince qui va être réuni au ciel & aux astres!* Chacun se faisant violence pour retenir ses sanglots, il s'engagea dans une dispute assez épineuse (*b*) sur l'excellence de l'ame avec Priscus & Maxime. Sa plaie se r'ouvrit, & sa respiration s'em-

(a) *Humile esse cælo sideribusque consiliatum lugeri principem dicens.*

(b) *Ipse cum Maximo & Prisco philosophis super animorum sublimitate perplexiùs disputans, hiante latius suffossi lateris vulnere, & spiritum tumore cohibente venarum, epotâ gelidâ aquâ quam petiit, medio noctis hrrore, vitâ faciliùs est absolutus.* Amm.

barrassa. Il demanda de l'eau fraîche ; & dès qu'il l'eut bue, il expira sans effort un peu avant le milieu de la nuit, qui précédoit le vingt-sept de Juin 363. Ainsi mourut ce malheureux prince, s'enveloppant de ses fausses vertus, après avoir fait lui-même son oraison funebre. Julien étoit âgé de trente-un ans, huit mois & vingt-jours. Il avoit régné un peu plus de sept ans & demi, à compter du jour qu'il fut déclaré césar ; environ trois ans depuis qu'il avoit pris le titre d'auguste, & seulement un an, huit mois & vingt-trois jours depuis qu'il étoit paisible possesseur de l'empire. La maison de Constance-Chlore finit avec lui.

AN. 363.

Sa mort est visiblement une copie de celle de Socrate ; mais copie moins aisée & moins naturelle que l'original. Quoiqu'elle puisse paroître brillante aux yeux de la philosophie payenne, elle

Theodorit. l. III. c. 25. Sozom. l. VI. c. 2. Passio S. Theodorit. presbyt. Greg. Naz. Or. IV. 116. Philost. lib. VII. c. 15.

n'en eſt pas moins terrible aux
An 363. yeux de la foi, indépendamment même de certaines circonſtances, que je crois avoir été inventées pour la rendre plus affreuſe. On prétend que ſe ſentant bleſſé, il crut voir Jeſus-Chriſt; qu'il remplit ſes mains de ſon ſang, & qu'il le jetta contre le ciel en vomiſſant ces blaſphêmes : *Tu as vaincu, Galiléen. Quoi tu me pourſuis juſqu'ici ! Eh bien ! je t'y renoncerai encore. Raſſaſie-toi de mon ſang : car tu m'as vaincu.* On ajoute qu'à l'aide de quelques confidens, il voulut ſe précipiter dans une riviere voiſine, pour dérober la connoiſſance de ſa mort, & ſe faire paſſer pour un dieu. Un de ſes eunuques, à ce qu'on dit, s'apperçut de cet horrible deſſein, & en empêcha l'exécution.

Je n'ai dû ni omettre ces particularités, parce qu'elles ſont généralement répandues, ſur-

tout la premiere, ni les adopter, parce que je les regarde comme des productions de ce zele mal-entendu, qui ne peut souffrir que les persécuteurs de la vérité meurent d'une maniere ordinaire. Saint Grégoire de Nazianze, que personne n'accusera de trop épargner Julien, ne dit point qu'il ait blasphémé, ni qu'il ait jetté son sang contre le ciel. Il est vrai qu'on trouve ce fait dans trois auteurs anciens; Sozomene, Théodoret, & l'écrivain anonyme qui a recueilli les actes du martyre de Saint Théodoret prêtre d'Antioche. Mais les deux premiers en parlent comme d'une chose peu assurée, & Sozomene a soin de remarquer que c'est un discours de peu de personnes. Les actes de Saint Théodoret contiennent quelques particularités originales, que je n'ai pas fait scrupule d'employer, parce qu'elles sont conformes à ce qu'on lit dans les

AN 363.

meilleurs écrivains. Cependant
AN 363. l'auteur inconnu de ces actes montre un excès prodigieux de crédulité dans ce qu'il raconte de la mort de Julien. Il a beau se donner pour avoir servi dans le palais à Antioche & suivi l'empereur dans son expédition ; on ne croira pas, je pense, sur sa parole, que l'armée qui attaqua Julien, étoit une armée d'anges (*a*) sous la figure des Perses. Quand on débute le récit d'un fait par de pareilles rêveries, on dispense de croire le reste. D'autres disoient, selon Sozomene (& Philostorge est de ce nombre) que Julien en jettant son sang en l'air ne s'adressa point à Jesus-Christ, mais au soleil ; & qu'il lui reprocha de

(a) *Et cùm omnia se obtinuisse putasset, subitò ei irruit multitudo exercitûs angelorum. Et timore perterritus suum exercitum armari præcepit, nesciens infelix quòd cœlestis militia apparuerat ei : & subitò veniens sagitta*, Passio S. Theodor. presbyt.

l'avoir trahi en faveur des Perses, après avoir présidé à sa naissance, & reçu de lui un culte si religieux. Pour moi je pense que si ce prince eût apostrophé quelqu'un de ses dieux, c'eût été Mars contre lequel il s'étoit emporté quelques jours auparavant, & qu'il regarda depuis comme son ennemi personnel. Mais je doute qu'Ammien, qui étoit dans le camp, lui eût fait grace de cette seconde extravagance, après avoir rapporté la premiere. AN 363.

Le dessein de faire disparoître son corps, afin de passer pour un autre Romulus, quoiqu'il soit assez dans le goût de Julien, n'est pas suffisamment attesté (*a*). Quant

(*a*) Julien n'avoit point d'eunuques avec lui : cependant comme le mot d'eunuque pourroit ne signifier ici qu'un valet de chambre, je n'insiste point sur cette raison. J'aime mieux observer que S. Grégoire, qui rapporte ce bruit à la suite de plusieurs autres, aussi peu fondés, avoue que ce qu'on débitoit touchant les circonstances de la mort de

AN 363.

à d'autres circonſtances encore moins avérées, ou même incompatibles avec l'hiſtoire, je ne m'arrêterai pas à les diſcuter. Je n'examinerai point non plus, ſi Julien fut tué par un Perſe, ce qui paroît d'abord le plus vraiſemblable; ou par un Romain, comme les Perſes le prétendirent. De quelque main que ſoit parti le trait qui lui ôta la vie, elle fut l'inſtrument de la vengeance divine ſur cet apoſtat, & d'une providence particuliere ſur l'égliſe, qu'il perſécutoit avec la haine la plus profonde, la plus rafinée, &

Julien étoit l'incertitude même. J'ajouterois encore que l'hiſtoire que je réfute eſt incompatible avec le récit d'Ammien, témoin oculaire, qui ſervoit dans les gardes du corps, homme ſenſé & attentif, admirateur tant que l'on voudra des bonnes qualités de Julien, mais cenſeur équitable de ſes défauts. Quoique Payen, il parle des Chrétiens avec tant de modération, & quelquefois même ſi avantageuſement, que quelques ſçavans (le P. Pithou & le P. Chifflet, Jéſuite) ont penſé qu'il étoit Chrétien.

si j'ose m'exprimer ainsi, la plus systématique qui fût jamais. AN 363.

Ce que Julien avoit fait jusqu'alors n'étoit qu'un foible essai de la persécution qu'il méditoit. Ses préparatifs contre les Perses l'avoient partagé, distrait, obligé à des ménagemens. On prétend qu'il disoit lui-même sans cesse, qu'ayant deux sortes d'ennemis à réduire; les Perses & les Chrétiens, il vouloit se débarrasser des moins considérables pour revenir attaquer les autres. On s'attendoit à voir éclore à son retour les plus terribles édits. C'étoit, dit-on, son dessein de fermer les tribunaux aux Chrétiens, de leur interdire les places publiques & les marchés. Offrir de l'encens aux idoles alloit devenir un préalable nécessaire pour faire la moindre fonction civile, pour se défendre en justice, pour acheter du pain, pour jouir des droits les plus communs de l'humanité.

Greg. Naz. Or. III. 79. 80. 94. *Hieron. in Habac.* III. 14. *Theodorit. l.* III. *c.* 23. *Sozom. l.* IV. *c.* 1.

AN. 363. Si Julien eût régné quelques années, & tenu la main à l'exécution de pareils édits, ç'en étoit fait du nom chrétien dans l'étendue de l'empire. Quiconque seroit demeuré fidele à la religion, eût infailliblement péri, ou seroit allé chercher un asyle chez les Barbares. Telle étoit l'idée qu'on se formoit de la tempête qui menaçoit l'église : & cette idée n'avoit rien d'outré à considérer uniquement la haine de Julien contre les Chrétiens. Mais n'eût-il écouté que sa haine? Eût-il été assez mauvais politique pour exposer l'empire aux suites inévitables d'une persécution si violente? L'événement seul pouvoit nous l'apprendre. Ce qu'il y a de certain, c'est que Dieu l'enleva du monde au milieu de ses funestes projets : & que l'idolâtrie, frappée du même coup que son restaurateur, tomba pour ne plus se relever. *Que les Chrétiens*, dit

alors un Payen, *ne nous vantent plus la longue patience de leur Dieu. Rien n'est si prompt, ni si furieux que sa colere.* On peut lire dans les historiens ecclésiastiques diverses révélations, qui annoncerent à de saints personnages la mort de leur implacable ennemi. On ne la sçavoit pas encore à Antioche, lorsqu'un Chrétien de cette ville dit une parole que l'événement fit passer pour une espece de prédiction. C'étoit un simple grammairien, que sa science & son mérite personnel élevoient au dessus de sa condition; en sorte que Libanius ne dédaignoit pas de s'humaniser avec lui. Ce sophiste lui dit un jour en riant: *Que fait à cette heure le fils du charpentier? Un cercueil pour votre héros*, répondit le grammairien.

AN 363.

Au reste, on auroit dû regarder la mort de Julien comme un malheur pour l'état, s'il eût été

AN 363. possible de le rassurer contre la crainte d'une persécution qui pouvoit être funeste à l'état même. On perdoit un prince capable de retarder la chûte de l'empire, que les Barbares attaquoient de toutes parts avant son regne, & qu'ils recommencerent d'attaquer sous ses successeurs, jusqu'à ce qu'ils l'eussent ruiné. On le perdoit dans des circonstances, où il étoit vrai de dire qu'il mouroit trop tôt ou trop tard. Trop tard, parce qu'il eut l'imprudence de brûler sa flotte, & d'engager son armée dans le pays ennemi : trop tôt, parce que sa valeur pouvoit le tirer du mauvais pas où son imprudence l'avoit jetté. Sapor ne cessa de trembler pour sa couronne tant qu'il le crut en vie. En apprenant qu'il avoit été tué, il se livra aux transports de la joie la plus vive & la plus honorable pour Julien. Il voulut récompenser celui qui l'en avoit délivré ;

Liban. Or. x. 303. 323. *Amm. l.* xxv. c. 5.

mais perſonne ne ſe préſenta.

Le vingt-cinquieme de Juin l'armée romaine proclama empereur ce même Jovien, qui avoit généreuſement confeſſé la foi. Celui-ci ſe prêta à une négociation que les Perſes tirerent exprès en longueur, pour faire conſumer aux Romains ce qu'il leur reſtoit de vivres. Alors le nouvel empereur, preſſé de la faim, & dans la crainte aſſez bien fondée, que quelqu'autre profitant de ſon abſence ne prît auſſi le diadême, conclut avec Sapor un traité apparemment néceſſaire, certainement honteux. Il céda par ce traité les cinq provinces tanſtigritaines, avec la ville de Niſibe, qui étoit le boulevart de l'empire en Orient. Procope fut chargé de conduire à Tarſe le corps de Julien ſon parent. On y célébra les funérailles à la maniere des Payens. Julien fut enterré aſſez près de la ville, vis-à-vis de Maximien-

AN 363.

Amm. XXV. c. 5. 7. 10 *Zoſim.* l. III. *Zonar.* &c.

AN 363. Daïa; enſorte qu'il n'y avoit que le grand chemin qui ſéparât les tombeaux des deux derniers perſécuteurs. Jovien étant venu à Tarſe donna ordre qu'on fît quelques ornemens à celui de Julien. Les Payens le regarderent comme un temple. Ils y graverent deux vers grecs, dont voici le ſens (*a*): CI GIT JULIEN QUI PERDIT LA VIE APRÈS AVOIR PASSÉ LE TIGRE. IL FUT A LA FOIS UN EXCELLENT EMPEREUR, ET UN VAILLANT GUERRIER. Le lecteur eſt en état de juger avec quelles reſtrictions on doit entendre cet éloge.

(a) ΙΟΥΛΙΑΝΟΣ ΜΕΤΑ ΤΙΓΡΙΝ ΑΓΑΡΡΟΟΝ ΕΝΘΑΔΕ ΚΕΙΤΑΙ·
ΑΜΦΟΤΕΡΟΝ ΒΑΣΙΛΕΥΣ' ΑΓΑΘΟΣ ΚΡΑΤΕΡΟΣΤ' ΑΙΧΜΗΤΗΣ.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

A

Fin de la Table des Matieres.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, &c. A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, &c. SALUT. Notre amée la dame Veuve SAVOYE, Libraire, Nous a fait exposer qu'elle desireroit faire réimprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Vies de l'Empereur Julien & Jovien*; s'il Nous plaisoit, &c. A ces causes, voulant favorablement traiter ladite Exposante ; Nous lui avons permis de faire imprimer ledit Ouvrage ; &c. pendant le temps de six années consécutives, &c. défenses à tous Imprimeurs, Libraires, &c. comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, &c. à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende, &c. à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, &c. ; à peine de déchéance du présent Privilege ; qu'avant de les exposer en vente, l'Imprimé qui aura servi de copie à la réimpression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, &c. ; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons, &c. Voulons que la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue, &c. Commandons, &c. CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le trente-unieme jour du mois de Mai, l'an de grace mil sept cent soixante-quinze, & de notre Regne le deuxieme. Par le Roi, en son Conseil.

LE BEGUE.

Je reconnois que Madame Veuve DESAINT ; MM. SAILLANT, NYON, DELALAIN & BAILLY, sont intéressés au Privilege seulement de la Vie *de l'Empereur Julien*, par LA BLETERIE, suivant leur part & portion. A Paris, ce 28 Juin 1775.

Veuve SAVOYE.

Registré, ensemble la Cession sur le Registre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Imprimeurs & Libraires de Paris, N°. 23[illegible], conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 23 Juin 1775.

SAILLANT, *Syndic.*

